



**le manifeste**  
**des structures**  
**culturelles**  
**et**  
**des médias**  
**indépendants**

**contribution  
collective  
à un  
nouveau contrat  
culturel et social  
décembre  
2020**

# **sommaire**

**« il y a tout un spectre de notions qui renvoient à une conscientisation de sa non-soumission. Si l'on se dit indépendant, c'est que l'on ne se situe pas dans le cadre de rapports de force problématiques pour soi, mais relativement égalitaires. Se sentir indépendant, c'est avoir le sentiment de ne pas être assujéti à l'arbitraire de l'autre. C'est une protection contre la toute-puissance des autres, et non un sentiment d'être soi-même tout-puissant. »**

**Cynthia Fleury,  
Ce que l'Indépendance veut dire,  
dans l'ADN,  
25 sept 2017**

## **introduction**

### **édito**

### **ce que**

### **nous sommes**

### **ce que nous**

### **représentons**

### **les grandes étapes de la démarche**

**p. 8**

## **partie 1**

### **notre manifeste**

**p. 14**

## **partie 2**

### **éclairages**

### **tribune**

### **contre les inégalités de la politique culturelle.**

Antoine Pecqueur

**p. 22**

### **tribune**

### **pour des médias**

### **indépendants, démocratiques et citoyens.**

Julia Cagé

**p. 26**

### **tribune**

### **le capitalisme culturel en marche.**

Emmanuel Négrier

**p. 28**

## **partie 3**

### **les six grandes thématiques**

### **1**

### **responsabilités**

- présentation et propositions
- *repenser ensemble l'écologie matérielle et sociale des réalités culturelles.* – Jacopo Rasmi
- *en faveur d'une économie libérée de la contrainte carbone.* The Shift Project

**p. 34**

### **2**

### **jeunesse**

### **et transmission**

- présentation et propositions
- *jeunes et démolis.* Jean-Marie Durand
- *réinventer la médiation culturelle pour permettre à la jeunesse d'être actrice du monde de demain.* Dorie Bruyas

**p. 58**

### **3**

### **coopérations**

- présentation et propositions
- *tiers-lieux, communautés situées* Arnaud Idelon
- *satellites de l'Europe : les îles qui relient les Hommes.* Thomas Bordese
- *des solidarités nouvelles dans le secteur de la culture et des médias.* – Nadja Pobel

**p. 76**

## **4** **outillage** **et capacitation**

- présentation et propositions
- *la puissance d'agir des indépendant·e·s réside dans la coopération.*

Corinne Morel-Darleux

- *culture, savoir et liberté*

Alexandra Jouclard

**p. 96**

## **5** **ressources** **et financements**

- présentation et propositions
- *la culture entre respiration artificielle et sédation profonde.*

Vincent Cavaroc

- *la pyramide inversée pour relancer l'économie de la culture.*

Françoise Benhamou

- *et si le dj jouait toujours le même disque ?* – Alexandre Cazac

**p. 112**

## **6** **médiation** **et plaidoyer**

- présentation et propositions
- *politique publique de la culture : mobiliser et convaincre pour changer d'ère, enfin.*

Vincent Carry

- *c'est vers le public que doit désormais se tourner notre initiative.* – Quentin Guériot

**p. 136**

## **partie 4** **les propositions** **sectorielles**

- SPIIL, Syndicat de la Presse Indépendante d'Information en Ligne
- *le temps presse, soyons libres de nos médias.* – Anne-Sophie Novel

- Lyon BD, les Rendez-Vous de la Bande Dessinée d'Amiens, Epicerie séquentielle

- RELIEF, Réseau des Événements Littéraires et Festivals

- ATPR, Association des Théâtres Privés en Régions

- CAAP, Comité Pluridisciplinaire des Artistes-auteurs et Artistes-autrices

- Economie solidaire de l'art
- *ces métiers indispensables pourtant exclus de la filière*

Claire Henocque

- MMFF, Artisans des Spectacles et APRES

- tiers-lieux culturels indépendants coordonnée par Ancoats

- la GAM, La Guilde des Artistes de la Musique

- SMA, Syndicat des Musiques Actuelles

- FÉLIN

- IMPALA

- PRODISS

- CCC, Convention citoyenne pour la culture

- Technopol

- les Nuits du futur by AMUON

- *je suis un artiste du spectacle mort.* – Laurent Garnier

- *la nuit est un espace de culture, de création et d'effervescence démocratique.* – Vincent Carry

- *la nuit est un espace de culture, de création et d'effervescence démocratique.* – Vincent Carry

- *la nuit est un espace de culture, de création et d'effervescence démocratique.* – Vincent Carry

- *la nuit est un espace de culture, de création et d'effervescence démocratique.* – Vincent Carry

**p. 148**

## **partie 5** **reset!**

### **1** **reset!,** **l'appel européen**

**p. 188**

### **2** **portraits** **de signataires**

- Bassiani
- Are We Europe
- Canal180
- Kajet
- Green Music Initiative
- Elevate

**p. 194**

## **partie 6** **ressources**

### **1** **la démarche**

- workshops
- états généraux des structures culturelles et des médias indépendants

**p. 202**

### **2** **les acteur·rice·s**

- les 1600 signataires
- la structuration de l'Appel

**p. 210**

## **3** **revue de presse**

**p. 228**

## **4** **interventions** **et débats au nom** **de l'Appel**

**p. 230**

## **5** **passer à l'action**

**p. 234**

## **6** **remerciements**

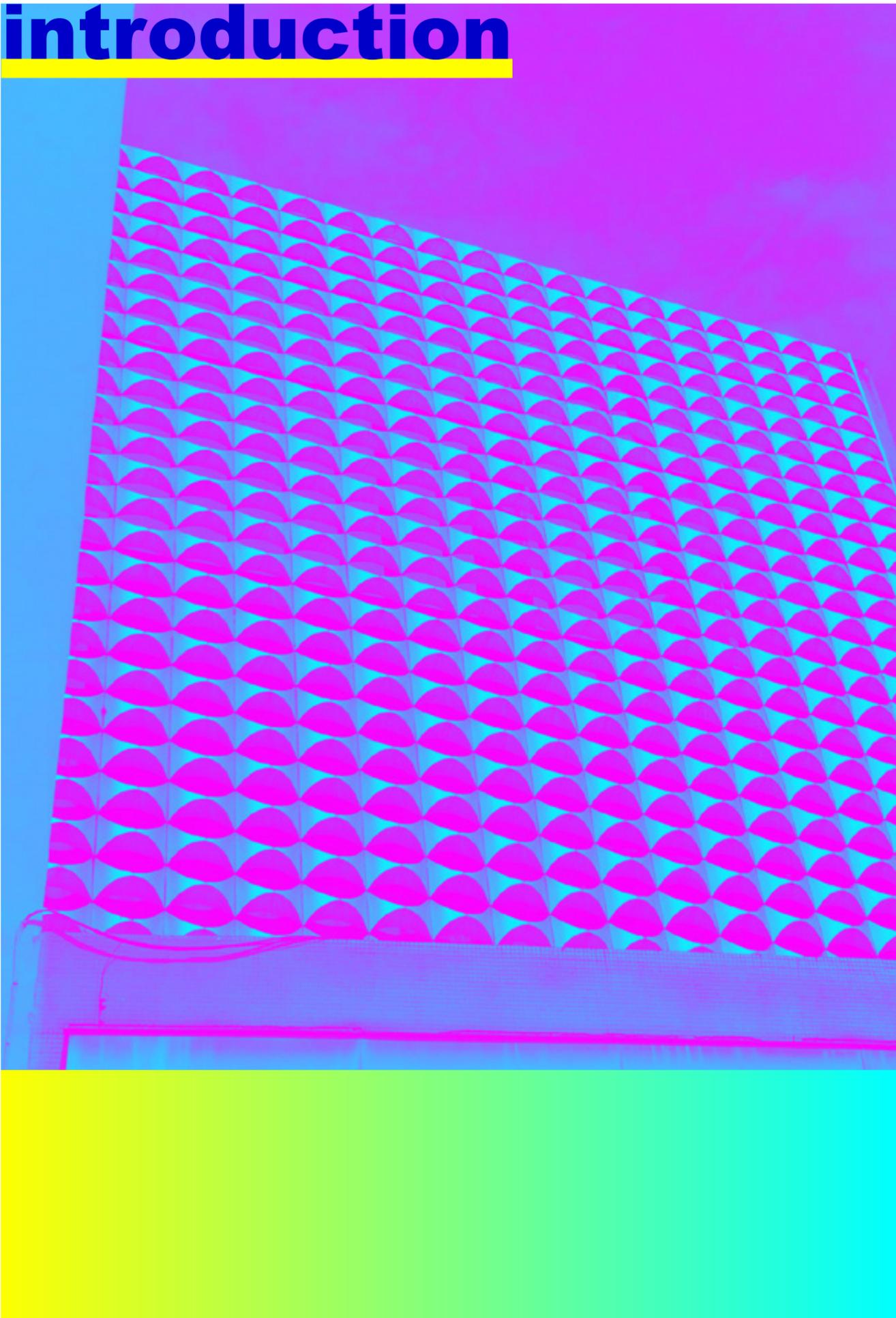
**p. 236**

## **7** **ours**

**p. 238**

## **tout au long** **du Manifeste** **3 questions posées** **à une trentaine** **de signataires de l'Appel**

# introduction



**édito**

**p. 8**

**ce que nous sommes**

**p. 11**

**ce que nous représentons**

**p. 12**

**les grandes étapes de la démarche**

**p. 13**

# édito

Ce manifeste réunit l'essentiel des réflexions, propositions et contributions issues du processus des états généraux des structures culturelles et médias indépendants, dont un point d'étape constitutif a été le rassemblement de 150 délégué·e·s à Lyon, les 6 et 7 octobre 2020.

Ces états généraux sont le fruit d'un travail artisanal et collégial. Pendant tout l'été 2020, des acteur·rice·s culturel·le·s et médias, signataires de l'Appel, se sont réuni·e·s sur tout le territoire, par groupes de travail. Ensemble, ils·elles ont partagé leur bataille pour la survie de leur structure et la préservation des emplois mais aussi leurs réflexions pour dessiner un avenir soutenable et désirable, à travers un nouveau contrat culturel et social.

Les débats, décentralisés et transsectoriels, se sont déployés alors que des plans d'urgence et de relance se dessinaient, reproduisant, à nouveau, les grands déséquilibres (territoriaux, sectoriels, générationnels), et les conservatismes d'une politique culturelle en manque de renouvellement et de réinvention.

Une cinquantaine de workshops et réunions thématiques, ainsi qu'une plateforme numérique collaborative, ont permis

aux signataires et sympathisant·e·s de l'Appel de se saisir de nombreuses questions et d'esquisser des propositions que nous avons organisées autour de 6 grandes thématiques transversales.

Ces thématiques ont constitué l'armature des états généraux de Lyon et structurent la partie centrale du sommaire de ce manifeste. Des responsabilités sociales et environnementales aux financements, des enjeux de coopération, d'outillage et de capacitation aux questions de la jeunesse et de la transmission, les réflexions articulent l'urgence et la projection.

Début octobre, 150 délégué·e·s de l'Appel, venant d'une trentaine de villes, se sont donc réuni·e·s à Lyon pour travailler, en ateliers collectifs, à la consolidation des propositions issues des workshops.

C'est ce travail collaboratif, porté par les acteur·rice·s eux·elles-mêmes, bouillonnant et généreux, nécessairement imparfait et partiel, que nous partageons avec vous à travers ce document.

Nous avons choisi de lui donner la forme d'un manifeste en mouvement et non celle d'un « livre blanc » normé et figé. Cela aurait été le travail d'expert·e·s éloigné·e·s du terrain peut-être, pas le nôtre. Il se veut un outil utilisable immédiatement avec des propositions concrètes et opérantes mais aussi un outil qui devra s'enrichir

et servir de base à des actions pensées à long terme.

**Ce manifeste assume sa dimension engagée, « politique » au sens noble : des centaines d'acteur·rice·s de la culture et des médias se sont investi·e·s dans une réflexion transsectorielle dépassant les intérêts particuliers et les corporatismes pour porter une contribution collective au débat démocratique. Avec pour boussoles la pratique du terrain, l'intuition artistique, l'expérimentation de nouveaux modèles.**

Pour compléter ces réflexions transversales, nous avons donné carte blanche à une quinzaine d'organisations professionnelles, syndicales ou représentatives, afin qu'elles partagent avec nous des propositions spécifiques à leurs secteurs d'activité, que nous considérons clé pour le futur.

Enfin, nous avons sollicité les tribunes de différents « grands témoins » afin qu'ils·elles nous apportent leur éclairage sur les thématiques dont nous avons débattues, à huis clos, lors des états généraux de Lyon.

**C'est cet ensemble de propositions et de contributions que nous partageons aujourd'hui, afin de faire bouger les lignes des politiques culturelles et d'inspirer élu·e·s, acteur·rice·s de la culture et des médias, futur·e·s professionnel·le·s, artistes, enseignant·e·s, chercheur·se·s et grand public.**

# ce que nous sommes

Les structures culturelles et médias indépendants, à l'origine de ce Manifeste, se sont retrouvés davantage dans les valeurs et les idées portées par le texte de l'Appel de mai 2020 qu'autour d'une définition stricte et enfermante de l'indépendance, qui, par ailleurs, nécessite des nuances selon les secteurs culturels considérés. Évidemment certaines caractéristiques les rassemblent : celle d'un modèle où l'autofinancement est largement majoritaire et la diversité des ressources est la règle, celle où la structure décisionnelle ne relève ni de grand groupe ni des pouvoirs publics.

Mais au-delà de ceci, voici, en quelques mots, ce que nous sommes.

**Nous sommes** des structures souvent peu visibles, et qui sont prêtes à s'engager, au-delà de leur intérêt particulier, pour l'intérêt général.

**Nous sommes** des structures convaincues que c'est par la mise en commun et la coopération transsectorielle que nous pourrions continuer d'exister, d'avancer, et faire évoluer nos modèles, en considérant les créateurs·trices, les publics et les décideurs·ses qui ont aujourd'hui le pouvoir de façonner le paysage culturel pour les générations actuelles et futures.

**Nous sommes** des actrices et acteurs aujourd'hui mobilisés pour faire bouger les lignes, pour accompagner les politiques dans leurs missions, pour défendre une culture ouverte, ancrée dans son époque, sur diverses échelles de territoires, gage de liberté d'expression et de diversité.

**Nous ne sommes pas** une nouvelle fédération, un nouveau syndicat, ni une nouvelle institution et nous ne souhaitons pas l'être.

**Nous sommes** un collectif qui rassemble, au-delà des organisations professionnelles sectorielles, celles et ceux qui ne sont pas affilié·e·s, celles et ceux qui n'ont pas de représentant·e·s officiel·le·s, tout autant que celles et ceux qui, par ailleurs, adhèrent à des syndicats liés à leur secteur d'activité et avec lesquels nous entendons travailler.

## ce qui nous inspire

Si nous devons nous reconnaître dans un mode de fonctionnement, cela serait celui de l'Archipel, au sens défini par Edouard Glissant. Un écosystème d'acteurs·trices capables de se réunir en îlots pour travailler ensemble sur des sujets spécifiques, le temps nécessaire à les faire avancer.

**«rassemblons-nous, mais ne nous ressemblons pas!»**

L'Archipelisation est aussi un mode de résistance fondé sur la pluralité à même de faire éclater la pensée unique et renverser les modèles de domination et d'oppression.

C'est un modèle agile, démocratique et reposant sur les engagements des structures et individus qui se reconnaissent dans des valeurs communes et des missions partagées tout en conservant leurs identités propres : « Rassemblons-nous mais ne nous ressemblons pas ».

# ce que nous représentons

**1600**  
structures culturelles  
et médias indépendants  
dont:

festivals

**131**

livre / édition

**37**

collectifs

**222**

médias

**172**

arts visuels

**94**

agences

**106**

structures  
dans la  
musique

**862**

spectacle  
vivant

**129**

lieux

**229**

toutes disciplines  
confondues

cinéma

**56**

producteurs

**178**

toutes disciplines  
confondues

bande  
dessinée

**9**

prestataires

**162**

jeux vidéos

**5**

# les grandes étapes de la démarche

**12 mars 2020**

**lancement de l'Appel  
des indépendants**

30 structures lyonnaises lancent  
un appel à la solidarité face à la crise.

Les signataires formulent collectivement  
des propositions qui sont ensuite  
déposées sur la plateforme  
de concertation.

**29 juillet 2020**

**troisième palier**

1500 signataires dans plus de 170 villes  
en France.

**5 mai 2020**

**nationalisation de  
l'Appel des indépendants**

Relayé par tout le secteur culturel  
indépendant, l'Appel s'ouvre à tout  
le territoire.

**14 septembre 2020**

**reset!**

100 structures européennes se joignent  
à l'Appel des indépendants pour écrire  
ensemble un nouveau contrat social  
et culturel en Europe.

**11 mai 2020**

**premier palier**

500 structures dans plus de 50 villes  
sont engagées ensemble pour un  
nouveau contrat culturel et social.

**6 et 7 octobre 2020**

**états généraux  
des structures  
culturelles et des  
médias indépendants**

150 délégué·e·s de toute la France  
se réunissent 2 jours à Lyon, ensemble  
pour travailler, échanger et écrire  
le futur de la culture et des médias.

**21 mai 2020**

**second palier**

1000 structures sont désormais  
signataires, l'Appel se structure  
en créant le Parlement, un organe  
transsectoriel pour faire évoluer  
la démarche.

**juin-septembre 2020**

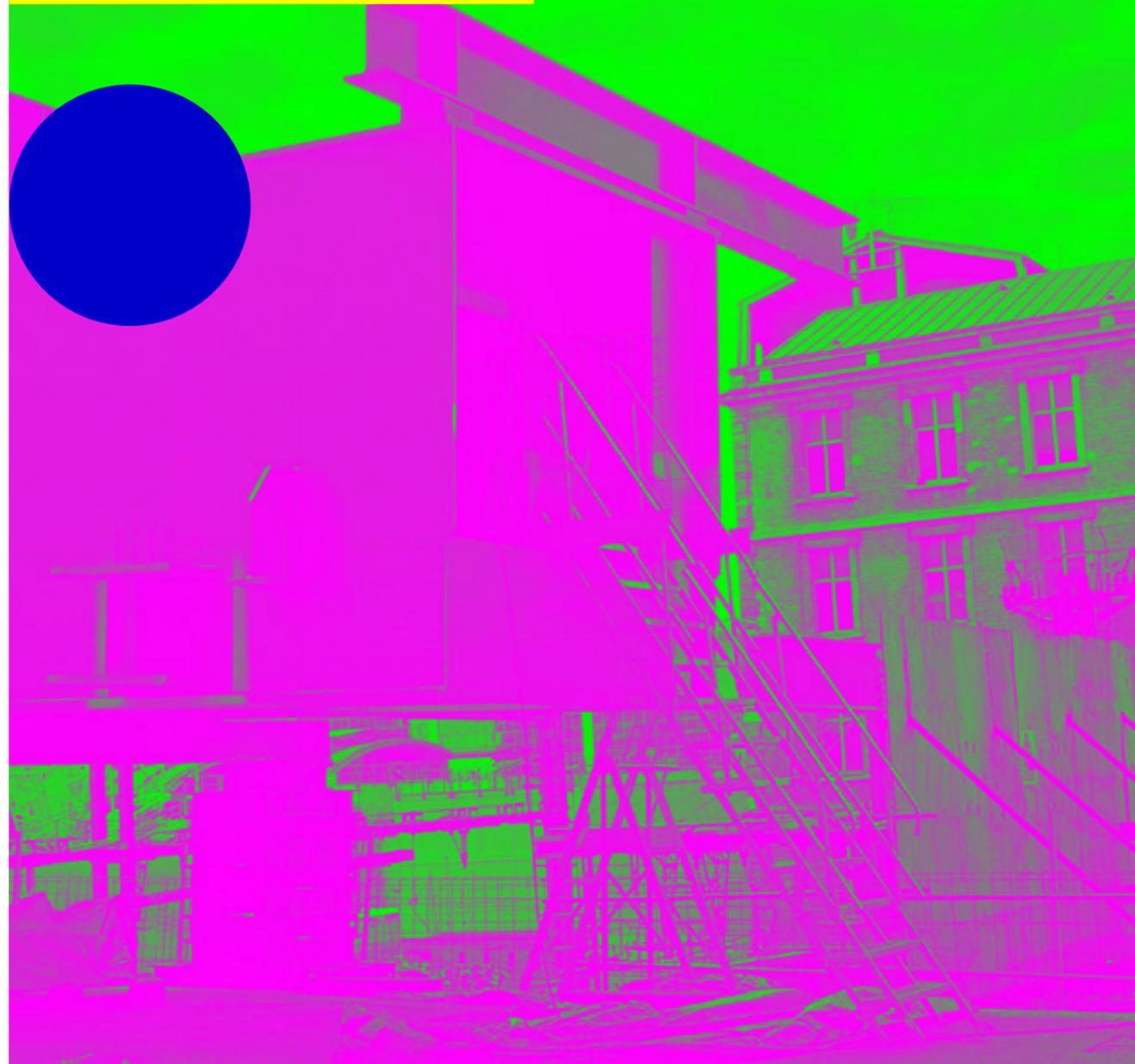
**organisation  
des workshops**

Plus de 50 workshops et réunions  
thématiques sont organisés tout au long  
de l'été dans toute la France.

**2 décembre 2020**

**sortie du Manifeste  
des structures  
culturelles et des  
médias indépendants**

# partie 1 notre manifeste



**Appel des indépendants:  
notre manifeste!**

**engagés au présent, acteurs de l'avenir:  
pour un nouveau  
contrat culturel et social**

**Nous, représentant·e·s de 1600 structures  
culturelles et médias, originaires de  
toute la France, de tous les territoires,  
et représentatif·ve·s de tous les secteurs  
culturels, nous sommes rassemblé·e·s,  
engagé·e·s et relié·e·s, derrière l'Appel  
des indépendants lancé en mars 2020.  
Pendant près de 9 mois, nous avons travaillé  
ensemble pour dessiner, au-delà de la crise  
sanitaire, un avenir culturel commun.**

**Un horizon réinventé collectivement, depuis  
le terrain, en rupture avec trois décennies de  
conservatisme et en phase avec les priorités  
et urgences de notre temps: la reconquête  
démocratique, la résorption des fractures  
sociales et territoriales, l'affirmation du rôle  
de la jeunesse et l'écologie.**

Le 11 mars dernier, alors que l'ampleur de la crise était encore incertaine, 30 structures indépendantes lyonnaises engagées dans tous les secteurs de la création et des médias (musiques, livre, arts visuels, spectacle vivant, numérique, arts de la scène, cinéma, magazines, radios, web, podcasts, photographie, graphisme, design...) lançaient un appel à la confiance et la solidarité face à l'ampleur de la catastrophe globale qui s'annonçait et dont nous pressentions qu'elle allait frapper brutalement nos secteurs, mais aussi qu'elle serait un point d'étape historique pour notre vie démocratique, sociale et culturelle.

Très vite, l'Appel a été rejoint par plus de 1600 structures, représentant près de 200 territoires en France: festivals, salles de concerts, producteurs et productrices de spectacles, collectifs d'artistes, auteurs, autrices, acteurs et actrices de la création, médias en ligne ou imprimés, labels, éditeurs et éditrices, lieux d'accompagnement, prestataires techniques...

Avec la fermeture des lieux, l'annulation des événements et les règles de la « distanciation sociale » antinomiques avec l'essence même de notre fonction, nos structures, coopératives, entreprises et associations d'intérêt général, déjà souvent fragiles, voire précaires, ont été les premières frappées par les conséquences économiques de la crise ouverte par la Covid-19.

---

**face à la crise, nous sommes seul·e·s, donc nous devons être ensemble.**

Nous reconnaissons le rôle que l'État a joué depuis plusieurs mois, pour préserver de nombreux secteurs de la disparition, dont celui de la culture, notamment au travers des dispositifs de chômage partiel qui ont permis – au moins temporairement – de sauver de nombreux emplois.

Nous saluons également, face à la violence de cette crise, la réactivité et le soutien de nombreuses collectivités locales qui se sont engagées pour soutenir le secteur culturel, notamment en maintenant les subventions sur l'année 2020, en dépit

de la non réalisation de nombreux rendez-vous culturels.

Mais nous nous retrouvons, solidaires et uni·e·s dans cet ensemble d'acteurs et actrices culturel·le·s et de médias indépendants, parce que le secteur culturel auquel nous appartenons n'est pas uniforme et ne présente pas les mêmes fragilités face à cette crise.

Alors que les grandes institutions ont un niveau de financement public qui, dans l'immense majorité des cas, ne menacera pas leur survie à terme et que les collectivités publiques endossent la responsabilité de leur pérennité, nous devons nous battre chaque jour pour tenter de sauver nos emplois et faire entendre la grande fragilité de notre secteur.

Et tandis que nous sommes contraint·e·s à cette visibilité économique à très court terme, que l'endettement de nombre de nos structures a explosé, la crise, à l'inverse, aiguise les appétits et accroît la prédation des grands groupes (français et internationaux) qui profitent de plus en plus méthodiquement de la fragilité des petites et moyennes structures culturelles et des médias indépendants pour les racheter et conforter leur domination.

Les grandes manœuvres ont commencé dès les premières semaines de la crise, notamment dans l'industrie musicale et les médias, accentuant les concentrations et menaçant le pluralisme des opinions comme la diversité culturelle.

---

**uni·e·s pour défendre l'intérêt général**

Nous choisissons de parler au nom des structures indépendantes, des acteurs petits et moyens de la culture, non pour nous-mêmes et nos intérêts particuliers ou sectoriels, mais parce que nous sommes convaincu·e·s que nous portons une vision et une pratique de la culture essentielles à sa diversité, à sa vitalité, à son avenir.

• parce que nous formons ce maillage contemporain et engagé, enlacé dans son époque, au plus près du terrain, des publics, notamment de la jeunesse, de leurs fractures;

• parce que nous savons articuler un engagement de proximité avec une vision européenne et cosmopolite.

• parce que nous travaillons le plus souvent avec peu de moyens, en réseau, de façon collaborative, en dialogue et en co-construction avec d'autres acteurs et actrices, avec de nombreux partenaires publics et privés.

• parce que nous dessinons notre horizon bien au-delà de nos champs disciplinaires et de nos silos.

• parce que nous avons intégré la révolution numérique et la puissance de ses enjeux, tout en la tenant à une juste distance critique.

Aujourd'hui, la crise révèle la vulnérabilité des plus fragiles, et continue à creuser les inégalités, dans tous les secteurs de la société, ouvrant le risque croissant d'une déflagration sociale. Il y a pour nous toutes et tous une triple urgence: urgence de tout faire pour préserver nos structures et les centaines de milliers d'emplois directs et indirects, les intermittent·e·s et les prestataires qui en dépendent; urgence à œuvrer pour « la dignité du présent » de nombreuses catégories socio-professionnelles, et plus largement pour nos territoires; urgence enfin à nous engager pour contribuer de manière collaborative et transparente, à l'élaboration d'une politique culturelle pour demain.

---

**repenser notre paysage culturel en fonction des priorités de notre époque est un impératif et une responsabilité collective**

Les structures culturelles et médias indépendants entendent prendre part à la réécriture du paysage culturel et médiatique post-crise. Précisément parce qu'il expérimente depuis longtemps la fragilité et l'interdépendance, le secteur indépendant peut être à l'origine d'une redéfinition des modalités de fonctionnement du secteur culturel, à la fois économiques, sociales et politiques.

Nous devons évaluer et repenser les priorités des politiques publiques de la culture. Il nous faut fixer de nouveaux

caps, imaginer une politique culturelle à la hauteur de son époque, qui priorise enfin la lutte contre les inégalités d'accès, contre les fractures sociales, générationnelles, territoriales, et pour la diversité, l'exigence et l'attention vis-à-vis des publics, en particulier les plus fragiles, pour la capacité créative, l'impératif écologique, l'émergence et le rôle de la jeunesse. Une politique qui fasse siens les outils de la transmission, de l'éducation et de l'information libre et plurielle, tout en réinventant notre relation au numérique. Une politique qui assume une définition collaborative de ses enjeux, qui revendique une quête constante d'équité entre tous les territoires et tous les publics.

**« nous devons évaluer et repenser les priorités des politiques publiques de la culture. Il nous faut fixer de nouveaux caps, imaginer une politique culturelle à la hauteur de son époque, qui priorise enfin la lutte contre les inégalités. »**

La crise suscite la forte aspiration d'un « après » qui ne doit pas être comme « l'avant »: ce besoin d'alternatives est largement porté et nourri par les acteurs et actrices culturel·le·s et médias indépendants, proches du terrain et des expérimentations concrètes. Ils et elles forment cette pluralité de réseaux et d'archipels, ressource multiple, engagée et précieuse pour écrire notre futur.

---

**un enjeu démocratique majeur**

Il s'agit de réinventer un élément majeur, au cœur de ce que Cynthia Fleury appelle « *les biens communs, vitaux et matriciels pour la démocratie* ».

Il s'agit aussi d'une bataille des visions et des imaginaires collectifs. Nous ne pouvons pas laisser aux partisan·e·s des nouveaux murs le monopole de la parole. Il nous faut collégialement écrire de nouveaux récits de coopération et de solidarité qui prennent en compte nos vulnérabilités écologiques et sociales. « *Si nous y parvenons, nous pourrions transformer cette catastrophe en opportunité* » résume l'essayiste David Djaiz.

Partout dans le monde, la crise a révélé les égoïsmes nationaux et parfois consacré « l'heure des chefs » qui assoient leur autoritarisme sur des mesures liberticides, particulièrement envers les minorités. En Hongrie, en Pologne, le pouvoir ronge encore un peu plus les libertés et mène de véritables « guerres culturelles » contre une partie de la société, en particulier les femmes, les communautés LGBTQI+, les dissidents démocratiques, dont les médias, festivals et lieux indépendants sont souvent de précieux et courageux espaces de résistance et d'expression.

Mais aucune démocratie n'est à l'abri de glissements autoritaires en ces temps troublés d'état d'urgence sanitaire et sécuritaire: en France même, des dérives sécuritaires, restreignant la liberté d'informer, suscitent de vives préoccupations.

Dans le même temps, un grand nombre de citoyen-ne-s, déboussolé-e-s par cette période de grande incertitude et d'injonctions contradictoires, cèdent aux théories du complot qui minent le contrat démocratique.

Il s'agit de nous rassembler et de combattre ensemble, afin que le « monde d'après » ne soit pas dévoré par les ombres que nous voyons déjà planer sur la vitalité, les libertés et le pluralisme de nos sociétés démocratiques.

## nos états généraux: un souffle collectif!

C'est dans cette perspective que nous avons pris l'initiative de construire de façon collégiale et décentralisée, un processus de travail collectif, sous un étendard commun: nos « états généraux de la culture et des médias indépendants ».

En lien et en interaction ouverte avec toutes les autres initiatives allant dans ce sens (appel à un renouveau de la liberté de la presse, mobilisation sectorielle des maisons d'édition et éditeurs de presse indépendants...), cette construction collective s'est articulée à partir des remontées de propositions formulées sur une plateforme collaborative, de

50 ateliers de travail réalisés de juin à octobre 2020, sur tout le territoire, et réunissant de très nombreuses structures culturelles et médias autour de ces débats, et enfin de deux journées d'états généraux les 6 et 7 octobre dernier, qui ont permis de réunir à Lyon les délégué-e-s de 150 structures.

Toutes ces structures représentent de nombreux emplois, directs et indirects, en prise avec l'économie réelle (prestataires, intermittent-e-s, retombées sur les territoires, etc.). Qu'est-ce qui caractérise ces indépendant-e-s? Lors de l'ensemble de nos rencontres, les termes « liberté », « prise de risque », « soutien à la création et à l'émergence », « innovation », « agilité » et « transversalité » mais aussi « proximité », « fragilité », « précarité » et « interdépendance », sont revenus sans cesse. Et surtout, l'engagement pour l'intérêt général comme valeur cardinale et ses corollaires: diversité, pluralisme et liberté d'expression et de création.

**« vouloir adapter nos politiques publiques aux priorités, aux urgences et aux nouvelles hiérarchies de notre temps, ce n'est pas travailler pour nous-mêmes, mais d'abord et avant tout au service de la jeunesse et des territoires, de l'avenir et de la démocratie. »**

Ouvert à toutes les structures indépendantes signataires de l'Appel, sans exclusive sectorielle, le processus de travail des états généraux a également permis d'associer aux échanges les syndicats, réseaux et fédérations professionnelles représentatives des différents secteurs indépendants (médias, édition, labels, théâtre, musiques actuelles et électroniques, secteur de la nuit...).

Par ailleurs, si la notion d'« indépendants », les contours et le périmètre des lieux et structures concernés par l'Appel ont été consolidés et précisés collégialement lors des premières étapes, il ne s'agit en aucun cas d'exclure celles et ceux qui partagent cette même aspiration à repenser le système.

## nos six combats prioritaires

De ce vaste processus de concertation, d'échanges, de débats, ont émergé six grands chantiers thématiques, six combats présents et à venir, qui structurent aujourd'hui le « Manifeste des structures culturelles et des médias indépendants ».

### responsabilités: écologie, égalité, inclusion

La question de l'écoresponsabilité du secteur culturel s'impose comme un sujet majeur de notre démarche. Comment promouvoir des pratiques plus écologiques dans les lieux culturels, médias et festivals? Comment affirmer cet engagement environnemental fort dans un contexte économique très contraint? À la responsabilité écologique s'ajoutent la volonté d'œuvrer à la réduction des fractures sociales, territoriales, générationnelles – devenues béantes dans le champ culturel – et la lutte contre les discriminations, avivée par les débats sur l'appropriation culturelle et les mouvements #MeToo et Black Lives Matter. Souvent aiguillonnées par leurs plus jeunes collaborateur-trice-s, les structures culturelles et médias indépendants portent de plus en plus ce combat pour l'égalité et l'inclusion. Il passe en premier lieu par une refonte engagée de la gouvernance des structures culturelles et médias afin d'assurer l'égalité des genres, diversité des équipes, bien-être au travail et par une vive interrogation sur « comment créer et produire autrement? »

### jeunesse et transmission: accompagnement, formation, médiation: investir les espaces de dialogue

Les espaces de construction de la citoyenneté par le débat, la transmission d'information, les échanges artistiques, les structures culturelles et médias indépendants sont intimement liés aux jeunes générations. Ils partagent de mêmes combats en faveur de sociétés plus démocratiques et inclusives, un esprit d'action orienté vers l'écriture de futurs souhaitables, et une propension à questionner et élargir le champ des pratiques et des usages culturels. Agiles, proches du terrain et souvent engagé-e-s

dans des combats culturels et sociaux, les acteurs et actrices indépendant-e-s, notamment au travers de leurs programmations et choix éditoriaux, sont des soutiens privilégiés dans la construction des luttes portées par la jeunesse, l'outillage de leurs mobilisations, l'amplification de leurs discours.

### coopérations: réseaux, synergies, solidarités: relier les acteurs et actrices

Le processus des états généraux a confirmé le besoin, l'envie, de solidarité et de coopération mais aussi d'échanger, de connecter les initiatives et les projets, de façon transversale et décloisonnée.

Coopérer, c'est opposer aux effets pervers de la logique de concurrence et de compétition les bénéfices de l'entraide, de la complémentarité et de la mutualisation. Cela suppose connaissance mutuelle, mise en réseau et partage de compétences et de ressources. Portée à l'échelle européenne et internationale, la mise en réseau combinée à un partage entre pairs et une détermination sans faille pour relier les initiatives permettra de construire ce grand maillage horizontal et pertinent de la carte culturelle européenne. Une trame artistique et citoyenne, reliée et engagée, force de transformation au service de la reconquête démocratique.

### outillage: renforcer nos savoirs critiques, nos expertises et notre capacitation

Pour être indépendant-e-s et utiles, nous devons être fort-e-s! Dans le secteur contemporain de la culture et des médias, il n'y a plus d'indépendance sans outils adéquats. Être indépendant en 2021 signifie une grande capacité d'action, une compréhension et une maîtrise parfaites de son contexte et de son environnement qui passe par la connaissance du droit, des réglementations, du fonctionnement des administrations et collectivités, des modes de financement, des data, mais aussi en capacitation technologique et techno-critique... Cela suppose a minima, et c'est un prérequis, une mise aux normes sociales des structures culturelles et médias indépendants. C'est cet outillage des acteurs-trices indépendant-e-s qui leur permettra d'avoir une réelle capacité de transformation de leurs secteurs, des politiques et

réglementations qui les accompagnent, mais aussi de résistance à la prédation des grands groupes privés. Il peut être renforcé par les pairs mais aussi en mobilisant les ressources du secteur des associations et ONG, et de l'université, la recherche ou l'enseignement supérieur public. Il suppose de nouveaux lieux d'accompagnement et de formation – tiers-lieux, incubateurs, etc. – assurant une transmission entre générations et entre structures.

#### financements: ressources, subventions et juste répartition de la valeur

Constat unanime lors des workshops et des états généraux: le manque de renouvellement, de souplesse et de transparence des modes de financement public de la culture et de médias laisse bien souvent les indépendant-e-s dans un angle mort. Les subventions sont peu accessibles aux indépendant-e-s qui rentrent mal dans les cases et dispositifs publics, inadaptés aux évolutions de ces secteurs (vers l'innovation, la transversalité, l'hybridation des modèles économiques) ou d'une lourdeur et complexité administratives dissuasives, des collectivités territoriales à l'Europe.

Parallèlement, les phénomènes de concentration à l'œuvre dans le secteur privé des médias et de la culture, avec des logiques d'intégrations verticale et horizontale (ou à 360°) de la production à la billettique en passant par la diffusion accroissent la pression économique sur les structures indépendantes.

L'hétérogénéité des régimes de rémunérations, et l'absence d'un véritable statut d'artistes-auteurs-trices génèrent de criantes inégalités de traitement. La captation de valeur par des secteurs (le tourisme, les GAFAM, etc.) qui profitent de la création d'œuvres ou d'informations qualifiées sans en supporter le coût, appelle à de nouveaux équilibres et à de nouvelles formes de redistribution.

#### médiation et plaidoyer: peser sur la refonte des politiques publiques

Mobiliser et convaincre, pour changer d'ère, enfin. Telle est la sixième priorité de notre Appel des indépendants et du processus d'états généraux qui en découle.

Les structures culturelles et médias indépendants représentent une mosaïque hétérogène qui manque de visibilité et dont les modalités de fonctionnement, spécificités, mais aussi rôles et valeur sont peu connus et expliqués.

Il est urgent de les mettre en lumière et de faire comprendre leurs modèles, en insistant sur leur dimension transversale, leur ancrage territorial et leur engagement pour l'intérêt général.

Il nous faut construire un dialogue fort et équilibré avec quatre types d'interlocuteur-ric-es: l'ensemble du paysage culturel français et européen, les médias culturels et généralistes, le public et l'ensemble des citoyen-ne-s, et enfin les élu-e-s.

Nous voulons le faire avec eux-elles et pour eux-elles. Contribuer à les outiller, à leur permettre de retrouver des marges de manœuvre pour pouvoir enfin «re-faire politique». Car comment imprimer une vision lorsqu'aucune marge n'existe? Nous devons convaincre.

#### changer d'ère: penser l'avenir pour ne pas le subir

L'Appel des indépendants, et les états généraux des structures culturelles et médias indépendants qui en ont découlé, ont vocation à interpeler la représentation politique sur l'indispensable réécriture des perspectives publiques de la culture, en France et au niveau européen; à sortir du conservatisme structurel et des horizons indépassables, des blocages et des paralysies institutionnelles; à transgresser l'idée qui prévaut depuis plus de 30 ans que les grandes orientations budgétaires des politiques culturelles sont mécaniquement figées, qu'il n'y a ni marges de manœuvres, ni financements accessibles aux nouveaux-elles entrant-e-s.

En France en particulier, le sujet n'est pas celui des ressources publiques mobilisées pour la culture – elles sont considérables et en tout cas bien supérieures à celles disponibles ailleurs sur la planète – mais la question est bien celle de leur répartition.

Nous constatons en effet que si la mobilisation des pouvoirs publics est forte à l'endroit des dispositifs de chômage partiel, elle s'inscrit d'ores et déjà pour dessiner l'avenir dans une logique de conservation, de restauration et de retour à l'avant-crise, dans la plus grande opacité et sans le moindre débat sur les enjeux profonds d'une refondation du secteur de la culture et des médias.

Oui, il faut un «New Deal de la culture et des médias». Nous l'appelons de nos vœux, en ordre dispersé, depuis des années. Mais, la question est celle de ses enjeux, de son périmètre, de ses objectifs et de sa méthode. La question est celle de nos priorités collectives et de notre capacité à imaginer le futur plutôt qu'à administrer le passé.

À ce titre, en refusant de privilégier la jeunesse, l'avenir et l'innovation, en leur préférant le patrimoine et l'immobilisme, la philosophie et les orientations budgétaires du volet culture du plan de relance et du projet de loi de finances 2021 constituent, de notre point de vue, une erreur historique.

Nous constatons que ce projet qui engage les dépenses de la nation pour plusieurs années, loin de soutenir, de relancer ou d'investir dans l'avenir, vient au contraire aggraver les déséquilibres anciens de la politique culturelle dans notre pays. Ces déséquilibres ne cessent, depuis des décennies, de privilégier le patrimoine au détriment de la création et de l'émergence, les grands opérateurs nationaux de la culture dite légitime au détriment des acteurs et actrices indépendantes, qui sont pourtant en phase avec les pratiques culturelles majoritaires des Français et des Françaises, Paris et l'Île-de-France au détriment des régions et territoires, les vieux modèles économiques au détriment des innovations de gouvernance associatives et entrepreneuriales.

#### pour une politique culturelle plus équitable

Nous appelons à rééquilibrer le budget vers les territoires. Une nouvelle fois, Paris et l'Île-de-France, qui concentrent déjà l'essentiel des moyens financiers de la politique culturelle française, sont outrageusement privilégiées.

Une nouvelle fois, les territoires régionaux sont oubliés.

Ce déséquilibre majeur est inacceptable et dangereux au regard du contexte social et économique actuel: nous appelons fermement au rééquilibrage de ces visions budgétaires.

Nous appelons à rééquilibrer le budget vers les indépendants, lesquels représentent l'essentiel des emplois et constituent le socle indispensable d'une relance culturelle, mais aussi économique, pour l'ensemble du pays.

Le soutien apporté aux grands acteurs institutionnels qui mobilisent déjà l'immense majorité des moyens, au détriment des acteurs et actrices indépendant-e-s, est disproportionné. Ce déséquilibre majeur doit être résorbé: les modèles économiques vertueux de ces structures indépendantes, comme leurs actions en phase avec les aspirations et les pratiques culturelles réelles de la société, notamment de la jeunesse, doivent être soutenus à leur juste valeur.

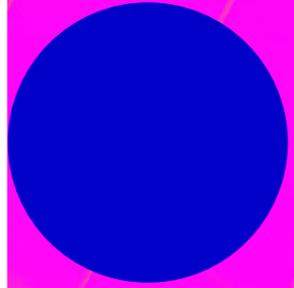
Nous appelons enfin et surtout à rééquilibrer les politiques publiques de la culture vers l'avenir, donc vers les générations émergentes, vers leurs pratiques, leurs esthétiques, leur espace artistique, leur capacité même d'écrire un monde nouveau, une vision culturelle plus juste, moins inégalitaire, plus en phase avec les priorités de l'époque et des fractures croissantes qui déchirent notre pacte démocratique et social.

Enfin, cet indépassable conservatisme affaiblit la capacité d'innovation culturelle de la France, et à court terme son attractivité. Il éteint, lentement mais inexorablement, notre capacité à cultiver et faire s'épanouir dans le temps et la modernité ce qui est la matrice de notre soft power et de notre imaginaire collectif, de l'idée même que nous pouvons – devrions – nous faire de la France et de l'Europe.

Vouloir adapter nos politiques publiques aux priorités, aux urgences et aux nouvelles hiérarchies de notre temps, ce n'est pas travailler pour nous-mêmes, mais d'abord et avant tout au service de la jeunesse et des territoires, de l'avenir et de la démocratie.

**partie 2**

# **éclairages**



**tribune**

**contre les inégalités  
de la politique culturelle**

Antoine Pecqueur

**p.24**

**tribune**

**pour des médias indépendants,  
démocratiques et citoyens!**

Julia Cagé

**p.26**

**tribune**

**le capitalisme  
culturel en marche**

Emmanuel Négrier

**p.28**

# tribune

## contre les inégalités de la politique culturelle

Antoine Pecqueur



© Léa Crespi - Flammarion

Antoine Pecqueur est journaliste, spécialisé en politique et en économie de la culture. Il collabore à RFI, Mediapart-Revue du Crieur, Alternatives économiques, France Musique. Il est directeur de la rédaction de *La Lettre du Musicien*. Son dernier ouvrage, paru en septembre 2020, est un passionnant *Atlas de la culture* (éd. Autrement). À travers une trentaine de reportages dans le monde, des nouvelles routes de la Soie ouvertes par la Chine aux grandes marques de musées occidentaux que se paient les pétromonarchies du Golfe, Antoine Pecqueur révèle comment la culture devient un enjeu géopolitique majeur.

**La crise sanitaire aura mis en lumière les pires travers de la politique culturelle française. Le plan de relance en a été l'illustration criante: ce sont les grandes institutions, et de préférence parisiennes, qui profitent de la majorité des aides. Les indépendants, les régions sont mis à l'écart. Le reconfinement poursuit cette lancée: l'Etat autorise les grandes enseignes à rouvrir tandis que les librairies, les salles de spectacles doivent, elles, rester fermées. Alors même qu'aucun lieu de culture n'a été un foyer de propagation de l'épidémie... Le paysage culturel révélé par la crise oppose les géants, qu'ils s'agissent de groupes privés ou des grandes institutions publiques, aux petits, une compagnie comme un commerce culturel de proximité. La lutte contre ces inégalités doit devenir le fer de lance d'une refonte de la politique culturelle.**

À l'échelle mondiale, ce sont aujourd'hui les États les plus autoritaires qui investissent massivement dans la culture. La Hongrie de Viktor Orban est le pays qui, en Europe, consacre proportionnellement la part la plus importante de son budget à la culture. Quant au président turc Recep Tayyip Erdogan, il est allé jusqu'à affirmer que « pour les nations, certains succès qui ne peuvent être remportés par les voies diplomatique, militaire ou économique, le sont par la musique, le cinéma et la littérature. » En quelques années, le soft power est devenu un hard power.

Face à ces gouvernements liberticides, qui financent la culture pour mieux la contrôler, les démocraties libérales font, elles, le choix de la laisser de plus en plus aux mains des philanthropes. Or, ce modèle anglo-saxon de l'économie culturelle montre clairement ses limites avec la crise sanitaire: des turbulences économiques mettent à terre en un instant tout le paysage artistique.

**«le plan de relance en a été l'illustration criante: ce sont les grandes institutions, et de préférence parisiennes, qui profitent de la majorité des aides. (...) La lutte contre ces inégalités doit devenir le fer de lance d'une refonte de la politique culturelle.»**

Dès lors, ne pourrait-il pas y avoir une troisième voie, garante de l'indépendance? Au-delà des États, l'Europe a assurément un rôle majeur à jouer. Jusqu'à présent, la culture était une compétence réduite de Bruxelles, venant en complément aux politiques des États-Nations. La reprise post-crise sanitaire doit changer ce paradigme. Monika Grütters, la ministre adjointe allemande à la culture, a raison de demander à « affecter 1 à 2% des dépenses du fonds de relance de l'UE à des mesures en faveur de la culture ».

Doté de 750 milliards d'euros, ce plan peut être un levier pour réinventer la politique culturelle. Une refonte qui devra passer par un changement en profondeur du fonctionnement d'Europe Créative, le bras culturel de l'Union, en y intégrant aussi la part des fonds structurels dédiés au financement des infrastructures culturelles.

**«ce sont aujourd'hui les États les plus autoritaires qui investissent massivement dans la culture. Face à ces gouvernements liberticides, qui financent la culture pour mieux la contrôler, les démocraties libérales font, elles, le choix de la laisser de plus en plus aux mains des philanthropes.»**

Face au traumatisme de la crise du Covid-19, la riposte ne saurait se limiter au seul prisme franco-français. Cette approche transnationale sera en outre l'occasion de réinterroger les pratiques de mobilité des artistes, dans une démarche d'exigence environnementale. Mise à terre, nul doute que la culture va maintenant se relever, mais autrement. Il y a urgence.

## Claire Bardainne & Adrien Mondot



Claire Bardainne et Adrien Mondot, co-fondateurs de la Compagnie Adrien M & Claire B, à Lyon et à Crest  
© Romain Etienne

**Pouvez-vous nous présenter votre structure et ses activités?**

Nous avons fondé ensemble la compagnie Adrien M & Claire B en 2011, pour créer des formes à la croisée des arts visuels et des arts vivants. Nos spectacles et installations placent le corps au cœur des images, et mêlent artisanat sensible et dispositifs numériques. La compagnie rassemble aujourd'hui une trentaine de collaborateurs. Nos bureaux sont situés à Lyon et notre lieu de recherche et création est installé à Crest dans la Drôme.

**Pourquoi vous êtes-vous engagés dans l'Appel des indépendants?**

Parce que l'on croit à l'intelligence collective, à la force de la communauté, à la mise en lumière des en-communs plutôt que des clivages. Parce qu'on aime l'action plutôt que l'attente. Et la souplesse et l'agilité, comme contre-point aux institutions.

**Une priorité pour réinventer le paysage culturel et médiatique de demain?**

Financer la multitude de petits projets légers irriguant le territoire plutôt qu'entériner l'hégémonie de grosses structures. Participer à la remise en cause de l'idéologie de l'utile et du productif et de la culture dominante. Considérer l'accès à la culture comme droit. Et valoriser en particulier les cultures populaires, dans leurs manifestations interstitielles, nocturnes.

Œuvrer à la mutation vers une écologie intégrale (dans le croisement intelligent de facteurs environnementaux, humains, sociaux et économiques).

# tribune

## pour des médias indépendants, démocratiques et citoyens!

Julia Cagé



© Baltel/Sipa/Sipa

Julia Cagé est professeure d'Économie à Sciences Po Paris, co-directrice de l'axe « *Evaluation de la démocratie* » du Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques, et chercheur affiliée au Centre for Economic Policy Research (CEPR). Spécialiste d'économie politique, d'économie des organisations et d'histoire économique, elle a publié de nombreux travaux dans des revues scientifiques internationales et rédigé plusieurs livres traduits partout dans le monde (notamment *Sauver les médias* ou plus récemment *Le prix de la démocratie*).

**La démocratie, c'est une personne informée, une voix. Or, aujourd'hui, nombreux-ses sont les citoyen-ne-s qui ne font plus confiance à l'information qu'ils-elles consomment, même lorsque celle-ci est de qualité. Petit à petit, au cours des dernières décennies, la méfiance s'est installée entre les citoyen-ne-s et les journalistes, venant fragiliser ainsi l'un des piliers indispensables au bon fonctionnement de notre démocratie. Comment expliquer cette défiance grandissante? Si elle n'est bien sûr pas la seule raison, la concentration croissante du secteur des médias entre les mains d'un petit nombre d'industriels qui tirent l'essentiel de leurs revenus de secteurs d'activité autres, comme la construction ou les télécoms, ne peut être ignorée. Pour ne prendre qu'un exemple, comment, dans ce contexte, avoir un débat serein sur la 5G?**

**Face à ce constat, certains ont fait le choix – et il faut les en applaudir – de créer de nouveaux médias, possédés majoritairement par leurs journalistes ou de petits actionnaires. Ces médias sont essentiels au pluralisme et brillent aujourd'hui par leurs innovations et leur capacité d'investigation! On pourrait citer en France *Mediapart*, *Les Jours* en encore *Médiacités!* Mais il apparaît également indispensable de garantir l'indépendance – et de construire les conditions de confiance – des médias que l'on pourrait être tenté de qualifier de médias « traditionnels », même s'ils ont réussi leur virage numérique, à commencer par les grands titres généralistes de la presse quotidienne nationale.**

**Concrètement, comment fait-on? Il me paraît essentiel de mettre en place une gouvernance démocratique des médias, à laquelle participeraient d'une part les personnels et les journalistes – ceux-celles qui produisent l'information – et d'autre part les citoyen-ne-s – ceux-celles qui la consomment.**

**« il apparaît indispensable de garantir l'indépendance – et de construire les conditions de confiance – des médias que l'on pourrait être tenté de qualifier de médias « traditionnels ». »**

**C'est le projet que défend aujourd'hui l'association *Un Bout du Monde*, qui veut agir pour une reconquête démocratique des médias. Cette association, citoyenne, démocratique et à but non lucratif, donne à chacun-e la même voix, quel que soit le montant de son adhésion: car c'est tou-te-s ensemble que nous pouvons faire la différence.**

**Elle vise en particulier à permettre aux citoyen-ne-s d'entrer au capital des médias via des campagnes de financement participatif et à soutenir les journalistes et les salarié-e-s qui souhaiteraient devenir actionnaires de leurs médias.**

**Le combat pour l'indépendance des médias et le combat pour une confiance retrouvée dans ces médias doivent se mener conjointement. Il est urgent de dépasser l'ère du doute car c'est ce doute qui favorise la diffusion rapide de fausses informations. Certes, la campagne de financement participatif lancée par *Un Bout du Monde* en partenariat avec *KissKissBankBank* ne permettra pas du jour au lendemain de renverser la table et de changer en profondeur la structure de l'actionariat des grands médias. Mais elle ouvre la voie vers un modèle alternatif, un modèle plus sain car plus démocratique. Un modèle qui, plutôt que de reposer sur une poignée de très favorisés, fait dépendre l'indépendance de l'information de l'engagement d'une multitude de citoyen-ne-s.**

**« il me paraît essentiel de mettre en place une gouvernance démocratique des médias, à laquelle participeraient d'une part les personnels et les journalistes – ceux-celles qui produisent l'information – et d'autre part les citoyen-ne-s – ceux-celles qui la consomment. »**

## Agnès Salson & Mikaël Arnal



Agnès Salson et Mikaël Arnal, co-fondateurs de la Forêt Électrique, à Toulouse

**Pouvez-vous nous présenter votre structure et ses activités?**

**La Forêt Électrique, c'est un cinéma en construction à Toulouse (quartier Bonnefoy). Après une étude à travers plus de 200 salles de cinéma indépendantes dans toute l'Europe et la création d'un premier cinéma éphémère, nous déployons notre cinéma d'une manière pérenne dans d'anciens ateliers industriels où se mêleront des événements, des projections, des espaces de création et un café bar. Un lieu pour célébrer l'art aventureux, les nouvelles formes de l'image animée (séries, clips, jeux vidéo) et qui invitera des artistes émergent-e-s à venir créer dans nos murs pour fabriquer de nouveaux imaginaires.**

**Pourquoi vous êtes-vous engagés dans l'Appel des indépendants?**

**La crise du Covid-19 n'a fait qu'accentuer des tendances de fond déjà présentes dans nos secteurs avec une concentration et une centralisation toujours plus forte, renforçant toujours plus les déséquilibres. En signant l'Appel des indépendants, nous souhaitons nous fédérer avec d'autres acteur-ric-e-s indépendant-e-s, au-delà du secteur du cinéma, qu'ils travaillent dans la musique, l'art contemporain ou les arts vivants. Une manière pour nous tou-te-s d'entamer un nouveau dialogue, d'échanger sur des modèles plus vertueux, d'inventer ensemble comment à l'échelle ultra locale et nationale, nous pourrions répondre à nos problématiques d'une voix commune.**

**Une priorité pour réinventer le paysage culturel et médiatique de demain?**

**Face à la standardisation des pratiques, il faut permettre, favoriser et valoriser la création d'espaces d'expérimentation pour faire émerger de nouveaux modèles plus résilients, en prise avec leurs territoires. Cela pourrait être facilité par un assouplissement législatif, des soutiens à la recherche et au développement, la mise à disposition d'espaces et de lieux vacants, etc.**

# tribune

## le capitalisme culturel en marche

Emmanuel Négrier



© Tim Douet

Emmanuel Négrier est directeur de recherche en science politique et directeur du CEPEL (Centre d'Études Politiques Et socialEs), à l'Université de Montpellier. Il dirige la collection « *Politiques culturelles* » des Presses Universitaires de Grenoble avec Philippe Teillet. Ses recherches portent notamment sur les politiques culturelles, les festivals et les métamorphoses de la participation culturelle et artistique. Il alerte également sur les conséquences du phénomène de concentration autour de grands groupes privés à l'œuvre dans les industries culturelles, et notamment musicales.

**Il peut y avoir quelque paradoxe à parler de capitalisme culturel à l'heure où la quasi-totalité des acteur·rice·s concerné·e·s, hors GAFAM, subit une crise absolument considérable en raison de la pandémie. Une crise qui, rappelons-le, touche un univers de biens et de services culturels dont plus de 80% résultent de l'économie de marché, selon les travaux du Département des Études, de la Prospective et de la Statistique du ministère de la Culture.**

À cet égard, Live Nation, l'un des leaders mondiaux du secteur musical, a annoncé une perte de 98% de son chiffre d'affaires au premier semestre 2020. La pandémie a mis en évidence l'extrême fragilité du secteur culturel, et en même temps la diversité des situations dont il témoigne, tant en termes de statut que d'envergure. Le cas des festivals en est une illustration parmi d'autres, avec un nombre

relativement réduit d'événements de grande envergure, qu'ils soient publics ou privés, indépendants et non-lucratifs, ou membres de groupes commerciaux.

À l'autre bout de l'écosystème, une myriade de très petits acteur·rice·s jouent leur partition sur des économies radicalement différentes, où le bénévolat, le bricolage budgétaire et les formes les plus diverses de gratuité sont légion.

Au milieu, tout un ensemble d'opérateurs de moyenne envergure, parfois très anciens, représentent un cas encore différent que, pour schématiser, on pourrait qualifier ainsi: sans les moyens que les grands événements déploient pour limiter les risques, mais sans l'agilité des petits à « bricoler » leur projet. Ils représentent pourtant un ensemble majeur, tant en termes d'emplois culturels que d'engagements artistiques.

**« La pandémie a mis en évidence l'extrême fragilité du secteur culturel, et en même temps la diversité des situations dont il témoigne, tant en termes de statut que d'envergure. »**

Cette répartition schématique en trois ensembles, chacun incarnant à sa manière une valeur de l'expérience et de l'entreprise culturelle, se retrouve dans d'autres champs que les festivals. Elle peut expliquer une part de la difficulté que les pouvoirs publics éprouvent à leur appliquer des normes communes, d'autant plus que les coopérations entre acteur·rice·s appartenant à des ensembles distincts restent trop rares.

Parmi les forces qui agitent, depuis quelques années, le secteur culturel, il y a le phénomène de concentration de certaines activités dans les mains de quelques groupes capitalistes, dont les noms sont connus, et les logiques et envergures en partie distinctes les unes des autres (Live Nation, AEG, Vivendi, Fimalac, Lagardère, Morgane, par exemple). La pandémie, parce qu'elle atteint tout le monde, ne doit pas faire

sous-estimer les enjeux d'une telle concentration. En effet, ces groupes sont à même de faire progresser, à l'avenir et à la faveur de la fragilisation de l'écosystème culturel, des positions qui ne sont, actuellement, que très marginales en apparence. L'Autorité de la Concurrence ne s'y est pas trompée, en instruisant actuellement un dossier sur la présence d'éventuels abus de position dominante dans le champ des musiques actuelles, à la demande de la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée nationale. Pour poser sur la table une réflexion sur les voies d'action face à ces tendances, il faut d'abord circonscrire le phénomène.

### Le phénomène de concentration: de quoi parle-t-on ?

Il faut tenir compte de la singularité du secteur culturel, et en particulier celui qui touche au spectacle vivant et à la musique. Non seulement il est marqué par la diversité ci-dessus énoncée en termes d'envergure, de statut, mais il est encore constitué d'une myriade d'opérateurs qui se partagent la chaîne de valeur, dans un contexte d'interdépendance. C'est cet écosystème qui attire les stratégies de concentrateurs, non pas pour le préserver, mais pour substituer à cette interdépendance une dépendance au groupe qui alimente le projet d'économies d'échelles, de prémunition des risques, de capitalisation de structures où la dimension artisanale et humaine l'emporte. Dans son ensemble, cet écosystème est vaporeux, au sens où Dominique Sagot-Duvaurox le définit: ses ressources sont diffuses et rejaillissent sur un grand nombre d'agents ou de territoires.

**« [le secteur culturel] est constitué d'une myriade d'opérateurs·trices qui se partagent la chaîne de valeur, dans un contexte d'interdépendance. C'est cet écosystème qui attire les stratégies de concentrateurs, non pas pour le préserver, mais pour substituer à cette interdépendance une dépendance au groupe qui alimente le projet d'économies d'échelles, de prémunition des risques, de capitalisation de structures où la dimension artisanale et humaine l'emporte. »**

Il existe, ceci dit, différents types de concentration. Nous en citerons trois: financière, verticale, globale (ou 360°). Ils sont constitutifs de ce que l'on peut appeler une « concentration diagonale ».

**« l'action culturelle, les coopérations sociales et territoriales l'emportent sur la recherche de profits pour eux-mêmes. »**

La concentration financière est une forme de concentration dans laquelle les différentes structures restent indépendantes / identifiables par des caractéristiques qui leurs sont propres, bien que des économies d'échelle soient mises en place sur un certain nombre de services. Le modèle de ce type de stratégie est Fimalac. Finalement c'est le seul acteur à suivre une telle concentration en France. C'est une stratégie qui tient compte du facteur immatériel de la valeur de ces activités (ex: les relations artiste-producteur) et de l'incertitude qui pèse sur l'impact du remplacement des hommes (et femmes) sur la relation à l'artiste (et le risque de sa défection). On conserve la dimension humaine, et apparemment artisanale, du métier, tout en adossant chacun sur des ressources multipliées et sur des services gérés en commun (communication, marketing, par exemple). C'est la moins violente des trois.

La concentration verticale procède par l'intégration d'acteur·rice·s, au sein d'une même structure, qui étaient auparavant dans une relation client·e-fournisseur·se (activités artistiques en amont des activités de production, elles-mêmes en amont des activités d'exploitation de salles). C'est une stratégie qui embrasse un ensemble jadis interdépendant d'activités dont la rentabilité est plus ou moins élevée selon les circonstances. Leur regroupement est donc une garantie supplémentaire de pouvoir jouer sur toutes les manettes.



© Laurie Diaz

Les stratégies 360 consistent, elles, à intégrer dans une même structure toutes les activités économiques en lien avec les artistes, lesquels n'ont alors plus aucune marge de manœuvre. On peut citer par exemple Jay-Z qui est en contrat avec Live Nation. Ce contrat a toutefois été renégocié il y a un an et demi à peu près, ainsi que la presse s'en est faite l'écho. Cette stratégie est motivée par le fait de s'imposer dans une concurrence oligopolistique: le 360 est l'achèvement de la stratégie verticale, et comporte des atouts spécifiques de plus, liés à la concentration horizontale: pouvoir organiser des tournées qui s'inscrivent sur des lieux et événements tout ou partie prenantes du concentrateur (et s'agissant de têtes d'affiches, en priver les autres).

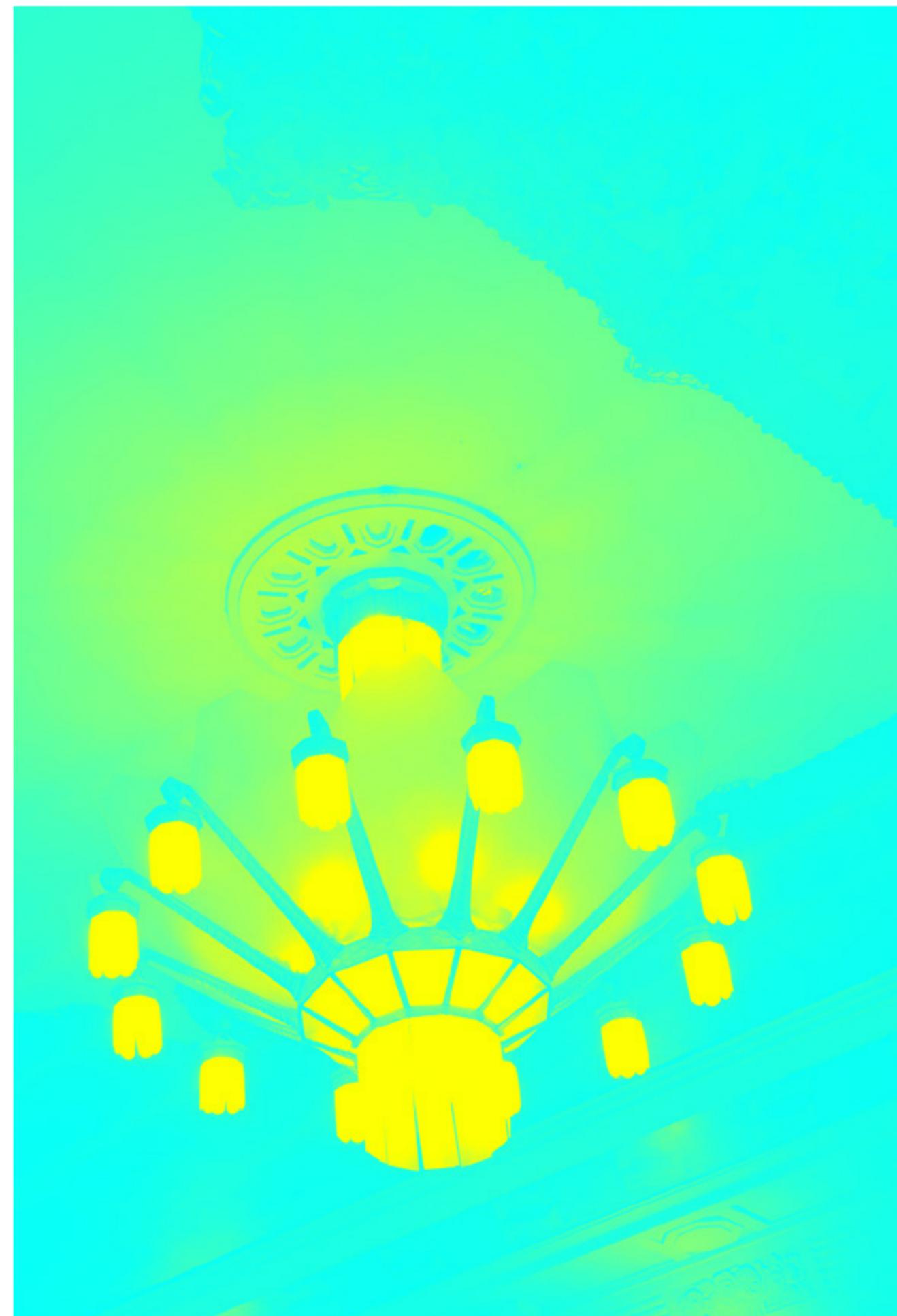
Cette logique touche à des entreprises qui sont donc, déjà, inscrites dans une logique de marché. Mais il y en a beaucoup d'autres qui, articulées au marché en de multiples aspects (production, diffusion, dynamiques de ressources annexes, etc.), relèvent pourtant du secteur non marchand. Une fois de plus, les festivals en sont la claire démonstration, avec une très large majorité d'événements associatifs, où l'action culturelle, les coopérations sociales et territoriales l'emportent sur la recherche de profits pour eux-mêmes.

Dans ces conditions, ne rien opposer aux diverses formes de cette concentration diagonale revient à assumer la déstructuration de ce tissu riche et divers, écosystémique, de la culture en France. Rien ne démontre que sa capitalisation sans frein apporterait un surcroît de valeur sociale, bien au contraire. Les pouvoirs publics ne sont pas démunis face à ces tendances. Il faudra donc observer de près ce que le ministère de la Culture, en affichant un nouveau volontarisme, peut proposer pour distinguer ce qui relève de l'intérêt général (qui peut concerner certaines formes de soutien aux entreprises) et ce qui touche au marché.

Au sujet de ce dernier, il faudra suivre, cette fois, la réflexion qui touche aux abus de position dominante, en lien avec les stratégies de concentration. Le contexte sanitaire est ambivalent. Parce qu'il menace les valeurs sociales et culturelles les plus affirmées, mais économiquement fragiles, il peut renforcer considérablement le poids des groupes. Mais parce que ce poids dépend de ressources elles-mêmes

**«le moment présent offre l'opportunité d'une remise à plat de l'interdépendance, de l'esprit coopératif, des responsabilités sociales et territoriales, contre leur asservissement aux logiques de l'événementiel lucratif.»**

reconsidérées (la spéculation sur les têtes d'affiches, par exemple), le moment présent offre l'opportunité d'une remise à plat de l'interdépendance, de l'esprit coopératif, des responsabilités sociales et territoriales, contre leur asservissement aux logiques de l'événementiel lucratif, lequel n'a sa place dans les politiques culturelles qu'à certaines conditions qu'il conviendra de définir.



## partie 3

# les six grandes thématiques

Une cinquantaine de workshops et réunions thématiques, ainsi qu'une plateforme numérique collaborative, ont permis aux signataires et sympathisant·e·s de l'Appel de se saisir de nombreuses questions et d'esquisser des propositions que nous avons organisées autour de six grandes thématiques transversales.

Ces thématiques ont constitué l'armature des états généraux de Lyon et structurent la partie centrale de ce manifeste. Des responsabilités sociales et environnementales aux financements, des enjeux de coopération, d'outillage et de capacitation aux questions de la jeunesse et de la transmission, les questions articulent l'urgence du moment et la projection vers un futur souhaitable.

## 1 responsabilités

- présentation et propositions
- *repenser ensemble l'écologie matérielle et sociale des réalités culturelles.* – Jacopo Rasmi
- *en faveur d'une économie libérée de la contrainte carbone.* The Shift Project

p.34

## 2 jeunesse et transmission

- présentation et propositions
- *jeunes et démolis.* Jean-Marie Durand
- *réinventer la médiation culturelle pour permettre à la jeunesse d'être actrice du monde de demain.* – Dorie Bruyas

p.58

## 3 coopérations

- présentation et propositions
- *tiers-lieux, communautés situées.* – Arnaud Idelon
- *satellites de l'Europe : les îles qui relient les Hommes.* Thomas Bordese
- *des solidarités nouvelles dans le secteur de la culture et des médias.* – Nadja Pobel

p.76

## 4 outillage et capacitation

- présentation et propositions
- *la puissance d'agir des indépendant·e·s réside dans la coopération.* Corinne Morel-Darleux
- *culture, savoir et liberté.* Alexandra Jouclard

p.96

## 5 ressources et financements

- présentation et propositions
- *la culture entre respiration artificielle et sédation profonde.* Vincent Cavaroc
- *la pyramide inversée pour relancer l'économie de la culture.* Françoise Benhamou
- *et si le dj jouait toujours le même disque ?* – Alexandre Cazac

p.112

## 6 médiation et plaidoyer

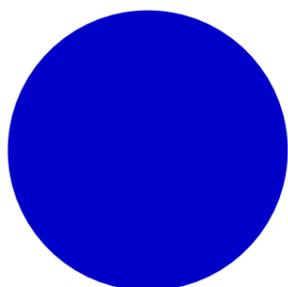
- présentation et propositions
- *politique publique de la culture : mobiliser et convaincre pour changer d'ère, enfin.* – Vincent Carry
- *c'est vers le public que doit désormais se tourner notre initiative.* Quentin Guériot

p.136

# 1

# responsabilités

écologie, égalité,  
inclusion



La question de l'éco-responsabilité du secteur culturel s'est imposée comme un sujet majeur des états généraux des structures culturelles et médias indépendants.

Comment promouvoir des pratiques plus écologiques dans les lieux culturels, médias et festivals à travers gestion des déchets, recyclage, optimisation des tournées, limitation de l'empreinte carbone, consommation raisonnée, communication sans papier, production en circuits courts, etc. ?

Comment affirmer cet engagement environnemental fort dans un contexte économique très contraint ? À la responsabilité écologique s'ajoute la volonté d'œuvrer à la réduction des fractures sociales, territoriales, générationnelles – réelles dans le champ culturel – et la lutte contre les discriminations, avivée par les débats sur l'appropriation culturelle et les mouvements #MeToo et Black Lives Matter.

Souvent aiguillonnées par leurs plus jeunes collaborateur·trice·s, les structures culturelles et médias indépendants portent de plus en plus ce combat pour l'égalité et l'inclusion. Il passe en premier lieu par une refonte engagée de la gouvernance des structures culturelles et médias afin d'assurer égalité des genres, diversité des équipes, bien-être au travail et par une vive interrogation sur « comment créer et produire autrement ? »

## I. écoresponsabilité

### A – partage, diffusion et mesure de bonnes pratiques

### B – inciter, soutenir et mettre en place la transition écologique et sociale

### C – organiser collectivement la transition écologique

## II. accessibilité, égalité et lutte contre les discriminations

### D – égalité et lutte contre les discriminations

### E – inclusion des publics

### F – lutte contre les violences sexuelles en milieu festif

## I. écoresponsabilité

### A – partage, diffusion et mesure de bonnes pratiques.

#### 1. promouvoir et partager les bonnes pratiques écoresponsables.

##### constat

Malgré une volonté affichée et affirmée, certain·e·s acteur·rice·s culturel·le·s qui souhaitent s'engager dans une transformation de leurs pratiques manquent d'informations.

##### objectif

- Promouvoir et partager les bonnes pratiques écoresponsables à travers des temps d'échanges et de réflexion collective, dédiés entre acteurs et actrices culturel·le·s.

##### modalités

- La création de temps dédiés entre acteurs et actrices culturel·le·s pourrait permettre de résoudre ce problème : conférences, présentations, « showrooms », ateliers, groupes de travail, délégations environnementales entre structures culturelles pour s'inviter sur les événements. Les médias ont aussi un rôle à jouer pour visibiliser ces pratiques et contribuer à changer les imaginaires collectifs. L'objectif est de faire circuler les idées, les connaissances, les questionnements, d'échanger sur leur faisabilité et de créer les conditions de leur réussite, tout en permettant la sensibilisation par les pairs. Ces espaces de réflexion peuvent aussi conduire à la mise en place d'actions collectives.

#### 2. établir un guide annuel des pratiques écoresponsables.

##### constat

Il existe un grand nombre de ressources disparates et éparpillées sur des recommandations en lien avec les pratiques écoresponsables. Les regrouper au sein d'un même guide pourrait permettre aux acteurs et actrices d'avoir une meilleure visibilité sur les propositions envisageables.

##### objectif

- Proposer un outil au service de l'ensemble des acteurs et actrices culturel·le·s pour les aider dans leur compréhension des enjeux et leurs prises de décision sur les questions liées à l'écoresponsabilité.

##### modalités

- Mettre en place un guide annuel incluant retours d'expériences, méthodologie, infos pratiques, actions de terrain et études.

#### 3. diffuser les mesures d'impacts écoresponsables des événements et lieux culturels sur la base d'un référentiel international certifié.

##### constat

Malgré des actions et des mesures prises par un bon nombre de structures (lieux, festivals) sur le terrain de l'écoresponsabilité, le public n'a pas forcément connaissance de ces engagements. Par ailleurs, une connaissance mutuelle plus aiguë des engagements pris par les autres structures peut entraîner un mouvement vers une prise de conscience collective (effet de levier). Aussi, mesurer l'impact réel des mesures écoresponsables engagées par les festivals et les structures culturelles permet d'évaluer le bien fondé de ces pratiques, de proposer des actions concrètes pour s'améliorer et le valoriser auprès du grand public.

##### objectif

- Mesurer l'impact réel des mesures éco-responsables engagées par les festivals et les structures culturelles.

##### modalités

- Afin de disposer de données globales pour le secteur culturel, demander la création d'une mission spécifique au sein du « Département des Études de la Prospective et des Statistiques » du ministère de la Culture, disposant d'une réelle indépendance scientifique dans la conduite et la restitution des travaux sur l'impact des activités culturelles sur l'environnement.

### B – inciter, soutenir et mettre en place la transition écologique et sociale.

#### 4. accompagner les lieux et événements culturels dans la mise en place d'une démarche écoresponsable.

##### constat

De nombreuses organisations collectives d'accompagnement des acteur·rice·s dans ce type de démarches existent déjà, mais d'autres sont à créer localement. Les faire travailler en réseau et les faire se rassembler rend possible pour toutes les structures culturelles de s'impliquer davantage dans la transformation écoresponsable de leurs pratiques.

##### objectif

- Faire en sorte que les structures culturelles puissent être soutenues dans leur volonté de transformation de leur pratique.

##### modalités

- Mise en place d'accompagnements dédiés et mise en réseau de toutes les parties prenantes autour de la table. Co-financement de postes salariés entre structures pour parvenir au résultat.

#### 5. labelliser les lieux et événements culturels écoresponsables.

##### constat

Les structures qui sont souvent très engagées sur les questions d'écoresponsabilité ne sont pas toujours soutenues et encouragées de manière significative par les pouvoirs publics.

##### objectif

- Identifier les structures vertueuses sur le plan éco-responsable à travers un label.

### modalités

- Création d'un label avec un cahier des charges précis, ambitieux et co-construit avec différent·e·s partenaires. Ce label devra être adapté à des acteur·rice·s culturel·le·s de taille et de moyens financiers différents. Le contrôle sera réalisé par un organisme indépendant. Les labellisé·e·s pourront alors prétendre à une subvention accordée par les pouvoirs publics.

## 6. soutenir les structures qui souhaitent enclencher une transition écologique.

### constat

Manque de soutien de la part des pouvoirs publics vis-à-vis des structures engagées pour l'éco-responsabilité, ou qui souhaitent progresser sur cet enjeu.

### objectif

- Pouvoir aider les structures les plus impliquées sur le terrain de l'écoresponsabilité, et soutenir celles qui prennent cette trajectoire sur des questions comme la rénovation de bâtiments, le matériel mutualisé, les démarches de mesures des impacts environnementaux et sociaux, l'augmentation de la part de transports doux.

### modalités

- Des aides dédiées, fléchées pour ces acteurs et actrices, labellisées par un organe indépendant (cf. proposition 5), ainsi que la mise en place de mesures d'éco-conditionnalité des subventions, des commandes publiques et des OTEP (Occupation Temporaire de l'Espace Public) afin de favoriser de façon réelle la transition écologique et sociale.

## 7. adapter les formations aux métiers de la culture aux enjeux écologiques.

### constat

Il existe un manque de considération pour les enjeux écologiques dans les formations existantes. Prendre le problème à la base, dès la formation, permettrait de soutenir l'émergence de nouveaux métiers liés à l'écoresponsabilité dans le secteur, comme les métiers du réemploi, du stockage et de la mutualisation par exemple.

### objectif

- Sensibiliser les professionnel·le·s afin que l'écoresponsabilité devienne une préoccupation pour l'ensemble des professions du secteur.

### modalités

- Inclure des modules sur l'écoresponsabilité et l'éco-conception dans les formations aux métiers de la culture et dans la formation professionnelle (démarche globale, enjeux thématiques, par type de métier, méthodologie, etc.).

## 8. financer des programmes de recherche et développement pour la création de solutions techniques durables et réparables.

### constat

À l'heure actuelle, nombre de matériel et équipements dont disposent les opérateurs culturels ne sont pas forcément adaptés pour répondre aux enjeux climatiques. Par exemple, sur des événements culturels en milieu rural, il peut ne pas y avoir de possibilité de raccordement aux réseaux électriques, les alternatives aux groupes électrogènes restent pour l'heure peu nombreuses, coûteuses et leur fiabilité est incertaine. Par ailleurs, de nouveaux équipements sont régulièrement mis sur le marché sans visibilité sur leur consommation d'énergie, leur réparabilité et leur durée de vie.

### objectif

- Obtenir des solutions techniques (son, lumières, véhicules, etc) conformes aux enjeux d'éco-responsabilité et lutter contre les obsolescences techniques. Encourager les événements d'envergure, qui disposent d'une force prescriptrice importante, à montrer l'exemple pour impulser un cercle vertueux et créer des solutions réappropriables.

### modalités

- Inciter les collectivités à financer ces programmes de R&D.

- Flécher une partie des investissements du PIA (Programme d'Investissements d'Avenir) sur cet enjeu.

## 9. créer des lieux communs de stockage, de mutualisation et de réemploi coopératif.

### constat

Le manque de communication entre structures qui, pourtant, mènent des projets demandant des mêmes ressources, conduit à du gaspillage de ressources, matériaux et marchandises.

### objectif

- Limiter le gaspillage de ressources et encourager la mutualisation d'outils au service de l'écoresponsabilité.

### modalités

- Mise en place de recycleries et lieux pour favoriser le stockage, la mutualisation et le réemploi coopératif. Les pouvoirs publics ont un rôle majeur à jouer pour favoriser leur implantation et leur développement.

## 10. mettre en place des systèmes de collecte et des espaces de compostage des biodéchets à destination des structures culturelles.

### constat

La complexité des systèmes de tris actuels pénalisent les structures culturelles qui peinent souvent à prendre les décisions les plus appropriées sur cette question.

### objectif

- Améliorer la gestion du tri des déchets dans le cadre des lieux et événements culturels.

### modalités

- Inciter les pouvoirs publics territoriaux à mettre en place ces systèmes de collecte et ces espaces de compostage.

## Flore



Flore, artiste et manageuse de POLAAR, à Lyon  
© Philippe Pace

### Pouvez-vous nous présenter votre structure et ses activités ?

À côté de mes activités artistiques (djing et composition musicale), je co-manage le label POLAAR et les soirées du même nom que nous organisons depuis bientôt 7 ans. Nous sortons entre 3 et 5 releases par an en digital et physique, avec l'accompagnement qui va avec (travail de conseil pour la professionnalisation des artistes, majoritairement français·e·s).

### Pourquoi vous êtes-vous engagée dans l'Appel des indépendants ?

Car la situation est cataclysmique ! Non seulement tout le monde est à l'arrêt mais il nous est impossible de nous projeter à court/moyen terme. Ne parlons même pas du long ! Cette crise a révélé que ce secteur était constitué d'une constellation de métiers qui n'ont aucun cadre juridique et syndical commun. Ce qui rend la défense de nos droits très compliquée. Pour se faire entendre, il fallait agir ensemble. J'ai bon espoir que ça finisse par marcher !

### Une priorité pour réinventer le paysage culturel et médiatique de demain ?

Il me semble pertinent de remettre la collaboration avec les artistes/compagnies/labels locaux au centre de la manœuvre. Un peu comme pour les sujets de l'alimentation et du marché court : il faut revenir à des actions qui ont un réel impact économique sur le local et le national ; remettre en question les pratiques ultra capitalistes pratiquées depuis plusieurs années, qui rendent le secteur ultra concurrentiel au détriment de la valorisation des acteur·rice·s locaux·ales et bien sûr, au détriment de l'environnement également. Elles nous menaient de toute façon dans le mur. Nous avons pléthore de magnifiques acteur·rice·s en France, on ne risque pas de manquer ! Il faut également que les politiques comprennent les pratiques culturelles telles qu'elles existent sur le terrain et aider de façon cohérente les lieux et compagnies afin qu'elles puissent tenir bon pendant cette période infernale.

## 11. créer des offres de transports en commun adaptées pour tous les événements et lieux culturels.

### constat

Certains lieux et événements ne sont pas forcément accessibles via l'offre de transports en commun telle qu'elle existe actuellement sur le territoire. Par ailleurs, aujourd'hui, la voiture individuelle est le principal mode de transport utilisé par les festivalier·e·s pour se rendre en festival.

### objectifs

- Encourager la prise de transports en commun pour le public se rendant dans les lieux et événements culturels.
- Limiter au maximum les trajets en avion ; voyager à bord d'un avion émet en moyenne 125 fois plus de gaz à effet de serre que rouler en voiture, et 1500 fois plus que de prendre le train.

### modalités

- Inciter les autorités gestionnaires de transports (SNCF, collectivités, etc.) à proposer des solutions de mise en place de lignes ponctuelles dédiées, modifier des horaires, créer des tickets couplés « mobilité & culture », etc.
- Rénover le parc roulant pour permettre aux organisations de réserver des trains, d'en personnaliser l'intérieur, le parcours (arrêts, heures de trajets..) pour une meilleure expérience du public.
- Pour les festivals : faire démarrer l'expérience pour les festivalier·e·s dès les transports (par de la musique, des visuels, des films, etc.).
- Promouvoir le train de nuit, à l'échelle européenne, comme alternative à l'avion pour se rendre dans les festivals européens et répondre ainsi aux aspirations de nouvelles générations qui ont grandi avec le low cost aérien et qui ont envie d'un modèle plus abordable et plus respectueux de l'environnement.

## 12. inciter les pouvoirs publics à concevoir des infrastructures écologiques et accessibles.

### constat

Le manque de mise aux normes environnementales des infrastructures actuelles freinent l'engagement des structures sur ces questions d'écoresponsabilité.

### objectif

- Mettre en place des lieux sur l'espace public raccordés aux réseaux (eau, énergie, assainissement, transport) dédiés aux événements pour réduire l'utilisation des toilettes chimiques, des générateurs électriques, des bouteilles en plastique et de la voiture individuelle.

### modalités

- Mise en place de manière systématique, par les collectivités locales, de points de tri pérennes sur l'espace public (avec une signalétique adaptée) permettant de rendre le tri possible sur les manifestations ayant lieu sur l'espace public.

## C- organiser collectivement la transition écologique.

## 13. mutualiser les ressources entre lieux et événements culturels pour limiter le surcoût des nouvelles pratiques écoresponsables et tendre vers de nouvelles pratiques de consommation.

### constat

Chacune de leur côté, les structures s'engagent sur les questions environnementales. Néanmoins, pour aller plus loin, et dans leur intérêt direct, mutualiser certains équipements et ressources pourrait permettre d'accélérer la transition.

### objectif

- Encourager les acteurs et actrices du secteur culturel à coopérer davantage sur les enjeux environnementaux, dans un esprit d'échange de bonnes pratiques et dans une perspective de réduction des coûts pour chaque structure.

### modalités

- Investissement collectif (achat groupé de gourdes, de fontaines à eau ou de matériel favorisant l'accessibilité du lieu par exemple); formations communes sur l'éco-responsabilité; mise en commun de matériels (son, décors et supports de décors notamment pour éviter les transports), etc. En évitant de multiplier les parcs de matériels, la mutualisation diminue la quantité de matériels achetés et de déchets, ce qui permet de diminuer les budgets investis par chaque structure et de réduire son empreinte environnementale.

## 14. inclure l'écoresponsabilité dans les fiches de poste de l'ensemble des professionnel·le·s.

### constat

Trop souvent relégués à des priorités annexes, les enjeux écologiques ne sont pas suffisamment pris en compte par nos secteurs.

### objectif

- Faire en sorte que les enjeux environnementaux et sociaux soient des préoccupations communes, au cœur des métiers du secteur culturel de demain.

### modalités

- Inciter à travers une charte collective ou des dispositions conventionnelles l'inscription de la dimension d'écoresponsabilité dans les fiches de poste des professionnels du secteur culturel indépendant

## 15. systématiser le recours aux circuits-courts dans l'organisation et la logistique des événements culturels.

### constat

Les opérateurs culturels, pris souvent dans de multiples autres considérations (budgétaires, etc.), ne font pas forcément le choix du local sur leurs prestataires.

### objectif

- Réduire l'impact carbone des structures culturelles et des médias indépendants, tout en soutenant l'économie locale.

### modalités

- Mise en place d'une plateforme par territoire répertoriant les acteurs et actrices locaux·ales et écoresponsables (prestataires, technicien·ne·s, plateforme de billetterie, produits biologiques, acteurs de l'ESS, etc.) et soulignant les degrés d'engagements écoresponsables pour faciliter et encourager les circuits-courts.

## 16. se doter d'objectifs ambitieux et de règles communes.

### constat

Si les structures culturelles indépendantes s'accordent sur une volonté de s'engager sur diverses questions liées à l'écoresponsabilité (réduction des déchets, réduction des transports aériens, alimentation locale, etc.), il n'existe pas d'objectifs communs inscrits à un quelconque endroit et qui puisse indiquer une direction à emprunter.

### objectif

- S'accorder sur des chiffres précis sur lesquels les structures culturelles indépendantes puissent s'engager, et ainsi se donner les moyens de les atteindre.

### modalités

Plusieurs chiffres ont ainsi été évoqués lors des états généraux des structures culturelles et des médias indépendants :

- Déchets : réduire d'un minimum de 40 % les déchets jusqu'à 2024.
- Déchets : augmenter la part de déchets recyclés de 80 % d'ici 2024.
- Sur les toilettes sèches, généraliser leur utilisation,
- Transports publics : pour les festivalier-e-s urbain-e-s, 80-90 % en transports doux ou en commun d'ici 3 ans. Pour les festivaliers ruraux : 50 % d'ici 3 ans, 70 % d'ici 7 ans et 80/90 % d'ici 10 ans.
- Transports (artistes) : s'engager à ce que 40 % des artistes seulement viennent en avion d'ici 3 ans et réduire les tour-bus de 20 % d'ici 5 ans.
- Transports (artistes) : remplacer d'ici 2 ans les règles d'exclusivité pour les artistes par une contrainte commune de 100 km pendant 1 mois.
- Alimentation : formation des équipes d'ici 2 ans sur les régimes végétariens et circuits courts.
- Alimentation : 100 % de menus végétariens d'ici 2024 ; 50 % minimum de produits issus des circuits-courts d'ici 2024 (dont la moitié labellisée agriculture biologique).
- Numérique : pas de VR live / 4K / 8K en ligne.
- Numérique : qualité maximale des médias en ligne 720p.
- Numérique : achat à 90 % de matériel reconditionné et d'occasion pour la bureautique et téléphonie.
- Numérique : opposition des indépendant-e-s aux designs addictifs.

## 17. mobiliser les prestataires et partenaires dans une démarche écoresponsable.

### constat

Il peut être difficile pour des structures culturelles de s'entourer de prestataires compatibles avec certaines valeurs écoresponsables.

### objectif

- Initier un cercle vertueux au sein de la chaîne de valeurs (à travers les prestataires) dans laquelle sont impliquées les structures culturelles et les médias indépendants.

### modalités

- Initier un travail de sensibilisation couplé à une organisation collective locale des acteurs et actrices culturel-le-s pour inviter les prestataires à s'équiper et à proposer des solutions plus respectueuses de l'environnement.

- Par exemple, former les équipes à la réalisation de caterings végétariens et en circuit-court par les équipes d'associations environnementales et paysannes (France Végétarien, Fédération d'Agriculture Biologique, etc.).

- La rédaction de cahiers des charges instaurant des clauses en matière d'écoresponsabilité, le dialogue et la vérification de la conformité avec ce cahier des charges peuvent permettre d'impliquer ses prestataires dans la démarche écoresponsable mise en place.

- Par exemple, mettre en place une clause dans le cahier des charges et des actions adaptées avec les prestataires (caterings, traiteurs, food trucks etc.) pour supprimer la vaisselle et les emballages à usage unique.

## 18. réduire les déchets des structures culturelles.

### constat

Les lieux et festivals (et autres types de structures indépendantes), à travers leurs activités, sont producteurs de nombreux déchets. Une véritable méthodologie est nécessaire en vue de limiter cette production.

### objectif

- Faire en sorte que les structures culturelles indépendantes soient à la pointe sur la question de la réduction de leurs déchets.

### modalités

- Mettre en place une méthodologie qui vise à privilégier les produits générant peu de déchets ; utiliser du matériel bureautique et téléphonique reconditionné ; systématiser le don alimentaire à des associations.
- Une telle démarche ne peut reposer uniquement sur les lieux et événements culturels : les pouvoirs publics et les entreprises doivent favoriser le retour de la consigne pour réduire les contenus en plastique.

## 19. multiplier les logiques de tournées locales.

### constat

Certain-e-s artistes, en temps normal, sont parfois appelé-e-s à se produire sur un nombre de dates et d'endroits très importants, sautant d'un avion à un autre, d'une capitale à l'autre. Ces pratiques ne prennent pas en compte la question du bilan carbone ; elles doivent être repensées à l'aune de l'urgence écologique.

### objectif

- Réduire l'empreinte carbone liée aux performances d'artistes dans un cadre événementiel.

### modalités

- Sortir des logiques d'exclusivité territoriale pour encourager des tournées locales d'un-e même artiste pour réduire son empreinte carbone à travers davantage de mutualisations des agendas pour coopérer. La création d'un manifeste des transports doux pour inclure l'impact carbone dans le cachet des artistes pourra également être envisagé.

## 20. cibler prioritairement un public local et régional.

### constat

Limiter la mobilité des artistes a un impact symbolique, et donc important, sur la réduction de l'empreinte carbone des festivals et lieux culturels. Cette mesure présente par ailleurs des contraintes puisqu'elle impose de réduire le nombre d'artistes internationaux-ales et donc de restreindre la diversité des esthétiques, des sonorités, des cultures présentées sur nos scènes. Limiter les déplacements du public est un levier d'action beaucoup plus efficace.

### objectif

- Prioriser les leviers d'action les plus efficaces dans la réduction de l'empreinte carbone de nos lieux et festivals.

### modalités

- Adapter une stratégie de communication et de médiation qui vise prioritairement le public local et régional, dans toute sa diversité – dont les personnes les plus éloignées de l'offre culturelle, pour des raisons économiques, sociales, etc. – et non un public international se déplaçant par avion.

## Dalya Daoud



Dalya Daoud, rédactrice en chef de Rue89Lyon, à Lyon  
© Laurie Diaz

### Pouvez-vous nous présenter votre structure et ses activités ?

**Rue89Lyon est un journal d'information en ligne qui propose de l'enquête et de l'information sur la région lyonnaise, avec un angle politique et culturel privilégié. Le site a été créé il y a 9 ans sur le modèle du national Rue89 qui, lui, a été racheté entre temps par le groupe de presse Le Monde. Rue89Lyon est quant à lui détenu à 100% par ses journalistes, via la société Six Neuf Médias ; ce qui nous permet de revendiquer l'étiquette d'« indépendant ». À côté de la mission d'information locale que se donne l'équipe lyonnaise, nous menons de front plusieurs activités, toujours en adéquation avec notre ligne éditoriale. Nous avons développé des ateliers d'éducation aux médias (qui consistent dans la lutte contre la désinformation et dans l'appréhension du numérique). Nous développons également des événements, dont un salon des vins naturels qui permet notamment de mettre en avant des artisans et de débattre des modes de consommation, d'agro-écologie et de distribution alternative.**

### Pourquoi vous êtes-vous engagée dans l'Appel des indépendants ?

**L'Appel des indépendants lancé par des structures lyonnaises nous a concernés au premier chef : alors que la crise économique et sanitaire traversée par les territoires demande un travail journalistique rigoureux et particulièrement intense, les moyens des médias fonctionnant sur un modèle économique publicitaire ont chuté. L'occasion de réaliser un audit ; de rouvrir le débat sur les aides à la presse. Un débat auquel Rue89Lyon souhaite participer.**

### Une priorité pour réinventer le paysage culturel et médiatique de demain ?

**Se rassembler, échanger sur les bonnes pratiques. Alerter sur l'utilisation obsolète et déconnectée des moyens existants ; faire modifier le fléchage des aides qui ne correspond plus à la réalité du paysage médiatique et culturel de 2020.**

## 21. penser la communication de demain.

### constat

L'impact environnemental des services de communication des structures est important : impressions papiers, panneaux LED, affichages urbains, etc. S'il est vital pour les structures de pouvoir communiquer, il apparaît essentiel de pouvoir repenser de nouvelles formes de communication écoresponsables.

### objectif

- Mettre en place une communication plus vertueuse et soucieuse de l'environnement.

### modalités

- Communiquer de manière ciblée plutôt qu'étendue et privilégier des imprimeurs locaux et responsables ; revoir les stratégies de communication sans *goodies* (produit dérivé) ; privilégier des techniques d'impression écoresponsables (réduction des aplats de couleurs, encres écologiques, etc.) ; réduire le poids des données en ne dépassant pas une qualité maximale de 720p pour les médias en ligne et en favorisant la diffusion de contenu audio plutôt que vidéo.

## 22. créer des packs de "contreparties responsables" pour les partenaires privé·e·s.

### constat

Le modèle économique des structures culturelles indépendantes repose en partie sur des financements privés, en mécénat ou partenariat. Or, les partenaires privé·e·s demandent souvent des contreparties visibles, gourmandes en énergie, peu soucieuses des matériaux utilisés et génératrices de pollution visuelle.

### modalités

- Créer des packs de "contreparties responsables" afin de proposer des contreparties et des éléments de visibilité aux partenaires moins polluants.
- Éviter par exemple les éléments de visibilité classiques comme les gobos lumineux, et proposer davantage d'expériences ou d'infrastructures respectueuses de l'environnement (par exemple des structures en bois recyclé plutôt que des installations lumineuses).

- Former les responsables des partenariats au sein des structures culturelles afin de sensibiliser leurs prospects et leur proposer des solutions clé en mains plus écoresponsables.

## 23. sensibiliser et impliquer le public dans les pratiques écoresponsables.

### constat

Pour que les démarches écoresponsables des acteurs et actrices puissent trouver un écho et puissent être amplifiées, le public a un rôle majeur à jouer. Il convient donc de le sensibiliser et l'impliquer dans les mesures prises par les différentes structures.

### objectif

- Faire en sorte que le public se sente concerné par la mutation opérée par les structures culturelles et les médias indépendants sur les enjeux climatiques.

### modalités

- Mettre en place des dispositifs de signalétique aux éco-gestes, des animations participatives et des actions de sensibilisation aux différents enjeux de l'écoresponsabilité (alimentation, énergie, assainissement, accessibilité, prévention des risques, etc.) dans une démarche collaborative et participative auprès des publics. Par exemple, en soulignant les impacts environnementaux du numérique.
- Instaurer une éco-participation du public sur les billets vendus. Les modalités (obligatoire ou non, à prix libre ou défini) sont à examiner. Cette « taxe verte » existe déjà sur certains produits, parfois même culturels (les DVD notamment). Pour éviter les éventuels effets pervers, la communication sur cette démarche doit permettre de responsabiliser chacun.
- Il pourra également s'agir de proposer au public de participer librement au « coût vert » de l'événement ou de l'espace culturel, de donner s'il le souhaite une somme en plus du prix d'entrée.

## II. Accessibilité, égalité et lutte contre les discriminations

Plusieurs propositions ont été faites par les participant·e·s aux workshops à la fois pour lever les freins à l'accès à la culture, lutter contre les discriminations et tendre vers une réelle diversité et égalité des publics et acteur·rice·s au sein des structures culturelles.

## D – égalité et lutte contre les discriminations.

### 24. renforcer l'égalité au sein des programmations et des contenus artistiques.

#### constat

Les chiffres sur la place des femmes dans les programmations artistiques des salles de concerts ou des festivals parlent d'eux-mêmes et illustrent un manque de parité criant. Pour résorber cet écart, il convient de mettre en place des méthodes concrètes pour encourager et renforcer une plus grande représentativité des femmes au sein du circuit de l'industrie du spectacle vivant, mais aussi dans le traitement de l'information pour mettre en avant sur un même pied d'égalité femmes et hommes.

#### objectif

- Proposer davantage de contenus et de programmations paritaires et inclusives, en se dotant d'objectifs précis et de méthodes concrètes.

#### modalités

- Mettre en place des outils à destination des programmeur·rice·s (banque de données, ressources, outils collaboratifs) qui puissent leur permettre de mieux identifier les talents féminins.
- Concernant l'image des femmes dans les productions culturelles, s'interroger sur ce qu'est un projet culturel non sexiste et organiser des sessions de formation et de sensibilisation à la lutte contre les stéréotypes de genre pour les équipes de programmation.

### 25. créer un observatoire sur la diversité, la mixité et l'égalité de traitement des artistes.

#### constat

Si la plupart des structures culturelles se rejoignent sur l'envie de s'engager davantage pour des programmations plus ouvertes à la diversité, à la mixité, elles manquent parfois d'outils pour le faire, ainsi que de ressources. Par ailleurs, le fait de créer une instance permet collectivement aux structures de s'imposer des objectifs et donc des résultats.

#### objectifs

- Outiller les acteur·rice·s culturel·le·s sur les enjeux liés aux questions de diversité, de mixité.
- Veiller au respect de certaines valeurs et accompagner les structures dans leur volonté de transformation.

#### modalités

- Chaque année, se fixer la mission de décider d'objectifs et pérenniser un rendez-vous sur les questions d'égalité. Les structures qui ne s'auto-réforment pas vont progressivement s'isoler.

### 26. mettre en place un label pour les structures culturelles et les médias indépendants engagés sur les sujets relatifs aux questions d'égalité.

#### constat

Instaurer des externalités positives liées à l'engagement sur des questions relatives aux égalités peut permettre d'encourager des structures à s'impliquer davantage à obtenir des résultats.

#### objectifs

- Identifier et récompenser les structures qui s'engagent pour l'égalité.

#### modalités

- Ce label serait orienté à destination du public des différentes actions, des lieux de diffusion sur des sujets d'égalité : label coopératif et indépendant qui se co-construit avec des associations et des partenaires impliqué·e·s dans le milieu festif et dans les questions de l'égalité.

## 27. mettre en place l'éga-conditionnalité des financements (concept promu par le HCE, Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes).

### constat

L'incitation financière peut être un levier efficace en vue de faire changer des pratiques qui n'évoluent que timidement depuis de nombreuses années malgré un travail important réalisé à ce sujet (médias, études, etc.).

### objectifs

- Conditionner ou moduler les financements publics à l'égalité femmes-hommes dans toutes ses dimensions.
- Parvenir à l'égalité par une juste allocation des moyens en faveur des projets portés par des femmes et des hommes.

### modalités

- Le préalable est la production annuelle de données chiffrées. Une méthode statistique commune et obligatoire est nécessaire.
- Au sein de chaque structure, en particulier celles percevant des subventions publiques, des objectifs chiffrés de progression des financements publics sont fixés à partir des indicateurs suivants :
  - part des femmes parmi les bénéficiaires des budgets,
  - place des femmes artistes parmi les artistes impliqué·e·s à toutes les étapes de la production culturelle,
  - image des femmes dans les productions,
  - part des femmes dans les choix de répertoire,
  - part des femmes dans l'organigramme,
  - égalité des salaires à fonction égale.

Ces indicateurs déterminent l'augmentation des pourcentages de progression annuelle des financements publics. Le HCE préconise 10 points par an, lorsqu'un déséquilibre fort apparaît et 5 points par an, dans les autres cas.

Ces objectifs sont fixés sur la base de statistiques sexuées produites et rendues publiques chaque année sur les sites internet des entreprises. Ces statistiques indiquent :

- les montants moyens des aides allouées aux femmes et aux hommes,
- la part des femmes et des hommes parmi les artistes programmé·e·s/diffusé·e·s,
- la part des femmes et des hommes parmi les compositeur·rice·s programmé·e·s/diffusé·e·s,

— la part des femmes et des hommes parmi les instances dirigeantes et les jurys de sélection.

## 28. repenser les politiques de recrutement au sein des structures culturelles et des médias indépendants.

### constat

Malgré leur volonté sincère d'assurer une plus grande représentativité au sein de leurs équipes, les structures culturelles sont souvent composées de personnes aux profils sociologiques homogènes.

### objectifs

- Parvenir à obtenir des équipes plurielles et paritaires, ouvertes sur les personnes en situation de handicap et/ou appartenant à une minorité sexuelle ou de genre.

### modalités

- Sensibiliser davantage les personnes en charge du recrutement aux enjeux de diversité et d'égalité et les former à ces enjeux à travers de réelles méthodes. Intégrer cette dimension dans le recrutement des stagiaires et des bénévoles des structures ; accueillir des bénévoles en situation d'insertion, en binôme avec un bénévole expérimenté par exemple.

## 29. repenser les politiques de recrutement au sein des structures culturelles et des médias indépendants.

### constat

Malgré leur volonté sincère d'assurer une plus grande représentativité au sein de leurs équipes, les structures culturelles sont souvent composées de personnes aux profils homogènes.

### objectifs

- Parvenir à des équipes qui respectent la parité et ses enjeux, représentatives de la diversité raciale et sociale, ouvertes aux personnes en situation de handicap et à celles appartenant à des minorités sexuelles et de genre.

### modalités

- Sensibiliser et former davantage les personnes en charge du recrutement, mais aussi à terme tou·te·s les collaborateur·rice·s des structures culturelles et médias indépendants.
- Veiller à ce que cette diversité concerne tous les métiers et soit effective à tous les niveaux hiérarchiques.

## 30. sensibiliser les structures culturelles aux risques d'appropriation culturelle.

### constat

Les accusations d'"appropriation culturelle" se multiplient. Cela va du pillage d'œuvres d'art pendant la colonisation au port de dreadlocks ou de tresses par des Blancs en passant par l'emprunt en forme d'hommage à un·e artiste issu·e d'une culture minoritaire. Stricto sensu, il y a "appropriation" en cas d'exploitation ou de domination, et non pas en cas d'emprunt, d'hommage et d'inspiration, procédés qui ont toujours nourri et ensemencé les arts. Face à un débat éruptif et souvent excessif, il importe de raison garder et d'éviter tout pillage sans renoncer au métissage.

### objectifs

- Le champ de la création n'est pas extérieur au politique, ni exempt de rapports de force et d'enjeux de pouvoir qui reproduisent des inégalités persistantes et confortent des mécanismes de domination encore tenaces. La vigilance et le volontarisme s'imposent pour, a minima, ne pas creuser ces écarts, favoriser les privilégié·e·s et invisibiliser les minorités, et bien plutôt faire de la culture un levier de transformation sociale et politique et d'égalité réelle.

### modalités

- Proposer des espaces de création et de discussion qui ne soient pas confisqués par les tenants d'une culture dite « dominante » (blanche, mâle, hétéro-normée, occidentale...), mais ouverts à la diversité des esthétiques, des cultures, des histoires, des points de vue et respectueux des apports de chacun·e.
- Veiller à ne pas parler à la place des minorités concernées, ne pas exploiter une histoire et une expérience étrangères à soi, ne pas les citer à contre-sens.
- Respecter les œuvres et les artistes qui sont sources d'inspiration et d'emprunts, en prenant soin de les citer ou de les créditer.

## 31. se doter d'une charte Égalité pour en finir avec les violences faites aux femmes artistes et professionnelles.

### objectif

- Prévenir les violences sexistes et sexuelles dans le milieu culturel et artistique et accompagner les victimes.

### modalité

- Chaque structure culturelle indépendante se dote d'une Charte Égalité (sur les modèles proposés par le ministère de la Culture et de la Communication). Cette charte fixe des objectifs et bénéficie d'une évaluation annuelle.

Elle intègre :

- un plan de formation des professionnel·le·s à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes pour favoriser la prise de conscience de ce qu'est une violence sexuelle et sexiste,
- la désignation d'un·e référent·e chargé·e de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au sein de l'entreprise, doté d'un budget d'action.
- la communication et la diffusion large du numéro d'écoute national (3919) au sein des structures afin de faciliter la révélation des violences et le soutien juridique et pécuniaire tout au long du processus de dépôt de plaintes.

L'entreprise veille à ce que ses sous-traitants disposent d'outils similaires afin de prévenir toutes violences sexistes et sexuelles, en particulier les entreprises sous-traitantes de sécurité dans les lieux et événements culturels.



**Nadège Agullo, co-fondatrice de Agullo Editions, à Villenave d'Ornon**

**Pouvez-vous nous présenter votre structure et ses activités ?**

**Agullo Editions, maison d'édition indépendante créée en 2016, publie entre 10 et 14 livres par an, de nombreuses traductions notamment de langues européennes rares dans les genres polar, imaginaire et fiction plus générale.**

**Pourquoi vous êtes-vous engagée dans l'Appel des indépendants ?**

**Parce que dans le cas des structures indépendantes comme la nôtre, il nous semble important de pouvoir se fédérer et de pouvoir avancer ensemble notamment dans un secteur où il faut aussi exister face aux « grosses machines culturelles commerciales ». Il est également intéressant d'entamer une réflexion transsectorielle où les divers-es acteurs-trices de la culture pourront échanger à propos des problématiques de leurs secteurs particuliers mais aussi de la place des acteurs-trices indépendant-e-s de la culture en général.**

**Une priorité pour réinventer le paysage culturel et médiatique de demain ?**

**Un échange moins cloisonné entre les divers secteurs de la culture, une réaction gouvernementale ou régionale plus rapide en réponse aux situations de crise dans la culture.**

## **E – inclusion des publics.**

### **32. favoriser l'accessibilité physique des sites.**

#### **constat**

L'accès des espaces culturels, salles de concerts, tiers-lieux, festivals, reste encore trop souvent difficile pour les personnes en situation de handicap.

#### **objectifs**

● Permettre aux personnes en mobilité réduite et en situation de handicap d'accéder facilement à tout type d'événements culturels, concerts, festivals, etc.

#### **modalités**

- Se conformer à la loi de 2005 qui instaure l'obligation d'accessibilité de l'ensemble de la chaîne des déplacements. De telles mesures permettront d'accueillir toute personne en situation d'empêchement (handicap moteur, parents avec une poussette, personnes sourdes, personnes âgées, personnes non-francophones...) et bénéficient à tous-te-s en termes de confort, public, équipes salariées, bénévoles, prestataires.
- Intégrer du nouveau matériel, des dispositifs et des propositions culturelles adaptées à toute personne en situation d'empêchement : audio-description des films, intégration de plans de chaînes de déplacement, boucles magnétiques, planchers vibrants, présentation de l'événement en FALC (Français facile à Lire et à Comprendre), etc.

### **33. mieux connaître les publics et leurs besoins spécifiques.**

#### **constat**

Trop souvent, par manque de représentativité au sein de leurs équipes, les structures culturelles ne sont pas en mesure de bien cerner les attentes et besoins spécifiques de leurs publics, notamment ceux souffrant d'un handicap.

#### **objectifs**

● Avoir une meilleure compréhension des attentes et besoins des différents publics de nos projets, lieux, festivals, etc.

#### **modalités**

● Mettre en place des temps de rencontres et d'échanges entre professionnel-le-s concerné-e-s et publics visés. Prendre en compte le retour de ces publics sur leur expérience en tant qu'usagers des équipements, mais aussi de la communication des lieux et événements. L'accessibilité d'un espace doit être réfléchi à partir de multiples situations.

### **34. former les équipes des structures culturelles aux enjeux d'accessibilité et d'inclusion.**

#### **constat**

Par manque de connaissance sur ces questions d'accessibilité des publics ainsi que sur les enjeux liés aux discriminations, les opérateurs-trices culturel-le-s peinent parfois à mettre en pratique des solutions vertueuses pour répondre à certaines situations : harcèlement, appropriation culturelle, etc.

#### **objectifs**

● Faire en sorte que les équipes des structures culturelles et des médias indépendants puissent mettre en place des actions concrètes aux multiples situations d'empêchement, dont les questions de handicap et de discrimination.

#### **modalités**

- Faciliter l'accès aux formations et mettre en place des incitations pour que les employeur-ses-s forment leurs équipes sur ces questions primordiales.
- Sensibiliser les équipes de communication à la nécessité d'adapter le matériel : signalétique pour les personnes en situation de handicap à la bonne taille et à la bonne hauteur, insertion de pictogrammes utiles, information sur l'accessibilité des lieux, notamment sur le site internet des structures, etc.

### 37. développer les résidences artistiques dans les tiers-lieux.

#### constat

Les tiers-lieux sont des espaces de brassages multi-usages qui captent des publics divers. Leur donner une dimension de création plus poussée en en faisant des lieux de résidences artistiques peut renforcer leur rôle de maillage artistique et culturel sur un territoire donné.

#### objectifs

- Faire des tiers-lieux des lieux d'éducation populaire, comme les MJC dans les années 1970, de résidences artistiques et des lieux programmés par les publics empêchés (droits culturels).

#### modalités

- L'accueil en résidence de l'artiste ne porterait pas exclusivement sur la création mais également sur le volet transmission artistique à destination des publics.

### 38. développer des partenariats et des actions de médiation avec les écoles, collèges, lycées et associations de certains quartiers et territoires.

#### constat

Le constat d'une difficulté à capter des publics "éloignés" est fait de longue date.

#### objectifs

- Renforcer l'offre culturelle là où elle est limitée, afin d'aller à la rencontre des nouveaux publics.

#### modalités

- Former les équipes de médiation des structures culturelles et des médias indépendants pour qu'elles prennent la mesure de cet enjeu.
- Mettre en place des conventions de partenariat annuelles entre structures culturelles et établissements scolaires.

### 39. proposer des tarifications spécifiques et attractives à l'attention des publics fragiles.

#### constat

Les grilles tarifaires des propositions artistiques et culturelles contemporaines peuvent être discriminantes et doivent être repensées en vue d'une meilleure inclusion des publics.

#### objectifs

- Encourager la diversification des publics à travers une politique tarifaire.

#### modalités

- Engager une réflexion sectorielle et inciter les structures à prendre des mesures concrètes dans la mise en place d'une politique tarifaire plus en phase avec la diversité des réalités sociales.

### 40. développer avec les pouvoirs publics des tickets couplés « culture-transport » pour lever le frein géographique.

#### constat

Par leur situation géographique, certains territoires ne bénéficient pas d'accès privilégié à des établissements culturels. Les citoyen·ne·s qui y résident subissent donc indirectement des discriminations d'accès.

#### objectifs

- Encourager la mobilité des citoyen·ne·s de zones périphériques ou éloignées pour des offres culturelles.

#### modalités

- Créer des tickets couplés « culture-transport », en dialogue avec les collectivités territoriales qui sont en charge des questions de transport et inciter les pratiques de co-voiturage.

## F – lutte contre les violences sexuelles en milieu festif.

### 41. créer des politiques de sécurité concernant les discriminations et violences sexuelles.

#### constat

Il y a une tendance générale à minimiser et banaliser une violence lorsqu'elle est reportée. Les règles décidées en avance permettent d'adopter l'attitude et les sanctions adéquates.

#### objectifs

- Anticiper les violences, réagir conformément lors d'un incident et le communiquer avec sa communauté.

#### modalités

- Créer une charte interne, à destination du personnel de l'événement, servant de protocole à suivre (qui fait quoi) s'il y a report d'agression ou de harcèlement sexuels, et une charte externe, à destination des fêtard·e·s, communiquant les politiques décidées.

### 42. former des organisateur·trice·s et du personnel de sécurité.

#### constat

Les organisateur·trice·s sont démuni·e·s face aux violences sexuelles et discriminations et ne savent pas les repérer. Les formations leur permettent d'être conscient·e·s et attentif·ve·s aux risques (mains aux fesses par surprise, frotteur·se·s) et d'être prêt·e·s à intervenir.

#### objectifs

- Faire appliquer les politiques de sécurité de manière stricte.

#### modalités

- Prévoir des sessions avec des associations (Consentis, En Avant Toutes...).



consentis.info

## Elise Phamgia



Elise Phamgia, coordinatrice de Liveurope, à Bruxelles  
© Tim Douet

#### Pouvez-vous nous présenter votre structure et ses activités ?

Liveurope rassemble 16 des meilleures salles de concerts d'Europe dans le but de favoriser la circulation des jeunes talents du continent. Créée avec le soutien de l'Union Européenne, la plateforme fonctionne comme un label de qualité décerné aux lieux engagés à promouvoir la diversité culturelle européenne. Grâce à un mécanisme financier de bonus, Liveurope récompense ses membres pour leurs prises de risque en la matière. Depuis 2014, Liveurope a soutenu plus de 2700 concerts avec des artistes émergent·e·s européen·ne·s à l'instar d'Altin Gün (NL), Batida (PT) ou Acid Arab (FR).

#### Pourquoi vous êtes-vous engagée dans l'Appel des indépendants ?

Notre plateforme s'est engagée dans l'Appel des indépendants pour sa vision foncièrement européenne, aussi traduite dans *Reset!*. Que ce soit dans Europe Créative ou dans le plan de relance européen, il y a un réel besoin de faire en sorte que les fonds alloués à la culture soient davantage adaptés aux réalités de nos secteurs. C'est aussi un combat que nous menons depuis plusieurs années au niveau européen avec une action dédiée à la musique, qui permettrait de se doter d'outils ciblés pour le secteur, comme par exemple un observatoire pour la musique à l'échelle du continent.

#### Une priorité pour réinventer le paysage culturel et médiatique de demain ?

On ne pourra pas réinventer le paysage culturel et médiatique de demain sans un investissement public conséquent pour nos secteurs. À cet égard, la récente augmentation du programme Europe Créative à 2,2 milliards d'euros pour la période 2021-2027 est un signal fort et un message positif envoyé à nos secteurs. Aussi, nous espérons que cette annonce créera un précédent dans la prise en compte du rôle stratégique de la culture au niveau européen.

---

### **43. afficher la charte et visuels de sensibilisation pendant l'événement.**

#### **constat**

Le public en milieu festif est rarement sensibilisé aux questions de consentement ou de respect des autres pendant la soirée.

#### **objectifs**

Communiquer à sa communauté les valeurs de bienveillance et de respect que vous souhaitez pendant l'événement, s'adresser aux communautés vulnérables pour leur montrer qu'elles sont bienvenues.

#### **modalités**

- Imprimer en amont des visuels de sensibilisation et les afficher par exemple dans les toilettes, au bar et à l'entrée (l'association Consentis propose ce type de visuel gratuitement).

---

### **44. inviter un stand de sensibilisation sur les violences sexuelles pendant l'événement.**

#### **constat**

Le public en milieu festif est rarement sensibilisé aux questions de consentement ou de respect des autres pendant la soirée.

#### **objectifs**

- Sensibiliser le public pendant l'événement grâce à des associations spécialisées sur les violences sexuelles et les discriminations.

#### **modalités**

- Contacter des associations (Consentis, SexySoucis, Stop Harcèlement de Rue, le Planning familial...) en amont des événements pour prévoir un stand.

---

### **45. créer des espaces d'accueil des victimes de violences au sein des lieux festifs.**

#### **constat**

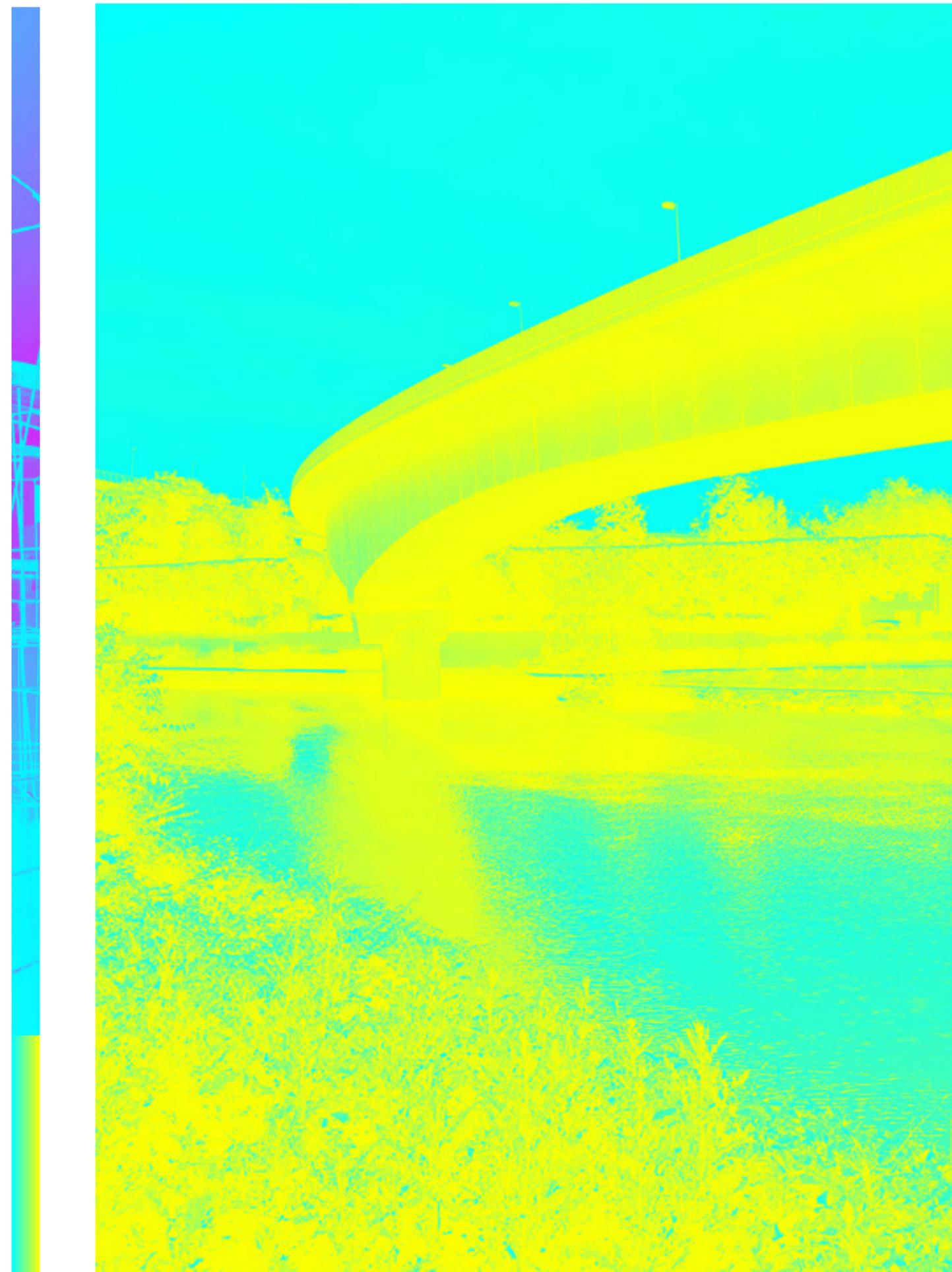
Il n'existe souvent aucun endroit pour accueillir les victimes, ou, quand ces zones existent, les personnes sensées porter secours et protection aux victimes n'adoptent pas l'attitude adéquate.

#### **objectifs**

- Proposer des zones de protection et accueillantes au sein d'événements culturels pour protéger les victimes d'actes malveillants, agressions, viols, etc.

#### **modalités**

- Prévoir dans chaque événement un lieu d'accueil dédié (salle de staff, bureau...) avec des personnes prévues à cet effet avec l'attitude adéquate (discrétion, bienveillance, empathie, ne pas minimiser le récit de la victime ou se placer en situation de force.).



# tribune

## repenser ensemble l'écologie matérielle et sociale des réalités culturelles

Jacopo Rasmi



© DR

Jacopo Rasmi est maître de conférences en études italiennes et arts visuels à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne. Il s'est intéressé, dans ses travaux de thèse, aux enjeux écologiques de la création documentaire contemporaine. Il participe à l'activité des revues *Multitudes* et *La Revue Documentaire*, organise des projections et accompagne des recherches artistiques. Il a récemment écrit *Généralisations Collapsonautes* (Seuil, 2020) avec Yves Citton, une analyse stimulante et très éclairante d'un courant de pensée qui a le vent en poupe : la collapsologie qui prévoit l'effondrement de la civilisation industrielle et l'imminence de la catastrophe environnementale.

Jacopo Rasmi était grand témoin de l'atelier « Responsabilités » des états généraux des structures culturelles et des médias indépendants.

« Qu'est-ce qu'une structure indépendante ? » : j'ai rejoint l'événement organisé à Lyon avec cette question en tête. Les documents qui ont accompagné l'invitation à y participer me donnaient juste quelques amorces de réponse. La variété de réalités impliquées et rencontrées pendant les deux journées ne m'a pas aidé à répondre à mon questionnement avec plus de précision. Et, en même temps, une telle hétérogénéité révélait une certaine puissance de cette formule capable de regrouper un grand nombre d'acteur·rice·s culturel·le·s aux statuts et aux intérêts si différents : du festival de BD au micro-média sur l'écologie. Rapidement, l'horizon du temps contemporain avec sa crise épidémique s'est imposé pour comprendre le périmètre de la catégorie de « structure indépendante » et de l'initiative à laquelle j'ai assisté.

« La liaison entre l'ensemble varié des membres de cette aventure a été tracée par une série de fragilités dues à leur statut intermédiaire entre l'institution publique et l'entreprise commerciale, à une position tierce entre le fonctionnement étatique et celui marchand. »

Ce qui a déclenché l'Appel et les états généraux qui l'ont suivi a été la situation particulièrement difficile que l'ensemble des participant·e·s ont subi dans le contexte de la Covid-19. Je me suis donc dit qu'« être indépendant·e » désignait d'abord le partage d'un certain nombre de problèmes et de faiblesses, notamment dans la situation virale. Mieux, les structures sont devenues indépendantes (c'est-à-dire, elles se sont identifiées ensemble dans cette expression) à partir de la mise en commun d'un certain nombre de difficultés. La liaison entre l'ensemble varié des membres de cette aventure a été tracée par une série de fragilités dues à leur statut intermédiaire entre l'institution publique et l'entreprise commerciale, à une position tierce entre le fonctionnement étatique et celui marchand.

Ce qui les plaçait, d'emblée, dans une situation pragmatiquement inconfortable dans l'arène de la reconnaissance et du soutien face aux dégâts de la crise.

« L'indépendance n'est pas (ne doit pas être) la compétition et la division, mais au contraire l'échange et la mutualisation : ce qui va à l'encontre d'une certaine rhétorique entrepreneuriale et néolibérale des entités « autonomes », seules maîtresses de leur destin. »

Qu'une situation de crise ne pousse pas à s'isoler et se replier mais plutôt à chercher à renouer des collaborations, cela me paraît une première leçon à tirer de ce mouvement. Les problèmes de chacun·e, ses incomplétudes ou vulnérabilités, n'ont pas entraîné un isolement et l'adoption d'une logique de survie individuelle, mais plutôt la valorisation et le développement de liens. D'où l'idée que l'indépendance n'est pas (et ne doit pas être) la compétition et la division, mais au contraire l'échange et la mutualisation : ce qui va à l'encontre d'une certaine rhétorique entrepreneuriale et néolibérale des entités « autonomes », seules maîtresses de leur destin.

Enfin, les indépendant·e·s deviennent surtout des interdépendant·e·s, distingué·e·s par une logique de réciprocité plutôt que de compétition : ils·elles tiennent, ils·elles tiendront debout ensemble. Il est question, plus exactement, d'une dépendance choisie, fabriquée et négociée par les sujets impliqués – dans une approche temporaire, souple et volontaire. C'est-à-dire, une (in)dépendance qui est impulsée et façonnée par un degré significatif d'auto-organisation. La dynamique de l'Appel et des états généraux me semble indiquer avec une certaine clarté cette condition.

Les problèmes constatés et partagés ne se sont pas imposés comme l'objectif ultime de ces initiatives, mais plutôt comme un point de départ. Autre leçon qu'il me paraît important de mettre en exergue. La logique des rencontres et des débats auxquels j'ai pu assister ne s'inscrivait pas dans la formulation d'un cahier de doléances ou d'une stratégie

urgente pour défendre le statu quo, celui du fameux « monde d'avant ».

Bien que, évidemment, ces préoccupations ne leur étaient pas étrangères. À ce propos, un des participants à mon atelier de réflexion s'est présenté en nous rappelant que le mot « crise » est traduit en chinois par deux signes qui signifient respectivement « danger » et « opportunité ». Opportunité de quoi ? De se transformer, de modifier les principes et les mécanismes d'un fonctionnement collectif vers une configuration plus soutenable et désirable.

L'atelier où je suis intervenu, celui sur les responsabilités environnementale et sociale, représentait un cas emblématique de cette tentative de ne pas se contenter ni des difficultés actuelles, ni des routines passées. Il s'agissait, en effet, de faire de cette phase problématique, de cet arrêt forcé, de l'incertitude ambiante, un laboratoire pour (re)penser ensemble l'écologie à la fois matérielle et sociale des choix et des organisations des réalités culturelles impliquées. Cela entraînait de mettre sur la table les principes et

« les indépendant·e·s deviennent surtout des interdépendant·e·s, distingué·e·s par une logique de réciprocité plutôt que de compétition : ils·elles tiennent, ils·elles tiendront debout ensemble. (...) une (in)dépendance qui est impulsée et façonnée par un degré significatif d'auto-organisation. »

les valeurs de chacun·e pour les expliciter, évaluer et discuter dans la direction d'une charte commune. À quoi tiens-tu ? À quoi puis-je renoncer ?

Deuxièmement, il fallait penser des propositions concrètes et des tactiques communes pour traduire en action une telle charte. Une préoccupation générale, en outre, a cadré ce travail et ses discussions : celle de la mise en place d'un processus participatif et diplomatique, du bas. La transformation et ses règles ne devaient pas être imposées de l'extérieur, mais être formulées autant qu'il se peut par la rencontre et l'intelligence collective.

L'approche décisionnelle, en quelque sorte, se doit de suivre elle-même une démarche écologique. Cela constitue un bon exemple à garder à l'esprit, il me semble, face à un contexte où la crise écologique et les pressions sociales – avec leurs conséquences et leurs controverses – ont et auront souvent tendance à se présenter dans une dimension d'urgence demandant des solutions empressées, verticales et autoritaires.

**« ne pas se contenter ni des difficultés actuelles, ni des routines passées. (...) faire de cette phase problématique, de cet arrêt forcé, de l'incertitude ambiante, un laboratoire pour (re)penser ensemble l'écologie à la fois matérielle et sociale des choix et des organisations des réalités culturelles impliquées. »**

Sans doute, l'indépendance des structures participantes n'y est pas pour rien: la souplesse, la multiplicité ou encore la localité qui les caractérisent permettent de s'orienter, d'entrée de jeu, vers cette organisation décisionnelle.

Si, d'un côté, dans l'atelier « responsabilités » a émergé d'une manière nette la responsabilité cruciale des structures dans des écosystèmes (environnementaux, sociaux) plus amples du simple domaine « culturel », de l'autre s'y est aussi manifesté, à mes yeux du moins, le fait incontournable que leur existence est déterminée et nourrie par un milieu complexe d'acteur·rice·s qui excèdent celles et ceux représenté·e·s dans l'initiative. Je pense notamment à trois sujets: les artistes, les publics, les institutions publiques. Il est nécessaire d'éviter que le rassemblement des structures culturelles indépendantes au-delà de leur séparation individuelle ne produise pas à un autre niveau une sorte de bloc imperméable, isolé des autres acteurs qui déterminent leur environnement vivant.

Cette question était particulièrement visible dans le chantier autour des responsabilités où l'auto-organisation entre structures culturelles peut tendre à prendre les spectateur·trice·s, les créateur·trice·s ou encore les institutions comme des éléments externes du processus décisionnel, voire comme des possibles « obstacles » opposant une certaine résistance. Il faut apprendre au public, il est nécessaire d'imposer aux artistes, on doit forcer les institutions... Bien que compréhensible d'un certain point de vue tactique, ce type d'attitude risque de nous piéger dans des logiques de polémique, séparation ou encore confrontation. Dans le développement des initiatives inaugurées récemment, à mon avis, il est capital de transformer les autres acteur·rice·s du champ culturel en collaborateur·rice·s et allié·e·s, à impliquer dans le travail collectif (par des gestes attentionnés et une certaine diplomatie), avec lesquels construire des échanges réciproques et confiants. S'apprendre mutuellement, négocier ensemble, trouver des terrains de rencontre là où les un·e·s sont fatalement la condition d'existence des autres.

**« la transformation et ses règles ne devaient pas être imposées de l'extérieur, mais être formulées autant qu'il se peut par la rencontre et l'intelligence collective. »**

# propositions

## en faveur d'une économie libérée de la contrainte carbone

### The Shift Project

The Shift Project est un think tank qui œuvre en faveur d'une économie libérée de la contrainte carbone. Association loi 1901 reconnue d'intérêt général, sa mission est d'éclairer et influencer le débat sur la transition énergétique en Europe. Dans le cadre de son Plan de Transformation de l'Economie Française (PTEF), le volet culture y est particulièrement développé tant il est vrai que le secteur a un rôle doublement spécifique à jouer dans la transition. Un rôle de création de nouveaux imaginaires d'une part, « *Il faudra encourager les créatrices et créateurs à penser un autre avenir, à inventer un futur désirable malgré les contraintes. Il est certain que c'est l'un des rôles spécifiques du secteur.* ». Et d'autre part, un rôle moteur de la transition du fait de ses liens étroits avec nombre d'autres secteurs économiques (agriculture, bâtiment, énergie, mobilité, numérique et transports).

Les acteur·rice·s et structures indépendants du fait de leur ancrage sur les territoires sont en première ligne pour relever ce double défi.

Les grands axes du PTEF culture peuvent être résumés ainsi:

#### 1. relocalisation

- des besoins logistiques et techniques des achats
- de l'alimentation proposée aux équipes artistiques, techniques, administratives ainsi qu'aux publics
- des publics (cf 3. réduction des échelles)
- des déchets afin de les revaloriser avec des acteurs du territoire, les déchets organiques peuvent servir l'agriculture locale et responsable

#### 2. ralentissement

- via l'allongement des durées de programmation, de diffusion pour chaque lieu, d'exposition
- via l'allongement des durées de création

#### 3. réduction des échelles

- des jauges afin qu'elles soient cohérentes avec un rayonnement et un public local
- des distances à parcourir entre les différents sites pour une même organisation
- des distances à parcourir par les équipes techniques, administratives et artistiques entre les différents lieux de création, d'exploitation, de diffusion des œuvres

#### 4. éco-conception des œuvres

- via la prise en compte de l'impact des intrants nécessaires à une création (provenance des matériaux, utilisation de ressources rares, etc.)
- via la prise en compte de l'impact des procédés de transformation de ces intrants (énergie et techniques nécessaires à la transformation de ces intrants en éléments de décors, de scénographie ou en œuvres)
- via la prise en compte de l'impact des éléments scéniques produits sur les tournées (poids, volume utile, consommation énergétique des installations, etc.)
- via la prise en compte de l'impact des extrants induits par toute création d'œuvre (déchets, potentiels de ré-emploi, etc.)

#### 5. renoncement

- aux opportunités numériques les plus énergivores (Live VR, streaming vidéo à des qualités supérieures au format HD, etc.)
- aux pratiques contractuelles les plus énergivores (comme les clauses d'exclusivité territoriale)

#### 6. formation

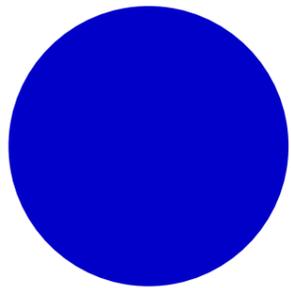
- des étudiant·e·s du secteur culturel aux enjeux énergie/climat
- des professionnel·le·s en poste à ces mêmes enjeux via la formation continue.

Pour consulter l'ensemble du projet pour le secteur culture, coordonné par Anaïs Roesch et Samuel Valensi, c'est par [ici](#).

# 2

## **jeunesse et transmission**

accompagnement, formation,  
médiation : investir les espaces  
de dialogue



Espaces de construction de la citoyenneté par le débat, la transmission d'information, les échanges artistiques, les structures culturelles et médias indépendants sont intimement liés aux jeunes générations. Ils partagent les mêmes combats en faveur de sociétés plus démocratiques et inclusives, un esprit d'action orienté vers l'écriture de futurs souhaitables, et une propension à questionner et élargir le champ des pratiques et des usages culturels.

Lors des états généraux, beaucoup d'acteur·rice·s ont partagé le constat d'une démocratisation culturelle en panne et de pratiques culturelles des Français qui décrochent, voire dévissent d'une offre largement conçue pour les baby-boomers, comme le souligne le rapport sur *les pratiques culturelles des Français de juillet 2020*. Dans ce contexte alarmant, il importe de réinvestir les espaces de dialogue et de transmission avec les nouvelles générations. Ces jeunes publics sont les premiers à défier cet immobilisme et sont les meilleurs alliés des acteur·rice·s indépendant·e·s dans la construction commune d'un « monde d'après » qui saisit les enjeux culturels, sociaux et numériques de notre société.

Agiles, proches du terrain et souvent engagé·e·s dans des combats culturels et sociaux, les acteur·rice·s indépendant·e·s sont des soutiens privilégiés dans la construction des luttes portées par la jeunesse, l'outillage de leurs mobilisations et l'amplification de leurs discours au travers de leur programmation. Cela implique la mise en place de dispositifs de médiation renforcés, de stratégies de relations aux publics conscientes des spécificités et des modes de communication des jeunes générations, et la restructuration des parcours de formation.

**A – des politiques et actions culturelles adaptées aux pratiques et attentes des jeunes générations**

**B – le renforcement et la diversification des dispositifs de médiation**

**C – le rôle des structures culturelles et des médias indépendants dans la formation et la transmission**

**D – la présence et la visibilité des jeunes dans les structures culturelles et dans les médias indépendants**

## **A – des politiques et actions culturelles adaptées aux pratiques et attentes des jeunes générations.**

### **1. consolider la légitimité et la reconnaissance des pratiques numériques au sein des politiques culturelles et des programmes publics.**

#### **constat:**

Les études sur les pratiques culturelles des Français ont, à de multiples reprises, démontré que la culture dite "légitime" est de plus en plus l'apanage d'une population vieillissante, urbaine, issue de milieux aisés et diplômés. Les pratiques numériques sont, elles, portées par une jeunesse issue d'une plus grande diversité de milieux sociaux, présente aussi bien sur les territoires urbains que ruraux. Pour rester au plus proche des réalités de ces jeunes générations, il est urgent de repenser le logiciel des politiques culturelles afin de comprendre, développer et financer ces nouvelles pratiques.

#### **objectifs:**

- Sortir des schémas d'opposition entre pratiques culturelles "traditionnelles" et pratiques culturelles "numériques", qui ne permettent pas la légitimation et la mise en place de cadres d'analyse propres à ces dernières.
- Mettre à jour le logiciel des politiques culturelles dans le sens d'une plus grande légitimation des pratiques numériques, non seulement en tant que "passerelles" avec la culture "traditionnelle", mais aussi en tant que pratiques culturelles à part entière.

#### **modalités:**

- Financer la réalisation d'enquêtes spécifiquement dédiées aux pratiques numériques auprès des jeunes générations, afin d'aboutir à une meilleure caractérisation et reconnaissance de celles-ci.
- Rééquilibrer les financements publics et les programmes subventionnés en faveur des pratiques numériques, qui restent largement sous-financées vis-à-vis de la culture patrimoniale et de la culture dite "traditionnelle".

- Associer les structures culturelles et médias indépendants, particulièrement agiles et proches de leur publics, à la réflexion autour de ces nouvelles politiques culturelles.

### **2. ouvrir de nouveaux espaces de dialogue transsectoriels permettant de comprendre les reconfigurations sociales et culturelles inhérentes aux modes de communication numériques.**

#### **constat:**

Les usages liés au numérique n'influencent pas uniquement les pratiques culturelles des jeunes générations. En réalité, les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont occasionné une reconfiguration profonde des usages sociaux, des modes de communication, et des modes d'apprentissage des individus, et particulièrement chez les jeunes générations. Les structures culturelles doivent pouvoir comprendre ces changements et en saisir les logiques afin de développer des actions situées au plus proche de la jeunesse.

#### **objectifs:**

- Créer des cadres de rencontres et d'échanges entre acteur·rice·s des nouvelles technologies et les structures culturelles afin de favoriser une meilleure circulation de la connaissance.
- Développer des modèles d'action culturelle en phase avec les usages actuels des jeunes générations, ainsi que les perspectives futures.
- Outiller les structures culturelles afin que celles-ci puissent renforcer le volet numérique de leurs programmes de médiation et d'action culturelle.

#### **modalités:**

- Favoriser la collaboration entre acteur·trice·s des technologies du numérique et structures culturelles au travers de la création de nouveaux espaces de dialogue et de programmes de formation.
- Proposer aux collaborateur·trice·s des structures culturelles des formations dédiées à l'utilisation et à l'analyse des médias sociaux, leur permettant ainsi de mieux appréhender les modes de communication des jeunes générations.

### **3. associer les jeunes générations au développement de modèles de consommation plus équitables et vertueux auxsein du secteur culturel.**

#### **constat:**

Les mobilisations des dernières années – et notamment l'émergence d'une jeune génération d'activistes – indique que la jeunesse est de plus en plus soucieuse de l'impact de ses modes de consommation. De nouvelles considérations éthiques, politiques, sociales ou environnementales sont susceptibles d'influencer ses pratiques. Ces jeunes, correctement informés et orientés, pourraient ainsi constituer les premiers allié·e·s d'initiatives visant à proposer des alternatives plus équitables et vertueuses que les modèles dominants au sein du secteur culturel.

#### **objectifs:**

- Soutenir les initiatives des acteur·rice·s qui œuvrent à proposer des modes de consommation raisonnés et des modèles de rémunération plus justes.
- Sensibiliser les jeunes générations à la nécessité de renouvellement des modèles dominants au sein des industries culturelles, afin d'être plus en phase avec les nouveaux enjeux environnementaux, sociaux et éthiques.
- Orienter les jeunes générations vers ces acteur·rice·s et ces initiatives afin d'assurer le développement et la pérennité de tels modèles alternatifs.

#### **modalités:**

- Développer des actions de médiation à destination de la jeunesse, afin que celle-ci puisse saisir les nouveaux enjeux du secteur culturel et s'orienter de façon consciente vers des modes de consommation plus raisonnés.
- Créer des plateformes numériques et participatives permettant de recenser des initiatives et des actions permettant de rémunérer plus justement les acteur·rice·s d'un secteur ou d'une filière donnée. Centraliser de telles informations permet de les diffuser plus facilement auprès de publics plus larges.

*exemple: dans l'industrie de la musique enregistrée, cela permettrait de mettre en avant des modèles tels que ceux de Bandcamp et Patreon, qui proposent des solutions et modèles permettant une plus juste rémunération des artistes et labels.*



Martine Zussy, Présidente de M'ORE TO COME (Motoco), à Mulhouse

### Pouvez-vous nous présenter votre structure et ses activités ?

Motoco (M'ORE TO COME), c'est 8500m<sup>2</sup> d'exbrique chaude et mate, une ruche avec 140 artistes et artisan·e·s d'art qui y bossent et parfois piquent, 7 actionnaires sérieux mais-pas-que, 2 passionné·e·s qui dirigent en équilibristes ubiquistes, des collectivités locales qui protègent comme elles peuvent, 30 000 visiteurs par an, beaucoup d'amour, de la force brute et surtout une mégatonne d'énergies et de talents rassemblés. « Cette nef, c'est la quête de réponse au besoin de l'Homme qui cherche un abri sans être enfermé et l'indépendance sans être isolé. »

### Pourquoi vous êtes-vous engagée dans l'Appel des indépendants ?

La crise sanitaire a accentué l'urgence face à tous ces dysfonctionnements : l'oubli de la valorisation de la production artistique lorsqu'elle n'est pas directement liée à la diffusion, la réduction au fun et au divertissement de ce qui est attendu des artistes, et paradoxalement la recherche en eux de l'espérance et de la résistance, l'invisibilité de tout ce pan de la création artistique composé de structures non aidées et appelées « non identifiées » par les instances... L'urgence c'est avant tout de briser l'isolement de tous celles et ceux qui bataillent chaque jour et de porter une seule voix.

### Une priorité pour réinventer le paysage culturel et médiatique de demain ?

Comment peut-on replacer la production artistique et l'acte culturel (vraiment deux sujets), comme des inconditionnels de nos politiques, comment répondre à leur besoin d'économie sans les dénaturer, quelle part faut-il intégrer aux fonds publics sans tomber dans une démarche d'assistanat social non-exigeant ? Comment peut-on prendre le temps de co-expérimenter plusieurs scénarios avec le plus grand nombre pour inventer de nouvelles solutions en limitant les dégâts déjà initiés ?

## B – le renforcement et la diversification des dispositifs de médiation.

### 4. enrichir et diversifier les dispositifs de démocratisation culturelle, aujourd'hui majoritairement conçus sous l'angle unique de la politique tarifaire, par la mise en place de dispositifs de médiation renforcés.

#### constat :

À l'heure actuelle, la jeunesse est souvent réduite à une inquiétude sur le manque de diversité de ses pratiques culturelles et sur son décrochage progressif vis-à-vis des pratiques dites traditionnelles. L'échec de l'approche portée par le pass Culture témoigne de la nécessité de repenser la façon dont les dispositifs de démocratisation culturelle sont conçus.

#### objectifs :

- En complément des outils de politiques tarifaires, promouvoir et renforcer des dispositifs de médiation permettant aux structures culturelles d'aller davantage à la rencontre des jeunes générations.
- Placer les programmes de médiation comme des outils de dialogue et de construction, aux prises avec les préoccupations des jeunes générations.
- Concevoir les programmes de médiation comme des laboratoires permettant aux jeunes de construire et d'affirmer leur rapport aux pratiques culturelles en leur donnant la possibilité de définir les modalités de certaines actions de médiation.
- Mettre en place des dispositifs de médiation intégrant et respectant le pluralisme des pratiques culturelles et la diversité des dynamiques territoriales comme éléments centraux du rapport des jeunes publics à la culture.
- Intégrer les nouveaux modes de communication et d'action des jeunes, notamment liés aux outils numériques.

#### modalités :

- Intégrer les structures culturelles et médias indépendants, qui s'inscrivent dans un lien de proximité sur un territoire et avec ces jeunes publics, aux dispositifs de médiation.
- Ajouter la notion d'accompagnement et d'outillage des pratiques culturelles des jeunes dans ces mêmes dispositifs.
- S'appuyer sur l'expertise des médias indépendants et leur maîtrise des nouveaux modes de communication pour développer des outils de médiation adaptés aux jeunes générations.

### 5. construire des programmes locaux de médiation et d'information de proximité en s'appuyant sur les écosystèmes culturels et médiatiques ancrés dans les territoires.

#### constats

Les programmes déployés à destination de la jeunesse ne constituent pas des réponses adaptées aux enjeux actuels et à ses modes spécifiques d'action. Dans un climat de brouillage des repères liés à l'information et de diminution de l'influence des grandes institutions, la capacité des structures culturelles et médias indépendants à agir en proximité avec la jeunesse doit permettre de refonder le dialogue que les jeunes générations entretiennent avec la culture.

#### objectifs

- Créer les conditions d'une co-construction des politiques culturelles entre les pouvoirs publics et les structures culturelles indépendantes.
- Prendre en compte les spécificités et difficultés inhérentes aux situations territoriales (mobilité, moyens d'information, immobilisme des lieux culturels traditionnels, etc.) et construire des programmes qui soient le reflet de la diversité et du dynamisme du territoire.
- Affirmer l'importance du rôle de décryptage et sensibilisation des médias indépendants vis-à-vis des jeunes publics dans leur rapport aux enjeux de notre société et leur libre-appropriation des pratiques culturelles.
- Donner les moyens aux structures indépendantes d'approfondir leur travail à destination des jeunes générations et leur lien à leurs préoccupations.

- Valoriser une approche pratique, plus à même de créer les conditions d'un dialogue entre structures et jeunes publics, qu'une approche théorique ou un dispositif reposant sur une communication top-down.

#### modalités

- Mettre en place des actions de médiation spécifiquement dédiées à un public adolescent au sein des structures culturelles.
- Valoriser au sein de ces actions des formats tels que des ateliers et des approches relevant de la co-construction, du partage de connaissances et de la transmission.
- S'inspirer des programmes d'éducation aux médias, qui proposent d'accompagner ces jeunes dans la création de leur propre média, pour proposer des activités concrètes relatives au secteur culturel.
- Proposer à un public d'adolescent·e·s de participer à la vie et aux activités des structures culturelles par le biais du bénévolat; mettre en place des programmes encadrés, sur une durée limitée, concernant des projets et/ou événements spécifiques.

### 7. promouvoir un nouveau programme d'échanges européen, culturel et ciblé sur la jeunesse.

#### constats

Le programme Erasmus d'échanges universitaires est l'une des actions fortes, emblématiques de l'Union Européenne, qui a grandement contribué à la construction d'une citoyenneté européenne de la jeunesse. L'Europe a aujourd'hui besoin de nouveaux projets fédérateurs pour les jeunes générations.

#### objectifs

- Renforcer et diversifier les programmes d'échanges européens mis en place dans le champ de l'enseignement supérieur.
- Apporter une réponse concrète aux liens qu'entretiennent les territoires avec leurs voisins européens.
- Valoriser l'engagement des structures indépendantes dans la construction du projet européen en leur accordant un rôle central.

#### modalités

- Créer un « Erasmus citoyen de la culture » dont la France serait l'initiatrice, donnant à chaque jeune Français·e de 18 ans la possibilité d'un séjour culturel en Europe mixant découverte et engagement bénévole dans un projet culturel.
- Labelliser « lieux d'accueil Erasmus Culture » des festivals, salles de concerts ou tiers-lieux européens indépendants, qui prendront en charge l'accueil et l'encadrement des jeunes, en échange d'une convention et d'un financement Erasmus.
- Imputer la charge du transport au pays d'origine et, en lien avec les engagements écoresponsables portés par les structures indépendantes, que celui-ci soit réalisé en train, permettant ainsi de réactiver par la pratique culturelle la question d'un réseau de chemins de fer Européen.

## C – le rôle des structures culturelles et médias indépendants dans la transmission et la formation.

### 8. associer les structures culturelles aux programmes d'éducation artistique et culturelle destinés aux plus jeunes générations.

#### constats

Les programmes actuels, établis en lien avec les établissements d'enseignement primaire et secondaire, sont construits de façon à ce que l'écrasante majorité de ces enseignements concerne des pratiques culturelles dites "traditionnelles" et emmène les élèves vers des institutions et des structures culturelles très subventionnées plutôt que vers des structures indépendantes. À l'échelle nationale, cela nourrit une conception biaisée du paysage culturel, plus centrée sur les métropoles et les institutions que sur les acteur·rice·s du territoire.

#### objectifs

- Permettre aux jeunes élèves d'aller à la rencontre des structures culturelles indépendantes, plus représentatives de la diversité du tissu culturel que les grandes institutions.

#### modalités

- Mettre en place des partenariats entre structures culturelles, établissements d'enseignement et collectivités locales afin que des activités puissent être co-organisées là où la culture se construit : au sein des institutions, mais aussi au sein des structures culturelles indépendantes, des ateliers d'art, etc.
- Encourager les collectivités, qui, comme celles de Clermont-Ferrand, mettent en place des parcours artistiques, à inclure davantage les structures indépendantes et les formes émergentes dans leurs dispositifs.

### 9. impliquer les médias et journalistes indépendant·e·s dans la construction et la conduite des programmes d'éducation aux médias.

#### constats

Les complexités du paysage médiatique, de la fabrication de l'information et des phénomènes de concentration à l'œuvre dans les médias français rendent d'autant plus cruciale la mise en place de programmes d'éducation aux médias permettant de former et outiller correctement les jeunes générations dans leur rapport aux médias. À l'heure des médias sociaux, l'information circule plus vite que jamais, au prix parfois d'un manque de mise en perspective, de définition et de contextualisation qui sont pourtant nécessaires à la juste compréhension de l'actualité. Il importe également de lutter contre la diffusion des fake news et des théories complotistes, qui touchent plus encore les jeunes générations.

#### objectifs

- Renforcer les dispositifs existants d'éducation aux médias dès la grande section de l'école maternelle et l'enseignement primaire, jusqu'à l'enseignement supérieur.
- Impliquer davantage les médias indépendants, au plus proches des citoyen·ne·s et des questions démocratiques, dans ces dispositifs. Encourager et amplifier les initiatives existantes.
- Faciliter l'accès des jeunes générations à des ressources pédagogiques sur le secteur médiatique.
- Produire des discours davantage adaptés à la jeunesse et centraliser l'information afin de rendre celle-ci plus accessible à tou·te·s les jeunes citoyen·ne·s.
- Sensibiliser les jeunes générations aux enjeux de l'existence d'une presse indépendante dans sa ligne éditoriale et ses modèles économiques, notamment vis-à-vis de la force publique, des grands groupes et des GAFAM.

#### modalités

- Développer des espaces de dialogue et d'organisation entre ministères, collectivités territoriales, associations et médias indépendants, afin d'impulser des actions au plus proche des territoires et des jeunes générations.

- Proposer que cet écosystème coordonne la création d'une plateforme numérique, nationale et commune, à visée pédagogique et à destination des jeunes générations, clarifiant les grandes problématiques et les enjeux du secteur médiatique français.

- Encourager le développement d'initiatives d'éducation populaire portées par des professionnel·le·s des médias.

*exemple : La Porte à Côté, qui se consacre au format radio.*

- Encourager des initiatives permettant aux adolescent·e·s d'acquérir une expérience concrète du traitement médiatique de l'information et de la construction de projets médiatiques.

*exemple : l'accompagnement dans la réalisation de médias scolaires proposé par la CLEMI.*

- Participer à des interventions et actions de médiation tout au long de l'année au sein des écoles maternelles, des établissements d'enseignement primaire et d'enseignement secondaire, en lien avec les associations et structures engagées dans l'éducation populaire.

- S'inspirer des précédentes initiatives de cartographie des médias pour produire des documents et outils à visée pédagogique et à destination des jeunes citoyen·ne·s.

- S'appuyer sur l'expertise des médias et journalistes indépendant·e·s pour développer des formats pédagogiques adaptés aux modes de communication et usages des jeunes générations.

*exemple : le développement de formats adaptés à des réseaux sociaux tels qu'Instagram, Snapchat et TikTok.*

## 10. permettre aux jeunes qui se destinent aux métiers de la culture de justifier d'une première expérience de terrain dès l'enseignement secondaire.

### constats

La réalité des métiers du secteur de la culture est difficile à percevoir pour quiconque n'est pas familier·ère des rouages des structures culturelles. Les métiers de la culture sont parfois peu connus et complexes à appréhender au regard de la multiplicité des rôles et responsabilités que peuvent endosser les membres des équipes. Le rôle des structures culturelles, la réalité du maillage indépendant, l'importance des actions menées ne sont pas suffisamment expliqués aux jeunes, et à plus forte raison aux jeunes générations éloignées de la culture.

### objectifs

- Mieux expliquer l'organisation du secteur culturel et le fonctionnement des structures aux jeunes générations.

- Aller à la rencontre des jeunes citoyen·ne·s les plus éloigné·e·s des structures culturelles et ouvrir des espaces de dialogue.

- Favoriser le développement de vocations et l'orientation des jeunes générations vers les métiers de la culture, et notamment vers les structures indépendantes.

- Assurer, à terme, le renouvellement générationnel des équipes et garantir l'agilité des structures culturelles face aux évolutions culturelles et sociales.

### modalités

- S'appuyer sur le tissu associatif local et les structures d'éducation populaire pour co-construire des actions de médiation sur les territoires à destination des jeunes publics éloignés de la culture.

- Mettre en place, en lien avec les collectivités locales et les établissements d'enseignement secondaire, et notamment les établissements classés REP, des modules professionnalisants permettant aux jeunes élèves de s'impliquer au sein de nos structures et de pouvoir mieux en saisir le fonctionnement. Il est indispensable que ces modules soient pris en compte dans le parcours et le temps pédagogique afin que ces actions ne creusent pas les inégalités existantes.

## 11. mettre en place des programmes permettant d'accompagner les jeunes citoyen·ne·s issu·e·s de milieux modestes et défavorisés souhaitant s'orienter vers les métiers de la culture.

### constat

Dans plusieurs filières de formation, et notamment celle du journalisme, ont été mises en place des classes préparatoires Égalité des chances, destinées aux étudiant·e·s boursier·e·s et celles·ceux issu·e·s de milieux défavorisés. Le but de ces dispositifs est de permettre un meilleur accompagnement dans la préparation aux concours des grandes écoles. Bien que l'offre de formation soit très hétérogène, le secteur culturel pourrait bénéficier d'initiatives similaires.

### objectifs

- Garantir une plus grande diversité sociale et générationnelle au sein des équipes des structures culturelles — et ce, à terme, dans tous les métiers et à tous les niveaux hiérarchiques.

- Contribuer à réduire les inégalités existantes et les fractures sociales en accompagnant les jeunes se destinant aux métiers de la culture dans la réalisation de leur projet.

### modalités

- Favoriser la coopération entre établissements d'enseignement supérieur, collectivités locales et structures culturelles afin de co-construire des programmes de formation au cœur des territoires, y compris des plus éloignés de la culture.

- Soutenir et valoriser les écoles et formations qui recrutent hors diplômes. C'est par exemple le cas de *la CinéFabrique* à Lyon.

- S'appuyer sur un maillage territorial d'acteur·rice·s, de structures et de lieux pour accompagner les jeunes dans la construction de parcours professionnels adaptés aux réalités et aux besoins du secteur culturel.

- Construire de nouveaux canaux de communication entre les structures culturelles et les jeunes afin d'assurer la bonne transmission des savoirs et pratiques empiriques.

## 12. clarifier l'offre de formation existante au sein de l'enseignement supérieur.

### constat

Contrairement à d'autres professions et secteurs, l'offre de formation aux métiers de la culture est extrêmement variée. Il existe un grand nombre de diplômes, attribués par des établissements de l'enseignement supérieur différents, et dont les frais de scolarité se situent sur une fourchette allant de la gratuité jusqu'à plusieurs milliers d'euros. Cette opacité rend difficile le choix d'orientation et défavorise les élèves les plus éloigné·e·s de nos structures et de l'offre culturelle ; perpétuant ainsi les inégalités déjà existantes.

### objectifs

- Clarifier l'offre de formation afin de permettre une meilleure orientation des élèves et ainsi, à terme, garantir plus de diversité au sein de nos structures culturelles.

### modalités

- Impulser le développement de nouvelles plateformes numériques à destination des jeunes générations pour recenser l'offre de formation par débouchés et par territoires.

- S'assurer de l'existence d'interlocuteur·rice·s, au sein des structures culturelles indépendantes, en capacité d'intervenir régulièrement au sein d'établissements de l'enseignement secondaire et supérieur et de répondre aux sollicitations des élèves et étudiants.

- Abonder un fonds destiné à financer les activités précédentes, en lien avec les collectivités locales et les ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

### 13. mettre fin aux contrats les plus précaires qui complexifient l'insertion professionnelle des jeunes collaborateur·rice·s.

#### constat

Les carrières dans la culture sont, pour beaucoup, difficiles d'accès : elles sont marquées par une grande précarité, des salaires peu élevés, particulièrement en début de carrière, et beaucoup de concurrence à l'embauche. Beaucoup de jeunes en début de carrière se trouvent de fait placé·e·s dans une situation de précarité, particulièrement dans les grandes métropoles qui, si elles concentrent la très grande majorité des postes, sont aussi caractérisées par des coûts de vie élevés.

#### objectifs

- Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômé·e·s.

#### modalités

- Proposer un accord sectoriel visant à mettre fin à tous les stages non rémunérés au sein du secteur culturel, y compris ceux inférieurs à deux mois.
- Mettre en place un fonds « première expérience » destiné aux structures non-lucratives. *Ce fonds permettra de renforcer le rôle de transmission des structures indépendantes envers la jeunesse en leur donnant les moyens financiers d'accueillir des jeunes pour une première expérience. Ce fonds financera l'encadrement de jeunes bénévoles (15-18 ans) et prendra en charge la rémunération des stages courts réalisés par des étudiant·e·s de 1<sup>er</sup> cycle (18-21 ans).*
- Favoriser les embauches de jeunes étudiant·e·s en alternance.
- Favoriser l'embauche de jeunes diplômé·e·s en CDD et en CDI plutôt que d'encourager la réalisation de multiples stages. *L'achat de conventions de stage via des organismes privés, permettant aux jeunes diplômé·e·s de réaliser des stages après la fin de leur cursus est monnaie courante dans certains secteurs très concurrentiels, et notamment les industries culturelles et créatives. Il s'agit d'un investissement onéreux, qui, de plus, accroît la concurrence pour accéder à ces postes et peut défavoriser des candidat·e·s ayant besoin de justifier d'une expérience professionnelle pour valider leur année.*

- Transmettre systématiquement aux universités et aux grandes écoles, situées sur le territoire et au-delà, une liste exhaustive des opportunités de stage, de service civique et d'alternance.
- Faire en sorte que les offres d'emploi, et particulièrement celles correspondant aux jeunes diplômé·e·s, soient systématiquement rendues publiques et ouvertes à toutes les candidatures.
- S'appuyer sur un maillage d'incubateurs culture et médias pour accompagner davantage les futur·e·s professionnel·le·s de la culture et des médias qui portent un projet de création de structure en sortie de formation.

### D – la présence et la visibilité des jeunes dans les structures culturelles et médias indépendants.

### 14. soutenir l'émergence d'une nouvelle génération de professionnel·le·s.

#### constats

Le secteur de la culture est un espace où se reproduisent beaucoup d'inégalités à l'œuvre dans nos sociétés. L'entrée dans une carrière culturelle, par l'emploi ou la création de sa propre structure, est souvent complexe (salaires peu élevés, difficultés à être accompagné·e, logique de concurrence, etc.). Ces blocages font planer le risque d'une homogénéisation sociale, économique, artistique au sein des structures culturelles et médiatiques.

#### objectifs

- Valoriser l'apport des jeunes générations au sein des structures culturelles et médiatiques afin de maintenir ces dernières aux contacts des préoccupations et des moyens d'action de la jeunesse.
- Concevoir l'accompagnement de cette nouvelle génération à travers un soutien économique, des lieux et des espaces d'échanges qui lui sont dédiés et des dispositifs professionnalisants.
- Responsabiliser les structures indépendantes sur le manque de diversité générationnelle, sociale, raciale et ethnique dans leurs effectifs.

#### modalités

- Abonder un fonds destiné à stabiliser l'entrée des jeunes dans le secteur culturel et médiatique, à travers des aides à l'emploi ou à l'alternance ou des dispositifs permettant de lever le frein financier dans la création de sa structure.
- Renforcer le rôle des incubateurs culture et médias et les concevoir dans un rôle de recensement et d'articulation de tous les dispositifs pouvant être mobilisés.
- Impliquer davantage les établissements d'enseignement supérieur aux côtés des structures culturelles et médias indépendants dans une logique de diversification des profils et de sécurisation de l'embauche des nouveaux collaborateurs.

### 15. repenser le soutien à la jeune création.

#### constats

La jeunesse est présentée comme l'un des trois leviers activés par le ministère de la Culture pour "redynamiser le modèle culturel français" dans le cadre du plan de relance. À ce titre, une aide de 113 millions d'euros pour "soutenir l'emploi artistique, redynamiser la jeune création, et moderniser le réseau des établissements d'enseignement supérieur de la Culture". Cette volonté affichée pose la question du fléchage de ces fonds.

#### objectifs

- Prendre en compte les nouveaux modes de création et de diffusion, notamment liés aux outils numériques.
- Veiller à une répartition équilibrée des aides à destination des pratiques artistiques et créatives émergentes, structurellement moins soutenues que les secteurs plus traditionnels.
- Sensibiliser aux modalités de financement et d'organisation souvent précaires auxquelles sont confrontées les structures indépendantes dans leurs processus de création.

#### modalités

- Structurer les relais permettant aux artistes et jeunes créateur·rice·s indépendant·e·s d'émerger parmi les dispositifs classiques auxquels ils·elles peinent à accéder.
- Positionner les tiers-lieux indépendants comme des interfaces entre les fonds publics dédiés à la jeune création et les jeunes artistes.

## Elise Nicolas



Elise Nicolas, label manager chez Citizen Records, à Dijon

#### Pouvez-vous nous présenter votre structure et ses activités ?

Citizen Records est une maison de disques indépendante de musiques électroniques, fondée en 2001 par Pascal Arbez-Nicolas, plus connu sous le nom de Vitalic.

#### Pourquoi vous êtes-vous engagée dans l'Appel des indépendants ?

L'Appel des indépendants est un appel à l'existence et la survie de l'indépendance culturelle face au danger d'une forme d'extinction – présente depuis plusieurs années – devenue plus que menaçante avec la crise du Covid-19. Rejoindre cet appel, comme on rejoint un cri de ralliement ; se retrouver en nombre, mutualiser nos idées et notre savoir afin de se faire entendre auprès du public comme des politiques publiques. Rappeler notre existence, mais aussi notre rôle et notre poids social, sociétal et économique.

#### Une priorité pour réinventer le paysage culturel et médiatique de demain ?

Inscrire la culture indépendante au sein des politiques européennes.

## Clémentine Dramani-Issifou



Clémentine Dramani-Issifou, programmatrice de films, critique de cinéma, commissaire d'exposition et chercheuse, à Paris

### Pouvez-vous nous présenter votre structure et ses activités ?

Je suis programmatrice de films pour des festivals de cinéma (*Semaine de la Critique* au Festival de Cannes, *Festival International du Film de Marrakech*), critique de cinéma (*FrenchMania*), commissaire d'expositions et chercheuse. Mon travail s'intéresse particulièrement aux dispositifs de médiation des films et des œuvres en provenance du continent africain et de ses diasporas, tout en questionnant à partir de ces pratiques, l'évolution des relations de la France et de l'Afrique. Je fais également partie du collectif 50/50 car il me semble que les questions relatives à la parité, aux représentations ou à la « diversité » se rejoignent en différents points.

### Pourquoi vous êtes-vous engagée dans l'Appel des indépendants ?

Je suis toujours très attentive aux mouvements collectifs et citoyens car c'est là, selon moi, que se trouvent le socle de nos démocraties et la garantie de leur bon fonctionnement. Sans le peuple, ses engagements, ses prises de positions et ses initiatives, nos démocraties ne valent rien car elles dérivent vers des systèmes de pouvoir dangereux. C'est donc naturellement que j'ai signé l'Appel des indépendants. Ensemble, nous sommes plus forts. J'en suis convaincue.

### Une priorité pour réinventer le paysage culturel et médiatique de demain ?

Faire corps commun. Que l'Appel des indépendants puisse concerter d'autres initiatives économiques, sociales, culturelles qui œuvrent dans le sens du commun. Mutualisons nos intelligences, nos efforts et nos actions car nous ne pouvons pas penser une autre manière de faire sans se joindre à toutes celles et ceux qui y travaillent aujourd'hui, qui sont comme chacun·e de nous confronté·e·s à la dureté du capitalisme sauvage qui prend de plus en plus le pas dans nos organisations de travail, de vie sociale et culturelle.

## 18. introduire la question de la place des jeunes générations dans les choix éditoriaux et de programmation.

### constats

Les programmations et les choix éditoriaux des structures indépendantes doivent permettre aux jeunes de se reconnaître à travers ces propositions, de les inspirer, voire même de créer des vocations chez certain·e·s. C'est une dimension essentielle afin de maintenir le lien qui unit les jeunes générations aux structures indépendantes et pour faire de ces dernières de vrais reflets des évolutions culturelles et sociales impulsées par les jeunes.

### objectifs

- Garantir la visibilité des jeunes générations et de ses représentants dans les actions culturelles et les contenus médiatiques proposés par les structures indépendantes.
- Faire la place aux nouvelles formes de création artistique et de production de discours induites par la jeune génération.

### modalités

- Introduire et prendre en compte la parole de la jeune génération et l'avis des jeunes collaborateurs·trices dans les réflexions éditoriales.
- S'appuyer sur le travail réalisé par l'organe cité dans la proposition n°17.
- Engager un travail de réflexion au sein des pôles éditoriaux et de programmation des structures indépendantes pour renouveler la façon dont le rôle de la jeunesse et l'image de celles et ceux qui portent son combat est analysée, documentée et accompagnée.

## 17. créer un organe dédié à la valorisation et à la construction collective des jeunes acteurs et actrices du secteur indépendant.

### constats

La jeune génération et ses représentant·s au sein des structures culturelles et médias indépendants manquent d'espaces d'interconnaissance et de mise en réseau de leurs problématiques, de leurs idées et de leurs actions. Leur donner les moyens d'affirmer la particularité de leurs pratiques et leur importance dans les modèles du secteur indépendant est plus que jamais nécessaire.

### objectifs

- Opérer un travail de valorisation d'une nouvelle génération du secteur indépendant.
- Permettre à la jeune génération de produire de la connaissance, d'analyser, de documenter et de diffuser une vision performative sur ses nouvelles pratiques.
- Créer un vivier de personnes et d'idées dont les structures culturelles et médias indépendants peuvent s'inspirer pour outiller leurs actions.

- Donner une voix et une représentation transsectorielles aux jeunes générations du secteur indépendant.

- Pousser les structures indépendantes à réaliser un travail interne d'identification et de valorisation de leurs jeunes collaborateurs.

### modalités

- Mettre en place un organe national composé par des jeunes issu·e·s des structures culturelles et médias indépendants en respectant la parité et la diversité territoriale et sectorielle.
- Organiser sa constitution, son organisation et son influence.
- Définir les thématiques et les modalités de réflexion et de restitution du travail mené par cet organe.

Exemple : *Le think tank Away From Keyboard de la Gaîté Lyrique pour « interroger la jeunesse et comprendre les mutations qu'elle imprime sur notre époque ». Il réunit des jeunes de moins de 30 ans aux activités variées (journalistes, podcasteur·euse·s, entrepreneur·euse·s, artistes, tiktokeur·euse·s, etc.) afin de produire du contenu éditorial sur des enjeux essentiels (Black Lives Matter, l'éco-féminisme, la culture post-internet...) et d'animer une communauté autour de rencontres et d'initiations.*

- Mener un travail de maillage territorial de tiers-lieux culturels indépendants permettant d'accueillir les jeunes artistes dans leur diversité de pratiques artistiques et créatives.
- Répartir entre les tiers-lieux et les incubateurs culturels un rôle d'accompagnement à la professionnalisation des jeunes artistes indépendants.

## 16. inscrire une responsabilité des structures indépendantes envers les jeunes générations.

### constats

Les structures culturelles, les médias indépendants et les jeunes générations portent de nombreux combats en commun. De manière indéniable pour les structures indépendantes, les jeunes figurent parmi les publics les plus massivement représentés. Ce lien honore donc ces dernières autant qu'il les oblige. Il est de leur devoir de maintenir un effort pour explorer constamment les moyens d'une implication plus poussée de la jeunesse et de ses actions dans les activités des structures indépendantes.

### objectifs

- Établir les structures culturelles et les médias indépendants comme des plateformes privilégiées de construction et d'amplification des engagements de la jeunesse.
- Donner une audience plus forte aux idées véhiculées par la jeunesse ainsi qu'à celles et ceux qui les portent.

### modalités

- Permettre aux structures indépendantes de se positionner davantage sur des appels à projets qui impliquent les jeunes générations.
- Amener les structures culturelles et les médias indépendants vers des temps de réflexion et de co-construction avec les jeunes publics sur des projets précis.
- Créer des dispositifs de parrainage et de mentorat à destination des jeunes structures indépendantes.
- Veiller à la juste représentation générationnelle dans les organes de décision et de représentation des structures indépendantes.

# tribune

## jeunes et démolis

Jean-Marie Durand



Jean-Marie Durand est journaliste indépendant. Rédacteur en chef adjoint aux *Inrockuptibles* de 1997 à 2018, responsable des rubriques « médias », « débat d'idées » et « art », il collabore aujourd'hui pour divers médias (*France Culture*, *Ravages*, *The Art Newspaper*, *La Revue du Crieur*, *Télérama*...). Il a aussi publié plusieurs essais : *Homo Intellectus, enquête hexagonale sur une espèce en voie de réinvention* (La Découverte, 2019); *1977, année électrique* (Robert Laffont, 2017); *Le cool dans nos veines, histoire d'une sensibilité* (Robert Laffont, 2015). Fin connaisseur de la culture et des médias indépendants, Jean-Marie Durand était grand témoin de l'atelier « Médiation et plaidoyer » lors des états généraux à Lyon.

**En semblant le déplorer, le président du Conseil Scientifique Jean-François Delfraissy a tenu cet automne des mots saisissants à propos de la génération des 20-40 ans, au moment où la seconde vague du Covid-19 commençait à déferler sur nos villes endormies : « ils ont pris la décision de continuer à vivre » ! Si cette décision de continuer à vivre semblait irrationnelle aux yeux du médecin soucieux du respect des règles de distanciation, elle traduisait aussi le sentiment dominant que la jeunesse n'avait d'autre choix dans l'existence que la survie – d'elle-même comme de ses aîné·e·s –, pour laisser de côté la vie elle-même, ce à quoi elle n'aspirait qu'à travers des choix pourtant modestes : sortir, parler, échanger, danser, communiquer, voir, écouter...**

**Comme le rappelait le philosophe Michael Foessel, auteur d'un article « L'enfance confinée » dans des cahiers éphémères parus au Seuil (« Comment faire ? »), « les enfants du confinement ont fait**

**les frais d'une logique qui s'applique moins à eux·elles qu'à des adultes que les autorités espèrent voir se comporter en toute occasion comme des hommes·femmes économiquement sûr·e·s de ce qui est utile pour eux·elles ». Sans pouvoir réduire exclusivement l'enfance à un âge de la vie – l'enfance, c'est une possibilité infinie, de vivre, de jouer, de se cultiver... –, sans pouvoir non plus exclure la jeunesse du principe de précaution sanitaire général, il est possible d'affirmer que le moment que nous traversons depuis le surgissement du virus accable la jeunesse dans ses potentialités et ses élans prometteurs.**

**« ce sont toutes les structures indé qui donnent à la création, à la réflexion, à la fête, un ton et une intensité à part, à rebours de l'offre dominante de la culture de masse. »**

**Peu importent les mots censés qualifier ce qu'elle éprouve aujourd'hui – « sacrifiée, oubliée, perdue »... ; seule importe l'évidence effective de son trouble, indexé à de multiples entraves, économiques, relationnelles, professionnelles, amoureuses, affectives... Bloquée sur son chemin de l'indépendance (un état social auquel elle aspire naturellement), la jeunesse n'a d'autre choix que d'éteindre ses feux. Le couvre-feu est son black-out : éteignez les lumières, étouffez l'espérance.**

**Son indépendance sacrifiée, c'est aussi l'accès interdit à l'éveil de l'esprit et du corps, majoritairement offert par la culture dite indépendante. Indépendante des majors, de la logique financière, des diktats du marché, qui, dans une sorte de loi d'airain, conditionne le conformisme et la banalité des formes, fussent-elles divertissantes. Ce sont en effet toutes les structures indé, souvent petites par la taille, réparties sur l'ensemble du territoire hexagonal, qui donnent à la création, à la réflexion, à la fête, un ton et une intensité à part, à rebours de l'offre dominante de la culture de masse. Où le plaisir de l'excitation, de l'élévation, du partage, de la transe, domine la volonté de pouvoir, de domination ou d'enrichissement, propre à la logique des grosses machines culturelles.**

**Et ce n'est évidemment pas un hasard que la crise de la jeunesse et la crise des indépendant·e·s se télescopent aujourd'hui. Les désarrois des un·e·s font directement écho aux déconvenues des autres. Parce que l'une et l'autre famille partagent au fond, sinon les mêmes envies, les mêmes espaces et les mêmes références. Sans évidemment pouvoir réduire l'attrait de la culture indépendante, souvent baptisée au choix underground, indie, de niche ou alternative, au seul public jeune, il va de soi que c'est logée au cœur de cette jeunesse que la sensibilité à cette grammaire créative reste la plus forte. Toute l'histoire de la modernité, des avant-gardes et de la création contemporaine – de la musique aux arts plastiques, du cinéma au spectacle vivant... – n'a cessé d'en livrer des indices éclairants. Sans le soutien et la curiosité de la jeunesse, la contre-culture n'aurait jamais pu se déployer dans l'histoire du 20<sup>e</sup> siècle. En dépit de vents contraires, qui dans le même temps, attirent aussi des foules de jeunes vers une offre *mainstream* et purement commerciale, pas toujours (mais souvent) indigne.**

**« chacun·e sait que l'indépendance a un prix, chacun·e sait aussi que ce prix est celui de la liberté et de l'audace, auxquelles des actionnaires ne sont pas toujours sensibles. »**

**Il était ainsi frappant d'observer, durant les deux jours d'ateliers des états généraux des structures culturelles et des médias indépendants à Lyon, combien les enjeux politiques de la jeunesse résonnaient dans les difficultés économiques de toutes les structures représentées, issues largement du secteur des festivals, des salles de spectacles et de concerts, des labels, des musiques électroniques, des tiers-lieux, des médias, des éditeurs, des lieux d'accompagnement, directement touchées par les restrictions sanitaires, et oubliées des dispositifs de soutien de l'État et des collectivités. Ce télescopage dans le temps traduit une même réalité, à double face, générationnelle et sectorielle : l'indifférence appuyée, drappée dans un seul discours de technique sanitaire, à ce qui dans la vie sociale et la vie culturelle éveille, grandit, transforme, élève le mieux.**

**La difficulté à définir précisément et consensuellement la catégorie d'indépendance – sur des critères purement économiques ou éthiques ? sur des règles d'organisation et des seuils de profit délimités ?... – ne fait pas obstacle à la compréhension intuitive que chacun·e des participant·e·s à ces états généraux ont du projet qu'ils·elles défendent. Sans forcément se définir rigoureusement, ils·elles savent qui ils·elles sont et savent reconnaître leurs pairs. Le mot « indépendant » est bien celui qui les relie, par-delà leurs champs d'activité et leurs modes d'organisation (associations, coopératives, entreprises...). Sans faire l'objet d'une définition figée, l'indépendance se mesure à l'épreuve des actes concrets, sur le terrain des opérations ; elle se déploie dans l'adversité et dans la manière de se situer sur une carte culturelle polarisée entre les grands groupes privés et le secteur institutionnel subventionné. Etre un·e indé, c'est tenter d'exister à l'ombre de ces deux modèles consacrés, avec l'énergie puisée dans des convictions et dans le choix de l'autonomie. Et si chacun·e sait que l'indépendance a un prix, chacun·e sait aussi que ce prix est celui de la liberté et de l'audace, auxquelles des actionnaires ne sont pas toujours sensibles.**

**Ce qu'attendent à l'heure du couvre-feu les jeunes filles et les jeunes garçons en feu, c'est de pouvoir non seulement sortir de l'ornière économique et professionnelle, étudier et s'insérer sur le marché de l'emploi, mais aussi compenser les effets de leur désarroi par l'activation d'un imaginaire à contre-courant des normes macabres du temps présent. Sans culture indépendante souveraine, pas d'indépendance de la jeunesse ; sans jeunesse épanouie, pas de culture indépendante possible. Leurs affinités électives sont le signe du grand malaise culturel actuel. C'est à l'intersection d'une génération et d'un modèle de politique culturelle que le monde d'après révélera sa monstruosité ou sa vertu de jeunes vers une offre *mainstream* et purement commerciale, pas toujours (mais souvent) indigne.**

**« l'indépendance se mesure à l'épreuve des actes concrets, sur le terrain des opérations »**

# tribune

## réinventer la médiation culturelle pour permettre à la jeunesse d'être actrice du monde de demain

Dorie Bruyas



© Loïc Benoit

Journaliste de formation, Dorie Bruyas dirige depuis plus de 15 ans l'association d'éducation aux médias numériques Fréquence Écoles. Conférencière, formatrice et conceptrice de dispositifs pédagogiques, elle défend le développement des compétences stratégiques comme moyen de renforcer la capacité des publics à réfléchir et agir dans une société médiatique et numérique. Elle est à l'origine de l'événement du numérique éducatif #Superdemain.

Elle co-préside par ailleurs la Fondation LDigital et fonde le consortium HINAURA pour défendre et diffuser les principes de l'inclusion numérique à destination des professionnel·le·s de l'action sociale.

**Les jeunes générations ne vivent pas la culture comme leurs aîné·e·s, puisque l'offre culturelle s'est considérablement élargie et diversifiée ces dernières années, en multipliant les espaces culturels et en facilitant leurs accès.**

**Pourtant les adultes semblent encore se polariser entre deux attitudes distinctes : soit ils·elles considèrent avec mépris ces nouvelles pratiques de la jeunesse, accusant une crise des valeurs et de la culture légitime, soit ils·elles s'enthousiasment pour une aisance supposée et une appropriation généralisée des nouvelles formes et outils dans ce nouvel environnement. Comme souvent, il s'agit alors de considérer que la juste posture se situe nécessairement entre les deux.**

**Si l'éclectisme adolescent est devenu la nouvelle norme, les jeunes utilisent les objets culturels pour assouvir la quête d'entre-soi, l'affirmation identitaire comme la mise en conformité avec le groupe. Leur expérience de la culture est avant tout sociale. Mais tous et toutes ne se saisissent pas de ce renouveau culturel de la même façon. Tirer profit des mondes numériques et médiatiques comme des expériences qu'ils offrent nécessite d'être accompagné·e, en particulier, quand au sein de son cadre familial, l'échange et la bienveillance ne sont pas la norme.**

**« si l'éclectisme adolescent est devenu la nouvelle norme, les jeunes utilisent les objets culturels pour assouvir la quête d'entre-soi, l'affirmation identitaire comme la mise en conformité avec le groupe. Leur expérience de la culture est avant tout sociale. »**

**Dans ce cheminement culturel, même si l'âge et le genre interviennent dans la consommation culturelle adolescente, les fractures sociales perdurent et elles dépendent finalement plus du statut et de l'éducation des familles que des moyens économiques.**

**Accompagner la jeunesse participe alors d'une forme de justice sociale lui permettant de développer son esprit critique, de saisir les impacts des modèles économiques des nouveaux médias, de se représenter le potentiel de la production médiatique et de la participation en ligne comme de construire des ponts entre présentiel et à distance.**

**Pour réussir à trouver et toucher ce public si difficile à capter, il faut nécessairement réinventer la médiation culturelle en se rappelant que la jeunesse s'est largement emparée des mondes numériques parce qu'ils étaient un espace encore vierge permettant d'échapper en partie au contrôle parental, d'investir un « espace » de liberté et d'expression commun, dans un temps non institutionnalisé.**

**Les acteur·rice·s socio-culturel·le·s de proximité – les animateur·rice·s, médiateur·rice·s, bibliothécaires, médiathécaires – comme les enseignant·e·s ont pour autant un rôle à jouer. Créer, développer et renforcer les liens entre les industries créatives et culturelles et les jeunes nécessite alors de ne pas invalider, ni d'être indifférent·e à la grande diversité des pratiques culturelles actuelles adolescentes. Il s'agit dès lors dans les lieux dédiés à l'accompagnement, d'équiper les professionnel·le·s de la médiation culturelle face à l'augmentation exponentielle des besoins de références qui découle de l'inclusion numérique et édifier la voie d'une transmission nouvelle, afin de permettre à cette jeunesse de prendre sa juste place dans le monde de demain.**

## Alexis Tenaud & Maxime Durand



Alexis Tenaud et Maxime Durand, co-fondateurs d'Androgyne et directeurs artistiques de Macadam, à Nantes.  
© Mado Previtali-Miranda

**Pouvez-vous nous présenter votre structure et ses activités ?**

Androgyne est une structure de production d'événements et de communication, spécialisée dans les musiques électroniques. Nous assurons la direction artistique du club Macadam à Nantes depuis son lancement en septembre 2017.

**Pourquoi vous êtes-vous engagés dans l'Appel des indépendants ?**

La coopération est un élément ancré pour la scène culturelle nantaise. L'Appel des indépendants nous a permis de structurer cette essence afin de problématiser la crise en cours autour d'un programme précis, et de le mettre en perspective lors des états généraux à Lyon. Il est vital aujourd'hui de peser les enjeux de cette crise pour être acteur·rice·s de nos lendemains sans dépendre exclusivement des programmes gouvernementaux. C'est justement nos indépendances artistique et économique qui se jouent. La réunion entre pairs est essentielle pour faire entendre nos voix, largement concordantes de surcroît.

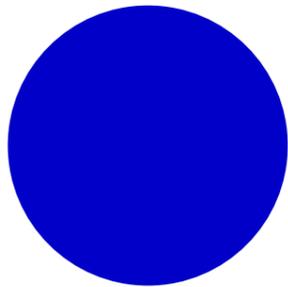
**Une priorité pour réinventer le paysage culturel et médiatique de demain ?**

Ce serait d'appliquer une lecture objective des pratiques culturelles françaises et de légitimer les acteur·rice·s de la création d'aujourd'hui. Nous allons pouvoir déclencher une multitude de nouveaux projets ambitieux à la sortie de cette crise, avec la part de risques qui incombe à toute nouveauté. Mais les publics comme les institutions doivent avoir une meilleure connaissance de la dynamique phénoménale des indépendant·e·s dans la contribution à l'émergence et au rayonnement de la culture, opérée sans filet. Cette transmission du réel doit passer par les médias pour concerner le plus grand nombre, et acter l'état des lieux.

# 3

## coopérations

réseaux, synergies, solidarités :  
relier les acteurs et actrices



L'Appel des indépendants l'avait clamé avec force : « *Nous ne bénéficions ni de la tutelle protectrice de l'État, ni des apports financiers des grands groupes : nous sommes seuls, donc nous devons être ensemble* ». Le processus des états généraux, nourri par de nombreux workshops, a confirmé ce besoin de solidarité et de coopération mais aussi la joie d'échanger entre acteur·rice·s indépendant·e·s, de façon transversale, et à l'échelle territoriale.

Coopérer, c'est opposer aux effets pervers de la logique de concurrence et de compétition les bénéfices de l'entraide, de la complémentarité et de la mutualisation. Cela suppose connaissance mutuelle, mise en réseau et partage de compétences et de ressources.

De nombreuses propositions vont dans ce sens comme la mise en place de calendriers participatifs, de plateforme d'entraide ou de bases de données techniques (matériels, staffs, prestataires, producteur·rice·s, brasseurs locaux, etc.), la mutualisation de parcs de matériels ou d'expertises et le partage de bonnes pratiques.

La notion d'écosystèmes de structures culturelles et médias indépendants, d'abord à l'échelle territoriale, matérialisée par des cartographies, des bases de données ou des tiers-lieux ressources, a souvent été évoquée.

Portée à l'échelle européenne et internationale, la mise en réseau combinée à un partage entre pairs et un engagement sans faille pour relier les initiatives et les acteur·rice·s permettra de construire ce grand maillage horizontal et pertinent de la carte culturelle européenne.

**A – création d'un organe transsectoriel de fédération ou de coopération entre structures.**

**B – mettre en réseau les acteur·trice·s culturel·les.**

**C – mutualisation des ressources matérielles et humaines.**

**D – coopération entre médias et structures culturelles.**

**E – coopération métiers.**

**F – coopération territoire / public / privé.**

## **A – création d'un organe transsectoriel de fédération ou de coopération entre structures.**

**1. créer une organisation pour renforcer les liens entre les structures culturelles et médias indépendants, de façon transsectorielle et transdisciplinaire.**

### **constat**

L'Appel des indépendants a démontré l'existence d'une attente et d'un besoin forts de représentation transsectorielle du monde des indépendants de la culture et des médias, ainsi que de la création d'un espace de coopération entre acteur·rice·s.

Les syndicats et organismes professionnels mènent un travail indispensable à leur échelle mais la segmentation entre secteurs ne permet pas toujours de porter suffisamment haut la cause des indépendants. Il est aussi nécessaire de créer les outils nécessaires à davantage de transversalité.

Enfin, tous les secteurs n'ont pas forcément de représentant·e·s reconnu·e·s tandis que tou·te·s les acteur·rice·s ne souhaitent pas forcément adhérer à un syndicat et préféreront s'investir ponctuellement pour des actions ou dans des contextes particuliers.

### **objectifs**

- Adresser les enjeux transsectoriels de la culture et des médias en France et en Europe.
- Développer des outils pour faciliter la coopération.

### **modalités**

- Créer une organisation bi-camérale : d'un côté, une chambre représentant les acteur·rice·s sectoriel·le·s (représentant·e·s syndicaux·ales) et de l'autre côté, une chambre représentant le territorial transsectoriel (chambre représentative sur le modèle du Parlement de l'Appel des indépendants aujourd'hui).

*En partenariat avec les syndicats engagés sur nos terrains (SMA, Technopol, Syndicat des éditeurs indépendants, FELIN, etc...).*

**« se fédérer de manière transversale entre acteur·trice·s culturel·le·s pour avoir plus de poids, pour participer à la construction commune d'une politique culturelle. Rencontrer les autres secteurs permettrait de se rendre compte qu'on partage les mêmes interrogations et les mêmes problématiques, mettre des mots sur des problèmes systémiques qui nous touchent tous, avoir un propos situé. Se fédérer permettrait également de cibler et faire du lobbying sur les politiques publiques. »**

*issu du workshop Quels potentiels non exploités des relations entre lieux et artistes sur nos territoires? à Toulouse.*

**« aucun statut, aucune réelle mise en commun, alors même que nous sommes confrontés aux mêmes problèmes. Toutes les mesures qui découleront de différentes réunions, états généraux, workshops ne pourront me sembler-il que difficilement porter leurs fruits si nous ne parlons pas d'une même voix. L'enjeu est avant tout collectif. Si des personnes désignées pour un temps limité portaient notre voix, nous serions entendus, et nous disposerions d'un levier pour faire changer les choses grâce à des chantiers votés lors d'assemblées générales ou par sollicitations digitales. »**

*David Chuzeville / L'Agenda Stéphanois, déposé sur la plateforme de concertation*

## **Claire Henocque**



Claire Henocque, fondatrice de Tour Makers à Paris © Tim Douet

### **Pouvez-vous nous présenter votre structure et ses activités ?**

Tour Makers est une agence de booking et de conseil en projets artistiques que j'ai fondée par Claire Henocque en 2014, dans l'objectif de mettre au service des artistes et de leurs partenaires – managers, producteurs de spectacles, labels – une expertise stratégique et globale, basée sur un réseau et une expérience solides en France et à l'international.

### **Pourquoi vous êtes-vous engagée dans l'Appel des indépendants ?**

Souvent pris par l'engagement dans les projets artistiques, l'urgence de leur réalisation, et la multiplicité des solutions à trouver, j'ai le sentiment que les indépendant·e·s n'avaient pas pris le temps de se définir, de se compter, de se rendre visibles. Et face à une crise sans précédent, il est devenu essentiel de s'unir autour de nos problématiques communes, afin de défendre nos spécificités et nos valeurs.

### **Une priorité pour réinventer le paysage culturel et médiatique de demain ?**

Entre la culture patrimoniale et l'entertainment, c'est la vivacité des acteur·rice·s culturel·le·s indépendant·e·s qu'il faut à tout prix protéger pour garantir la diversité de la création artistique. Et la culture partage avec les médias cet impératif de diversité. On ne peut que souhaiter que les pouvoirs publics prennent la mesure de la situation et orientent leurs politiques de soutien en fonction. Si le divertissement et la recherche du profit ont toute légitimité à exister, il faut cependant réguler ces domaines particuliers, et ne pas cesser de leur reconnaître une forte dimension d'intérêt collectif. Enfin, c'est la volonté politique d'imposer aux géants du numérique une taxe qui rétribue les contenus créatifs qui sera essentielle et fera vraiment la différence.

## **B – mettre en réseau les acteur-trice-s culturel·les.**

### **2. créer une plateforme web qui fédère, accompagne et valorise les acteur-trice-s du réemploi dans la culture.**

#### **constat:**

De plus en plus d'initiatives mériteraient d'être regroupées pour gagner en visibilité et en impact. Afin de réduire leur impact écologique et notamment leurs déchets, de plus en plus d'organisateur·s tendent à inclure dans leur démarche une part croissante de ressources issues du réemploi. Les problématiques de développement de ces pratiques sont multiples :

- identification des gisements
- maîtrise des flux
- capacités de stockage
- compétence de tri etc.

Ces compétences existent dans les réseaux du réemploi hors champ culturel.

#### **objectifs:**

- Simplifier l'accès aux ressources
- Accompagner les acteur-trice-s dans les bonnes pratiques.
- Créer des synergies avec les acteur-trice-s du réemploi hors du champ culturel.

#### **modalités:**

- Créer une plateforme numérique de mise en commun des gisements, appuyée sur des plateformes logistiques de transit des ressources (incluant atelier de transformation, de réparation, de tri) à l'échelle des territoires.

Cette plateforme numérique proposerait des cartographies des ressources locales, des répertoires de personnes ressources, le partage d'outils, de pratiques, de méthodologies de sensibilisation pour les acteurs-trices éloigné·e-s de ces pratiques.

### **3. développer des annuaires locaux des acteur-trice-s techniques.**

#### **constat:**

Absence d'annuaires opérationnels à date ou initiatives pas assez répandues.

#### **objectifs**

- Faciliter la découverte des acteur-trice-s de la production locale.
- Participer au rebond pour la reprise d'activité suite à la crise du Covid-19.

#### **modalités**

- Faire développer des outils par les collectifs en local, sur logiciel libre.

### **4. créer des outils de mutualisation de la veille et de la diffusion d'information entre acteur-trice-s.**

#### **constat**

Les acteur-trice-s indépendant·e-s sont moins bien équipé·e-s, structuré·e-s, formé·e-s que des structures plus grandes et institutionnalisées. Ces dernières sont mieux dotées pour répondre à certains appels à projets, notamment européens.

#### **objectifs**

- Faciliter l'accès à l'information : informations du secteur, appels à projets, subventions, programmes d'aides...

#### **modalités**

- Faire développer des outils par les collectifs en local, sur logiciel libre.

### **5. créer des agendas «programmation» participatifs à l'échelle locale.**

#### **constat**

Ces initiatives sont à généraliser à l'échelle des régions.

#### **objectifs**

- Éviter la concurrence et favoriser la circulation des publics
- Permettre la circulation des artistes entre lieux si le territoire est suffisamment étendu pour adresser des publics différents.

#### **modalités**

- Faire développer des outils par les collectifs en local, sur logiciel libre.

### **6. (re)définir un espace commercial sain et sans déloyauté dans le secteur culturel.**

#### **constat**

Les indépendant·e-s doivent construire des outils comparables à ceux des gros consortiums (productions, billetterie, diffusions, communication...) en mutualisant les moyens. Cela permettrait de développer des solutions techniques efficaces, coopératives et dont les membres fondateurs seraient propriétaires. Le problème est de mettre des moyens en commun et donc d'investir alors que les acteurs sont faibles sur le point économique.

#### **objectifs**

- Contourner les grands réseaux (distribution, billetterie) qui, soit retiennent une part importante des recettes en leur faveur, soit imposent une distribution déjà tracée et limitante pour les acteur-trice-s indépendant·e-s. Notamment dans le domaine de la distribution de médias papier, de livres, de billets.

#### **modalités**

- Développer des outils techniques via la constitution de structures coopératives. Les outils pourront être en *open source*, sous logiciel libre. Exemple : la solution de billetterie SOTICKET développée par divers acteurs de musiques actuelles.

## **C – mutualisation des ressources matérielles et humaines.**

### **7. favoriser la mutualisation de matériel et de matériaux entre les structures culturelles.**

#### **constat**

La mutualisation des parcs de matériels diminue la quantité de matériels achetés et de déchets, ce qui permet de diminuer les budgets investis par chaque structure et de réduire leur empreinte environnementale.

Pour les salles de concerts : la création de plateformes de mutualisation permettrait de laisser du matériel de scène à disposition des artistes en tournée pour réduire les transports.

#### **objectifs**

- Résoudre les problèmes de stockage de matériel que rencontrent toutes les structures de production et d'accueil de spectacle vivant.
- Donner accès à des services et moyens logistiques (véhicules, outils de gestion).
- Mutualiser les matériels encombrants et/ou moins utilisés, par exemple pour les personnes en situation de handicap : boucle magnétique, signalétique, plancher vibrant, gilets vibrants (subpack), plateforme accessible.

#### **modalités**

- Créer des lieux, communs et autonomes, sur les territoires destinés au stockage de matériels et à la mise à disposition de boîte à outils (véhicules, moyens logistiques...)

## 8. créer des groupements d'employeurs-ses pour une mutualisation des salarié-e-s.

### constat

Dans des secteurs aussi morcelés et précaires que ceux de la culture, le GE (Groupement d'Employeurs) apporte de la stabilité, de la cohérence dans les parcours professionnels, du lien entre les entreprises. Il permet le développement des capacités et connaissances des salarié-e-s comme des employeurs-ses. Les associations et autres entreprises culturelles qui n'ont souvent pas beaucoup de temps à consacrer aux enjeux de ressources humaines et de formation sont ainsi responsabilisées par un cadre collectif qui protège leurs employé-e-s.

### objectifs

- Mutualiser, déprécariser, aider les structures à gérer les RH.
- Répondre aux besoins des entreprises, tout en sécurisant le parcours du salarié ou de la salariée, et en lui proposant dès que possible un CDI à temps complet.

### modalités

- Créer des groupements d'employeur-se-s (GE) sous forme d'association ou de coopérative dont la mission est d'assurer des contrats à temps plein en CDI au bénéfice de plusieurs structures.

Exemple : l'association Agec&Co, groupement d'employeur-se-s de la culture et de l'économie créative, compte 65 entreprises adhérentes et 21 salarié-e-s en Nouvelle-Aquitaine. « En regroupant les besoins à temps partiels des adhérent-e-s, elle construit des emplois à temps pleins partagés dans les domaines tels que le théâtre, la danse, la musique, le patrimoine, les arts visuels, le cinéma, le livre ».

## 9. renforcer les aides à l'emploi mutualisé pour des projets de coopération territoriale.

### objectifs

- Consolider les fonctions support d'administration, de production et de développement au sein des entreprises artistiques.
- Créer des écosystèmes favorables au développement de coopérations entre artistes, professionnel-le-s du secteur et inter-structures.
- Former et accompagner les équipes artistiques pour le développement des coopérations.
- Permettre aux structures de se mettre à niveau sur les ODD (Objectifs de Développement Durable), le handicap, la diversité.

### modalités

- Créer des aides à l'emploi et au fonctionnement pour les projets de coopération, notamment par l'intermédiaire des régions ou de dispositifs comme le FONPEPS (Fonds National pour l'Emploi Pérenne dans le Spectacle) et le FONJEP (Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire).
- Renforcer les aides au conseil et à la formation à la coopération.
- Encourager la bonification des aides publiques de droit commun (État et collectivités territoriales) en cas de coopération.
- Encourager la bonification des soutiens financiers des Organismes de financement et d'accompagnement solidaire (OFAS) en cas de coopération.

## D – coopération entre médias & structures culturelles.

### 10. inventer le kiosque de demain en connectant médias et lieux culturels indépendants.

#### constat

Complexe, car ni les lieux culturels, ni les réseaux de diffusion des médias payants (monopole de quelques acteurs) ne sont organisés pour gérer cette activité.

#### objectifs

- Permettre d'accéder à des médias indépendants dans un lieu type ERP, tiers-lieux, salles etc...

#### modalités

- Équiper des lieux de supports de consultation gratuite ou payante, numérique ou physique.
- Développer une plateforme qui donnerait accès aux visiteurs du lieu aux titres en numérique.

### 11. déployer les incubateurs type medialab (culture et médias) dans des tiers-lieux en milieu urbain ou rural.

#### objectifs

- Favoriser l'émergence de médias indépendants en région mais aussi de permettre aux lieux qui accueillent de se servir de la production de contenu de ces médias, sur un temps donné.

#### modalités

- Nécessite un financement public : DGMIC et Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA)

### 12. développer les collaborations entre médias indépendants et acteur-ric-e-s culturel-le-s sur le plan éditorial et économique.

#### constat

Les médias tendent de plus en plus à produire leur propres événements tandis que les acteur-ric-e-s culturel-le-s développent de plus en plus de contenus sous la forme de média *online* et/ou physique.

Par ailleurs, les nouveaux médias sont souvent engagés dans des co-productions artistiques avec les acteur-ric-e-s culturel-le-s, à travers la réalisation de revues, podcasts, documentaires, etc. ou des commandes à des artistes.

#### objectifs

- Favoriser la mise en commun des expertises métiers pour permettre d'accompagner les actions hybridant média et événement.

#### modalités

- Coopérer sous forme de co-production et de valorisation croisée des apports respectifs.

## Lucie Taurines



Lucie Taurines, directrice de la Fiesta des Suds et coordinatrice de Babel Music XP, à Marseille

### Pouvez-vous nous présenter votre structure et ses activités ?

Depuis presque 30 ans, l'association Latinissimo se veut un laboratoire des tendances et porte la culture au centre de ses priorités. Organisatrice des festivals la Fiesta des Suds, Babel Music XP (nouveau Babel Med Music) et gestionnaire de la salle le Dock des Suds, l'association défend l'idée de la proximité, du mélange des publics et des cultures, tout comme celle de la création artistique au service des habitant·e·s et de son territoire.

### Pourquoi vous êtes-vous engagée dans l'Appel des indépendants ?

Œuvrer au sein d'une structure culturelle indépendante, qui plus est en « province » est sans doute la plus belle des fonctions. Nous avons à cœur de défendre la dimension sociale de la culture, celle de l'exception, de la qualité et de la diversité, celle ouverte à tous, sans condition. Dans une ville comme Marseille, ce n'est pas rien. Notre activité est dépendant des plus précaires, tributaire de tellement d'aléas. La crise que nous vivons ces derniers mois met encore plus en exergue nos fragilités car nous sommes dépourvu·e·s des filets de protection dont peuvent disposer des organisations plus institutionnelles ou affiliées à des grands groupes. Mais notre atout est que nous avons toujours appris à faire « sans ». Participer à cet Appel est une façon de se fédérer intelligemment pour porter haut notre voix, obtenir plus de reconnaissance et d'égalité de traitement.

### Une priorité pour réinventer le paysage culturel et médiatique de demain ?

Il convient de défendre haut et fort notre rôle essentiel dans la société de demain. Les structures les plus fragiles risquent de ne pas tenir, laissant la pleine place à une uniformisation de la culture et sa marchandisation grandissante. Actuellement, nous avons une responsabilité de taille pour réagir à cela. Le paysage culturel de demain doit être celui de la solidarité entre les structures. L'Appel des indépendants en est une des concrétisations.

## E – coopération métiers.

### 13. créer des réseaux informels de collaboration entre acteur·rice·s de la programmation.

#### constat

Les acteur·trice·s de la programmation n'ont pas forcément d'outils de coopération : héritage d'un secteur d'hier dans une logique de concurrence entre salles, clubs ou festivals. Or, la coopération est un atout pour faciliter leur travail au quotidien et pouvoir, par exemple, faire de la co-curation d'artistes, proposer des résidences, des temps de mentoring qui ne soient pas mono-sectoriels ou encore des rencontres entre artistes de disciplines diverses pour les faire collaborer.

#### objectifs

- Favoriser la circulation de l'information, le partage de bonnes pratiques et l'entraide entre acteurs et actrices de la programmation.

#### modalités

- Créer un réseau informel, sur le modèle du groupe Com Culture sur les réseaux sociaux par exemple. Il peut être pensé et mis en place à l'échelle locale ou nationale.

### 14. développer des réseaux de coopération entre éditeurs·trices indépendant·e·s et libraires indépendant·e·s.

#### constat

Il ne s'agit pas ici de créer un syndicat mais de développer des actions de coordination et de cohésion entre éditeurs·trices indépendant·e·s et d'autres métiers de la chaîne du livre. Des réseaux de coopération peuvent se créer également pour l'impression, la communication ou la diffusion.

#### objectifs

- Permettre à la profession de mutualiser certaines actions et/ou métiers dans la chaîne du livre notamment sur les aspects liés à la distribution.

#### modalités

- Sur le volet distribution, ces réseaux articuleraient éditeurs·trices et libraires indépendants pour mieux résister face aux gros acteurs.

**« l'exemple du Royaume-Uni, dans un contexte d'absence de subventions publiques, permet de voir à quel point l'alliance des indépendants a été une force. Cet exemple pourrait aider à matérialiser la fédération des éditeurs·trices indépendant·e·s en France, permettant de grouper les actions à tous les niveaux de la chaîne du livre : impression, distribution, représentation commune et communication des intérêts des éditeurs·trices indépendant·e·s. »**

issu du workshop spécial *Éditions* à Lyon

## F – coopération territoire/public/privé.

### 15. privilégier le recours aux appels à projets plutôt qu'aux appels d'offres.

#### constat

En privilégiant les appels à projets, le·la décideur·se politique privilégie la coopération et non une logique concurrentielle.

Dès lors, les acteur·trice·s culturel·le·s ne sont plus en compétition pour la sélection d'un seul projet dans le cadre d'un appel d'offres, mais collaborent collectivement à la construction de la solution la plus en accord avec l'intérêt général.

#### objectifs

- Favoriser l'intérêt général plutôt que le projet le plus viable économiquement, une meilleure collaboration entre acteur·trice·s culturel·le·s et artistes du territoire.
- Permettre la collaboration afin de construire de façon plus démocratique, les politiques culturelles.

#### modalités

- Renforcer la concertation en amont entre émetteurs des appels à projets, têtes de réseaux et grands collectifs, et permettre des réponses collectives aux appels à projets en modifiant les règles d'attribution.

## 17. connecter les incubateurs culturels des territoires urbains avec des incubateurs innovants en milieu rural.

### constat

En jumelant ces incubateurs ruraux avec des incubateurs ou des tiers-lieux culturels en milieu urbain, on améliore le maillage territorial et on favorise l'accès des entrepreneur·se·s ruraux·ales à leurs partenaires, aux médias, aux circuits de diffusion etc... dont les épencentres d'activité sont le plus souvent en coeur de métropole, à Paris, Lyon, Bordeaux, Nantes... À l'inverse, on offre la possibilité aux structures culturelles et médias indépendants incubés en milieu urbain la possibilité d'accéder aux espaces de travail et aux outils déployés en milieu rural. Cette fonction peut permettre notamment d'accueillir des temps de séminaire, production, résidence, travail de fond, écriture, etc.

### objectifs

- Favoriser le maintien des projets entrepreneuriaux en milieu rural, là où ils émergent, en créant des outils d'accompagnement sur-mesure.

### modalités

- Inventer des jumelages entre territoires par affinités d'équipes, de projets. Accompagnement DLA. (Dispositifs Locaux d'Accompagnement)

## 18. créer des groupements d'acteur·rice·s régionaux·ales à impact social et écologique.

(en réunissant des investisseurs publics et privés sur les territoires) : proposition inspirée par les Universités d'été des entreprises de demain (UEED) qui se sont déroulés cet été 2020 à Paris, initiée par les acteurs de l'ESS

### constat

De nombreuses entreprises souhaitent une meilleure organisation de la coopération entre les acteur·trice·s locaux·ales afin de permettre un véritable ancrage territorial et de démultiplier les entraides locales entre les parties prenantes.

### objectifs

- Décloisonner pour fluidifier l'exercice des métiers et des missions des acteur·trice·s culturel·le·s en prenant en compte leur impact social et environnemental.
- Permettre d'accélérer les transformations des politiques publiques et d'accompagner celles des acteurs privés dans ce sens, le tout au profit de l'intérêt général.

### modalités

- Une telle mise en réseau des parties prenantes peut prendre la forme d'une SCIC.

L'objet social du groupement pourrait être la mutualisation de ressources support et structurantes — ressources humaines (dont l'accompagnement socio-professionnel, l'inclusion dans l'emploi), finances, mécénat de compétences, mentorat, communication/marketing, numérique et R&D — au sein des opérateurs.

Ces groupements ou associations réunissant les parties prenantes auraient vocation à rassembler plusieurs dizaines de personnes morales et physiques : dirigeant·e·s de PME et d'ETI, fédérations professionnelles, acteur·trice·s de l'économie sociale et solidaire, banques régionales, institutions et EPCI.



# tribune

## tiers-lieux, communautés situées

Arnaud Idelon



Acteur du mouvement tiers-lieu (La Station – Gare des Mines / le 6b), Arnaud Idelon a co-fondé Ancoats en 2017 afin de contribuer au développement de tiers-lieux culturels et autres alternatives urbaines. Comme journaliste indépendant, il observe les mutations à l'œuvre dans ces lieux de l'émergence artistique pour une dizaine de médias (dont *Beaux-Arts Magazine*, *Slate*, *Trax*, *Mouvement*, *Tsugi*, *StationStation*, *Rinse France*...) et enseigne ces sujets dans plusieurs universités et grandes écoles et à l'Observatoire des Politiques Culturelles. Il co-coordonne le Diplôme Universitaire « *Mise en œuvre et Gestion d'Espaces Communs* » initié par Yes We Camp et l'Université Gustave Eiffel.

**« nous pressentons qu'une valeur particulière n'a nul souci de s'étendre en valeur (que vous appelez : « s'universaliser »), elle se rehausse au contraire d'entrer en relation »**

Edouard Glissant, Philosophie de la Relation

Dans son glissement de l'initiative (de la société civile) à la commande (d'acteurs publics ou privés), le mouvement tiers-lieu ne doit pas faire oublier la dimension politique qui s'incarne dans ces expérimentations contextuelles et ancrées, et qui dépassent de loin le vœu d'espaces abolis des hiérarchies usuelles que commentent les exégètes de Ray Oldenburg. S'il est complexe d'arrêter une définition pour ces configurations sociales en mouvement, on peut retenir a minima,

**« il n'y a pas de monde commun, il faut le composer. (...) un commun n'a de chance d'aboutir que si des personnes aux intérêts divers, voire disparates, acceptent de s'impliquer collégalement dans un processus. »**

en observant les tiers-lieux qui émergent dans la lignée du mouvement squat et des nouveaux territoires de l'art, que ceux-ci se caractérisent par l'action d'une communauté intentionnelle, inventant ses modes de gouvernance et de gestion collective autour d'une ressource en commun (le lieu) afin de sortir d'une boucle de précarité (chômage, mutations des mondes du travail, manque d'espace et de temps pour la création, fracture numérique), de révéler le pouvoir d'agir de chacun au frottement du collectif et de retrouver des zones de réflexivité critique sur un monde en mouvement. Qu'ils se positionnent dans des lignées issues de l'éducation populaire, du coopérativisme, du logiciel libre, de l'urbanisme tactique ou de l'héritage punk du DIY, les tiers-lieux sont des tentatives, situées et vécues au présent, d'utopies réalisées.

**communautés ancrées, espaces communs**

Il n'est pas de biens communs figés mais des formes d'organisations collectives qui s'inventent autour d'une ressource en commun (Dardot Laval) qui révèlent des communautés d'intérêt où divergence, différence et altérité ne sont pas des mots tabous. Au contraire, suivant l'adage latourien du Manifeste Compositionniste

« il n'y a pas de monde commun, il faut le composer ». Ces lieux partent des besoins (et parce que le besoin n'est pas le seul moteur d'action collective, il faut là parler d'envies, de désirs, d'imaginaires) d'individus ou de groupes d'individus autour d'un lieu pensé comme zone de contact.

Comme le souligne Pascal Nicolas-Le Strat dans *Le travail du commun* : « un commun n'a de chance d'aboutir que si des personnes aux intérêts divers, voire disparates, acceptent de s'impliquer collégalement dans un processus, en ayant conscience qu'il leur appartiendra de définir et de délimiter ce processus, de le caractériser et de le négocier ».

À Rennes, avant même d'obtenir les clés du bâtiment, l'architecte Sophie Ricard sonde le tissu associatif et économique du territoire pour révéler les désirs et projections d'usages possibles sur l'ancienne faculté dentaire de l'Hôtel Pasteur. Elle en tire une architecture (aux allures de Tetris) des volontés d'agir, en écho à la formule d'Achille Mbembé dans *Brutalisme* : « Ces mouvements montrent par ailleurs que, pour arriver au semblable, il faut commencer par partager les différences. Car lorsque la rencontre s'est faite dans la violence, la reconnaissance de la différence est le point de départ d'une politique du semblable ou, mieux, d'une politique de l'en-commun. »

Communs urbains, communs de la connaissance comme organisations apprenantes et, communs culturels plaçant au cœur la co-création et la mutualisation, les tiers-lieux incarnent des espaces communs à même d'anticiper sur leurs territoires d'ancrage cette « révolution au XXI<sup>e</sup> siècle » que programme Dardot Laval. À condition de se positionner en communs oppositionnels, au sens de Pascal Nicolas-Le Strat : non pas une voie médiane entre le marché et l'intervention publique mais une puissance motrice de mise en questionnement de ce couple. Ainsi, les tiers-lieux deviennent de formidables laboratoires de reformulation des politiques publiques au prisme des communautés.

Sandrine Roudaut



Sandrine Roudaut, autrice, éditrice, co-fondatrice de la Mer salée, à Nantes

**Pouvez-vous nous présenter votre structure et ses activités ?**

Les évidences de demain ne peuvent naître que de nos utopies. La Mer Salée sème des désirs et des pistes pour un monde meilleur, en publiant des voix singulières qui explorent les enjeux émergents et imaginent les contours d'un futur réenchanté. Des essais et des récits d'anticipation aux partis pris résolument lucides, lumineux et combatifs, pour nourrir nos imaginaires squattés par les scénarios sombres. Une maison indépendante, basée à Nantes, fondée en 2013, agissant en écosystème local, le plus écologiquement possible.

**Pourquoi vous êtes-vous engagée dans l'Appel des indépendants ?**

Parce que cet Appel sonne juste. Malgré l'urgence, la question de la réécriture du paysage culturel et médiatique y est centrale. Parce que cet Appel unit toutes les formes de culture et que l'hybridation est créative, féconde, galvanisante, quand le corporatisme enferme. La culture indépendante doit aujourd'hui protéger ce qui fait sa raison d'être : sa souveraine responsabilité, consciente de sa contribution au monde, la fragilité permanente qui oblige à une écoute attentive de la pulsation du monde et la liberté qui permet d'anticiper, de proposer, de nous élever.

**Une priorité pour réinventer le paysage culturel et médiatique de demain ?**

La culture indépendante répond à une attente politique : quel monde construisons-nous ensemble, et à une attente philosophique : comment accomplissons-nous nos vies ? Il est urgent d'inspirer cette hauteur d'humanité, dans une époque qui ne rêve plus le futur, se résigne et s'oppose. Un média alternatif centralisateur pourrait dénicher, contextualiser et propager les bonnes nouvelles, les utopies en route, les actes, les créations, les événements. Avec pour objectif de décoloniser nos imaginaires plombés, de changer les normes culturelles, d'ouvrir le champ des possibles, de galvaniser. Une info ne parlant que d'acteur-trice-s indépendant-e-s.

### communautés, intérêt général ou intérêt générique ?

Le mot fait peur en France dans un contexte d'universalisme républicain rétif aux glissements communautaristes, mais l'essor des tiers-lieux correspond à l'opportunité de replacer la question des communautés au cœur de la fabrique culturelle et urbaine, au prisme de la *community* dans son acception anglo-saxonne. Les espaces communautaires anglo-saxons, comme les jardins partagés, sont autant de lieux tiers qui articulent l'appartenance à un territoire à d'infinies autres variables, ouvrant à des communautés ouvertes, poreuses, mouvantes. Plus encore, ces lieux re-territorialisent la question des transformations de société par l'impact individuel et collectif qu'ils ont sur leur environnement, en appelant ceux-ci au présent du faire et de l'expérimentation.

**« communs urbains, communs de la connaissance comme organisations apprenantes et, communs culturels plaçant au cœur la co-création et la mutualisation, les tiers-lieux incarnent des espaces communs à même d'anticiper sur leurs territoires d'ancrage cette révolution au XXI<sup>e</sup> siècle. »**

Or, nonobstant la difficulté des politiques publiques à les encourager sans tuer la dynamique expérimentale de ces initiatives, force est de constater que celles-ci s'adosent à un intérêt général de plus en plus incarné comme une projection politique déconnectée des besoins comme des désirs des territoires. De sorte que les politiques publiques soutenant les tiers-lieux risquent de manquer ce qui s'y invente au quotidien, en niant de leurs grilles de lecture leur dimension communautaire, au nom d'un intérêt général qui dérive de plus en plus vers un intérêt générique.

Elles pensent des territoires aux besoins homogènes, qu'il faudrait outiller de couteaux suisses (le rôle que l'on prête aux tiers-lieux en France depuis le rapport « Tiers-Lieu » commandité par le CGET et l'AMI Fabriques de Territoires qui s'ensuit). La *community* n'est pas qu'un vocable mais une opportunité sans précédent de repenser les politiques publiques au plus près des territoires, en faux du réflexe régalien, au prisme d'en-communs ancrés, ouverts et poreux. C'est l'une des

**« ainsi les tiers-lieux deviennent de formidables laboratoires de reformulation des politiques publiques au prisme des communautés. »**

conditions pour sortir du « placeless » diagnostiqué par Edward Soja, frein immense au pouvoir d'agir de la société civile comme le rappelle Pascal Nicolas-Le Strat en écho à la conceptualisation de la recherche située de Donna Haraway : « Chaque expérience est située, et c'est en raison de son caractère ancré et incorporé — campé au sein d'une communauté et placé dans une perspective spécifique — qu'elle existe en tant que commun. Les communs sont hétérogènes. Leur articulation n'a rien de spontané, sauf à ériger le « commun » en nouvelle autorité surplombante, en récit qui surdétermine tous les autres, ou en l'instaurant comme le Léviathan du temps présent. »

**« l'essor des tiers-lieux correspond à l'opportunité de replacer la question des communautés au cœur de la fabrique culturelle et urbaine, au prisme de la community dans son acception anglo-saxonne. »**

Prêter attention à l'impact de DOC, non loin de Place des Fêtes à Paris, à celui du Wonder à Clichy, ou encore du Shakirail dans le 18<sup>e</sup> à Paris — reliant des communautés d'artistes et d'acteur·rice·s

**« les politiques publiques soutenant les tiers-lieux risquent de manquer ce qui s'y invente au quotidien, en niant de leurs grilles de lecture leur dimension communautaire, au nom d'un intérêt général qui dérive de plus en plus vers un intérêt générique. »**

culturel·le·s en demande d'espace et de temps pour continuer à créer et expérimenter face à un foncier rare et cher — à celui de la Mutinerie, de la Station - Gare des Mines, — devenue en quelques années un *safe space* pour de nombreuses minorités sexuelles et communautés LGBTQI+, — ou encore à celui de Mains d'Œuvres à Saint-Ouen, des Grands Voisins à Paris ou du 6b à Saint-Denis — dont les projets artistiques et culturels se sont augmentés d'une appropriation des espaces communs urbains comme de plateformes citoyennes et associatives —, c'est reconnaître l'impact communautaire de ces lieux. C'est les libérer du cochage de cases systématisé des dossiers de subventions, confinant parfois à l'absurde en les sommant par le haut de répondre à l'ensemble des maux et manquements de l'action publique sur les territoires comme des « pansements » sur une immense plaie ouverte.

### ancrer les transformations au sein de communautés poreuses

Les tiers-lieux facilitent le pouvoir d'agir de communautés locales aux intérêts composites, autour d'une ressource en commun, et s'ouvrent au jour le jour pour s'adresser, à partir de ces communautés situées, au plus grand nombre (et non l'inverse). Il est donc vain de continuer à jouer le jeu d'un intérêt générique réduit à des éléments de langage qui décollent de la réalité du terrain et menacent, à force de plaquer des grilles de lecture caduques, la légitimité même de ces lieux. Les tiers-lieux ne sont pas des couteaux suisses: ériger le tiers-lieu en modèle monolithique de sortie de crise, capable de répondre à tous les maux, aux besoins génériques de territoires génériques est un vœu dangereux. Au contraire, ancrer ces lieux au plus près des communautés qui en ont l'usage, est un terreau fertile à l'ouverture progressive de ces lieux vers d'autres usages, besoins et désirs, et ainsi à un impact social renouvelé. Il importe donc de cultiver l'altérité constituante de ces lieux et d'ouvrir vers des modalités alternatives pour « tisser le lien ». Il s'agit alors, pour les tiers-lieux culturels, de se rendre disponibles à entrer en relation selon le vœu d'Édouard Glissant, qui ne parlait certes pas de tiers-lieux, mais de sociétés en devenir vers lesquelles tendre collectivement, mouvement permanent pour lequel « le lieu est incontournable ».

**« ériger le tiers-lieu en modèle monolithique de sortie de crise, capable de répondre à tous les maux, aux besoins génériques de territoires génériques est un vœu dangereux. Au contraire, ancrer ces lieux au plus près des communautés qui en ont l'usage, est un terreau fertile à l'ouverture progressive de ces lieux vers d'autres usages, besoins et désirs, et ainsi à un impact social renouvelé. »**

# tribune

## satellites de l'Europe : les îles qui relient les Hommes

Thomas Bordese



Thomas Bordese est le fondateur et président de l'association Electropicales, dédiée aux musiques électroniques et installée en plein cœur de l'océan Indien, à Saint Denis de La Réunion. Aujourd'hui unique en son genre, le festival est le principal et le plus important événement de l'océan Indien. L'équipe, composée d'une quinzaine de bénévoles et de professionnels, travaille depuis 12 éditions à faire vivre un festival et ses actions satellites. De la découverte d'artistes réunionnais et de l'Océan indien émergents, en passant par l'accompagnement, jusqu'au soutien à l'export, le projet permet de proposer plusieurs formats toute l'année.

**« Longtemps je disais que j'étais dans la marge, mais que la marge, c'est ce qui permet aux pages de tenir ensemble. »**

Jean-Luc Godard

**En soi, l'Appel des indépendants est déjà un exemple concret de coopération spontanée entre acteur·rice·s de régions et de métiers différents pour initier une démarche volontairement active et solidaire. Proposer des solutions et des actions, c'est l'objectif de cette synergie. Il n'est pas nécessaire ici de réécrire ce qui a été dit par plus de 1600 structures adhérentes au projet, mais plutôt d'apporter un regard ultra marin sur la vieille Europe.**

**Le concept de « distanciation sociale » est antinomique avec nos métiers ; rassembleurs, distillant principes et valeurs de rencontre et de sociabilité. Ces mêmes métiers ne sont plus en phase avec les politiques culturelles actuelles. Même si elles ont fait leurs preuves, elles se sont éloignées de leur essence et de la réalité : la vie de la cité et la construction du·de la citoyen·ne. Nous devons donc repartir d'un projet co-construit et de propositions concrètes pour mettre à niveau « le logiciel de ces politiques » et le reconnecter aux besoins.**

**nous sommes seul·e·s, j'ajoute « nous sommes loin », mais nous devons être ensemble.**

**Fervent européen, ultra périphérique, je vis l'Outre-mer depuis vingt ans. Lieu commun, ces territoires et départements sont culturellement différents et onéreux en deniers publics. Réalité, leur positionnement sur une mappemonde dessine un maillage géographique d'une richesse absolue... Que nous apprennent ces régions ultrapériphériques d'Europe ? Ces territoires peuvent-ils apporter une nouvelle façon d'envisager les méthodes de coopération ?**

**« Le concept de « distanciation sociale » est antinomique avec nos métiers ; rassembleurs, distillant principes et valeurs de rencontre et de sociabilité. »**

**Un état d'esprit tout d'abord, car, elles doivent « relever les défis auxquels elles sont confrontées en raison de leur éloignement, de leur insularité, de leur petite taille, de leur topographie... ». Leur positionnement géographique est une formidable plateforme d'exploration offrant la garantie administrative, juridique et économique pour créer des liens avec des régions environnantes et de nouveaux marchés. Elles sont déjà riches d'un réseau collaboratif qui relie des cultures, des territoires et des économies totalement différentes.**



Source : Union Européenne

**Elles nous apprennent que cet isolement de fait, *Isola, l'île* (concept cher à Alain Damasio) nous oblige à aller vers les autres, que les échanges sont créateurs d'énergies et d'innovations. Loin de l'image d'Épinal, leur insularité les rend dynamique, intègre déjà un métissage culturel et les situe résolument dans le futur de nos comportements.**

**De l'idée d'une construction européenne simplifiée à une mutualisation et coopération autour de l'acier et le charbon, je crois fortement que cette crise actuelle et inédite doit nous emmener non pas à nous replier sur nous-mêmes, mais à faciliter toutes les bases de collaborations futures, « une solidarité de fait », pour envisager une nouvelle façon de concevoir nos façons de travailler ensemble.**

**Les idées et les modèles pourraient bien venir de l'Outre-mer, qui expérimente déjà la mutualisation de moyens et la coopération régionale.**

**« Elles sont déjà riches d'un réseau collaboratif qui relie des cultures, des territoires et des économies totalement différentes. (...) Loin de l'image d'Épinal, leur insularité les rend dynamique, intègre déjà un métissage culturel et les situe résolument dans le futur de nos comportements. »**

## Anne-Caroline Jambaud



Anne-Caroline Jambaud, directrice du pôle idées d'Arty Farty, porte-parole de l'Appel des indépendants, à Lyon  
© Tim Douet

**Pouvez-vous nous présenter votre structure et ses activités ?**

**Arty Farty est une association loi 1901 à but non lucratif, européenne et indépendante, au service de la jeunesse, des cultures innovantes, du renouvellement démocratique et de l'intérêt général. Ses activités se déploient principalement dans le champ des musiques et cultures électroniques (festival Nuits sonores, club Le Sucre), du débat d'idées (Forums European Lab), de l'entrepreneuriat dans le secteur de la culture et des nouveaux médias (incubateur Hôtel71), et de la coopération culturelle européenne (We are Europe). Née à Lyon en 1999, Arty Farty chapeaute aujourd'hui un écosystème d'une centaine de salarié·e·s.**

**Pourquoi vous êtes-vous engagée dans l'Appel des indépendants ?**

**12 mars 2020, les premiers événements commencent à être annulés dont le festival Reperkusound organisé par Mediatone à Lyon. On s'appelle, conscient·e·s qu'une période de crise s'ouvre, dévastatrice pour les structures culturelles indépendantes, qui n'ont pas de trésorerie, pas de filet de sécurité, peu de soutien des pouvoirs publics. Qu'il faut être solidaires pour tenir debout. Et unir nos forces pour alerter sur l'urgence de la situation et penser l'avenir.**

**Une priorité pour réinventer le paysage culturel et médiatique de demain ?**

**La transmission ! Il faut accompagner, outiller, renforcer les jeunes générations qui feront la culture et les médias de demain. En développant des incubateurs culture et médias sur l'ensemble du territoire européen. En augmentant la capacité d'agir et de créer des acteur·trice·s émergent·e·s, et leur aptitude à inventer des façons d'habiter ce monde détraqué.**

# tribune

## des solidarités nouvelles dans le secteur de la culture et des médias

### Nadja Pobel, La Scène



© Julien Dottor

Dans son numéro de l'automne 2020, *La Scène* a consacré son dossier central à étudier les « nouvelles solidarités » animant les professionnel-le-s du spectacle lors du premier confinement et des mois suivants. Nadja Pobel, journaliste (*Le Petit Bulletin, La Scène, Théâtre(s)...*) et membre du Parlement de l'Appel des Indépendants de la culture et des médias, propose un retour en forme de synthèse inspirante sur les initiatives répertoriées par la revue.

**Passée la sidération suite à l'arrêt brutal de tout le secteur en mars 2020, les acteurs et actrices culturel-le-s ont dû s'organiser autrement, dans l'urgence, pour résister et survivre. Des solidarités nouvelles, parfois inattendues ont vu le jour entre professionnel-le-s, avec les artistes, avec le public, ou encore les collectivités. Quelle leçon peut-on en tirer et comment inscrire dans la durée ces initiatives ?**

Avant même que des mesures d'aides ne soient détaillées par notre futur ex-ministre de la Culture, Franck Riester, la coopération a tout d'abord pris la forme d'échanges et de partage d'informations. Des groupes de discussions se sont mis en place comme le Réseau Quint'Est qui travaille sur les régions Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est afin qu'existe une plus grande porosité entre lieux de diffusion et équipes artistiques. De même que le groupe Facebook, « Solidarité art & culture » monté en mars 2020 et qui compte aujourd'hui 34 400 adhérents pour s'échanger idées, décrets officiels...

Sur le front de la création et des productions artistiques, les annulations de dates en cascade ont également accéléré les réflexions visant à construire autrement les programmations à l'échelle d'un territoire et au-delà. Ainsi, des initiatives se dessinent pour travailler en synergie entre artistes, producteur-ric-e-s et salles. Les artistes ne doivent plus être dans « une verticalité infantilisante »

**« passée la sidération suite à l'arrêt brutal de tout le secteur en mars 2020, les acteurs et actrices culturel-le-s ont dû s'organiser autrement, dans l'urgence, pour résister et survivre. »**

telle que la nomme Gaël Leveugle, metteur en scène et délégué Syndeac en région Grand-Est, dûe notamment à un « nombre d'outils trop faible par rapport au nombre d'artistes ». Des directeurs et directrices de salles vont reconsidérer notamment les séries qui permettent aux artistes de se dégager une marge. Et face à l'embouteillage grandissant des productions, certain-e-s souhaitent également mieux les accompagner avec des productions déléguées, qui ne seraient plus isolées, mais en collaboration avec d'autres structures de différentes tailles et différents domaines (opéra, théâtre, musiques actuelles). C'est déjà le cas à Lille et Dunkerque ou encore à Chalon, entre le Conservatoire, le festival d'arts de rue et la scène nationale. Des coopérations plus grandes aussi se dessinent entre des réseaux déjà existants comme Quint'Est, le Groupe des 20 théâtres d'Auvergne-Rhône-Alpes ou d'Ile-de-France. Et pour aider les directeurs-ric-e-s de lieux peu dotés à accueillir des spectacles coûteux, des réseaux comme le Chainon Manquant, demandent la création de bourses solidaires.

Lieux comme artistes ont été, par ailleurs, assez soutenus par les collectivités locales avec bien souvent la levée du « service fait » qui était laissée à la libre interprétation du trésorier payeur. Les fonds de soutien des villes, métropoles, régions se sont multipliés pour pallier

notamment le manque à gagner de lieux dépendant grandement de la billetterie. Mais tout reste encore améliorable par une meilleure coopération entre acteur-ric-e-s culturel-le-s et financeurs locaux. À l'inverse, on ne peut que déplorer un manque de lien entre des DRAC très présentes et un État inaudible.

La solidarité s'est manifestée également avec le public. Côté festivals, nombreux sont ceux qui ont pu mesurer le lien fort qui les unissait en proposant de reporter les tickets des éditions 2020 à 2021 (un tiers a joué le jeu pour Nuits sonores, 28% au TNG-CDN de Lyon ou 40% au Théâtre Molière, Scène nationale de Sète par exemple). Les théâtres se sont aussi emparés de cette possibilité et ont renoncé, pour certains, au recours au chômage partiel. Les EPCC étaient de toute façon exclus du dispositif mais c'était aussi « une question éthique » pour David Bobée, directeur du CDN de Normandie-Rouen.

**« la solidarité se fait jour enfin dans les sphères qui gravitent autour des lieux et des artistes comme celle des attaché-e-s de presse.. »**

La solidarité se fait jour enfin dans les sphères qui gravitent autour des lieux et des artistes comme celle des attaché-e-s de presse. Dans le milieu du cinéma par exemple, cette profession s'est réunie, dès mai 2020, au sein du CLAP, et leurs homologues des arts de la scène ont décidé de se créer un syndicat, l'APRES, dédié au spectacle vivant avec des commissions danse, théâtre ou musique.

Si ces idées ne sont pas forcément nouvelles, la crise économique sans précédent à laquelle le secteur fait face, et surtout le contexte politique et sanitaire qui s'impose aux structures depuis des mois, ont accru l'urgence des coopérations. Coopérations nécessaires à court terme mais également à même de nourrir des évolutions dans les politiques culturelles demain. C'est tout le propos des propositions présentées dans ce chapitre du Manifeste.

## Maxime Ryckwaert & Thomas Berthelot



Maxime Ryckwaert et Thomas Berthelot, co-fondateurs de Piñata Radio, à Montpellier

**Pouvez-vous nous présenter votre structure et ses activités ?**

Implantée depuis 2018 dans l'écosystème culturel local mais aussi dans une dynamique globale de web-radio, Piñata Radio diffuse 24/7 depuis un studio à Montpellier. Si son activité se traduit principalement par ses émissions et son contenu en ligne, elle se veut surtout être un levier pour des artistes et acteurs-trices culturel-le-s de sa ville et de sa région. En 2 ans, Piñata Radio, c'est plus de 1500 podcasts archivés avec près de 500 intervenant-e-s, 72 événements produits et co-produits avec divers partenaires nationaux et internationaux.

**Pourquoi vous êtes-vous engagés dans l'Appel des indépendants ?**

La liberté et l'inspiration qu'offre l'indépendance (au sens large) en font un élément central et fondamental des processus créatifs et, de ce fait, une source de revenu inestimable pour les industries culturelles. En nous engageant dans un mouvement tel que l'Appel des indépendants, en nous fédérant avec d'autres structures, issues de différents secteurs culturels partout en France, nous espérons légitimer la place et le poids qu'occupent des projets comme le nôtre dans les paysages culturels locaux et nationaux.

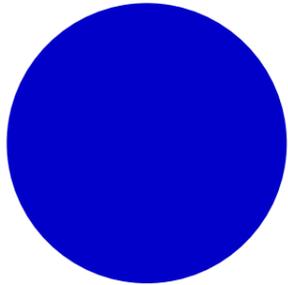
**Une priorité pour réinventer le paysage culturel et médiatique de demain ?**

L'Appel des indépendants est – selon nous – étroitement lié à un problème de représentation, de valorisation de la culture et de son impact, que cela soit dans un champ économique et/ou social. La place qu'occupe la culture alternative, la culture « jeune » dans les politiques publiques doit être repensée. Le rôle de cette jeunesse, son importance, sa représentation et sa place dans la logique et la construction de cette « après-crise » font partie, pour nous, des priorités.

# 4

## **outillage et capacitation**

savoirs critiques, expertises,  
formation : les forces  
de transformation



**Pour être indépendant·e·s et utiles,  
il faut être fort·e·s!**

**Dans le secteur contemporain de la culture et des médias, il n'y a plus d'indépendance sans puissance. Loin du romantisme de la « culture indé » fragile et affranchie du monde réel, être indépendant·e en 2020 signifie au contraire une grande capacité d'action, une compréhension et une maîtrise parfaites de son contexte et de son environnement qui passe par la connaissance du droit, des réglementations, du fonctionnement des administrations et collectivités, des modes de financement, etc. Cela suppose a minima, et c'est un prérequis, une mise aux normes sociales des structures culturelles et médias indépendants.**

**L'enjeu de l'outillage, en connaissances, data, expertises, mais aussi en capacitation technologique et techno-critique, est donc fortement ressorti des états généraux. Cet outillage peut être apporté par les pairs mais aussi en mobilisant les ressources du secteur des associations et ONG, et de l'université ou l'enseignement supérieur public. Il suppose de nouveaux lieux d'accompagnement et de formation – tiers-lieux, incubateurs, etc. – assurant une transmission entre générations.**

**C'est cet outillage des acteur·rice·s indépendant·e·s qui leur permettra d'avoir une réelle capacité de transformation de leurs secteurs et des politiques et réglementations qui les accompagnent, mais aussi de résistance à la prédation des grands groupes privés.**

## A – accompagnement

## B – formation

## C – outillage et expertise

## D – structuration

## E – partage de compétences entre pairs, réseautage

## F – médiation avec les pouvoirs publics

## G – régulation et définition d'un cadre conventionnel et légal du secteur culturel indépendant

## A – accompagnement.

Le secteur de la culture et des médias regroupe une multitude de métiers, de droits et de réglementations par ailleurs en constante évolution. Il est difficile de trouver les informations sur l'ensemble des dispositifs existants. Il faut sans cesse avoir un pied sur le terrain et la tête dans des textes complexes à appréhender. Par manque de temps, de moyens et de ressources humaines qualifiées, qui plus est dans un contexte économique et social tendu par la crise, les structures culturelles et médias indépendants se trouvent souvent démunis et ont besoin d'être accompagnés et renforcés par le partage d'outils et de savoirs. C'est encore plus vrai pour les porteurs·ses de projets en cours de développement.

### 1. renforcer les incubateurs culture et médias répartis sur l'ensemble du territoire.

#### objectif

Répondre aux besoins d'accompagnement, de formation, de structuration des porteurs·ses de projets des TPE de la culture et des médias.

#### modalités

- Développer un réseau d'incubateurs Culture et Médias, qui peuvent être associés à des tiers-lieux culturels.
- Organiser le lien avec les écoles d'enseignement artistique, de régie et technique, les formations aux métiers de la culture et écoles de journalisme pour accompagner les étudiant·e·s dans le développement de leurs projets professionnels en sortie d'école.
- Identifier des réseaux d'expert·e·s et professionnel·le·s pour assurer un accompagnement juridique, social, relations humaines, fiscal, financier (et notamment les levées de fonds, l'ouverture au réseau d'investisseurs·ses privé·e·s) et sur le plan des assurances.

### 2. créer des comptoirs d'orientation et des services d'urgence temporaires pour aider les TPE de la culture et des médias à faire face aux situations de crise.

#### constat

En contexte de crise, comme celle ouverte par les conséquences de la pandémie de Covid-19, les structures culturelles et médias indépendants sont extrêmement fragilisés et insuffisamment outillés pour faire face, identifier les dispositifs d'aides et mettre en place des stratégies de survie de leur structure et préservation des emplois.

#### objectif

- Accompagner les TPE de la culture et des médias dans la survie et la consolidation de leur modèle économique dans des périodes critiques pour la poursuite de leurs activités.

#### modalités

- Mettre en place des comptoirs de services d'urgence (voir le projet en cours de développement à Hôtel71 à Lyon) – qui peuvent être adossés aux incubateurs culture et médias – à l'échelle de la Ville, la Métropole, les DOM et TOM, les communautés de communes.
- Centraliser les informations, recenser les aides et dispositifs de soutien et accompagner les TPE de la culture et des médias pour en bénéficier.
- Apporter un appui spécifique aux services administratifs et ressources humaines dans la gestion de crise.

## B – formation.

### 3. développer la formation et le partage d'expériences et d'expertises entre professionnel·le·s pour accompagner les nouveaux projets culturels et développer les projets existants.

#### constat

Une partie des porteurs·ses de projets culture et médias sont des autodidactes et ont parfois un déficit de compétences sur des points clés. Ils et elles évoluent dans des secteurs d'activité en constante transformation, notamment du fait de la transition numérique et des enjeux environnementaux.

#### modalités

- Donner une plus grande visibilité et lisibilité à l'offre de formation existante.
- Créer des parcours de formation adaptés aux structures déjà établies qui ont des problématiques métiers très spécifiques en s'appuyant sur des dispositifs existants comme les DLA ou l'AFDAS pour créer des modules adaptés.
- Former à la formation les professionnel·le·s aguerri·e·s au sein des structures culturelles et médias indépendants afin qu'ils·elles puissent partager leur expérience et expertise.

### 4. renforcer plus particulièrement les formations en matière de levées de fonds, partenariats, sponsoring.

#### constat

Les formations sur les partenariats, le sponsoring, le mécénat et les levées de fonds sont relativement défaillantes en France – alors que ces compétences et savoir-faire sont très développés dans les pays anglo-saxons. Les services « partenariats » des structures culturelles et médias indépendants (qui vont chercher une part conséquente des ressources) mobilisent des compétences et des collaborateur·trice·s multiples qui doivent être en capacité de s'adapter aux évolutions constantes de la législation, des pratiques et des enjeux.

### modalité

- Proposer des formations régulières pour les services partenariats des structures culturelles et médias indépendants et organiser la transmission des compétences et des outils entre professionnel·le·s, à travers par exemple la création de groupes de travail dédiés.

## 5. créer une structure de coordination des formations pour le secteur des structures culturelles et médias indépendants.

### constat

Il existe de nombreuses formations universitaires et supérieures aux métiers culturels et des médias. Elles devraient porter les valeurs de coopération et en ouvrir les possibilités. Elles ne sont pas toujours en adéquation avec les besoins actuels et futurs des structures culturelles et médias indépendants.

### modalités

- Créer une structure de coordination permettant la reconnaissance, le déploiement et la mise en réseau des formations.
- Insister sur un point déterminant : l'actualisation des compétences nécessaires à un secteur en transition.

## C – outillage et expertise.

## 6. mobiliser les ressources de l'université publique, des ONG et du secteur associatif pour outiller les structures culturelles et médias indépendants.

### constat

Les structures culturelles et médias indépendants manquent souvent d'expertise précise et actualisée pour éclairer leur choix et conduire leur projet.

Par exemple, pour répondre aux enjeux environnementaux, les structures culturelles et médias indépendants manquent parfois d'expertise sur l'impact des solutions proposées, comme le retour à la consigne ou le tout numérique ; ils ont besoin d'être éclairés pour faire les bons.

### modalités

- Créer ou renforcer les liens avec les universités et grandes écoles publiques des territoires, et établir une connexion avec les ONG et le secteur associatif et culturel pour renforcer les capacités d'expertise des indépendants.
- Inciter les universités et les équipes de recherche à conduire des projets communs avec les structures culturelles et médias indépendants.

## 7. aider les indépendant·e·s à se doter d'outils technologiques alternatifs aux GAFAM.

### constat

Les acteurs et actrices culturel·le·s et médias indépendants ont souvent une haute conscience de la nécessité d'avoir une approche techno-critique et éthique dans le choix des outils et plateformes numériques. Ils et elles recourent pourtant massivement aux GAFAM par facilité ou manque de connaissance des outils alternatifs existants.

### modalités

- Mettre en place des partenariats entre groupements d'acteurs et actrices culturel·le·s indépendant·e·s et des outils comme Nextcloud ou Framasoft.
- Promouvoir des solutions techniques et technologiques « open source », décentralisées et non propriétaires (partage interne des données, serveurs, hébergement des sites web, billetterie sur « blockchain », etc).

## 8. se doter collectivement d'une charte explicitant les engagements et responsabilités des entreprises partenaires des structures culturelles et médias indépendants.

### constat

Dans leur stratégie de diversification de leurs ressources, les structures culturelles et médias indépendants développent de plus en plus de partenariats avec les entreprises privées. S'il leur importe que ces entreprises partagent leurs valeurs et leur éthique de responsabilité, les indépendants ne bénéficient pas d'une capacité d'expertise ou d'une information qualifiée suffisante pour évaluer l'éthique des entreprises et déjouer les éventuelles stratégies de « green / right washing ».

### modalités

- Se rapprocher d'ONG, associations ou collectifs (ex. le collectif Éthique sur l'étiquette) pour renforcer l'expertise des indépendant·e·s sur l'éthique et les responsabilités des partenaires privés.
- Rédiger collectivement une charte explicitant les engagements et responsabilités des entreprises partenaires, ce qui nécessite de déterminer des critères objectifs et de s'appuyer sur des expertises extérieures.

## D – structuration.

## 9. innover dans la conception des statuts juridiques des structures culturelles.

### constat

Le secteur culturel indépendant est majoritairement structuré sous forme d'associations loi 1901 ou de sociétés commerciales (SARL, SAS). Par facilité, par choix historique mais aussi parfois par méconnaissance des outils de structuration, qui peuvent représenter des alternatives utiles pour consolider, mais aussi développer leurs activités, notamment par des coopérations avec d'autres structures privées mais aussi avec des collectivités. Les acteurs et actrices du secteur culturel indépendant peuvent se trouver acculé·e·s à bricoler leur gouvernance et à réagir plutôt qu'agir en parfaite connaissance des outils à leur disposition.

Cette carence technique ampute la puissance d'action et de développement des acteurs·trices culturel·le·s.

### modalités

- Encourager des modèles de structuration par SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) ou SCOP (Société Coopérative de Production) permettant d'intégrer les collectivités sans qu'elles soient en situation de minorité bloquante, et d'assurer un fonctionnement démocratique.
- Accompagner les SCIC et les SCOP dans l'accès aux crédits liés à l'ESS, et conforter le secteur culturel dans son objectif premier d'utilité sociale.
- Tendre vers la création d'une agence de partage de compétences, équivalent à l'AVISE dans l'ESS pour le secteur culturel.

## 10. promouvoir le modèle du fonds de dotation pour la presse indépendante.

### constat

Menacés par la prédation de certains actionnaires, les médias indépendants peinent à trouver des modèles juridiques garants d'une totale indépendance. Depuis peu, certains titres de presses expérimentent pourtant différents modèles pour remettre les citoyen·ne·s au cœur de leur fonctionnement, notamment à travers l'adoption d'un fonds de dotation.

### objectif

- Défendre la liberté d'informer, garantir le pluralisme, participer à l'émergence d'une presse indépendante en l'extrayant de logiques strictement capitalistiques. Remettre les citoyen·ne·s au cœur de la vie et du financement des médias.

### modalité

- Transférer le capital des médias à un fonds de dotation ; ce processus permet d'assurer l'indépendance de ce capital en le gelant. Il ne peut être ni revendu ni racheté, et ainsi ne plus subir d'« attaques extérieures » d'actionnaires qui pourraient vouloir acheter tel ou tel média, contre la volonté de ses journalistes.

## Julie Gammicchia



Julie Gammicchia, fondatrice du podcast Crealiance, à Bagnolet

### Pouvez-vous nous présenter votre structure et ses activités ?

**Je suis administratrice et chargée de production, et régisseuse. Également créatrice, productrice et podcasteuse pour Crealiance.**

### Pourquoi vous êtes-vous engagée dans l'Appel des indépendants ?

**Car il est important de se mobiliser / fédérer face aux mesures liberticides et dangereuses qui sont prises par le gouvernement.**

### Une priorité pour réinventer le paysage culturel et médiatique de demain ?

**Le développement durable évidemment ! En prenant bien en compte les 5 piliers.**

## E – partage de compétences entre pairs, réseautage.

### 11. créer des outils communs permettant aux indépendant·e·s de renforcer leurs compétences et partager leurs ressources.

#### constat

Les structures culturelles et médias indépendants sont souvent isolés et insuffisamment dotés en ressources humaines pour développer des compétences dans tous les domaines et relever les défis qui s'imposent à eux sur tous les fronts. Des outils communs permettraient de partager des compétences et des ressources pour renforcer la capacitation des acteurs et actrices.

#### modalités

- Créer un annuaire en ligne des signataires de l'Appel des indépendants (et au-delà) thématisé par compétence et par secteur d'activité.
- Faire un recensement centralisé des dispositifs d'aides et outils disponibles pour le secteur associatif et entrepreneurial culturel (collectivités locales, État, CNM etc.).
- Assurer une veille légale et réglementaire pour anticiper les réformes nationales et européennes et participer activement aux débats.
- Ajouter un espace d'échanges pour activer la force du réseau de façon très qualifiée (par l'utilisation par exemple de MATTERMOST)
- Diffuser une newsletter associée au réseau : à raison de 5 newsletters par an, chacune des structures tête de réseaux au niveau régional prend en charge la rédaction d'une des 5 newsletters : les bonnes pratiques / innovations dans le secteur / veille sur les appels à projets...
- Créer des rencontres thématiques plus régulières : identifier 4 à 5 événements par an durant lesquels il sera possible de rassembler un pôle de réflexion par événement afin de soulever une problématique spécifique (exemple : les tiers-lieux / les festivals, etc.).

### 12. assumer notre interdépendance en créant des alliances verticales et horizontales avec les différents acteurs·trices indépendant·e·s de la chaîne de production.

#### constat

Face aux stratégies d'intégration verticale et horizontale développées par les groupes industriels dans le domaine des médias et des industries culturelles, les acteurs et actrices culturel·le·s et médias indépendants défendent la nécessaire diversité des acteurs·trices présent·e·s sur toute la chaîne et assument leur interdépendance. Cette interdépendance peut se matérialiser par des alliances et des solidarités concrètes.

#### modalité

Uni·e·s, les indépendant·e·s peuvent contractualiser avec différents acteurs et actrices de la chaîne de valeur. C'est par exemple le cas avec les billetteries qui ont joué un rôle déterminant dans la gestion des conséquences de la crise pandémique pour les lieux et festivals qui avaient déjà mis en vente les billets, dont SoTicket «un outil de billetterie mutualisé à destination des adhérents des réseaux Fédélima, SMA, Rif».

## F – médiation avec les pouvoirs publics.

### 13. mettre en place un réseau de médiateur·trice·s entre les pouvoirs publics et les acteurs et actrices du secteur culturel indépendant.

#### constat

Le secteur culturel, et en particulier lorsqu'il exerce des activités de concerts ou nocturnes, est régulièrement soumis aux décisions des autorités, locales ou nationales, pour la délivrance d'une autorisation d'exercice, des heures de fermeture, d'une sanction administrative et de la fermeture de leur lieu (ERP) d'une façon provisoire ou pérenne. Nombre de sanctions sont données à titre préventif et font suite à des faits dont ces lieux ne sont pas responsables (alors que la responsabilité individuelle est en revanche systématiquement ignorée). L'épée de Damoclès qui pèse par conséquent sur ces acteurs et actrices culturel·le·s est bien trop importante et peut avoir des conséquences économiques, notamment sur les emplois, catastrophiques. Les acteur·rice·s culturel·le·s engagent leur responsabilité pénale alors qu'ils·elles appliquent scrupuleusement les règles. Faire de la culture sous la menace de sanctions administratives est un non-sens et une injustice par rapport à d'autres secteurs économiques dans lesquels les acteurs et actrices ne subissent pas la même pression. Les acteur·trice·s culturel·le·s sont souvent démun·e·s face à des sanctions immédiates et sans dialogue avec les autorités, sans avoir la possibilité de se défendre et se retrouvent seul·e·s face à une décision préfectorale par exemple. Recourir à la justice, a posteriori, n'a pas de sens car le mal est fait et la probabilité d'être reconnu·e comme victime et être indemnisé·e est nulle.

#### objectifs

- Collaborer en amont avec les autorités pour trouver des arbitrages communs et bien définir les règles entre les autorités et les acteurs et actrices culturel·le·s.
- Assurer la représentation des acteur·trice·s indépendant·e·s par des relais de médiateurs et médiatrices connu·e·s et reconnu·e·s par l'écosystème culturel afin d'avoir une intervention systématique de ces médiateurs et médiatrices en amont d'une sanction administrative par exemple.

### modalités

- Mettre en place un réseau de médiateurs et médiatrices qui puisse intervenir auprès du Préfet et du-de la maire sur des sujets comme l'ouverture des lieux, les heures de fermeture, les sanctions administratives...
- Définir le rôle des médiateurs et médiatrices, leurs attributions et leurs modes de désignation.

## **G – régulation et définition d'un cadre conventionnel et légal du secteur culturel indépendant.**

### **14. revoir les contrats qui lient les indépendant·e·s à leurs partenaires et prestataires.**

#### constat

L'indépendance a un prix, celui de l'accès au savoir et de la maîtrise des outils juridiques et conventionnels – outils qui doivent être adaptés aux particularités du secteur culturel indépendant. Aussi, la survenance d'événements extraordinaires, imprévisibles, a fortement perturbé les rapports conventionnels et contractuels et a démontré le déséquilibre des forces entre les différents partenaires : les assurances, les plateformes de billetterie, les sponsors, les tourneurs et les artistes. Tout un maillage déterminant mais pour autant fragile.

#### objectifs

- Préserver l'indépendance des acteurs et actrices culturel·le·s par la mise en place collaborative et concertée de contrats et d'une charte des usages permettant tout à la fois la détermination des devoirs et obligations de chacun et l'anticipation, autant que possible, d'événements exceptionnels sans mise en péril de relations commerciales et de partenariat.
- Militer pour que les actions gouvernementales intègrent la concertation avec le secteur culturel indépendant et pour une réforme des dispositions légales inappropriées au secteur.

### modalités

- Construire une charte des usages et des pratiques des acteurs et actrices indépendant·e·s. Une charte unique ou propre à chaque secteur culturel afin de répondre, de manière appropriée et différenciée, aux enjeux et besoins sans uniformisation qui pourraient entamer l'agilité des acteurs et actrices.
- Anticiper les prises de risque du secteur et tenter de les traiter en amont en adaptant ou refondant les contrats existants avec les assureurs, les collectivités, les partenaires financier·e·s.
- Refondre les contrats en temps de crise sanitaire avec les assureurs·ses et les parties prenantes de la chaîne.
- Proposer des contrats types qui normalisent les relations entre les différents acteur·trice·s afin d'éviter la cristallisation des rapports de force.
- Négocier ou aider à la négociation, en branche, d'accords avec les assureurs permettant de définir les garanties, les points d'indemnisation et les prises en charge.
- Accompagner le travail du gouvernement et collaborer à la rédaction des décrets et arrêtés qui peuvent frapper le secteur culturel, et notamment en cas de crise.

### **15. fixer un cadre commercial adapté au secteur culturel indépendant pour éviter les ententes illicites, les concentrations, les actes de concurrence déloyale et notamment entre le secteur public et privé, les activités très subventionnées et celles qui ne le sont pas.**

#### constat

Le phénomène de concentration autour de grands groupes privés dans le secteur des industries culturelles ouvre la voie à des pratiques préjudiciables au secteur indépendant : inflation des cachets d'artistes dans le secteur des industries musicales, ou interdiction tacite à des artistes signé·e·s en contrat avec de grands groupes de se produire ailleurs que dans les lieux appartenant aux dits groupes.

De même, des lieux ou festivals fortement subventionnés peuvent faire monter le prix des cachets ou monter des productions dont le « déficit » est couvert par les financements publics, faussant ainsi les règles de la concurrence.

#### modalités

- Militer pour la mise en œuvre d'outils juridiques de lutte contre les positions dominantes dans le secteur des industries culturelles et médias.
- Donner aux collectivités publiques la responsabilité de garantir que les opérateurs·trices qu'elles subventionnent massivement (plus de 30%) ne viennent pas opérer des activités en concurrence déloyale avec le secteur privé indépendant, de nature à déstabiliser leurs modèles économiques. Inscrire cet engagement dans le cahier des charges des structures subventionnées.

## **Vincent Moon & Priscilla Telmon**



Vincent Moon et Priscilla Telmon, co-fondateurs de Petites Planètes  
© Tim Douet

#### **Pouvez-vous nous présenter votre structure et ses activités ?**

**Petites Planètes est une structure cinématographique 'inter-dépendante' de recherche, d'enregistrements et de mise en actions de pratiques artistiques et chamaniques à travers le monde. Composée de Priscilla Telmon et Mathieu 'Vincent Moon' Saura, nous documentons diverses formes de 'cérémonies' autour de la planète – notamment au Brésil où nous avons créé le projet HÍBRIDOS pendant 5 ans, composé de plus d'une centaine de films, documents sonores et textes d'anthropologues. Notre travail, publié sous licence libre, est à mi-chemin entre cinéma (production de courts et long métrages), performance (créations live-cinéma, théâtre immersif et sensoriel), installations muséales et rituels contemporains.**

#### **Pourquoi vous êtes-vous engagés dans l'Appel des indépendants ?**

**Parce qu'il nous semble essentiel de nous réunir, d'échanger sur nos problématiques actuelles, de dialoguer et de définir des conditions indépendantes pour les divers acteurs d'un système aujourd'hui menacé par une société néo-libérale qui ne considère plus la création artistique comme une ressource primordiale de son vivre ensemble.**

#### **Une priorité pour réinventer le paysage culturel et médiatique de demain ?**

**3 axes au développement politico-poétique que l'on appelle de nos vœux :**

- repenser nos lieux d'actions : c'est-à-dire renouer avec le vivant, avec des terrains de jeu de moins en moins en lien avec la lourdeur institutionnelle, mais reprenant le chemin de lieux alternatifs de création, et travaillant avec les communautés locales.
- faire beaucoup avec peu : repenser notre écosystème de manière plus sensible, produire avec peu de moyens mais un savoir-faire affiné autour de certaines techniques de création, et hybrider les langages.
- retisser des liens avec les savoirs indigènes, les ré-intégrant dans nos pratiques contemporaines via des pratiques expérimentales, vers une « permaculture du vivant ».

# tribune

## la puissance d'agir des indépendant·e·s réside dans la coopération

Corinne Morel-Darleux



© Yann Levy/Studio Hans Lucas

Corinne Morel-Darleux est écrivaine et conseillère régionale en Auvergne Rhône-Alpes. Installée au pied du Vercors, elle écrit régulièrement pour différents magazines (*Reporterre, Imagine Demain le Monde, Yggdrasil, Socialter...*). Militante écosocialiste, elle en appelle à l'archipélisation des îlots de résistance et développe les notions de refus de parvenir et de dignité du présent dans son dernier essai, *Plutôt couler en beauté que flotter sans grâce*, paru aux éditions Libertalia. Un remarquable petit ouvrage qui allie finement écologie politique et culture.

**« les modèles que dessinent les indépendants sont ceux de demain. Agiles, soutenables, résilients, désirables et humains »**

**« L'indépendance ne peut pas se réduire à la précarité ».** Cette phrase, qui pourrait résumer la volonté des états généraux de l'Appel des indépendants, m'a accroché l'œil et l'esprit. Elle faisait écho à d'autres démarches, stratégiques et politiques, que j'avais entendues ailleurs, dans ces réseaux alternatifs qui se multiplient. Or, précisément, « alternatifs » ils n'ont plus envie de l'être. Indépendant·e·s et alternatifs veulent sortir des interstices de la société, ne plus être l'exception qui cautionne la règle mais faire système. Devenir le système.

Définir l'indépendance n'est pas une mince affaire. La pertinence même de la définir est en elle-même questionnable, car définir c'est déjà normer et exclure. Mais il existe des définitions qui laissent ouvert le champ des possibles et ne délimitent pas. Ainsi de celle de l'autonomie, quand elle consiste à choisir ses propres dépendances. Non pas à faire cela ou ceci, pour rentrer dans

**« pour que la culture puisse continuer à nous nourrir, nous inspirer, nous décadrer, nous faire réfléchir ou tout simplement nous évader et nous apporter du plaisir, nous avons besoin des indépendant·e·s. »**

la « bonne » pratique, mais à s'interroger, délibérer et faire, autant que possible, ses propres choix sans se les laisser dicter par les conventions sociales, ses propres tabous ou l'influence des lobbies.

Choisir ses dépendances, c'est aussi s'interroger sur ce qui dépend de nous, et peut donc être auto-organisé, sans attendre la validation d'une tutelle ou le tampon d'une institution. De nombreuses pistes sont déjà explorées dans le milieu culturel indépendant. Ainsi, les billetteries coopératives par exemple, qui relèvent davantage de la réalisation performative que de l'action revendicative.

Naturellement, pour faire évoluer la législation ou entrer dans un plan de relance on aura encore besoin d'établir des rapports de force et de poser des revendications, mais il existe tout un horizon où la puissance d'agir réside non dans le « pouvoir » mais dans la fédération, la mutualisation et la coopération. C'est aussi ce qui peut permettre de bâtir des contre-pouvoirs à chaque fois que l'institution abuse des états d'urgence pour imposer des décisions arbitraires et unilatérales.

Il existe déjà des foules d'initiatives allant dans ce sens, dans des structures indépendantes qui cherchent depuis des années à faire à leur mesure, localement et différemment. Qui s'inspirent de leurs envies et de leurs besoins singuliers, mais aussi de ce qui se fait ailleurs, des jurisprudences sur les responsabilités en Allemagne aux squats légaux aux Pays-Bas. L'avantage de se fédérer n'est pas tant d'inventer de nouvelles formes que de mettre en commun, de développer et structurer l'existant. De le faire sortir des marges pour, enfin, devenir majoritaire. Car les modèles que dessinent les indépendant·e·s sont, j'en suis persuadée, ceux de demain. Agiles, soutenables, résilients, désirables et humains.

Pour construire cela, nous avons besoin d'entraide et d'accélérateurs de réseaux, besoin de se grouper en respectant les identités de chacun·e et ce, sans accumuler les règles formelles et pointilleuses au risque d'y passer le plus clair de son énergie et de sombrer dans la bureaucratie. On a aussi besoin de s'outiller et de s'encapaciter. C'était le thème de notre atelier, et c'est exactement ce qui s'est passé, dans un bel exemple d'action performative.

**« indépendant·e·s et alternatifs veulent sortir des interstices de la société, ne plus être l'exception qui cautionne la règle mais faire système. devenir le système. »**

Le Covid-19 a signifié beaucoup de peine et de pertes pour le monde de la culture. Mais cela n'a pas été un temps mort. Les structures de l'Appel des indépendants ont su faire de nécessité vertu et la suspension a permis aux acteurs·trices culturel·le·s de suivre le conseil de Gébé : faire un pas de côté et s'arrêter pour regarder où on met les pieds.

Pour que la culture puisse continuer à nous nourrir, nous inspirer, nous décadrer, nous faire réfléchir ou tout simplement nous évader et nous apporter du plaisir, nous avons besoin des indépendant·e·s. Et qu'indépendance ne rime plus jamais avec précarité.

## Blaise Mercier



Blaise Mercier, directeur de la Fabrique Pola à Bordeaux  
© Joyce Mercier

**Pouvez-vous nous présenter votre structure et ses activités ?**

Créée par et pour les communautés d'artistes du territoire, La Fabrique Pola est un bien commun. Elle est autant un équipement culturel dédié aux publics qu'un espace consacré à la structuration professionnelle de la filière des arts visuels, socié sur les valeurs de l'économie sociale et solidaire. La Fabrique Pola investit durablement la relation au territoire qu'elle habite et se donne à cœur de favoriser l'entrée de l'art dans le quotidien de chacun·e ou « l'art non séparé de l'expérience ».

**Pourquoi vous êtes-vous engagé dans l'Appel des indépendants ?**

Parce qu'un nouveau contrat culturel et social est plus qu'indispensable. Qu'il est nécessaire d'établir un rapport de force à l'échelle territoriale (ce que nous menons à Bordeaux), mais aussi nationale à travers cet Appel. Cela implique de faire entendre à la puissance publique qu'il faut non seulement sauvegarder un secteur professionnel essentiel à la vie collective, sociale et citoyenne mais aussi refonder durablement la manière de pratiquer les politiques culturelles, de façon plus transversale, inclusive et systémique : par l'économie, l'urbanisme, l'éducation, la citoyenneté, etc...

**Une priorité pour réinventer le paysage culturel et médiatique de demain ?**

Rééquilibrer évidemment le soutien entre l'Île-de-France et les territoires, favoriser les initiatives endémiques et les circuits courts de production artistiques et culturels pour permettre l'émergence d'écosystèmes territoriaux fertiles et structurants pour nos filières professionnelles.

# tribune

## culture, savoir et liberté

Alexandra Jouclard



© Tim Douet

Alexandra Jouclard est Avocate au Barreau de Paris depuis 20 ans. Après 10 années en droit des affaires et fiscalité, Alexandra crée en 2009 son Cabinet avec l'ambition d'associer son expérience aux besoins des acteur·trice·s culturel·le·s. Elle intervient quotidiennement sur des questions de droit de la propriété intellectuelle, industrielle et des nouvelles technologies. Alexandra accompagne ses client·e·s dans leur stratégie, en conseil et au contentieux. Proche du terrain culturel et consciente de ses enjeux, Alexandra donne également des conférences et des formations, plaçant la transmission et la pédagogie au cœur de sa mission d'avocate. Alexandra s'investit également dans l'accompagnement de l'entrepreneuriat culturel auprès d'incubateurs et est chargée de cours auprès de facultés.

**La pandémie de Covid-19 fait voler en éclat les certitudes, met brutalement et profondément en cause l'ordre économique et social et voit se succéder des réglementations plus ou moins directement liées à des états d'urgence sanitaire et qui restreignent dangereusement les libertés individuelles. Interdisent, limitent, contraignent.**

**Les droits et libertés fondamentaux que l'on pensait acquis et qui sont par nature assurés par un État de droit et une démocratie sont remis en cause et confisqués par ce même État qui écorne la démocratie.**

**Parmi les libertés fondamentales reconnues aux individus et qui imposent à l'État de s'abstenir de toute interférence dans leur vie et qui, en quelque sorte protègent l'individu de l'autoritarisme de la puissance publique, se trouvent la liberté de la science et de l'art, la liberté économique et bien sur la liberté personnelle. Les garanties d'un État de droit qui régulent la puissance publique sont le respect de règles primordiales comme l'égalité de traitement, l'interdiction de l'arbitraire.**

**La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen a dépassé l'idéal de sa signature en 1948 et permet d'assurer la défense de tout citoyen·ne face aux abus des États, contre la liberté d'expression ou l'atteinte aux droits économiques, sociaux et culturels. Ces droits fondamentaux ont pour but d'assurer à chacun·e la satisfaction de ses besoins de base et des conditions favorables à son épanouissement personnel. Ces droits sont les droits à l'éducation, au travail, à la santé, à la formation; ces droits sont inaliénables, interdépendants et universels. Ils appartiennent à tou·te·s, dans les pays libres et démocratiques.**

**Ces libertés et droits fondamentaux ont violemment été altérés en quelques mois. La mise à l'arrêt forcé du secteur culturel est une atteinte violente et inattendue aux libertés fondamentales. Cet arrêt du son et de l'image crée un vide abyssal et laisse une place béante aux abus et dérives politiques, économiques. Le pays de l'exception culturelle a érigé un tribunal d'exception pour la culture entravée et empêchée. L'Histoire se souvient que la mise à l'arrêt de la culture et son musellement sont les prémices d'ères totalitaires et guerrières.**

**Le monde culturel d'aujourd'hui est en ruines. Le monde culturel de demain est à reconstruire.**

**A l'heure où j'écris cette tribune, se place à mes côtés Simone Weil (1909-1943) qui, en 1934, et alors qu'elle a 25 ans, publie un écrit intitulé *Réflexions sur les causes de la liberté et de l'oppression sociale*. Réédité en octobre 2020 par les Éditions Payot, cet écrit commence par une phrase si contemporaine: «La période présente est de celles où tout ce qui semble normalement constituer une raison de vivre s'évanouit, où l'on doit, sous peine de sombrer dans le désarroi ou l'inconscience, tout remettre en question.»**

**Face aux menaces qui pèsent sur la démocratie, « il ne suffit pas de se soulever contre un ordre social fondé sur l'oppression, il faut le changer et on ne peut le changer sans le connaître ».**

**« Qu'est-ce qu'une société libre ? Une société où l'on s'empare du savoir pour ne pas le subir, où l'on ne laisse jamais tomber la capacité de penser ».**

**Savoir pour défendre la justice, l'équité, l'égalité, pour donner les outils, dénouer les rapports de pouvoir et de puissance. Savoir pour transmettre la pensée et l'agilité face aux obstacles. Savoir pour combattre. Ces mots résonnent, enracinent mon serment d'Avocat.**

**Participer à l'Appel des indépendants était une évidence entrepreneuriale et citoyenne; animer l'atelier « Outillage et capacitation » était ma contribution naturelle d'avocat du secteur culturel indépendant.**

**Au cours de cet atelier, et des états généraux de Lyon, j'ai été émue de retrouver et rencontrer des acteurs·trices culturel·le·s vaillant·e·s, conscient·e·s, éveillé·e·s et soucieux·ses de se fédérer pour se soutenir et porter leurs voix restées isolées et ignorées. La culture muette retrouvait (enfin) la parole dans un foisonnement de témoignages bouleversants.**

**suite page suivante**

**Camille Mathon**



Camille Mathon, directrice artistique de La Petite à Toulouse

**Pouvez-vous nous présenter votre structure et ses activités ?**

Laboratoire d'innovation sociale et artistique depuis 2004, La Petite organise des actions artistiques via son projet *Girls Don't Cry* (party, festival, media, crew), des actions de formation, d'accompagnement et de sensibilisation à l'égalité des genres, des actions d'insertion sociale et professionnelle. La Petite fait le choix de l'action positive auprès du grand public et des professionnel·le·s pour favoriser l'égalité des genres dans les arts et la culture et diffuser des représentations plus égalitaires.

**Pourquoi vous êtes-vous engagée dans l'Appel des indépendants ?**

Notre participation à l'Appel des indépendants est motivée par trois envies :

- penser collectivement l'avenir du secteur culturel! Il s'agit de mettre en partage les réflexions que nous menons de notre côté et d'unir nos forces cérébrales.
- rejoindre une action d'envergure nationale! Cela permet de porter nos revendications dans des instances auxquelles nous n'avons pas accès, car seul·e·s nous sommes trop petit·e·s.
- trouver de l'énergie dans le collectif! Dans cette période morose pour notre secteur, se rassembler est essentiel.

**Une priorité pour réinventer le paysage culturel et médiatique de demain ?**

L'inclusivité! Près de 80% des formes artistiques visibles sur nos scènes et nos écrans sont aujourd'hui créées par des hommes. Les personnes blanches sont également sur-visibilisées, même s'il n'existe pas de statistiques pour le prouver. Nous sommes convaincu·e·s que le nécessaire renouvellement des représentations, de la pensée et des imaginaires passera par les voix aujourd'hui minorisées, dont celles des personnes racisées, des femmes et des personnes trans et non-binaires.

**J'ai mesuré à quel point le droit se place au cœur des réflexions de chacun·e et qu'en pensant culture, création, écologie, solidarité, les entrepreneurs·ses et acteurs·trices culturel·le·s, les artistes, sont en prise directe avec des réglementations et des lois qu'ils·elles appréhendent souvent seul·e·s, dans des conditions d'urgence et sans soutien autre que celui des organisations professionnelles. Les indépendant·e·s de la culture doivent (plus que tout autre entrepreneur·se) constamment jongler avec des réglementations complexes qui pour une négligence, une défaillance et sans (réel) débat contradictoire, peuvent engager leur responsabilité civile et pénale ainsi que la fermeture immédiate ou la mise à l'arrêt sans préavis de leur activité. La mise au chômage de leurs employés. La déprogrammation d'artistes.**

**La perte de leurs partenaires et de leurs financements. C'est la boule au ventre que les entrepreneurs·ses culturel·le·s s'emploient à la création artistique, à déployer un monde d'art et d'élévation de l'âme au-delà de ce qui est aujourd'hui réduit à un divertissement ou une activité « non essentielle ».**

**Ces métiers culturels de passion sont des métiers de précarité, fragilisés et en risque d'extinction par la crise sanitaire et ses conséquences. Mon rôle, mon souhait et mon combat d'avocat est d'aider ces métiers à combattre pour leur survie aujourd'hui.**

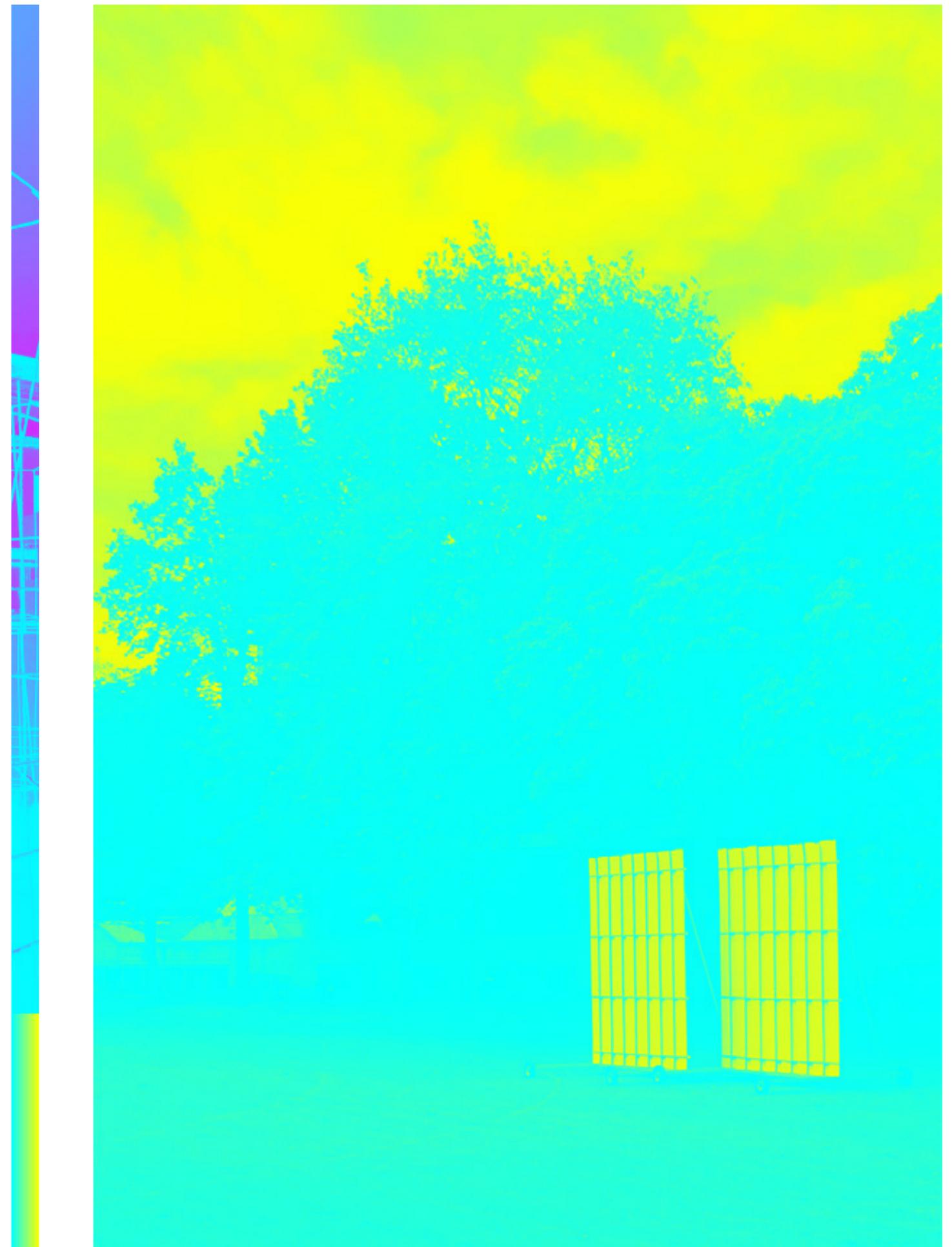
**L'atelier « outillage et capacitation » a été l'occasion d'échanges décomplexés car mus par une envie et un besoin de transformation profonds. J'ai eu la chance de modérer ces échanges riches des expériences de chacun·e et la frustration ressentie par chaque participant·e au terme des 48 heures de travail traduisait l'envie de tou·te·s de prolonger encore l'exercice de la concertation mutuelle.**

**Le besoin de mutualiser les savoirs et de renforcer le maillage des indépendant·e·s notamment par l'accès à des formations, la création d'un annuaire, la constitution d'une base de données mutualisant les informations juridiques, sociales ou comptables, pour mieux appréhender et utiliser la réglementation, sera indéniablement le terreau d'une puissance retrouvée.**

**Le besoin de créer un contrepoids à la puissance administrative et réglementaire sera le juste respect des droits des entrepreneur·se·s culturel·le·s à une discussion contradictoire et participera également à la (re)construction d'un cadre réglementaire en prise directe avec ses acteurs et non pas déconnecté de leur action et de leur réalité.**

**Le besoin aussi, de construire l'avenir pour que les partenaires, les assureurs·ses, les artistes, les co-producteurs·trices, tous les maillons de la culture, fondent ensemble des engagements plaçant l'équité, l'équilibre, le respect, la solidarité au cœur de leurs engagements.**

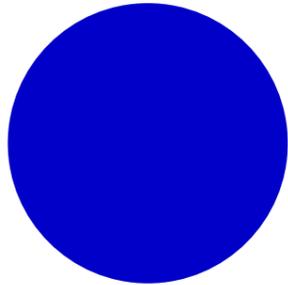
**L'indépendance est collective et solidaire. Ce que nous traversons tou·te·s aujourd'hui est un mur d'obstacles. Certes. Mais comme disait Marc Aurèle: « L'être doué de raison peut faire de tout obstacle une matière de son travail, et en tirer parti ».**



# 5

## ressources et financements

subventions, rémunérations  
et nouvelles chaînes de valeur



Constat unanime lors des workshops, réunions thématiques et des états généraux: le manque de renouvellement, de souplesse et de transparence des modes de financement public de la culture et des médias laisse bien souvent les indépendant·e·s dans un angle mort.

Les subventions sont concentrées sur les institutions culturelles et la presse traditionnelle et sont le fruit des choix et stratégies conservatrices des politiques publiques. Elles sont peu accessibles aux indépendant·e·s qui rentrent mal dans les cases et dispositifs publics, inadaptés aux évolutions de ces secteurs (vers l'innovation, la transversalité, l'hybridation des modèles économiques, pourtant vantées par les pouvoirs publics) ou d'une lourdeur et complexité administratives dissuasives, des collectivités territoriales à l'Europe.

Parallèlement, les phénomènes de concentration à l'œuvre dans le secteur privé des médias et de la culture, avec des logiques d'intégrations verticale et horizontale (ou à 360°) de la production à la billetterie en passant par la diffusion, accroissent la pression économique sur les structures indépendantes.

L'hétérogénéité des régimes de rémunérations, et l'absence d'un véritable statut d'artistes-auteur·trice·s génèrent de criantes inégalités de traitement. La captation de valeur par des secteurs (le tourisme, les GAFAM, etc.) qui profitent des retombées économiques de la culture, d'œuvres ou d'informations qualifiées sans en supporter le coût, appelle à de nouveaux équilibres et à de nouvelles formes de redistribution.

**A – pour une conception et une évaluation concertée des politiques publiques**

**B – pour un rééquilibrage des financements publics de la culture**

**C – pour la création de fonds et dispositifs dédiés aux acteurs·trices culturel·le·s indépendant·e·s**

**D – pour une clarification des dispositifs et une simplification des modalités administratives**

**E – pour une modernisation des dispositifs et une meilleure prise en compte du secteur indépendant et de son impact dans l'attribution des financements**

**F – les aides d'urgence**

**G – revoir la chaîne de valeurs et réfléchir à de nouvelles sources de rémunération**

**H – les financements en fonds propres, le recours à l'emprunt et les produits bancaires**

**I – les ressources publicitaires (médias)**

**J – emploi et structuration**

**K – et au niveau européen**

## **A – pour une conception et une évaluation concertées des politiques publiques.**

**1. proposer l'organisation d'une concertation collective entre des délégué·e·s des états généraux et les organes institutionnels représentatifs des différentes filières de la culture sur la question précise des dispositifs d'aide.**

**2. sur la base de ces concertations, lancer des appels à projets répondant réellement à des besoins stratégiques en fonction des territoires, des équipes en place et de leur travail de terrain, qui engagent les nouvelles générations et ouvrent des opportunités à de nouveaux·elles porteur·se·s de projets.**

**3. s'inspirer de dispositifs existants et vertueux (dans les différentes filières de la culture, mais aussi dans les dispositifs de l'ESS par exemple) pour formuler de nouveaux programmes de soutien plus adaptés.**

### **constat:**

Les organes de concertation existants ne s'inscrivent pas dans une démarche de co-construction des politiques culturelles publiques. Ils proposent des dispositifs d'aide inadaptés et ne répondent pas aux défis rencontrés par les acteurs·trices indépendant·e·s (TPE), comme celui d'une agilité constante face aux transitions et crises de plus en plus fréquentes.

En outre, il existe une multitude de dispositifs d'aide, mais face à un secteur de plus en plus contraint de diversifier ses activités et son modèle économique, il est urgent de repenser les politiques publiques, d'observer les enjeux de manière transversale et non plus par le seul prisme des filières.

### **objectifs:**

- Décrypter collectivement les différents dispositifs de financement public à la lueur des problématiques, des besoins et des enjeux partagés par les acteurs·trices culturel·le·s et médias indépendants.
- Évaluer ces différents dispositifs et adapter, le cas échéant, quand ils ont démontré leur efficacité, des programmes d'aide actifs aujourd'hui pour certaines filières (cinéma par exemple) à d'autres filières (spectacle vivant par exemple), évaluer et adapter les dispositifs de la presse traditionnelle aux nouveaux médias.

- Proposer d'être dans une démarche agile de co-construction des politiques publiques de la culture à tous les échelons.

### **modalités:**

- Créer des organes de concertation locaux, régionaux et nationaux incluant des représentant·e·s de l'État, des collectivités locales, des filières créatives (CNC, CNM, CNL) et des acteurs·trices culturel·le·s et médias indépendants.
- Lancer des dispositifs expérimentaux issus de ces organes, qui pourront rentrer dans le droit commun s'ils s'avèrent efficaces.

**4. co-construire des indicateurs d'évaluation avec les organes créés.**

### **constat**

Les indicateurs d'évaluation qui permettent d'octroyer les financements publics sont conçus unilatéralement par les acteurs publics et les commissions d'expert·e·s selon une logique très verticale. Les acteur·trice·s indépendant·e·s sont donc exclu·e·s des financements car exclu·e·s des instances de définition de ces indicateurs.

### **objectifs**

- Généraliser l'observation participative partagée comme méthodologie d'évaluation des politiques publiques de la culture.
- Différencier les indicateurs d'évaluation des politiques publiques en fonction des réalités économiques et territoriales.
- S'autoriser à évaluer en profondeur la pertinence des dispositifs de droit commun pour la culture et les médias au regard des études statistiques produites et des transformations d'usages, notamment digitaux, des publics.

### **modalités**

- Inclure les acteur·trice·s indépendant·e·s et les collectivités locales au sein du DEPS (Département des Etudes de la Prospective et des Statistiques) du ministère de la Culture pour penser une évaluation continue des pratiques et des politiques et ainsi s'en servir comme cellule d'amélioration continue des politiques publiques de la culture.
- Co-construire l'évaluation des politiques publiques de la culture avec les bénéficiaires de ces politiques.

**5. inclure les jeunes de moins de 30 ans dans la définition des politiques culturelles et leur évaluation.**

**voir Jeunesse et Transmission.**

### **constat**

Une fracture générationnelle est en cours dans les pratiques et usages de la culture en France et en Europe, accentuée par la crise actuelle. Les opinions et pratiques des jeunes générations sont reléguées aux marges des politiques publiques, ce qui laisse toute latitude aux géants des industries du divertissement et de l'information.

### objectifs

- Construire des politiques culturelles et d'aides aux médias pour les jeunes générations.
- Associer les jeunes générations à la définition des politiques culturelles en France.
- Valoriser massivement le droit à l'initiative chez les moins de 30 ans.

### modalités

- Imposer des quotas de jeunes de moins de 30 ans dans les organes créés et dans les commissions d'attribution des aides.
- Lancer des aides importantes dédiées aux initiatives culturelles (médias, édition, spectacle, création numérique) portées par des jeunes de moins de 30 ans.
- Lancer un fonds dédié aux nouveaux médias portés par des jeunes générations et donc en lien avec leurs usages de l'information.

## 6. actualiser les dispositifs existants d'aide aux médias et ouvrir ces dispositifs plus largement à la diversité des médias actuels et émergents.

### constat

Il existe déjà une multitude d'aides pour la presse. Pourtant, malgré leur nombre élevé, ces aides sont généralement fléchées sur la PQN ou la PQR traditionnelle et sont difficilement accessibles pour les nouveaux médias globalement ignorés de ces dispositifs. Par exemple, les journaux et magazines gratuits n'y ont pas accès.

### objectifs

- Prendre en compte le nouveau paysage médiatique actuel et la réalité du terrain.
- Réformer, réaménager les dispositifs plutôt que tout changer.

### modalité

- Renouveler les membres des commissions en les ouvrant à des membres plus jeunes, du terrain.

## B – pour un rééquilibrage des financements publics de la culture.

### 7. réduire les grands déséquilibres du budget du ministère de la Culture : Paris vs régions, patrimoine vs création, institutions vs indépendants et émergents.

#### constat

Le budget de l'État alloué à la Culture souffre de grands déséquilibres chroniques qui ne cessent de s'aggraver.

- Paris vs régions : chaque année, le ministère de la Culture dépense 139 euros par Francilien contre 15 pour l'habitant d'une autre région, soit un rapport de 1 à 9 au profit de Paris et Île-de-France.
- Institutions vs secteur indépendant : dans le volet culture du plan de relance 2021, 206 millions d'euros sont octroyés au spectacle vivant subventionné, dont 126 millions vont aux 6 opérateurs nationaux. Sur cette enveloppe, 81 millions sont accordés au seul Opéra de Paris.

#### objectifs

- Réaliser une nouvelle étape de la décentralisation culturelle.
- Réduire les inégalités entre secteurs institutionnel et indépendant, Paris et régions.

#### modalités

- Déclarer un moratoire de 5 ans sur tous les projets de grands équipements culturels localisés à Paris et Île-de-France nécessitant un fort financement de l'État.

### 8. promouvoir des politiques culturelles dynamiques.

#### constat

La France apporte un soutien public fort à la Culture et à la Communication : de l'État aux collectivités territoriales au premier rang desquelles les communes, les budgets alloués à la Culture sont conséquents. En 2017, la part moyenne du budget Culture (fonctionnement et investissement confondus) atteignait 12,5 % dans les villes de plus de 100 000 habitants et était tendanciellement à la baisse dans l'ensemble des collectivités publiques (note de l'Observatoire des politiques culturelles, février 2019).

Or, ces budgets sont quasi exclusivement fléchés sur des dépenses récurrentes, ce qui laisse très peu de latitude pour accompagner de nouveaux entrants, l'émergence ou des formes innovantes. Avec des marges de manœuvre de 0 à 3%, le système est bloqué, empêchant les politiques culturelles d'être dynamiques, en phase avec les évolutions et enjeux de leur époque.

#### objectifs

- Permettre aux nouveaux·elles acteurs·trices culturel·le·s un accès facilité aux aides publiques, qu'ils·elles ont aujourd'hui du mal à obtenir.
- Redonner une dynamique aux politiques culturelles.
- Oser remettre en cause des financements acquis.
- Réorienter les priorités des politiques culturelles vers des enjeux d'aujourd'hui comme, entre autres, l'égalité, l'inclusion, le développement des capacités, l'écologie...

#### modalités

- Supprimer les rentes de situation (sur la base d'évaluations).
- Mettre en place davantage de dispositifs dédiés aux porteurs·ses de projets existant depuis moins de 5 ans.
- Ouvrir, sous conditions de non lucrativité ou de lucrativité encadrée, les dispositifs de subvention aux structures disposant de statuts juridiques diversifiés, comme les SAS et les SARL, aujourd'hui largement laissées de côté.

## C – pour la création de fonds et dispositifs dédiés aux acteur·rice·s indépendant·e·s.

### 9. développer une politique culturelle nouvelle en faveur des acteurs·trices indépendant·e·s permettant de garantir l'accès à des aides spécifiques.

### 10. créer un fonds professionnel dédié au secteur indépendant.

### 11. mettre en place un agrément type « ESUS » dédié au secteur culturel indépendant, qui valorise les missions d'intérêt général et donne un accès à des leviers spécifiques.

#### constat

Bien souvent, du fait de leurs spécificités, les acteurs·trices indépendant·e·s sont dans l'angle mort des politiques publiques et bénéficient d'aides ou de dispositifs qui ne leur sont pas adaptés. Cela a un double impact : ils·elles ne sont pas pris en compte et donc fragilisés·e·s mais ils·elles sont aussi peu visibles car ils·elles représentent une mosaïque d'acteurs·trices non fédérés·e·s.

Les défis sont nombreux pour ne pas reproduire les écueils des politiques culturelles actuelles en catégorisant un secteur qui recouvre toutes les filières, différents statuts juridiques et différents modèles économiques. Il s'agit ici de repenser les fondations du système, de l'ouvrir tout en identifiant objectivement la valeur sociale, économique et culturelle des acteurs·trices culturel·le·s et médias indépendants.

### objectifs

- Prendre en compte la valeur sociale et d'intérêt général dans la définition des critères d'attribution de financements, d'exonérations ou de tout autre dispositif d'aide.
- S'inspirer du champ de l'Économie Sociale et Solidaire pour développer des dispositifs adaptés au secteur indépendant sans objectif de filière mais avec un objectif d'utilité collective et de lucrativité limitée (au service des projets, des équipes).
- Prendre en compte la valeur culturelle, la ligne éditoriale, leur résonance avec les pratiques culturelles actuelles et leur impact sur le territoire.

### modalités

- Création d'un label commun « acteur culturel indépendant » sur le modèle du label « cinéma d'art et d'essai », basé sur des critères à respecter (diversité des publics touchés, nombre de personnes, prix...) et attribué par une commission paritaire.
- Création de commissions mixtes ou paritaires dans une organisation commune de type SCIC ou SEM (Société d'Économie Mixte) avec des représentant·e·s des indépendant·e·s élu·e·s pour siéger et flécher les fonds dédiés.
- S'appuyer sur ces commissions mixtes pour définir un agrément (type ESUS – Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) qui ne soit pas simplement dupliqué de l'ESS mais qui s'accorde avec la réalité des acteurs·trices culturel·le·s et médias indépendants.
- Prélever par exemple un pourcentage sur la taxe parafiscale CNV et toute autre taxe CNC ou CNL pour abonder un fonds professionnel dédié aux indépendant·e·s.

## 12. favoriser massivement le fléchage du mécénat vers les acteurs·trices indépendant·e·s.

### constat

Aujourd'hui, le mécénat est quasi exclusivement tourné vers les institutions déjà largement subventionnées, ceci dans un contexte où les fondations d'entreprise financent de moins en moins le mécénat de la culture. De nombreuses structures culturelles, petites ou indépendantes, peinent donc à trouver des soutiens.

### objectifs

- Dynamiser et renforcer le mécénat dans le secteur de la culture et ré-encourager les initiatives d'intérêt général des grandes entreprises.

- Ré-orienter les entreprises mécènes vers les structures culturelles sous-dotées.
- Sensibiliser les mécènes à l'urgence de financer les acteurs·trices indépendant·e·s pour garantir la diversité, l'émergence et la dynamique de territoire.

### modalités

- Proposer une fiscalité avantageuse pour le mécénat en faveur du secteur culturel indépendant.
- Proposer qu'un pourcentage des mécénats perçus par les grandes institutions soit reversé aux acteurs indépendant·e·s de leur territoire ou vers des fonds professionnels dédiés.

## D – pour une clarification des dispositifs et une simplification des modalités administratives.

### 13. centraliser les dispositifs d'aide.

#### constat

Il est particulièrement difficile de trouver les bonnes informations sur l'ensemble des dispositifs, notamment parce qu'il n'existe aucune plateforme qui les centralise. La recherche des différentes aides est un exercice compliqué et chronophage pour les entreprises culturelles, surtout par temps de crise où la réactivité doit être de mise.

#### objectifs

- Favoriser l'accès à ces aides à un maximum de structures culturelles qui en ont besoin.
- Permettre aux acteurs·trices culturel·le·s d'avoir une vue d'ensemble claire sur les dispositifs d'aides publiques existants.
- Gagner en temps et en efficacité, particulièrement dans ce contexte de crise qui demande aux acteurs·trices culturel·le·s de la réactivité pour trouver les réponses aux difficultés économiques qu'ils·elles rencontrent.

### modalités

- Susciter la création d'une startup d'état sur le modèle de « Aides-Territoires » pour centraliser et recenser les aides pour les acteurs·trices culturel·le·s.
- Recenser à un même endroit les demandes accessibles par le secteur associatif et culturel (collectivités locales, État, CNM...)
- Recenser de manière exhaustive l'ensemble des dispositifs en les qualifiant précisément (au projet, cumulable, non cumulable, co-financement, plafonnement...)

## 14. clarifier, simplifier les modalités administratives, gagner en efficacité.

#### constat

L'ingénierie administrative et financière n'est pas suffisante dans les TPE et PME de la culture : la plupart des structures ne dispose pas d'équipes adaptées pour assurer la veille et le suivi administratif nécessaire pour répondre aux appels à projets et appels d'offres. Il y a urgence à moderniser et simplifier ces dispositifs pour les rendre accessibles à tous.

#### objectifs

- Réduire le temps de travail administratif en rationalisant certaines démarches.
- Faciliter l'accès et la compréhension de ces dispositifs à un maximum d'acteurs·trices culturel·le·s.

#### modalités

- Constituer un socle administratif harmonisé, une plateforme permettant d'importer les documents nécessaires à l'instruction de dossiers (comptes, statuts, licences, etc.) pour ne plus avoir à le faire à chaque fois.
- Faire évoluer le code des marchés publics pour les rendre accessibles à toutes et à tous et non plus aux seuls spécialistes des appels d'offres.
- Donner des délais plus longs et une plus grande lisibilité sur les procédures à entreprendre.
- Favoriser les échanges, attribuer des interlocuteurs·trices.
- Systématiser les jurys avec oral.

## Vincent Cavaroc



Vincent Cavaroc, directeur de **illusion&macadam** et la **Halle Tropisme**, à Montpellier  
© Tim Douet

### Pouvez-vous nous présenter votre structure et ses activités ?

La coopérative **illusion&macadam** accompagne depuis près de 20 ans les acteur·rice·s de la culture à travers des compétences mutualisées, des formations, des bureaux de production et de conseil. En 2019, elle lance la **Halle Tropisme** à Montpellier. Ce lieu de 4000m<sup>2</sup>, à la croisée de l'entrepreneuriat et de la culture, héberge au quotidien 200 professionnel·le·s des industries créatives et culturelles et propose une programmation artistique, sociale, gastronomique et environnementale riche qui attire plus de 100 000 personnes chaque année.

### Pourquoi vous êtes-vous engagé dans l'Appel des indépendants ?

La crise sanitaire n'a fait que révéler notre grande fragilité. Nos modèles économiques quasiment autonomes nous demandent de travailler en flux tendus permanents, et ne peuvent encaisser l'arrêt des activités. Des médias aux festivals, des lieux culturels aux collectifs d'artistes, nous sommes nombreux·ses à vivre ainsi et le temps est venu qu'on s'unisse, qu'on partage nos forces et nos galères, pour peser un peu plus dans l'échiquier politique et économique.

### Une priorité pour réinventer le paysage culturel et médiatique de demain ?

Agir pour une redistribution plus équitable de l'argent public dans la culture. Quelques structures en France – pour la plupart créées il y a 40 ans ou plus – capte la quasi-totalité des crédits alloués à la culture. La création devient de ce fait un patrimoine indéboulonnable. Pour exister, nous avons bricolé des modèles économiques et fait preuve de beaucoup d'agilité, mais nous serons vite à bout de souffle si nous continuons à être dans l'angle mort des dispositifs existants basés sur une logique de guichets.

## **E – pour une modernisation des dispositifs et une meilleure prise en compte du secteur indépendant et de son impact dans l'attribution des financements.**

### **15. élargir le champ des critères d'évaluation permettant d'identifier et de reconnaître la valeur économique, culturelle et sociale des projets et des acteurs·trices indépendant·e·s.**

#### **constat**

Les dispositifs d'aides ne prennent pas suffisamment en compte les spécificités du secteur culturel indépendant notamment la multiplicité des activités, la diversification des ressources et donc la complexité des modèles économiques. Dans ce contexte, il est bien souvent impossible de valoriser et mettre en avant ce qui constitue la singularité d'un projet ou d'une organisation, ni même son impact sur le territoire, sur les artistes ou sur les publics. Cela peut même empêcher d'accéder à certains dispositifs.

#### **objectifs**

- Permettre d'accéder aux différents dispositifs et de « rentrer dans les cases ».
- Prendre en compte le caractère multiple et transversal de la plupart des acteurs·trices culturel·le·s et médias d'aujourd'hui.
- Valoriser la transdisciplinarité et le caractère hybride de certains projets culturels.
- Reconnaître l'impact des acteurs·trices indépendant·e·s sur leur territoire.

#### **modalités**

- Apporter plus de souplesse dans les critères (exemples : statut juridique, sectorisation de l'action culturelle, prise en compte des multiples activités) et en produire de nouveaux.

- Intégrer dans les dispositifs d'aides la possibilité de la transdisciplinarité présente dans la plupart des projets actuels.
- Faire apparaître le poids des prestataires et des acteurs·trices locaux·ales dans nos bilans financiers pour donner de la visibilité à cet engagement économique que représentent le recours au circuit court et le soutien aux entreprises locales.

### **16. adapter les règles juridiques des appels à projets et des dispositifs d'aides à des formes plus agiles.**

#### **constat**

Dans un monde de plus en plus globalisé et dans un contexte de raréfaction des financements publics, d'enjeux de mutualisation, de défis sociaux et écologiques, les financeurs publics sont de plus en plus amenés à proposer des appels à projets ambitieux, cumulant de nombreux objectifs. Aujourd'hui, l'impossibilité de coordonner différents types d'action et dispositifs d'aide (règle de non cumul) conduit ces initiatives dans l'impasse. Il faut repenser les modalités juridiques et les adapter à ces nouveaux enjeux transversaux.

#### **objectifs**

- Favoriser les interactions entre acteurs·trices culturels d'un même territoire et encourager de nouveaux modes de coopération.
- Autoriser l'engagement de financements à plusieurs pour la réalisation de projets communs.
- Penser des projets sur le long terme qui répondent à de vrais enjeux culturels territoriaux ou nationaux.
- Coordonner différentes politiques (économiques, culturelles, d'éducation) et rendre possible l'articulation entre différentes aides publiques.

#### **modalités**

- Sur le modèle européen, autoriser que des subventions puissent être versées à un consortium incarné par une structure chef de file qui perçoit et reverse les financements à ses coopérateurs
- Permettre de monter des projets sur plusieurs années, en fonction des objectifs, coordonner des financements d'amorçage et des financements d'exploitation entre différents financeurs possibles.
- Réévaluer la règle du non-cumul de certaines aides, notamment régionales mais également européennes (notamment les fonds décentralisés

type FEDER, Interreg...), qui ne prennent pas en compte la pluri-activité au cœur des projets des structures culturelles, et qui est incompatible avec le principe de financement au projet et la disparition des financements de fonctionnement (le temps homme et les charges fixes ne sont plus financés autrement, donc le principe de co-financement devient vital).

## **F – les aides d'urgence.**

### **17. proposer aux structures culturelles et aux médias indépendants une application particulière du PGE.**

#### **constat**

Indispensable pour garantir la trésorerie des structures, honorer les prestations et payer les salaires, le PGE vient ajouter un endettement parfois très important qui va peser très lourd dans l'économie générale des entreprises culturelles qui n'ont pas encore vu leurs activités reprendre. Dans ce contexte, très peu d'entreprises culturelles seront en mesure de rembourser les PGE qu'elles ont obtenus dans le cadre fixé actuellement.

Pour rappel, le PGE doit commencer à être remboursé à l'issue d'une période de 12 mois suivant le versement des fonds.

Cette période se nomme « différé de remboursement » ou « différé d'amortissement ».

À ce jour (mise à jour au 29/10/2020) :

- la période de remboursement de ce prêt est fixée à 6 ans, inclus la période de différé initiale de 12 mois, avec un taux d'intérêt fixé entre 1 et 2,5 %,
- une période de différé supplémentaire de 12 mois peut-être négociée avec les banques, période pendant laquelle seuls les intérêts et la garantie de l'état seront payés. Ce différé supplémentaire ne changeant pas la durée initiale des 6 ans, il existe cette hypothèse : 12 mois de différé initial sans intérêt, 12 mois de différé supplémentaire avec intérêts.

La reprise n'étant pas encore annoncée pour une grande majorité de structures culturelles (notamment salles de concerts ou festivals), il est nécessaire d'envisager un aménagement particulier et d'étendre sans pénalité la durée d'amortissement des PGE.

#### **objectifs**

- Garantir la survie des structures culturelles les plus lourdement affectées par la crise sanitaire.
- Soutenir la relance de l'activité post-crise des entreprises culturelles.

#### **modalités**

Ouvrir une concertation sur des modalités d'amortissement soutenables pour les entreprises culturelles les plus touchées :

- Proposer d'étendre la durée de 6 à 8 ou 10 ans.
- Fixer le taux d'intérêt à 1% quelle que soit la durée d'amortissement consentie ou qu'une part des PGE soit consentie à taux zéro.

### **18. garantir le prolongement des mesures de chômage partiel une année supplémentaire en conservant les modalités mises en place pour les secteurs les plus touchés.**

#### **constat**

La mise en place du chômage partiel a permis à de nombreuses structures culturelles indépendantes de survivre à la crise liée à la pandémie. Cependant, il est primordial de soutenir ces structures au-delà de 2020 car leur situation reste inchangée et leurs difficultés économiques perdurent.

#### **objectifs**

- Assurer la survie des structures culturelles touchées par les conséquences de la crise sanitaire (fermeture totale ou quasi totale, impossibilité de poursuivre l'activité).
- Éviter les licenciements de personnel, conserver les emplois.
- Permettre aux structures de travailler à la reprise de leurs activités en mobilisant leurs salarié·e·s.

#### **modalité**

- Poursuivre les mesures de chômage partiel jusqu'au 31/12/21.

## 19. instaurer un fonds d'urgence unique pour les structures culturelles indépendantes dans le contexte de la crise sanitaire.

### constat

Huit mois après le début de la crise sanitaire, il est plus que nécessaire d'observer de manière objective les besoins des acteurs·trices indépendant·e·s et mettre en place des fonds d'urgence significatifs qui puissent pleinement accompagner les structures à passer la crise.

### objectifs

- Prendre en compte le contexte actuel et simplifier les dispositifs d'aides pour ne pas fragiliser encore plus les structures (équipes au chômage partiel, temps de travail limité et contraint qui se cumulent aux difficultés habituelles).
- Penser au long terme et en profondeur pour ne pas passer trop de temps sur les aides d'urgence mais préparer l'avenir.

### modalités

- Instaurer un fonds d'urgence unique, avec une commission permanente, activable une fois et déployé sur 2 ans avec un principe d'audit intermédiaire permettant d'ajuster le niveau de soutien.

## G- revoir la chaîne de valeurs et réfléchir à de nouvelles sources de rémunération.

## 20. faire bénéficier aux acteurs·trices culturel·le·s d'une partie de la valeur générée par l'organisation d'événements sur leur territoire.

### constat

Selon une étude du cabinet EY, 1,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires ont pu être réalisés en hôtellerie et restauration en 2018 grâce à la fréquentation public de théâtres, de spectacles de danse ou de concerts. Néanmoins, les structures culturelles génèrent de la valeur dont elles ne sont pas les premières bénéficiaires.

### objectifs

- Être plus juste à l'égard du secteur culturel qui crée de la valeur par l'organisation d'événements artistiques sur le territoire et dont bénéficient d'autres secteurs.
- Permettre aux acteurs·trices culturel·le·s d'accéder à de nouvelles formes de financement.

### modalités

- Affectation partielle de la taxe de séjour au financement des structures culturelles indépendantes.

## 21. médias: mettre à contribution les secteurs qui profitent de la création sans en supporter le coût.

### constat

Alors que les médias et les journalistes indépendants créent des contenus à forte valeur ajoutée, ce ne sont pas eux qui tirent le plus grand profit et la juste rémunération de ce travail. Ce sont les GAFAM, de même que les « influenceurs·ses » sur les réseaux sociaux qui ont une forte audience, qui reprennent ces informations et les exploitent.

### objectifs

- Faire en sorte qu'il y ait une chaîne de valeurs plus juste dans les médias, entre production de l'information et amplification de cette information.

### modalités

- Mettre à contribution les grandes plateformes du numérique, dont la capitalisation boursière est sans commune mesure avec la façon dont elles rémunèrent la création, pourtant à la source de leur activité.
- Instauration de taxes sur les GAFAM ou obligation de financer des créations qui relèvent du registre écrit, musical ou plastique.

## 22. élargir le mécanisme du « 1% artistique » de la commande publique à l'ensemble des chantiers publics et ouvrir le dispositif à d'autres formes culturelles.

### constat

Les acteurs·trices culturel·le·s indépendant·e·s œuvrent au quotidien sur leur territoire auprès des artistes et des publics. Ils·elles sont bien souvent à l'origine de nouveaux usages, du développement de certains quartiers et participent à la redynamisation des territoires sur lesquels ils et elles agissent. Aujourd'hui, la procédure qui impose aux maîtres d'ouvrages publics de consacrer 1% du coût de leurs constructions à la commande ou l'acquisition d'une œuvre d'un·e artiste vivant ne concerne que l'acquisition d'œuvres d'art. Elle pourrait être étendue à l'ensemble des opérations immobilières et chantiers publics et s'ouvrir à d'autres types de projets et d'acteurs·trices culturel·le·s.

### objectifs

- Identifier les opérateurs·trices culturel·le·s comme des intermédiaires nécessaires pour accompagner les grands chantiers publics dans leur médiation auprès des riverain·e·s et dans la création de nouveaux usages.

- Favoriser des financements directs par les aménageurs publics aux opérateurs·trices culturel·le·s locaux·les.

### modalités

- Passer d'une procédure spécifique de commande d'œuvres d'art à une procédure de commande de projets culturels (événements, expositions, festivals, conférences et débats, arts de la rue...).

- Sur le modèle du programme exceptionnel de commande artistique doté de 30 millions d'euros prévu dans le plan de relance, ouvert à toutes les disciplines de la création artistique (les métiers d'art, le spectacle vivant, la musique, la littérature, les arts plastiques...), et soutenant l'activité des artistes et des créateurs·trices, notamment des jeunes diplômé·e·s.

## H- les financements en fonds propres, le recours à l'emprunt et les produits bancaires.

## 23. adapter les modes de financement en fonds propres à l'économie culturelle des acteurs·trices indépendant·e·s, créatrice de valeur mais à lucrativité limitée.

### constat

De nombreux financements en fonds propres ou quasi fonds propres, pourtant ouverts au secteur culturel, sont inaccessibles à la plupart des structures car les conditions demandées sont impossibles à mettre en œuvre : co-financement trop important, association sans capital social... Les acteurs·trices culturel·le·s indépendant·e·s créent des emplois, créent de la valeur mais parce qu'ils·elles sont conduits par leur projet culturel et les valeurs d'intérêt général, demeurent dans une économie fragile, où l'essentiel des ressources doit être réinvesti dans les projets. Il faut donc réadapter ces dispositifs du monde des startups et des grandes levées de fonds à une économie à lucrativité limitée ou encadrée.

### objectifs

- Permettre l'amorçage de projets et leur développement adapté à l'économie des acteurs·trices culturel·le·s et des médias indépendants.

- Adapter les modes de financement en proposant des formes hybrides entre subventions, prises de participation et prêts participatifs.

### modalités

- Repenser les dispositifs BPI-PIA en modifiant le mode d'indexation de versement des financements non plus sur du fonds propre mais sur du chiffre d'affaires ou sur de la participation à de la création de valeur.
- Diminuer les montants de financements pour s'adapter à la capacité financière des acteurs-trices.
- Proposer des financements d'amorçage sous forme de subventions transformables en prêts participatifs assimilables à des quasi fonds propres, avec une rémunération fixe et une part variable en fonction des bilans annuels.

## 24. repenser les critères relatifs à l'innovation pour ouvrir plus largement l'accès à ces dispositifs.

### constat

Les structures culturelles doivent répondre à un certain nombre de critères pour pouvoir prétendre à un financement en fonds propres ou quasi fonds propres, comme ceux relatifs à l'innovation. Or, les structures culturelles font preuve d'une certaine innovation (sociale, d'usage...) qui n'est pas nécessairement une innovation technologique ni numérique, et qui bien souvent n'est pas valorisable.

### objectifs

- Reconnaître la valeur d'innovation sociale des acteurs-trices indépendant-e-s et leur permettre de consolider leur projet et leur modèle.

### modalités

- Élargir la notion d'innovation à l'innovation sociale et à l'innovation d'usage indépendamment des questions numériques.
- Inclure dans les commissions d'attribution des aides BPI-PIA des représentant-e-s des TPE/PME du secteur culturel indépendant.

## 25. créer des produits bancaires et financiers dédiés aux acteurs-trices culturel-le-s et aux médias indépendants, notamment par la création de modèles d'épargne solidaire.

### constat

Il existe aujourd'hui des modèles d'épargne solidaire qui permettent de financer des projets et engagent les particuliers et les entreprises à contribuer avec leur argent à résoudre des problématiques d'intérêt général (accès à l'emploi et au logement, solidarité internationale, activités écologiques, urgence humanitaire ou encore santé). Il serait très utile d'ouvrir ces dispositifs aux acteurs-trices culturel-le-s et médias indépendants.

### objectifs

- Trouver des nouveaux modes de financement.
- Ouvrir les dispositifs existants de l'ESS aux structures culturelles et aux médias indépendants.

### modalités

- Créer une épargne solidaire.
- Ouvrir des critères de Finansol (organisme de référence de la finance solidaire) vers les projets culturels et les médias.
- Créer un label équivalent dédié à la culture et aux médias indépendants.

## I- les ressources publicitaires (médias).

## 26. favoriser l'achat de publicités auprès de médias indépendants.

### constat

Les recettes publicitaires sont en baisse car aujourd'hui essentiellement captées par les GAFAM. Alors que la tendance est à promouvoir le fait « d'acheter local », dans le domaine médiatique et de la communication, les médias indépendants locaux sont quasi totalement exclus de ces systèmes.

### objectifs

- Favoriser l'achat de publicités par les collectivités locales auprès de médias indépendants issus du tissu local.
- Contribuer à l'augmentation des recettes des médias indépendants du territoire.
- Obtenir des collectivités de la transparence sur leurs achats de publicité.

### modalités

- Mettre en place un système de quotas garantissant un emploi minimum des budgets publicitaires des collectivités dans les médias locaux et notamment les nouveaux médias.
- Mettre en place un pourcentage sur les budgets publicitaires des collectivités fléchés vers les GAFAM qui serait alloué à un fonds d'aide à la presse locale.

## J- emploi et structuration.

## 27. consolider et pérenniser les emplois dans le secteur de la culture en créant des dispositifs d'aide à l'emploi structurant et dédié.

### constat

La plupart des entreprises culturelles indépendantes dispose d'équipes permanentes limitées : en nombre et en temps du fait de la surcharge de travail et de la pluralité des missions. Pour les TPE, cette situation entraîne notamment des difficultés administratives lorsqu'il n'est pas possible d'avoir un-e chargé-e d'administration à temps plein. Beaucoup font appel à des salarié-e-s mutualisé-e-s et sans capacité d'investir dans les ressources humaines, ont de nombreuses difficultés de développement. Pour les plus grandes structures, la fragilité économique induite par la dépendance à l'audience et la part très faible de financement public, limite aussi leur capacité à consolider les emplois et à accompagner leurs équipes permanentes dans des perspectives de progression entraînant ainsi des risques de turn-over importants, d'intégration et de reformation perpétuelle des salariés.

### objectifs

- Accompagner les structures culturelles pour qu'elles puissent mettre en place un vrai projet social et de création d'emploi.
- Valoriser la valeur travail dans les appels à projets pour soutenir les équipes et l'ingénierie nécessaire.

### modalités

- Garantir le maintien et le développement de dispositifs d'aides à l'emploi adaptés (emplois tremplins, associatifs, solidaires, appui aux groupements d'employeurs, aide au premier emploi) qui engagent les structures sur du long terme.
- Favoriser des conventionnements pluriannuels et multipartites avec plusieurs collectivités sur la base du projet culturel et artistique global des structures plutôt que le découpage en financement d'actions et d'appels à projets permettant de consolider l'activité générale, et donc d'investir dans l'emploi.
- Dans les appels à projets, accorder une plus grande considération à l'ingénierie de projets, aux compétences des acteurs-trices et à la valeur ajoutée des équipes, et permettre une plus grande valorisation du temps homme dans les budgets d'exploitation.

## 28. remettre en place le dispositif d'emplois aidés pour les structures culturelles indépendantes, associatives et non lucratives.

### constat

Loin d'avoir été un échec, le dispositif d'emplois aidés a été déterminant pour le secteur associatif, et plus largement pour le secteur culturel indépendant. Il a pourtant été suspendu fin 2017 en raison de supposés effets d'aubaine ou de contournement de son esprit qui étaient principalement le fait de grandes institutions ou même de collectivités.

### objectif

- Faciliter la création d'emplois dans les structures culturelles et inciter à leur pérennisation.

### modalités

- Rétablir et pérenniser le dispositif d'emplois aidés en le conditionnant à une évaluation des pratiques et des structures qui en bénéficient.
- Le réserver aux structures associatives et non lucratives.

- Prévoir un système de bonus-malus : les structures culturelles qui convertissent les emplois aidés en CDI ont des bonus et restent éligibles au dispositif pour l'année N+1.
- Les structures qui jouent l'effet d'aubaine et qui interrompent le parcours professionnel au sein de leur structure en fin d'aide, ont un malus et à terme, ne sont plus éligibles.

## **K- et au niveau européen.**

### **29. favoriser l'accès des structures culturelles indépendantes aux financements européens.**

#### **constat**

Dans un contexte de raréfaction des financements publics nationaux, les financements européens apparaissent comme une alternative structurante pour les organismes culturels indépendants. Ils restent néanmoins très difficiles à obtenir car d'une part, ils sont ouverts à tout type de structures – collectivités, grandes institutions, grands groupes – et d'autre part, les indépendant·e·s subissent des obstacles en termes de mobilisation des équipes (manque de personnel et de temps), et donc de capacité à répondre à ces appels à projets. Il existe donc une forme d'inégalité dans le concours de ces structures en vue de l'obtention de financements européens.

#### **objectifs**

- Permettre aux structures culturelles indépendantes, qui ne sont pas dotées des mêmes ressources humaines et d'ingénierie, d'accéder plus facilement aux programmes et dispositifs européens.
- Garantir la diversité et l'émergence culturelles en Europe et être plus inclusif dans les appels à projets envers les structures culturelles indépendantes, premières engagées dans le développement et la cohésion de leurs territoires.

#### **modalités**

- Veiller à ce que la garantie financière nécessaire pour l'obtention du premier versement des subventions européennes soit diminuée.
- Flécher en particulier certains appels à projets vers les structures culturelles indépendantes (TPE et PME).

### **30. redéfinir certains appels à projets européens (hors Europe Créative) pour qu'ils soient davantage accessibles aux indépendants.**

#### **constat**

Il existe une grande diversité de programmes de financement européens dans différents domaines tels que l'éducation, la jeunesse ou la recherche, comme Erasmus+, le programme Horizon Europe, etc. Si certaines de ces subventions sont théoriquement accessibles aux secteurs culturels, les critères des appels à projets en question rendent l'obtention de financement particulièrement complexe pour les acteur·trice·s culturel·le·s, et d'autant plus pour les indépendants.

#### **objectif**

- S'assurer que les fonds hors Creative Europe puissent mieux cibler les secteurs culturels et indépendants et multiplier les sources de financement pour ces derniers.

#### **modalités**

- Réécrire les appels à projets pour qu'ils prennent en compte les réalités des structures culturelles et des médias indépendants.
- Revoir les critères de sélections des différents appels à projets et fonds.
- Redéfinir les objectifs de ces différents appels.

### **31. réformer les financements européens de sorte qu'ils puissent être coordonnés et cumulés s'ils permettent de co-financer des actions complémentaires ou différentes phases de projet.**

#### **constat**

Les porteur·ses de projets ne peuvent pas bénéficier de plusieurs programmes européens pour le développement d'un seul projet car le cumul de plusieurs financements européens n'est pas autorisé. Pire, certains programmes, comme les fonds structurels, se réajustent à la baisse si des financements alternatifs et complémentaires apparaissent, créant de véritables difficultés pour

les bénéficiaires de ces dispositifs. Pourtant, certaines politiques portées au niveau européen sont également portées au niveau local ou régional, et il serait pertinent de pouvoir articuler les dispositifs pour en consolider les objectifs. Ces règles de non-cumul ou de rééquilibrage des financements conduisent au contraire à un fractionnement des initiatives et affaiblissent les projets.

#### **objectifs**

- Passer d'une logique de suspicion du double financement à une logique de contrat d'objectifs combinés entre les différents financeurs.
- Garantir la réalisation des projets en valorisant la diversification des sources de financements pour les entreprises culturelles.
- Pérenniser les organisations culturelles grâce à des aides communautaires ou nationales qui accompagnent les différentes phases du projet et deviennent véritablement structurantes.

#### **modalités**

- Permettre des synergies entre les programmes européens et harmoniser les modalités d'attribution des aides.
- Ouvrir la possibilité au cumul de financements européens dès lors qu'un projet répond à plusieurs politiques ou dispositifs (Erasmus+ et Europe Créative par exemple mais aussi Europe Créative et Interreg ou encore Feder et Interreg, etc...).
- Rompre avec les règles de co-financements déductibles qui pénalisent les porteurs de projets
- Raisonner en financements d'amorçage combinés avec des financements d'investissement et de développement

## **Cleo Andreou**



**Cleo Andreou, fondatrice de Anassa Productions, à Lyon**

### **Pouvez-vous nous présenter votre structure et ses activités ?**

**Créée en 2014 à Lyon, Anassa Productions a pour mission de réunir et de mettre en relation des personnes ayant des intérêts et des aspirations communes autour de projets artistiques et culturels, au-delà et à travers les frontières. Elle encourage la collaboration et la créativité en mettant en contact des artistes d'origines, de pays et de champs artistiques différents. Elle vise à toucher également un public amateur passionné par les arts, à travers la conception et la production de projets culturels européens.**

### **Pourquoi vous êtes-vous engagée dans l'Appel des indépendants ?**

**Plusieurs appels au rassemblement ont été lancés par le secteur culturel pour répondre à la crise sanitaire. L'Appel des indépendants correspond le plus à mes préoccupations et aux objectifs de ma structure, car la considération des structures indépendantes mais aussi l'incitation à une reconstruction de la politique culturelle française et européenne avec comme objectif de préserver la diversité culturelle semblent être au cœur de l'Appel.**

### **Une priorité pour réinventer le paysage culturel et médiatique de demain ?**

**La culture et les médias sont le reflet de la pluralité d'une société. La crise sanitaire a mis en danger l'existence de cette pluralité et l'urgence est aujourd'hui de préserver celle-ci tant au niveau national qu'europpéen. Sans l'ouverture d'esprit offert par la culture et les médias, notre société serait repliée sur elle-même, renfermée et isolée.**

# tribune

## la culture entre « respiration artificielle » et « sédation profonde »

Vincent Cavaroc



© Tim Douet

Après 7 ans au Centre chorégraphique national de Montpellier auprès de Mathilde Monnier en tant que responsable de la communication, Vincent Cavaroc intègre la Gaîté Lyrique en 2010 en qualité de conseiller artistique où il assure le commissariat de plusieurs cycles, expositions et festivals. Co-directeur de la coopérative culturelle Illusion & Macadam à Montpellier, il assure depuis 10 ans la direction de production des compagnies de danse de Xavier Le Roy et de Mathilde Monnier. En 2015, il prend la direction artistique du festival Tropisme centré sur les cultures numériques et musiques actuelles. Il collabore régulièrement avec le forum European Lab à Lyon et avec France Culture où il produit plusieurs documentaires. En 2019, il prend la direction de la Halle Tropisme, tiers-lieu culturel et entrepreneurial de 4000m<sup>2</sup> situé à Montpellier.

Tribune parue dans Rue89Lyon en octobre 2020

Face à la crise sanitaire, la culture est si peu de choses, si ce n'est un secteur d'activité de plus en détresse. Un secteur pour partie sous respiration artificielle, abondamment oxygéné par le maintien de ses subventions et par les compléments qui lui sont proposés dans le cadre du plan de relance piloté par l'État. Pour partie seulement, occultant tout un autre pan de la culture qui, lui, est plus proche de la sédation profonde, faute de traitement adapté.

**« les différentes collectivités commencent à admettre que nous faisons bouger les lignes de la culture mais elles peinent à faire bouger leurs propres lignes budgétaires pour nous donner une place. »**

**Fin de la métaphore, je m'explique plus concrètement.**

**Je dirige un lieu à Montpellier (ndlr Tropisme) porté par une coopérative culturelle. Depuis sa création en janvier 2019, nous avons attiré près de 200 000 personnes à travers une programmation artistique riche et variée. La culture est notre socle mais le périmètre de notre projet est bien plus large. Là où la pluridisciplinarité d'hier consistait à mélanger danse et arts visuels ou théâtre et musique, nous abordons les champs de la création de façon beaucoup plus large en ouvrant la porte au social, à l'environnement, à l'entrepreneuriat, à l'urbanisme ou encore à la gastronomie.**

**Nous passons du coq à l'âne, et il s'agit là de notre façon d'éditorialiser notre vision du monde, sans dogme ni chapelle.**

**nous travaillons sans filet**

**Cette vision, nous la partageons avec de nombreux lieux et acteur-trice-s de la culture indépendante en France, regroupés à Lyon pour les états généraux de Lyon. Et tou-te-s autant que nous sommes, nous vivons dans l'angle mort des dispositifs d'aides portés par les pouvoirs publics.**

**Les différentes collectivités commencent à admettre que nous faisons bouger les lignes de la culture mais elles peinent à faire bouger leurs propres lignes budgétaires pour nous donner une place. Cette logique de guichet n'est plus**

**« il faut donc que nous, acteurs-trices des cultures indépendantes, les aidions à trouver des solutions pour concilier le maintien de grands équipements essentiels à la vie culturelle de ce pays et le soutien au nouveau souffle que nous incarnons. »**

**adaptée à l'évolution du secteur culturel: il convient urgemment de la réformer, de la décloisonner. La crise sanitaire actuelle n'est qu'un révélateur de plus de notre grande fragilité.**

**Pour pouvoir exister, nous bricolons des modèles financiers très précaires.**

**Notre niveau de ressources propres frôle les 100% et quand la Covid-19 met un coup d'arrêt à nos activités, c'est 100% de notre économie qui est emportée par le virus. Nous travaillons sans filet.**

**plus de 100 millions sanctuarisés et quelques miettes pour les autres**

**Ces énormes risques financiers et juridiques, nous sommes contraints de les prendre car nous ne sommes pas nés au bon moment. Nous n'avons pas eu la chance d'avoir 30 ans au début des années 1980, quand Jack Lang écrivait les lettres de noblesse d'une exception culturelle française, maillant le territoire de prestigieux équipements et festivals très généreusement dotés financièrement. Et cette générosité envers ces derniers n'a jamais cessé depuis, malgré les crises économiques.**

**« la création devient un patrimoine qu'il convient de conserver »**

**Aidé un jour, aidé toujours, tant et si bien qu'il n'existe plus aucune marge en France depuis près de 30 ans pour accompagner convenablement de nouvelles initiatives. La création devient un patrimoine qu'il convient de conserver.**

**J'ai eu l'occasion récemment de déjeuner avec le directeur des affaires culturelles d'une des plus grandes métropoles françaises. Sur un budget annuel de plus de 100 millions d'euros dont il a la responsabilité, il me fit le triste aveu qu'une fois que opéra, CCN, CDN et consorts avaient perçu leur dû, seule une petite soixantaine de milliers d'euros restait disponible pour financer de nouveaux projets.**

**Plus de 100 millions d'un côté, sanctuarisés jusqu'à la fin des temps, et quelques miettes pour les autres. Nous ne demandons pas de passer à 80% d'aides publiques, ni même 50%, nous appelons à une redistribution plus équitable de l'argent public dans la culture pour consolider nos modèles au bord de la crise de nerfs.**

**aidons les pouvoirs publics à trouver des solutions**

**Nous avons conscience de la complexité de cette tâche: comment à budget égal habiller Paul sans déshabiller Jacques? Chaque nouvelle-elle ministre, chaque nouvel-le élu-e à la culture de quelque collectivité que ce soit se confronte à cette dure réalité et en souffre. Cette sanctuarisation est la cause de leur difficulté à répondre aux besoins d'un secteur qui évolue, leur marge de manœuvre étant extrêmement limitée, voire inexistante.**

**Il faut donc que nous, acteurs-trices des cultures indépendantes, les aidions à trouver des solutions pour concilier le maintien de grands équipements essentiels à la vie culturelle de ce pays et le soutien au nouveau souffle que nous incarnons.**

**Abonné-e-s au système D, nous sommes devenu-e-s des couteaux suisses de la culture, particulièrement aiguisés en termes de montage de projets, de financements, de modèles juridiques, d'optimisation des budgets et des process.**

**Des compétences que nous proposons sincèrement de mettre à disposition des pouvoirs publics pour échafauder des solutions et redonner de l'air à l'exercice de nos métiers ou de leurs mandats.**

# tribune

## la pyramide inversée pour relancer l'économie de la culture

### Françoise Benhamou

Par Françoise Benhamou, économiste de la culture, professeure à l'Université Sorbonne Paris Nord et membre du Cercle des Economistes et Victor Ginsburgh, professeure d'économie à l'Université libre de Bruxelles et chercheure au *European Center for Advanced Research in Economics and Statistics* (ECARES).

**« partir de la base », « aider en priorité les artistes, auteur·trice·s et créateur·trice·s ainsi que les structures les plus fragiles » pour relancer l'économie de la culture durement touchée par les conséquences de la pandémie de Covid-19: c'est la préconisation de deux économistes de la culture, formulée dans le cadre d'une série de contributions intitulées « Coronavirus: regard sur une crise » réunies par le think tank progressiste Terra Nova.**

**Nous reproduisons ici des extraits de ce texte que vous pouvez retrouver dans son intégralité ici.**

**La crise sanitaire est inédite: une offre paralysée par la fermeture, complète ou partielle, passagère ou durable, de la production et de la distribution. Toute l'architecture des secteurs culturels s'est retournée: éditer ou produire sans être diffusé, répéter et jouer sans public, gardiennier des salles de musées sans rencontrer de visiteurs·ses, faire du virtuel l'unique moyen de conserver une audience... La fermeture des systèmes de distribution et de diffusion a conduit des films, des livres, des concerts et des spectacles à perdre leurs fenêtres d'exploitation.**

**« l'épargne forcée par le confinement n'engendrera pas de dépenses culturelles. (...) La reprise par la consommation est une chimère. »**

**Les acteurs·trices installé·e·s sont garanti·e·s de l'essentiel: une survie qui sera soutenue par les finances publiques et les collectivités territoriales. Parfois, comme en Allemagne, des crédits considérables sont dégagés. On peut s'en réjouir. L'enjeu est celui de la sortie de crise, de l'élaboration de plans de relance dans l'espoir incertain du retour à ce qui existait.**

**Mais la crise actuelle a peu à voir avec celles qui l'ont précédée (1973-1975, 1993, 2008-2009). Ces crises conjoncturelles ont toujours heurté de plein front la culture, qui a toujours su jouer un rôle contracyclique efficace.**

**« c'est donc par l'emploi qu'il faut commencer et par l'emploi du premier maillon de la production: les auteurs·trices, les artistes, les créateurs·trices. »**

**Dès à présent et au moment des déconfinements puis du redémarrage de l'économie, et malgré la faiblesse du poids des secteurs culturels au niveau macroéconomique (2,3% de la valeur ajoutée et de l'emploi salarié), on retrouvera l'argument de la perte des retombées des événements et des équipements culturels. Economie territoriale, artistes, consommateurs·trices finaux·ales: tou·te·s les acteurs·trices économiques sont touché·e·s. Et la culture devra faire entendre sa voix face à chacun des autres secteurs, lancés dans la compétition pour les soutiens publics.**

**« aider en priorité les artistes, auteurs et créateurs ainsi que les structures les plus fragiles, ceux et celles dont la voix ne se fait pas toujours entendre. »**

**Chaque secteur met en avant un manque à gagner qu'il faudrait compenser. Et chacun attend une relance par la consommation. Mais, la culture, qui représente 2,35% du budget des ménages, est composée de « biens supérieurs », ceux vers lesquels on se tourne quand la consommation des biens de première nécessité (nourriture, transports, logement, etc.) a été satisfaite. L'affectation budgétaire des ménages (le 2,35%) n'augmentera pas. La concentration des dépenses culturelles fait que seuls 10% des ménages font près de la moitié du total. Ces 10% sont ceux qui vont au théâtre, aux concerts, aux festivals... qui n'auront pas lieu, ou pas tout de suite, ou seulement en ligne. L'épargne forcée par le confinement n'engendrera pas de dépenses culturelles.**

## Lenny Benbara



Lenny Benbara, co-fondateur et responsable du développement du média Le Vent Se Lève, à Paris  
© Tim Douet

**Pouvez-vous nous présenter votre structure et ses activités ?**

**Le Vent Se Lève est un média d'opinion indépendant fondé en 2016. Il s'agit d'une structure associative et bénévole dans laquelle plusieurs centaines de personnes sont impliquées à différents niveaux.**

**Pourquoi vous êtes-vous engagé dans l'Appel des indépendants ?**

**Nous nous sommes engagés dans l'Appel des indépendants car en tant qu'acteur médiatique émergent, et en raison de notre structure associative, nous avons toujours eu le sentiment qu'il y avait d'énormes barrières dans l'accès aux politiques publiques culturelles au bénéfice des plus gros acteurs·trices. Cet Appel permet à des structures qui partagent ce même manque de reconnaissance d'être visibles et d'exister aux yeux des pouvoirs publics.**

**Une priorité pour réinventer le paysage culturel et médiatique de demain ?**

**Il faut abaisser le plus possible les barrières à l'entrée pour créer et développer des médias. Par ailleurs, il faut que la rhétorique de développement du numérique suive en matière de politiques publiques. Le système des aides à la presse tel qu'il fonctionne est obsolète. La priorité est donc, à la fois, de moderniser et de rééquilibrer les dispositifs de soutien au secteur de la presse.**

Elle risque plutôt de passer d'épargne forcée à épargne de précaution, voire augmentation durable du taux d'épargne. Les anticipations sur le climat des affaires et les revenus connaissent des chutes jamais rencontrées. Ces mêmes anticipations prévoient une augmentation très sensible du chômage.

La reprise par la consommation est une chimère. Au mieux cette reprise ira lentement, faiblement, et dépendra largement des conditions réunies pour les « pratiques de sorties » tels la longueur des files d'attente et l'espace entre les individus. Des reprises progressives ou locales auront lieu du côté des librairies, des galeries d'art... comme pour les magasins d'alimentation et les salons de coiffure. Selon les secteurs, des bosses mais aussi des creux sont à prévoir, qui suggèrent des solidarités de filières: durée d'exploitation future, reprise des dates, circulation des productions dans les réseaux, etc. Tout cela sera bien entendu nécessaire, mais insuffisant.

**« la reprise partira ainsi des bases de l'économie de la culture: les auteurs, les artistes et les interprètes, les associations culturelles, les TPE de la culture. (...) L'attention doit leur aller en priorité, même si cela contrevient aux réflexes habituels »**

Ce que nous proposons, c'est une logique de « New Deal ». Il faut bien sûr préserver l'essentiel et penser le futur. L'essentiel est le revenu, le futur est l'investissement. C'est donc par l'emploi qu'il faut commencer et par l'emploi du premier maillon de la production: les auteurs-trices, les artistes, les créateurs-trices. L'intermittence, si les dispositions déjà prises le permettent, sera essentielle. Elle préserve l'emploi du secteur le plus touché – le spectacle vivant – même si elle concerne aussi une large part de l'audiovisuel.

(...) Dans cette logique toujours, il faut regarder le poids des secteurs culturels. Mais regarder le poids est de courte vue: que l'édition de livres pèse plus ou moins que la radio ou que la restauration du patrimoine, est de peu d'importance. Il faut, en effet, se tourner vers la valeur ajoutée relative au PIB et se demander quels secteurs contribuent le plus à l'économie générale.

**« il faut bien sûr préserver l'essentiel et penser le futur. L'essentiel est le revenu, le futur est l'investissement. »**

C'est là que la pyramide, évoquée dans le titre, s'inverse: le secteur culturel est composé d'un nombre considérable d'entreprises qui concentrent l'essentiel des salariés, et de non-salariés. Il faut y ajouter la partie non marchande du champ culturel (20 % de l'activité) qui est la plus dynamique depuis plusieurs années. Des choix doivent être faits: faut-il ne soutenir que ceux sur lesquels « il pleut déjà » ou bien se tourner vers « là où ça pousse », et là où « il ne pleut pas », « là où c'est plus fragile », sur l'ensemble des territoires ? Tel est le cas du monde des associations culturelles.

(...) La reprise partira ainsi des bases de l'économie de la culture: les auteurs-trices, les artistes et les interprètes, les associations culturelles, les TPE de la culture. Ils et elles font l'essentiel de l'emploi et de l'investissement culturel, ils-elles sont ancrés-e-s dans des territoires. Ils-elles s'inscrivent dans des cycles rapides d'échanges entre producteurs-trices, fournisseurs-ses, consommateurs-trices. L'attention doit leur aller en priorité, même si cela contrevient aux réflexes habituels et se heurte aux demandes de soutiens venues d'autres acteurs du champ culturel. Elle ne leur est pas opposée cependant.

**« toute l'architecture des secteurs culturels s'est retournée: éditer ou produire sans être diffusé, répéter et jouer sans public. »**

(...) Les dépenses culturelles publiques sont très concentrées sur de grands établissements publics, ou à travers le financement publicitaire pour lequel un petit nombre d'annonceurs fait l'essentiel des dépenses sur un petit nombre de médias, et qui retardent leurs dépenses. Le processus d'une relance rapide et efficace oblige à des logiques inversées. Dans cette perspective, la relance de la culture et de certains médias invite à réarticuler une partie des relations entre l'État et les collectivités territoriales qui ont largement annoncé leur soutien au secteur culturel.

(...) Travailler à une meilleure articulation entre l'économie dans son ensemble et les secteurs culturels. Aider en priorité les artistes, auteurs-trices et créateur-trices ainsi que les structures les plus fragiles, celles et ceux dont la voix ne se fait pas toujours entendre. Tels devraient être les deux impératifs qui guident les choix publics en ce moment inédit.

## Mathilde Girault



Mathilde Girault, directrice éditoriale chez Ground Control, porte-parole de l'Appel des indépendants, à Paris  
© Tim Douet

### Pouvez-vous nous présenter votre structure et ses activités ?

Ground Control est un lieu culturel ancré dans le 12<sup>e</sup> arrondissement parisien. On y fait le pari que, par la convivialité, le partage des idées et le décloisonnement des univers, il est possible de tisser du lien et de défendre un projet de société. La programmation est pluridisciplinaire: spectacles vivants, expositions, rencontres, musique cohabitent avec des pratiques amateurs. Le bien manger et la fête en constituent évidemment des aspects importants mais tout autant que l'accueil d'associations engagées. Nous avons aussi un média, podcasts et vidéos, pour donner un accès plus large aux sujets que l'on défend.

### Pourquoi vous êtes-vous engagée dans l'Appel des indépendants ?

On se définit comme lieu culturel indépendant et engagé, c'était déjà une bonne raison. L'Appel résume parfaitement les valeurs auxquelles nous tenons (défendre la diversité des pratiques, l'accessibilité sur les territoires, les responsabilités des acteurs-trices, une culture vivante et ouverte gage de bonne santé démocratique, psychologique, sociale). En tant qu'indépendant-e-s, nous sommes aussi souvent assez seul-e-s, peu visibles, mal compris-es. Faute de moyen et de temps. Et pourtant nous savons que pour répondre aux défis de l'époque, il est prioritaire de rassembler, de faire de la pédagogie et de créer des liens.

### Une priorité pour réinventer le paysage culturel et médiatique de demain ?

Je dirais que la question c'est finalement dans quel monde voulons-nous vivre demain ? Pour nous, la priorité, c'est de sortir des clivages. La culture devrait irriguer tous les aspects de nos vies. Nourrir la transversalité, l'accessibilité, l'implication des publics; des petits acteurs-trices sont les maillons essentiels de la vitalité de nos sociétés aux côtés des plus gros qui ont eux aussi un rôle fondamental à jouer.

# tribune

## si le dj jouait toujours le même disque ?

Alexandre Cazac



© Alexandre Hacpille

Né à Rome, Alexandre suit des études d'économie puis de communication au CELSA. Suite à une expérience chez Virgin, il lance la division « dance » de Warner, puis part chez PIAS pour créer le département « musique électronique » et représenter en France les labels : Ninja Tune, Warp, K7, Kompakt, Basic Channel... En 2006 il se lance dans l'aventure indépendante en initiant InFiné, label reconnu pour son éclectisme visionnaire et la découverte d'artistes comme Rone, Francesco Tristano, Deena Abdelwahed, Arandel, Bruce Brubaker, Léonie Pernet...

**Plus à l'aise entre une paire d'enceintes que devant une feuille blanche, mon quotidien se déroule auprès de mon équipe et des artistes avec qui nous avons la chance de collaborer. Nous partageons, chacun à notre façon, un sacerdoce construit autour de curiosités, de désirs affûtés par les expériences accumulées, une envie de changer quelques idées reçues et de donner à entendre d'autres possibles. Aujourd'hui, ces valeurs sont en danger.**

**Sur une planète à bout de souffle, nous vivons une accélération qui met en péril les artistes et l'ensemble des acteurs-trices de la filière musicale. Alors qu'il paraît urgent de « réenchanter le monde » (au sens de Bernard Stiegler), les fragiles conditions de la création sont menacées.**

**S'il faut des artistes pour inventer la musique, il faut des équipes pour la faire éclore. Chaque création est une prise de risque. Un privilège dont les indépendant·e·s ont su organiser le maintien. Ils·Elles sont le terreau de la création car il faut être un peu fou-folle et plus amoureux·se de musique que d'un exceptionnel retour sur investissement.**

**Pour franchir la violence de la situation, il est vain d'attendre un retour à « l'anormal ». Il semble essentiel de repenser l'échelle de valeur de la création, pour l'instant piétinée par le modèle digital. Alors que les concerts ont été stoppés net, il faut considérer cette anomalie qui se développe depuis la fin du CD : la musique n'a jamais été aussi présente dans nos oreilles, mais les revenus de ses auteur·trice·s fondent aussi vite que l'Antarctique. L'espoir de vivre de sa musique, de développer une carrière, paraît impossible, surtout pour les plus jeunes...**

**« s'il faut des artistes pour inventer la musique, il faut des équipes pour la faire éclore. »**

**Regrettons de ne pas avoir, comme au cinéma, de générique de fin pour décliner les noms et fonctions de tous les acteur·trice·s du processus. C'est une somme d'énergies invisibles qui accompagnent le son, de l'instrument d'où il naît, aux enceintes qui vont le libérer. Ce sont ces invisibles que la dématérialisation efface.**

**Sans musicien·ne·s pour créer, plus de concerts, plus de festivals, plus d'éditeur·trice·s, plus de disquaires, plus de producteur·trice·s, plus de studios, d'ingénieur·e·s du son, d'attaché·e·s de presse, plus de distributeur·trice·s... Mais aussi, à moyen terme, plus de nouveautés tous les vendredis pour les plateformes de streaming.**

**Nos prises de risque sont le moteur de révélations, nos utopies font naître de nouveaux rythmes, produisent des rencontres inédites.**

**« regrettons de ne pas avoir, comme au cinéma, de générique de fin pour décliner les noms et fonctions de tous les acteurs-trices du processus. C'est une somme d'énergies invisibles qui accompagnent le son. »**

**Nous tou·te·s réuni·e·s, sommes les cascadeurs·ses de l'innovation, de la diversité et de l'émergence. Par-delà les genres, les fonctions ou les statuts, nous devons défendre ces valeurs communes.**

**Bien entendu, nous bénéficions d'une exception française qui, pour l'instant, nous protège mieux que d'autres. Et je tiens à saluer la naissance du Centre National de la Musique qui pourrait être, comme en son temps le CNC du cinéma, l'étendard nécessaire derrière lequel nous réunir. C'est une opportunité exceptionnelle, alors que la situation est peut-être encore plus compliquée chez nos voisins, de développer des synergies créatives européennes pour faire face aux enjeux contemporains de la culture.**

**Considérer les acteurs-trices de la création indépendante, c'est soutenir celles·ceux qui suscitent des vocations et écrivent les nouveaux imaginaires nécessaires au monde du futur. Nous sommes un maillon essentiel de la chaîne du changement, pour le vivant et sa diversité.**

**Il faut que le dj puisse changer de disques pour ne pas nous appauvrir au propre comme au figuré.**

**Si comme le dit David Byrne, « la musique peut nous aider à traverser des déserts », avons-nous envie de savoir ce que nous deviendrions sans elle ?**

## Thomas Bordese



Thomas Bordese, directeur du festival Les Electropicales, à Saint-Denis La Réunion © Gwael Desbont

**Pouvez-vous nous présenter votre structure et ses activités ?**

**Electropicales est une association réunionnaise qui porte non seulement un festival de musiques électroniques et alternatives éponyme mais également des actions à l'année permettant de découvrir, accompagner voire révéler des artistes émergent·e·s. Sur des formats annuels de taille moyenne, notre marque de fabrique crée un tremplin progressif et logique, de la découverte jusqu'au soutien à l'export.**

**Pourquoi vous êtes-vous engagé dans l'Appel des indépendants ?**

**C'est le désir de participer à un grand élan spontané pour être acteur·rice·s d'un mouvement solidaire et faire émerger des solutions, des idées et innovations. Il s'agit également de faire en sorte que « l'exception ou diversité culturelle », fleuron français, puisse se régénérer en s'appuyant sur des propositions constructives et dynamiques. Enfin, l'insularité est bien souvent la grande oubliée des politiques culturelles. Sur un territoire fragile et exigu, l'impérieuse nécessité de maintenir notre croissance, notre dynamisme artistique et notre tissu de professionnel·le·s est plus que jamais un acte politique nécessaire. Il était donc primordial de faire connaître nos territoires, nos projets et de partager des expériences.**

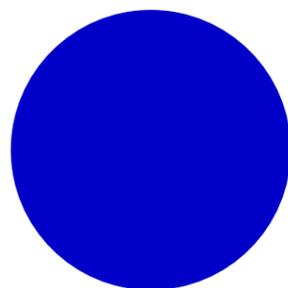
**Une priorité pour réinventer le paysage culturel et médiatique de demain ?**

**Le maillage avec les structures classiques des collectivités (SMAC...) doit se perfectionner sinon se ré-inventer. Les passerelles existent mais elles sont fragiles. Le rapport au·à la citoyen·ne, la transmission de principes et valeurs, est aujourd'hui clairement compromis par la fragilité de ce secteur. Ce pan entier reconnu clairement comme vitrine de notre pays, économiquement dynamique, pourrait bien connaître la plus grande et la plus grave crise de son histoire. Ce travail coopératif de l'Appel des indépendants est donc très important pour écrire ensemble les futures politiques culturelles dont nous avons besoin.**

# 6

## médiation et plaidoyer

communiquer, expliquer,  
convaincre : peser sur la refonte  
des politiques culturelles



Entre deux blocs: le secteur institutionnel et les grands groupes privés, tous deux bénéficiant de filets de sécurité, se déploie tout un tiers-secteur dit indépendant que ses fragilités économiques et structurelles, dans ce contexte de crise, exposent à un risque de dévastation.

Ces structures culturelles et médias indépendants représentent une mosaïque hétérogène qui manque de visibilité et dont les modalités de fonctionnements, spécificités, mais aussi rôles et valeurs sont peu connus et expliqués.

Il est urgent de sortir les indépendants – en insistant sur leur dimension transversale, leur ancrage territorial et leur engagement pour l'intérêt général – d'un angle mort des politiques publiques, des plans d'urgence et de relance comme des mesures de soutien à plus long terme.

Beaucoup d'acteur·rice·s mobilisé·e·s lors des états généraux ont souligné ce besoin de médiation et de communication, qui passe tout à la fois par l'élaboration de récits communs mais aussi par la production de data et d'études permettant d'objectiver la réalité de ce tiers-secteur. Tout un travail de pédagogie doit être mené pour éclairer les choix du public, consommateur et surtout citoyen : pour affirmer son engagement vis-à-vis de structures culturelles et médias indépendants, le public doit avoir une vision claire des enjeux qui se trament derrière le rideau.

Il importe de bien se définir, mais aussi de se fédérer (autour d'une charte de valeurs ou d'un label ?) et d'élaborer une stratégie de médiation et de plaidoyer pour peser sur un *reset* des priorités des politiques publiques.

## A– data et récits : se connaître et se raconter

## B– décryptage et actions de médiation vis-à-vis du public : expliquer nos spécificités

## C– labels et communication : nous rendre visibles

## D– actions de lobbying : peser sur l’agenda et les programmes politiques

## A– data et récits : se connaître et se raconter.

**1. susciter la production d'études permettant d'objectiver le poids des structures culturelles et médias indépendants, en terme d'emplois, de retombées économiques ou d'externalités positives, de place dans les pratiques culturelles et médias, notamment de la jeunesse et des publics les moins favorisés, sur tous les territoires.**

### constat

L'absence de données permettant de prendre la mesure de la diversité et du poids des structures culturelles et médias indépendants dans le paysage de la culture et des médias en France – mais aussi en Europe – participe à la non prise en compte de ce tiers-secteur dans les politiques publiques de la culture et de la communication, et plus généralement, à la méconnaissance de son poids, son rôle et ses spécificités.

### objectif

- Se doter d'études objectives et fiables sur les structures culturelles et médias indépendants nous permettra de mieux nous connaître, donc expliquer plus précisément qui nous sommes et ce que nous représentons, et d'être mieux pris en compte dans le paysage culturel et de peser davantage dans le débat public.

### modalités

- Demander au ministère de la Culture (ou à d'autres instances) de financer des études spécifiques sur les structures culturelles et médias indépendants.
- Se rapprocher d'organismes compétents : Observatoire des Politiques Culturelles (OPC), l'université publique et/ou organismes d'études statistiques publics ou privés pour étudier les modalités de production de ces études et les commander.

- Proposer d'ajouter des paramètres permettant de mettre en évidence le poids des structures culturelles et médias indépendants dans les études récurrentes produites sur le secteur culturel et des médias. Exemples : « *Les chiffres clés de la culture* » ou « *Les pratiques culturelles des Français* », études produites par le Département des Études, de la Prospective et des Statistiques du ministère de la Culture.

**2. développer et actualiser un travail de cartographie des structures culturelles et médias indépendants qui permette de représenter la diversité du paysage culturel et médiatique et de décrypter ses modes de fonctionnement, ses spécificités, ses modèles économiques.**

### constat

La bataille des récits passe par différents modes de représentations, dont celui de la cartographie qui paraît particulièrement pertinent et adapté à un tiers secteur qui se définit souvent par son inscription dans un territoire (ou dans différentes échelles de territoires), mais aussi dans un réseau d'interconnexions et d'interdépendances.

### modalités

- Plusieurs initiatives de cartographie des médias existent déjà, dont :
  - la carte par grands propriétaires réalisés par *Acrimed* et *le Monde diplomatique*,
  - la carte de « la presse pas pareille » réalisée par l'Âge de faire,
  - la carte (très subjective et poétique) du paysage médiatique français réalisée par Anne-Sophie Novel.

Il nous paraît intéressant de diffuser ces cartes, de les actualiser et de susciter des récits similaires pour le paysage culturel : infographie, mises en récits ou en images. C'est notamment le cas de la carte réalisée par Matthieu Barreira sur les indépendant·e·s dans le secteur de la musique publiée dans la revue *Nectart#11* de juin 2020.

- Mobiliser diverses ressources, dont celles de l'université publique et de l'audiovisuel public dans cet objectif, mais aussi celles des créateurs·trices indépendant·e·s : auteurs·trices, illustrateurs·trices, vidéastes, etc. qui ajouteraient une plus-value artistique à ce travail de représentation.

## B– décryptage et actions de médiation vis-à-vis du public : expliquer nos spécificités.

**3. informer les citoyen·ne·s en explicitant le modèle économique et les valeurs des médias, festivals, théâtres, tiers-lieux indépendants.**

### constat

Si dans certains domaines le public peut faire le choix éclairé de privilégier un lieu culturel indépendant (une librairie indépendante plutôt qu'une grande enseigne, un cinéma d'art et essai plutôt qu'un multiplexe), le public n'a pas toujours conscience de ce qui se passe *backstage* pour de nombreux lieux et festivals culturels, et peut être trompé par la communication de grands groupes privés.

### objectifs

- Éclairer le public citoyen afin qu'il ait une meilleure compréhension des modèles économiques et des enjeux éditoriaux ou de programmation des structures indépendantes et fasse ses choix de festivals, librairies, cinémas, etc. en connaissance de cause.

### modalités

- Communiquer sur le prix des billets en rendant transparente la part des financements publics, privés, et celle qui incombe au public.
- S'inspirer des codes de la communication des artisan·e·s : les produits artisanaux versus industriels.
- Faire ce travail de pédagogie, à travers des actions de médiation ou lors de la promotion des lieux et événements culturels.
- Solliciter les médias – notamment indépendants – pour qu'ils participent activement à ce travail d'explication et de décryptage.

## 4. expliquer la valeur de la production artistique.

### constat

À l'ère du tout streaming et de la gratuité, il est difficile de faire comprendre que la production artistique et la fabrique de l'information de qualité ont un coût et qu'il s'agit précisément du prix de l'indépendance.

### modalités

- Développer la médiation sur les conditions de production d'une œuvre d'art, d'une manifestation artistique, d'un article d'information en soulignant le travail, la technicité, le temps nécessaires à leur réalisation. S'appuyer sur des exemples emblématiques tels que Mediapart ou Patreon (musique).
- Être transparent sur le modèle économique des structures culturelles et médias indépendants, et sa traduction dans le prix de vente du bien culturel ou média.

**« imaginer une sorte de nutriscore de la culture et des médias qui permette aux publics de comprendre le « mauvais gras » indigeste ou mauvais pour la santé publique qu'il y a dedans! »**

issu du workshop *Plaidoyer et médiation pendant les états généraux de Lyon*

## 5. valoriser le rôle déterminant d'accompagnement à l'émergence qu'ont les indépendant·e·s.

### constat

Les structures culturelles et médias indépendants jouent souvent une « porte d'entrée » dans la profession : ils sont des lieux de formation, des tremplins pour des artistes, professionnel·le·s de la culture et des médias qui n'arrivent pas à accéder aux institutions ou grands groupes et/ou qui n'ont pas les codes d'accès.

Ces structures ont la capacité de repérer et accompagner des créateurs·trices en émergence qui rejoignent ensuite des grosses institutions ou des groupes privés, signent avec des majors, sans obtenir le moindre « retour sur investissement ».

### objectif

- Obtenir une juste répartition des ressources sur la chaîne de valeur et d'investissement qu'elle suppose, de l'émergence à la reconnaissance.

### modalités

- Reconnaître le rôle déterminant des indépendants dans l'émergence artistique et médiatique, sur le modèle des « scènes découverte » dans la Métropole de Lyon qui disposent de financements spécifiques pour cette mission.
- Imaginer un mécanisme de valorisation de ce travail / d'intéressement sur la production de richesse : cela existe bien dans le football professionnel, pourquoi pas dans le secteur de la culture et des médias ?

## 6. penser des dispositifs de médiation communs entre structures culturelles et médias indépendants et acteurs·trices de l'éducation populaire.

### constat

Les structures culturelles et médias indépendants s'adressent principalement aux jeunes générations, beaucoup plus que les institutions ne le font, et sont animés d'un fort sentiment d'intérêt général. Au quotidien, nos lieux et nos événements sont des espaces de construction et d'exercice de la citoyenneté de la jeunesse. Ils participent totalement à la vitalité démocratique et à la lutte contre tout ce qui dégrade le vivre-ensemble : nihilisme, séparatisme, complotisme, fake news, etc., au même titre que de nombreux·ses acteurs·trices de l'éducation populaire. Nous avons tout intérêt à unir nos forces, notamment sur des enjeux de médiation.

### objectifs

- Resserrer les liens entre acteurs·trices historiques de l'éducation populaire et acteurs·trices de la culture et des médias indépendants.
- Renforcer les capacités de médiation des structures culturelles et médias indépendants et ainsi, imaginer des dispositifs de médiation communs.

### modalités

- Œuvrer à une « déssectorisation » des politiques publiques afin d'approcher la question des pratiques artistiques et culturelles de manière plus transversale et, donc, d'apporter des réponses plus cohérentes (rapprochement des délégations à la culture, à la lutte contre les discriminations, à la démocratie

participative, à la vie associative et à l'éducation populaire).

- Concevoir des dispositifs d'accompagnement et de formation à destination des acteurs·trices culturel·le·s, mais également des acteurs·trices de l'éducation populaire et des « non-professionnel·le·s » du secteur (notamment en matière d'ingénierie de projets).
- Créer, à l'échelle régionale, un réseau d'acteurs·trices de la médiation culturelle à dimension opérationnelle (« support technique » à la construction d'outils communs en matière d'évaluation, de construction d'ateliers, de gestion de projets, de contractualisation, etc.).
- Mettre en place une formation professionnelle qualifiante portant spécifiquement sur la question de l'éducation à l'image et du décryptage de l'information.

## C – labels et communication : nous rendre visibles.

## 7. développer des stratégies de labellisations des productions et lieux culturels indépendants.

### objectifs

- Développer une politique culturelle nouvelle en faveur des acteurs·trices indépendant·e·s par la création de labels ou de chartes.
- Donner une visibilité distinctive aux structures culturelles et médias indépendants vis-à-vis du grand public.
- Ouvrir l'accès, le cas échéant, à des financements spécifiques ou à des exonérations.

### modalités

Différents modèles de labels ou certifications ont été évoqués :

- Le classement « art et essai » existant dans le cinéma, attribué par cinq formations régionales de la commission du cinéma d'art et d'essai réunissant représentant·e·s des professionnel·le·s et des instances publiques.

● En terme de communication, la dénomination « artisan de France », assortie de la campagne « l'artisanat, première entreprise de France ». Les entreprises artisanales se caractérisent par leur dimension et la nature de leur activité. Elles emploient, dans leur majorité, moins de dix salarié·e·s et doivent exercer une activité de production, de transformation, de réparation ou de prestation de service répertoriée dans le Répertoire des métiers.

● Les label « bio » et « bio équitable » qui imposent une interdiction totale des pesticides et engrais chimiques de synthèse et se basent sur les valeurs du commerce équitable : assurer un revenu juste aux producteurs·trices et soutenir la production locale.

### urgence

La création d'un label permettant de valoriser les lieux culturels nocturnes afin de les distinguer de leur seule catégorisation ERP et donc « statutaire » de discothèque.

La ministre de la Culture Roselyne Bachelot a répété à maintes reprises, notamment lors des Etats généraux d'Avignon, que les « *discothèques ne relevaient pas du ministère de la Culture* » – mais de celui de l'Intérieur – en se réfugiant derrière la classification préfectorale, mais ce faisant en niant la qualité « culturelle » d'un certain nombre de lieux et d'artistes qui s'y produisent. Or quels sont les lieux pérennes d'expression culturelle de la scène des musiques électroniques, si ce n'est les clubs ?

Dans le même temps, la ministre vantait l'évolution vertueuse qui consiste à ce que les festivals développent leur écosystème, en créant notamment leurs propres lieux de résidence et fabrication. Elle a pris en exemple la Fabrica développé autour du festival d'Avignon. Or, quels sont les lieux pérennes d'expression culturelle des festivals de musiques électroniques, si ce n'est les clubs ?

*Technopol évalue environ de 30 à 50 le nombre de lieux concernés en France par ce label.*

## 8. renforcer l'accès des indépendant·e·s à l'audiovisuel public.

### constat

Parce qu'ils sont souvent de taille modeste et éloignés de Paris où sont concentrés les sièges des grands médias de service public, les structures culturelles et médias indépendants n'ont pas la

même facilité d'accès à l'audiovisuel public que les grandes institutions. Or, l'audiovisuel public pourrait davantage accompagner ce tiers secteur, en lui donnant de la visibilité mais aussi en mobilisant ses ressources créatrices.

### modalités

- Inscrire au cahier des charges des médias de service public la nécessité d'être attentifs-ves à la diversité des structures culturelles et des médias indépendants pour la production ou coproduction de contenus et programmes pour leurs différentes chaînes de télévision, stations de radio, supports numériques. Les structures culturelles et médias indépendants doivent pouvoir être producteurs de contenus pour l'audiovisuel public.
- Un accès facilité à l'audiovisuel public peut se traduire également par de la visibilité, du temps d'antenne, des partenariats, un accès aux archives.

## 9. renforcer la place des indépendants dans les stratégies de rayonnement culturel.

### constat

L'enjeu de rayonnement culturel et du soft power hexagonal est en pleine mutation. La crise sanitaire, et plus encore l'impératif environnemental et climatique, obligent à repenser l'ensemble des stratégies de rayonnement culturel et de mobilité artistique internationale. La question se pose notamment à l'endroit des activités, essentielles, de l'Institut Français (autant que des autres instituts culturels européens : British Council, ICI, Goethe Institut...). Les structures culturelles et médias indépendants sont peu sollicités et répondent moins facilement aux appels à candidatures de l'Institut Français (notamment ceux liés aux Saisons et Années Culturelles), faute de moyens, et en particulier d'outillage, pour répondre aux cadres administratifs et budgétaires (dépenses éligibles et non éligibles par exemple, peu en rapport avec leurs réalités). Or, les structures culturelles indépendantes sont souvent les plus à même de répondre à cet enjeu d'agilité et de sobriété, compatibles avec la priorité absolue de limiter le bilan carbone dans la conception future des projets culturels voyageant à l'international. Elles sont aussi, souvent, les porte-voix des créations artistiques émergentes, celles de la jeunesse, des esthétiques, usages, et disciplines contemporaines, susceptibles également de renouveler l'image du «paysage culturel français» à l'international, parfois loin d'être au niveau de notre auto-satisfaction chronique.

### objectifs

- Développer massivement les relations entre l'Institut Français et le secteur culturel indépendant.
- Renforcer la présence des programmations proposées par les structures culturelles indépendantes dans les programmes de rayonnement international, notamment Saisons, Années croisées, etc.

### modalités

- Renforcer les dispositifs « Focus » (qui visent à mettre en avant un secteur culturel) en priorisant les enjeux de la jeunesse, de l'émergence et du secteur indépendant.
- Inviter plus massivement les représentant-e-s des structures culturelles indépendantes aux Ateliers de l'institut Français et rencontres avec le réseau IF et les attaché-e-s culturel-le-s et audio-visuel-le-s (chaque année en juillet).
- Simplifier les règles administratives et budgétaires, afin notamment de faire correspondre davantage les dépenses éligibles aux réalités du secteur culturel indépendant.

## D – actions de lobbying: peser sur l'agenda et les orientations politiques.

## 10. acculturer les élu-e-s et administratifs-ves aux enjeux de la culture et des médias indépendants.

### constat

Les fondements des politiques culturelles – qui reposent sur la liberté de création et l'indépendance de programmation – ne sont pas toujours connus par de nouvelles générations d'élu-e-s. Plus encore, les spécificités et besoins des structures culturelles et médias indépendants sont loin d'être identifiés par nombre d'entre eux pour qui un travail de sensibilisation paraît utile afin qu'ils-elles adaptent leurs politiques des dispositifs à la réalité et aux évolutions de ce tiers secteur.

### modalités

- Soutenir le développement de formations sur les enjeux et évolutions dans les secteurs de la culture et des médias à destination des élus.
- Missionner des représentants des structures culturelles et médias indépendants auprès des collectivités territoriales pour les aider à comprendre le secteur, ses enjeux, ses forces vives.
- Créer des postes statutaires au ministère de la Culture et de la communication qui permettent aux indépendants d'avoir des interlocuteur-trice-s, sur l'exemple cité à Avignon, lors des États généraux des festivals, de la création d'une DG Festivals transdisciplinaire.

## 11. interpeler les candidat-e-s aux prochaines élections.

### constat

La culture et les médias sont les grands oubliés des programmes politiques : toutes les dernières élections – municipales 2020, présidentielle 2017, européennes 2018, régionales 2015 – ont largement fait l'impasse sur ce sujet. Il importe d'inscrire les enjeux culturels à l'ordre du jour des prochaines campagnes électorales en interpellant les candidat-e-s sur leurs programmes culturels, et notamment leurs engagements vis-à-vis du secteur indépendant.

### modalités

- Écrire aux candidat-e-s aux prochaines échéances électorales (régionales et départementales en juin 2021 puis présidentielle en 2022) pour leur demander de se positionner et de s'engager sur la question des structures culturelles et médias indépendants.
- Établir un dialogue avec les élu-e-s et candidat-e-s qui le souhaitent.
- Adresser le Manifeste des structures culturelles et médias indépendants à tou-te-s les candidat-e-s et leur demander de s'engager sur un certain nombre de propositions.
- Faire un examen critique des programmes des candidat-e-s

## 12. ouvrir les hémicycles au plaidoyer des indépendant-e-s.

### constat

Les hémicycles de l'Assemblée nationale et du Sénat sont les lieux où sont discutées et votées les lois qui régissent notre pays, et notamment le projet de loi de finance qui donne les orientations générales et l'équilibre budgétaire pour plusieurs années. Les enjeux culturels, et singulièrement ceux qui touchent les structures indépendantes, sont peu abordés dans ces enceintes, qui sont pourtant le cœur battant du débat politique public.

Le lobbying, trop souvent dévoyé par les puissances du marché ou de l'argent, est une action vertueuse, qui vise à prendre en compte la société civile dans l'élaboration des lois : les structures culturelles et médias indépendants doivent faire entendre leur voix.

### modalités

- Faire entendre la voix des structures culturelles et médias indépendants au moment de la navette annuelle, entre l'Assemblée nationale et le Sénat, du projet de loi de finances porté par le ministère de la Culture. Inspirer le dépôt d'un ou plusieurs amendements par divers groupes parlementaires permettant un rééquilibrage des crédits, en faveur de l'émergence culturelle et la création et de l'équité territoriale, comme le préconise l'Appel des indépendants.
- Demander à ce que des représentant-e-s ou porte-parole de l'Appel des indépendants soient reçu-e-s en bonne et due forme, dans les trois mois à venir :
  - par la ministre de la Culture,
  - devant la commission culture de l'Assemblée Nationale et du Sénat,
  - devant la commission Culture du Parlement européen.
- Créer un groupe d'élu-e-s et de parlementaires sensibles à nos combats, en France et au niveau européen.

# tribune

## politique publique de la culture : mobiliser et convaincre pour changer d'ère, enfin

Vincent Carry



© Brice Robert

Acteur de la scène musicale indépendante lyonnaise de 1988 à 1997, puis journaliste, Vincent Carry prend la direction d'Arty Farty en 2002 et crée le festival Nuits sonores en 2003. En 2007, il assure la coordination de la candidature de Lyon au titre de Capitale Européenne de la Culture puis devient conseiller artistique du projet de la Gaîté lyrique à Paris. En 2011, Vincent imagine le projet European Lab, un forum international dédié aux enjeux démocratiques et sociétaux de la culture, puis Le Sucre en 2013. En 2015, Arty Farty initie la grande coopération We are Europe. Vincent œuvre également depuis 2017 à la mise en place d'un grand pôle d'accompagnement déployé dans le quartier de la Confluence à Lyon, composé du projet Hôtel71, hub créatif et incubateur de structures culturelles et médias indépendants, du lieu dédié à l'innovation H7, et enfin du foodcourt et lieu culturel Heat.

partie 3  
les six  
grandes  
thématiques



144

« Imaginons une vision prospective de notre paysage culturel. Réinventons nos politiques publiques. Rééquilibrons l'usage des ressources dans le sens de nos priorités et urgences contemporaines. Œuvrons collectivement au service de l'intérêt général, de la jeunesse et des territoires. »

Lancé en mars 2020, l'Appel des indépendants et les états généraux des structures culturelles et médias indépendants qui en ont découlé, ont vocation à interpeler la représentation politique sur l'indispensable réécriture des perspectives publiques de la culture, en France et au niveau européen; à sortir du conservatisme structurel et des horizons indépassables, des blocages et des paralysies institutionnelles; à transgresser l'idée qui prévaut depuis plus de 30 ans que les grandes orientations budgétaires des politiques culturelles sont mécaniquement figées, qu'il n'y a ni marges de manœuvres, ni financements accessibles aux nouveaux entrants.

« en refusant de privilégier la jeunesse, l'avenir et l'innovation, en leur préférant le patrimoine, le passé et l'immobilisme, le plan de relance pour la culture se révèle être une erreur historique. »

En France en particulier, le sujet n'est pas celui des ressources publiques mobilisées pour la culture – elles sont considérables et en tout cas bien supérieures à celles disponibles ailleurs sur la planète – mais la question est bien celle de leur répartition. Cette politique de consécration ad vitam de l'existant, sans capacité de renouvellement, sanctuarise inexorablement l'impossibilité d'une vision culturelle tournée vers l'avenir, donc vers les générations émergentes, vers leurs pratiques, leurs esthétiques, leur espace artistique et culturel, leur capacité même d'écrire notre monde nouveau. Une pensée politique et culturelle plus juste, moins inégalitaire, plus en phase avec les priorités de l'époque et des fractures croissantes qui déchirent notre pacte démocratique et social.

### sortir de l'impossibilité du débat

Cet indépassable conservatisme affaiblit la capacité d'innovation culturelle de la France, son attractivité même, la capacité à cultiver et faire s'épanouir dans le temps et la modernité ce qui est la matrice de son soft power et de notre imaginaire collectif, de l'idée même que nous pouvons – devrions – nous faire de la France et de l'Europe.

« nous sommes dans une démarche d'intérêt général, avec la volonté de renforcer le dialogue avec tous·toutes, la collégialité, le partitarisme, l'intelligence collective. »

Alors, comment faire bouger ces lignes, déconstruire les mécanismes du blocage? Comment sortir de cette impossibilité même de faire exister ce débat et d'une certaine forme d'omerta? Comment rouvrir portes et fenêtres pour aérer enfin l'espace confiné des politiques publiques de la culture?

D'abord formulée par les 1600 structures culturelles et médias signataires dans le Manifeste collectif initial, cette interpellation s'est également traduite par un dialogue massif et pluriel avec « le politique »: un grand nombre de présentations de l'Appel auprès des élu·e·s locaux·ales, sur de nombreux territoires, un courrier adressé aux nouveaux et nouvelles adjoint·e·s à la culture et vice-président·e·s culture des Métropoles, élu·e·s suite aux municipales de juin 2020, un travail de plaidoyer auprès de nombreux parlementaires au moment du débat sur le volet culture du projet de loi de finances 2021, et en particulier sur les attendus du plan de relance. Un communiqué a ainsi été envoyé à l'ensemble des député·e·s et sénateur·e·s et sénatrices, fustigeant une nouvelle fois une vision politique incapable de se projeter en avant: « En refusant de privilégier la jeunesse, l'avenir et l'innovation, en leur préférant le patrimoine, le passé et l'immobilisme, le plan de relance pour la culture se révèle être une erreur historique ».

### aggiornamento

Pour réussir cet aggiornamento (au sens premier: la possibilité de faire évoluer un dogme pour le faire rentrer dans une nouvelle ère, dans sa propre modernité), nous avons besoin d'un dialogue fort et équilibré sur quatre fronts: avec l'ensemble du paysage culturel français et européen (processus largement entamé depuis mars 2020, dans le cadre de l'Appel), avec les médias culturels et généralistes, avec le public et l'ensemble des citoyen·ne·s, enfin avec les élu·e·s: avec les adjoints et adjointes à la culture dans les municipalités, petites et grandes, urbaines et rurales, avec les vice-présidents et vice-présidentes culture des collectivités métropoles, départements, régions, avec les parlementaires français·e·s et européen·ne·s et en particulier ceux·celles qui siègent dans les commissions culture.

Nous voulons le faire avec eux·elles et pour eux·elles. Contribuer à les outiller, à leur permettre de retrouver des marges de manœuvre pour pouvoir enfin « re-faire politique ». Car comment imprimer une vision lorsqu'aucune marge n'existe? Nous devons convaincre.

« nous voulons le faire avec eux·elles (les élu·e·s). Contribuer à les outiller, à leur permettre de retrouver des marges de manœuvre pour pouvoir enfin « refaire politique ». »

Pas seulement du fond de notre engagement collectif, de nos valeurs et d'une vision d'avenir partagée par près de 2000 structures culturelles et médias du territoire! Mais convaincre aussi que nous ne sommes pas dans une stratégie corporatiste ou d'intérêt sectoriel, mais bien dans une démarche d'intérêt général, avec la volonté de renforcer le dialogue avec tou·te·s, la collégialité, le paritarisme (par exemple entre élu·e·s et acteurs et actrices culturelles pour refonder les politiques publiques), l'intelligence collective.

Vouloir adapter nos politiques publiques aux priorités, aux urgences et aux nouvelles hiérarchies de notre temps, ce n'est pas travailler pour nous-mêmes, mais d'abord et avant tout au service de la jeunesse et des territoires, de l'avenir et de la démocratie.

# tribune

## c'est vers le public que doit désormais se tourner notre initiative

### Quentin Guériot, directeur général de Trax



D'abord membre de l'équipe fondatrice du magazine *Snatch*. En cours de route, fondateur de l'agence Bon Esprit. Ensuite au développement média et business de *Trax* pendant deux ans. Et finalement Directeur Général des magazines *Trax* et *Mint* avec Bon Esprit comme base arrière, agence d'expertise et de savoir-faire au service des marques partenaires et des deux médias. *Bon Esprit* et les deux médias produisent également 4 festivals : Hello Birds Etretat, Hello Birds Saint-Malo, Contours à Clichy et Béton au Havre.

Immergé pendant les deux journées de travail collectif à Lyon, lors des états généraux de la culture et des médias indépendants, les 6 et 7 octobre 2020, Quentin Guériot relate ici le sens de cette expérience et l'espoir que cette dynamique collective suscite. Il insiste également sur la nécessité d'impliquer le public dans la suite de notre processus.

**Les états généraux des structures culturelles et des médias indépendants nous ont permis de travailler sur de nombreux sujets avec un seul objectif en tête : rendre la culture à laquelle nous croyons, celle qui nous engage chaque jour, encore plus belle et encore plus forte.**

**« sur beaucoup de ces sujets, de ces valeurs, nous savons que nous avons encore et toujours à progresser, en nous fixant des objectifs, et en nous entraînant pour les atteindre... »**

**Se retrouver ensemble dans ce contexte de crise inédit, avec les représentant·e·s et délégué·e·s de toutes ces structures indépendantes, était en soi essentiel. Il nous a permis, nous qui sommes des acteurs et actrices de la culture au quotidien, de partager nos problématiques, d'envisager nos évolutions, de questionner l'adaptation à ce contexte si particulier.**

**Avant tout, cette démarche collective permet de placer au centre du débat toutes les valeurs qui nous animent, celles que nous voulons mobiliser pour imaginer la culture de demain et notamment l'écologie, l'inclusion ou la diversité sociale.**

**Ce travail collectif assume aussi les fragilités de nos structures, avec humilité. Car sur beaucoup de ces sujets, de ces valeurs, nous savons que nous avons encore et toujours à progresser, en nous fixant des objectifs, et en nous entraînant pour les atteindre.**

**L'envie collective nous porte, pour défendre ces « cultures indépendantes », leur reconnaissance, la place qui leur est faite dans les politiques publiques. Nous savons que l'essentiel des budgets ne va pas à la jeunesse, aux plus nombreux·ses, aux émergent·e·s... Et pourtant, ce sont bien là les enjeux auxquels il faut répondre : éviter l'hyper concentration du secteur culturel, préserver et développer un paysage riche, diversifié, innovant, laisser la possibilité à la jeunesse de faire sa place, comme nous avons pu faire la nôtre.**

**À l'endroit de notre secteur, celui des médias et de la culture, il y a encore un enjeu d'interconnexion. Comment un média consacré majoritairement à la culture doit-il se relier au reste de l'écosystème qui compose son environnement immédiat, les salles de concerts, les artistes, les tourneurs·ses, les festivals... ?**

**Plus qu'au seul secteur de « la presse », *Trax* fait partie de ce paysage « culturel ». Nous nous adressons régulièrement à des milliers de personnes sur nos différents canaux, pour porter des messages d'ouverture, d'inclusion, pour parler de musique et de festivals bien sûr, mais aussi d'initiatives écologiques ou d'engagements sociaux.**

**« rendre la culture à laquelle nous croyons, celle qui nous engage chaque jour, encore plus belle et encore plus forte... »**

**Nous voulons aussi être reconnu·e·s pour ce rôle, dans notre utilité publique, dans le rayonnement que notre travail offre aux projets culturels.**

**Nous rassembler, nous retrouver, construire notre discours commun, est indispensable. Mais, dans cette période, nous nous devons aussi d'explicitier ces sujets pour nos audiences. Le rôle de nos médias est aujourd'hui plus que jamais, de donner la parole à des professionnel·le·s pour que chacun, chacune, puisse incarner sa réalité et renforcer ce travail de pédagogie et de médiation, sur son métier, son secteur, son action.**

**Car au-delà des élu·e·s, des médias, des structures culturelles elles-mêmes, c'est bien vers le public que doit désormais se tourner notre initiative : impliquer les spectateurs et spectatrices, les lecteurs et lectrices, les auditeurs et auditrices, les festivalier·e·s, les communautés de tous nos projets culturels et médias. Imaginer avec elles et eux, ce paysage culturel qui est avant tout, et évidemment, le leur.**

## Nicolas Galina



Nicolas Galina, co-fondateur du festival Yeah!

**Pouvez-vous nous présenter votre structure et ses activités ?**

**Avec Arthur (Durigon) et Laurent (Garnier), nous avons créé l'association Yeah en 2012 pour organiser des manifestations culturelles dans la région PACA, le festival Yeah! est né l'année suivante. Nous avons par la suite monté un label « Sounds Like Yeah! », mis en place des résidences annuelles d'artistes ayant joué au festival. Nous faisons des interventions dans un conservatoire de musique (masterclass, création musicale...) ainsi que dans un foyer de vie pour personnes handicapées.**

**Pourquoi vous êtes-vous engagé dans l'Appel des indépendants ?**

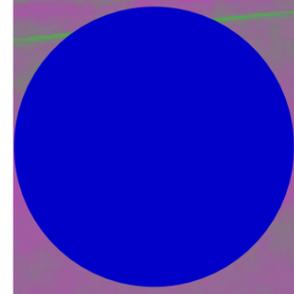
**L'Appel des indépendants, c'est l'appel d'une famille. Des personnes et structures avec qui nous travaillons, avec qui nous créons, avec qui nous partageons nos idées toute l'année, elles et ils se sont tou·te·s engagé·e·s. Il était évident pour nous de répondre présent à cet Appel car le secteur culturel est malheureusement en grand danger, et c'est ensemble que nous pourrions nous faire entendre.**

**Une priorité pour réinventer le paysage culturel et médiatique de demain ?**

**Il faut continuer ce qui est en train de se passer avec l'Appel des indépendants... Il faut mettre en lumière toutes ces petites structures qui font que la culture rayonne dans les régions, dans notre pays et à l'étranger. Nous espérons qu'une belle dynamique est en train de se créer. Nous allons réinventer un modèle économique, car tout a changé, surtout si en 2021, on ne nous donne pas le feu vert pour repartir... L'attente commence à être longue surtout quand il n'y a pas de réponse à nos questions.**

## partie 4

# les propositions sectorielles



### Avertissement:

L'Appel des indépendants a une vocation transsectorielle. Pour autant, nous avons choisi de donner la parole à une quinzaine d'organisations professionnelles, réseaux, fédérations ou initiatives collectives, afin qu'elles partagent avec nous des propositions spécifiques à différents secteurs d'activités, et en particulier aux indépendants œuvrant dans ces secteurs.

Ces propositions ne sont en aucun cas le fait de la production collective de l'Appel des indépendants mais bel et bien des structures concernées, auxquelles nous avons accordé une carte blanche. L'un des objectifs de l'Appel est de fédérer, lier et de donner à comprendre l'ampleur et la diversité du paysage des indépendants.

## 1 propositions

### • SPIIL

Syndicat de la Presse Indépendante d'Information en Ligne

• *le temps presse, soyons libres de nos médias*  
**Anne-Sophie Novel**

• **Lyon BD, les Rendez-Vous de la Bande Dessinée d'Amiens, Epicerie séquentielle**

### • RELIEF

Réseau des Événements Littéraires et Festivals

### • ATPR

Association des Théâtres Privés en Régions

### • CAAP

Comité Pluridisciplinaire des Artistes-auteurs et Artistes-autrices

• **Économie solidaire de l'art**

• *ces métiers indispensables pourtant exclus de la filière*  
**Claire Henocque**

• **MMFF, Artisans des Spectacles** et **APRES**

### • Ancoats

• la **GAM**  
La Guilde des Artistes de la Musique

• **Syndicat des Musiques Actuelles**

### • FÉLIN

### • IMPALA

### • PRODISS

### • CCC

Convention citoyenne de la culture

### • Technopol

• les Nuits du futur by **AMUON**

• *je suis un artiste du spectacle mort*  
**Laurent Garnier**

• *la nuit est un espace de culture, de création et d'effervescence démocratique*  
**Vincent Carry**

# propositions

## médias

### Syndicat de la Presse Indépendante d'Information en Ligne (SPIIL)

Le SPIIL (Syndicat de la Presse Indépendante d'Information en Ligne) se bat depuis 2009 pour faire valoir les intérêts de la presse indépendante. Il rassemble aujourd'hui 200 éditeurs de presse : locaux ou nationaux, généralistes ou spécialisés, grands publics ou professionnels, payants ou gratuits, en ligne ou papier. Leur point commun ? L'attachement à leur indépendance.

Dans un manifeste publié l'an dernier, le SPIIL appelait de ses vœux quatre changements profonds à l'écosystème de l'information. « Nous, éditeurs de presse, sommes confiants dans la valeur de l'information que nous produisons pour développer des modèles économiques rentables. Notre secteur n'a pas besoin de soutien public supplémentaire. Le vrai enjeu est de permettre aux citoyen-ne-s d'accéder à une information réellement indépendante et pluraliste. »

**manifeste pour une presse économiquement indépendante de l'État et des GAFA**

#### 1. inscrire la liberté d'informer dans la Constitution

Le cadre protecteur de la loi de 1881 sur la liberté de la presse s'érode dangereusement. Deux nouveaux coups de butoir ont été récemment donnés, avec la loi visant à contrer la diffusion de fausses nouvelles et la loi sur la protection des secrets d'affaires. Le Spiil demande à inscrire dans la Constitution le principe fondateur de la liberté d'informer, pour consacrer la primauté du droit de la presse sur d'autres droits spécifiques tels que le droit des affaires.

#### 2. investir dans l'avenir et le pluralisme

L'État oriente aujourd'hui 90% de ses aides directes vers le support papier, pourtant minoritaire dans les usages. Le but légitime des aides à la presse (favoriser le pluralisme) a été dévoyé au profit d'un soutien industriel à une filière parmi d'autres, celle du papier, au point que le paysage concurrentiel en est aujourd'hui profondément distordu. Or, tant que l'information joue son rôle démocratique, peu importe le support : papier, écrit numérique, audio, vidéo...

L'État s'immisce ainsi très fortement dans les stratégies des éditeurs, en favorisant le conservatisme. Il renforce des rentes de situation souvent monopolistiques, alors que plus de la moitié des départements français n'ont qu'une offre locale papier quotidienne. Cette politique publique accentue les inégalités sociales et générationnelles, en excluant les catégorisé-e-s défavorisé-e-s et les plus jeunes, moins consommateurs d'information sur papier.

Comme la Cour des comptes dans son rapport de janvier 2018, le Spiil préconise une refonte globale de toutes les aides à la presse, autour de cinq idées :

- Neutralité des supports : les aides ne doivent privilégier aucun support.
- Proportionnalité selon l'usage et donc le lecteur : les aides doivent être attribuées en fonction de leur utilité démocratique et de leur impact sur le pluralisme, et non compenser des coûts de production.
- Évaluation : mise en place d'indicateurs de performance sur le pluralisme de l'information. L'absence de ces instruments de mesure jette un doute sur la sincérité de l'objectif du soutien public au secteur.

- Déontologie : les aides doivent encourager les éditeurs dans la voie de l'exigence déontologique, et notamment exclure les acteurs confondant contenus publicitaire et éditorial.

- Redéfinition de l'IPG (Information Politique et Générale) en Information Politique et Citoyenne (IPC) pour adapter le concept aux formats numériques.

#### 3. gagner l'indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics

La presse joue son rôle citoyen en se plaçant comme un contre-pouvoir. En tendant toujours plus la sébile à l'État, elle risque de perdre ce qu'elle a de plus précieux : la confiance du-de la lecteur-ric. Le soutien public au secteur représente aujourd'hui 21,4% de son chiffre d'affaires, en hausse de 6 points sur les 10 dernières années.

Les éditeurs de presse doivent donc s'attacher à ne pas dépendre des aides de l'État. Celles-ci sont légitimes quand elles ont pour objet de garantir l'exercice démocratique, en permettant aux citoyen-ne-s d'accéder à une information plurielle. Mais elles ne doivent jamais créer une situation de dépendance économique vis-à-vis de l'État ou des collectivités territoriales, ou susciter le trouble dans l'esprit du public sur une connivence supposée.

Parmi nos propositions :

- Limiter les aides directes à des projets d'investissement. C'était le cas de seulement 37 % des aides directes en 2016. L'urgence est à la réforme des aides au pluralisme, promise depuis des années et toujours à l'état de projet.

- Favoriser les aides indirectes, comme le taux super-réduit de TVA.

- Encadrer la concurrence déloyale des médias institutionnels locaux.

- Supprimer les niches fiscales obsolètes ou susceptibles d'être perçues comme clientélistes, comme l'exonération pour frais d'emploi des journalistes.

- Accroître la transparence en publiant la doctrine d'attribution des aides directes, notamment du FSDP, pour une égalité d'accès de tous les éditeurs.

- Encourager les éditeurs à la transparence en publiant les aides reçues, comme le Spiil le demande à ses éditeurs dans son Guide des bonnes pratiques.

#### 4. conquérir l'indépendance vis-à-vis des plateformes

La situation de la distribution de l'information journalistique en ligne est préoccupante, avec un duopole (Google et Facebook) à l'origine de plus de 50% du trafic des sites de presse. Cette dépendance à une pure logique d'optimisation commerciale est dangereuse pour notre démocratie.

Le projet de réforme de la loi Bichet est une étape modeste, mais significative, qui acte le principe de la liberté de diffusion numérique et exige une certaine transparence des plateformes. Mais le projet ne va pas assez loin en n'obligeant pas les plateformes à faire droit à l'indexation et à la distribution des publications de presse qui le demandent.

La mise en place prochaine d'un droit voisin va malheureusement accroître la dépendance aux grandes plateformes de distribution numérique et risque d'orienter la production éditoriale vers des contenus racoleurs et d'entretenir la course au clic. Pour que le droit voisin ait un effet vertueux sur l'écosystème de l'information, le Spiil préconise une redistribution de ces droits selon le nombre de journalistes professionnel-le-s, gérée de manière transparente. Ces indépendances sont le meilleur garant du développement économique de la presse. Elles ne demandent aucune dépense publique supplémentaire, mais une réorientation des dépenses actuelles et une adaptation du cadre réglementaire.

# tribune

## le temps presse, soyons libres de nos médias!

Anne-Sophie Novel



© Magalie Berthelot de la Gletais

Anne-Sophie Novel est journaliste, autrice et réalisatrice spécialisée dans les questions écologiques. Son dernier livre "Les médias Le Monde et Nous" (Actes Sud) aborde la question de notre relation aux médias expliquant que les pistes de réconciliation passent par un travail commun mené par les journalistes et le public. En dressant des pistes de solutions illustrées de nombreux exemples, Anne-Sophie Novel part du principe que bien s'informer aujourd'hui devient aussi nécessaire que bien manger il y a vingt ans.

**«poser les bases d'une nouvelle relation de confiance implique certes une plus grande indépendance des médias, mais cela ne va pas sans l'indépendance des lecteur·trice·s et la liberté de choisir et soutenir en conscience des contenus de valeur.»**

Depuis 2016, la défiance à l'égard de la presse et des journalistes n'en finit pas de s'accroître en France. Certes, il ne s'agit pas d'une donnée qui aurait un jour été au beau fixe, mais force est de constater que la situation s'est dégradée de manière accélérée ces derniers temps.

**« nous avons un rôle à jouer: nous (...) pouvons les encourager, sortir la tête des médias mainstream que nous critiquons si facilement par ailleurs, accompagner les tentatives de changement.»**

L'intensification des échanges de données, la multiplication des «bouches médiatiques», la capture de notre attention, la multiplication des faits alternatifs, l'hystérisation du débat public et une dégradation généralisée des conditions de travail des journalistes explique que les difficultés soient nombreuses dans les médias, qu'une partie du public soit paumée, et que de nombreux·ses professionnel·le·s cherchent à changer de métier.

Malgré tout, il semblerait que nous soyons à l'aube d'une prise de conscience fertile. Les excès de défiance et la confusion actuelle à l'égard de la qualité de l'information sont tels que de nombreuses rédactions ont saisi la nécessité de se renouveler, de revoir leur organisation, leur rapport au public, leur engagement éditorial et leur responsabilité dans le monde actuel. Il était temps! Quand *La Voix du Nord* ou le groupe Centre France, et notamment *La Montagne*, s'engagent envers leurs lecteur·trice·s pour mieux parler d'eux, de leur territoire, et leur promettent d'échanger plus fréquemment, cela marque des changements qui n'avaient pas été opérés depuis longtemps. Quand *Nice Matin* s'adresse à ses abonné·e·s numériques pour les associer tant que possible à la ligne éditoriale, pour être présent à leurs côtés lors des coups durs de l'actualité locale, le journal devient plus qu'un simple média pour se faire médiateur, acteur de changement, vecteur de transmission de valeurs dont nous avons plus que besoin au XXI<sup>e</sup> siècle.

Certes, ces médias ne sont pas «libres et indépendants». Certes, ils ne sont pas vierges de dérapage ou d'erreur humaine. Mais force est de constater que ces changements en cours incarnent aussi l'arrivée aux manettes d'une nouvelle génération de journalistes bien conscient·e·s de la nécessité de se surpasser pour survivre dans un monde informationnel difficile. Conscient·e·s aussi du besoin de renouer, plus que jamais, avec les fondamentaux du métier tout en intégrant à leurs pratiques de multiples outils issus des usages numériques (fact checking, data journalisme, animations et visualisation, feuillets au long cours, journalisme plus constructif, etc). La récente évolution de ces médias reflète, en réalité, un besoin de renouveau poussé par les territoires, par un public qui se sent de plus en plus distant du bruit médiatique et de ses petites polémiques de fond dans lesquelles des réflexes trop courants prennent le pas sur la réflexion.

Mais dans ces évolutions, nous avons aussi un rôle à jouer: nous, citoyen·ne·s, lecteur·trice·s, auditeur·trice·s, téléspectateur·trice·s, pouvons les encourager, sortir la tête des médias mainstream que nous critiquons si facilement pour aller voir ailleurs, pour être vigilant·e·s et accompagner les tentatives de changement, pour soutenir les journalistes désireux·ses de faire autrement, pour s'entraîner à tester de nouveaux supports, de nouveaux formats, pour nous engager aussi dans un régime informationnel plus adapté, plus soucieux des effets que nos modes informationnels ont sur la confirmation de nos biais cognitifs et nos façons de voir le monde.

La fin des années 2010 marque à mes yeux le début d'une nouvelle ère dans la relation entretenue par la presse avec le public: si le journalisme doit trouver les moyens de renouer avec ses fondamentaux tout autant que s'enrichir des nouveaux outils dont il dispose, son public doit aussi s'assurer d'avoir une bonne hygiène informationnelle et apprendre à grandir dans cet univers riche d'un choix dont il ne disposait pas auparavant. Poser

les bases d'une nouvelle relation de confiance implique certes une plus grande indépendance des médias, mais cela ne va pas sans l'indépendance des lecteur·trices et la liberté de choisir et soutenir en conscience des contenus de valeur. Cela ne va pas de soi, cela s'apprend, et force est de constater qu'en la matière, il y a encore beaucoup à faire.

### propositions

1. regarder la série «*Médias, la grande réinvention*» sur le site de l'INA – La revue des médias.
2. soutenir les campagnes de financement participatif telle que la campagne de Julia Cagé *Un bout du monde*.
3. prendre le temps de dessiner son paysage informationnel et d'aller explorer des contrées inconnues.
4. s'abonner aux médias, soutenir la presse, partager avec ses proches et ses voisin·e·s, en parler.
5. écrire aux journalistes, converser avec eux·elles, surtout en cas de désaccord.
6. travailler son sens critique avec bon sens.

ndlr: nous vous conseillons de lire *Les médias, le monde et moi* de Anne-Sophie Novel, publié aux éditions Actes Sud et/ou voir le film sur Docstv.

# tribune

## les artistes et festivals de bande dessinée, acteurs·trices culturel·le·s indépendant·e·s du neuvième art, face aux conséquences de la crise pandémique

### Lyon BD, les Rendez-Vous de la Bande Dessinée d'Amiens, Épicerie séquentielle

Depuis quinze ans, Lyon BD investit des lieux culturels pour faire découvrir la bande dessinée contemporaine sous toutes ses formes. À travers la production de créations originales, l'organisation du Lyon BD Festival et la mise en place de nombreux projets internationaux, les manifestations Lyon BD font aujourd'hui partie des rendez-vous incontournables du neuvième art en Europe.

En 25 années d'existence, les Rendez-Vous de la Bande Dessinée d'Amiens ont fait émerger chaque premier week-end de juin une manifestation phare du calendrier BD de l'année. Fort de 17 membres permanent·e·s, le Pôle BD Hauts-de-France qui porte son organisation rayonne au long de l'année sur toute la région, faisant du 9<sup>e</sup> Art un vecteur pointu et populaire de démocratisation de la lecture.

L'Épicerie Séquentielle est une association d'auteurs et autrices de bande dessinée lyonnaise, créée en 2004, avec pour objectifs la valorisation du neuvième art sur la région et la mise en réseau des artistes locaux. L'Épicerie Séquentielle est aussi une structure d'auto-édition collective et participative qui publie depuis 2015 «Les Rues de Lyon».

**«c'est la diversité culturelle qui est menacée. Nos festivals ont démontré depuis de nombreuses années la pertinence d'une diversité des représentations de la bande dessinée qu'ils incarnent à travers des directions artistiques, des angles et des formats différents.»**

**Si le ministère de la Culture a choisi de faire de 2020 l'année de la bande dessinée, c'est pour souligner l'incroyable foisonnement créatif dont font preuve le neuvième art, ses auteurs et autrices, et plus largement l'ensemble de ses acteur·trice·s depuis maintenant plusieurs décennies.**

**« de trop nombreux·ses professionnel·le·s de la bande dessinée sont devenu·e·s des travailleur·se·s pauvres. »**

**Artistes auteurs et autrices, festivals, libraires, ou éditeurs et éditrices, la grande majorité des acteur·trice·s de ce secteur sont des « indépendant·e·s » au sens proposé par cet Appel.**

**Ils et elles défendent le neuvième art, la diversité de ses formes, de ses représentations, autant que la vivacité et le foisonnement de sa création. Ils et elles promeuvent ensemble les expressions riches et variées de ce qui est bien plus qu'une culture populaire: la bande dessinée est tout à la fois une littérature, un médium, une discipline artistique, un art de la scène et visuel.**

**Parmi ces acteur·trice·s indépendant·e·s du neuvième art, artistes et festivals sont aujourd'hui particulièrement menacés.**

**Tout d'abord parce que la précarité grandissante à laquelle est confrontée l'immense majorité des auteurs et autrices de bande dessinée depuis plusieurs années est considérablement aggravée par les conséquences de la crise actuelle.**

**Ensuite parce que l'inscription de cette crise dans la durée et ses conséquences sur le calendrier annuel des manifestations autour du neuvième art menace désormais plusieurs festivals indépendants de bande dessinée.**

**une crise qui vient aggraver encore la précarisation des auteurs et autrices de bande dessinée.**

**L'évolution du secteur de l'édition et la surproduction, que les auteurs·trices subissent sans pouvoir s'y opposer, a de graves conséquences sur leurs conditions de vie. De trop nombreux·ses professionnel·le·s de la bande dessinée sont devenu·e·s des travailleur·se·s pauvres.**

**Ces auteurs et autrices ne sont protégé·e·s par aucun salaire minimum et leurs revenus dépendent donc de leur seule capacité personnelle à défendre leurs intérêts. Or, quand il s'agit de négocier leurs contrats, les auteurs et autrices sont souvent dans le rôle de la partie faible face à des acteurs et actrices économiques bien plus solides qu'eux.**

**De plus, alors que depuis des années les auteurs et autrices demandent une meilleure répartition des revenus des ventes des albums, ils et elles doivent aussi faire face à une hausse continue des cotisations sociales sans concertation ou sans précaution, ce qui les fragilise encore davantage.**

**Ce que réclament les auteurs et autrices aujourd'hui (entre autres choses), c'est principalement une meilleure rémunération du travail fourni, par l'instauration d'un pourcentage minimum de droits d'auteur, et d'un minimum garanti, non remboursable en cas de résiliation du contrat par l'éditeur·trice, et non amortissable sur le produit de l'exploitation de l'œuvre.**

**« nos festivals ont installé une image moderne, vivante, et résolument tournée vers l'avenir de la bande dessinée et de sa création. »**

**C'est aussi un arbitrage du politique en ce qui concerne la gestion des cotisations des auteurs. Le passage de l'Agessa et de la Maison des Artistes à l'URSSAF s'est fait et continue de se faire dans l'approximation et la maladresse, au détriment des artistes.**

**C'est enfin un accompagnement dans les réflexions collectives menées pour permettre à ce secteur de la culture de bénéficier de filets de sécurité. Sans auteurs et autrices, c'est toute la chaîne du livre qui disparaît.**

**Il va sans dire que la pandémie, malgré les aides actuellement versées sous conditions à une partie des auteurs et autrices, a pour effet d'aggraver fortement la situation. Et il faut bien avoir conscience qu'il y aura des conséquences à très long terme. Les sorties repoussées, les ventes manquées, les festivals annulés, seront autant de revenus en moins pour les auteurs·trices, pendant les mois et les années à venir.**

**l'inscription de la crise pandémique dans la durée menace aujourd'hui plusieurs festivals de bande dessinée.**

**Lors du premier confinement les festivals impactés ont déployé dans des conditions difficiles et avec une incroyable réactivité des trésors de créativité, d'innovation,**

**« artistes auteurs et autrices, festivals, libraires, ou éditeurs et éditrices, la grande majorité des acteurs·trices de ce secteur sont des « indépendant·e·s » au sens proposé par cet Appel. »**

**et de résilience. Ils ont inventé des événements et projets digitaux, échelonnés dans le temps leurs programmations, publié des récits inédits en numérique et en papier: ils se sont purement et simplement réinventés.**

**Ils ont ainsi assuré le lien primordial entre les artistes et leurs publics, et plus largement, les festivals de bande dessinée ont permis de maintenir la place et le rayonnement du neuvième art et de ses créateurs·trices au sein d'un paysage culturel profondément bouleversé par la pandémie.**

**Nos festivals ont pu, malgré les annulations et avec le soutien de la puissance publique, maintenir les rémunérations d'artistes liées aux événements annulés. Ils ont également su les développer dans le cadre des initiatives et projets nouvellement lancés et ainsi soutenir les artistes dans cette période difficile.**

L'inscription dans la durée de cette crise pandémique vient désormais impacter des rendez-vous importants du secteur de la bande dessinée prévus pour le premier trimestre 2021. Parmi eux, *Livre Paris* et le festival d'Angoulême font le choix d'un report au printemps de leurs événements.

Cette reprogrammation vient bouleverser le calendrier annuel des manifestations autour de la bande dessinée. Elle aura pour conséquence immédiate de fragiliser les festivals de bande dessinée se tenant habituellement à cette période et avec eux le soutien qu'ils apportent depuis longtemps aux artistes de la bande dessinée.\*

Le cumul de plusieurs rendez-vous dans une « poche » de dates allant de la fin mai à la fin juin va enfin drastiquement limiter l'exposition médiatique dont la bande dessinée et ses artistes bénéficiaient à l'occasion de rendez-vous répartis au long de l'année.

Alors qu'ils-elles participaient à la plupart des grands rendez-vous de l'année, les professionnel-le-s du secteur indiquent qu'ils-elles devront désormais faire des choix.

Enfin, c'est la diversité culturelle qui est menacée. Nos festivals ont démontré depuis de nombreuses années la pertinence d'une diversité des représentations de la bande dessinée qu'ils incarnent à travers des directions artistiques, des angles et des formats différents.

En défendant la place de cet art au sein des institutions culturelles de nos villes et territoires, en le faisant rayonner à l'international, en développant des actions à large échelle auprès des publics scolaires et en développant la place des artistes dans la ville, nos festivals ont installé une image moderne, vivante, et résolument tournée vers l'avenir de la bande dessinée et de sa création.

Face à ces menaces, nous appelons les pouvoirs publics à tout mettre en œuvre pour que la situation des auteurs et autrices s'améliore et pour que les festivals indépendants menacés puissent continuer à œuvrer au bénéfice des artistes et au service de la diversité des représentations des arts de la bande dessinée.

**Mathieu Diez**  
Directeur de Lyon BD.

**Pascal Mériaux**  
Directeur des Rendez-Vous  
de la Bande Dessinée d'Amiens.

**Olivier Jouvray**  
Président de l'Épicerie Séquentielle.  
Association d'autrices et auteurs  
de bande dessinée lyonnaise.

\*Les rendez-vous de la bande dessinée d'Amiens et Lyon BD Festival touchent chaque mois de juin un public de 130.000 visiteurs. Les événements et projets portés par les deux structures génèrent chaque année plus de 200.000€ de rémunération à des auteurs et autrices de bande dessinée.

# propositions

## littérature

### Réseau des Événements Littéraires Et Festivals (RELIEF)

L'association RELIEF a été créée en mars 2011. Prolongement du réseau professionnel lancé en 2005 à l'initiative des Correspondances de Manosque et de la Maison des écrivains et de la littérature, RELIEF réunit autour de valeurs communes, structures, manifestations, et professionnel-le-s du livre, engagé-e-s dans la promotion de la littérature contemporaine et la traduction littéraire, afin de mener des réflexions et des actions ayant pour objectif la transmission et le soutien de la création littéraire.

Le réseau RELIEF est ainsi vigilant et engagé, afin que la création littéraire et sa diffusion perdurent en maintenant une exigence et une qualité au bénéfice de tous.

L'association regroupe une trentaine d'organisations en France, en Belgique et au Québec.

**Dans un contexte de surproduction éditoriale, de floraison de « manifestations et fêtes » de toutes sortes, de confusions multiples (entre littérature et industrie du livre, entre transmission d'une parole singulière et promotion d'un produit), il nous est apparu urgent de formuler les missions et l'éthique des événements que nous organisons.**

L'identification des « événements littéraires de création » nous a permis de rappeler un double préalable:  
● Ces événements constituent un maillon à part entière de la chaîne du livre.

● L'écrivain-e et son œuvre doivent constituer le cœur de la proposition artistique de ces événements.

**1. la programmation: il s'agit d'un véritable travail qui exprime un projet culturel singulier, nécessite une indispensable indépendance artistique et renvoie à une responsabilité de diffusion de la littérature. Cette programmation doit défendre la littérature dans toute sa diversité (création contemporaine, actualité et relecture du patrimoine littéraire) tout en recherchant une cohérence d'ensemble. Par des choix éditoriaux affirmés, par une volonté de rééquilibrage médiatique, par une attention aux auteur-trice-s « en développement », par une recherche de sens, la programmation des événements littéraires de création prend toute sa place dans l'espace critique et l'économie du livre.**

**2. La médiation: cette étape consiste en l'organisation de moments de rencontres, d'échanges ou de pratique (lecture, écriture)... Les conditions de la rencontre avec le public passent par une préparation et un accompagnement (travail de terrain et mise en place de partenariats: réseaux culturels, éducatifs, associatifs, institutionnels...), par une réflexion sur les différentes formes de transmission de la parole de l'auteur-trice, et donc par l'intervention d'animateurs-trices professionnel-le-s.**

**3. la création: la volonté d'élargir les publics, qui repose sur la qualité de la médiation et de la programmation, fait également appel à une exigence d'inventivité: à l'inverse de la promotion, la création met l'auteur-trice dans une posture de transmission et l'engage parfois dans un véritable acte artistique, la création prend en compte un territoire et tend à éveiller la curiosité de nouveaux publics. Cette inventivité peut aussi passer par la mise en œuvre d'un véritable processus de création artistique à partir du matériau littéraire (performances d'auteurs, croisements artistiques), sans pour autant tomber dans un excès de spectacularisation.**

**4. la professionnalisation: pour réaliser ces événements, des compétences professionnelles spécifiques sont mises en œuvre. Elles doivent être reconnues et ont un coût. Cette reconnaissance statutaire et financière s'applique notamment aux concepteur-trice-s, organisateur-trice-s, programmeur-trice-s, médiateur-trice-s, animateur-trice-s... Elle s'applique également aux auteur-trice-s qui doivent être justement rémunéré-e-s pour leur intervention dès lors que celle-ci ne peut être réduite à un simple acte de promotion.**

# tribune

## pour une solidarité entre les acteur·rice·s du théâtre privé en France

### Association des Théâtres Privés en Régions (ATPR)

L'Association des Théâtres Privés en Régions a pour objet de fédérer et d'unir les employeur·se·s du secteur privé des théâtres et café-théâtres; défendre nos intérêts communs et mutualiser nos actions vis-à-vis des pouvoirs publics. Avoir une représentativité à l'échelon des acteur·trice·s culturel·le·s dans les différentes commissions existantes, et les divers organismes d'aides et de soutien à la culture.

**L'association des Théâtres Privés en Régions est un regroupement hétéroclite d'environ 80 théâtres situés sur l'ensemble du territoire hors Paris et qui ont pour particularité commune d'être des entreprises indépendantes gérant un lieu de spectacle vivant.**

**« ces entrepreneurs sont favorables à une refonte des politiques culturelles qui garantissent la solidité du lien entre tous les acteurs de la chaîne culturelle et la pérennisation de leur travail qui s'oriente vers tous les publics. »**

Elle regroupe des salles de toutes tailles, de 50 à 900 places assises. Les membres de ce collectif ont des activités diverses tournées autour du spectacle vivant: certain·e·s accueillent des spectacles, d'autres en créent et en produisent, certains en diffusent, la plupart font et l'un et l'autre. Il n'y a pas de genre artistique prédéfini, toutes et tous sont des acteurs et actrices économiques et culturel·le·s d'un territoire plus ou moins vaste, soumis·es à plus ou moins de concurrence, du secteur public comme du secteur privé. Un grand nombre échappe aux grandes agglomérations, et chacun a développé un modèle économique propre à son environnement.

L'ensemble regroupe par saison environ 40 millions d'euros de chiffre d'affaires, 1,5 million de spectateurs, 10 000 fiches de paies, 15 000 contrats artistiques pour environ 25 000 levers de rideaux. Tous les acteurs·trices sont soumis·es à la convention collective « 30-90 spectacle vivant: secteur privé ». Aucun n'est subventionné, ni par l'État, ni par une collectivité territoriale. Certains

**sont propriétaires de leurs établissements, d'autres sont simplement locataires. Toutes ces entreprises sont soumises aux différentes taxes fiscales sur leurs recettes, en fonction de l'objet des diffusions artistiques et sont affiliées au CNM (Centre National de la Musique) ou à l'ASTP (Association pour le Soutien du Théâtre Privé).**

Aucun des lieux n'a de lien avec les grands groupes conquérant le marché de l'immobilier des salles ou avec des sociétés de productions qui sont des possessions de ces mêmes grands groupes.

Ce regroupement créé à la défaveur du premier confinement avait pour but de donner de la visibilité à des acteurs·trices isolé·e·s et non représenté·e·s par les mouvements syndicaux. Il est en effet très complexe d'allier le développement d'un lieu majoritairement dépendant de ses recettes et une connexion interprofessionnelle, d'autant que chaque projet artistique est singulier.

Ces entrepreneur·se·s sont favorables à une refonte des politiques culturelles qui garantissent la solidité du lien entre tou·te·s les acteurs·trices de la chaîne culturelle ainsi que la pérennisation de leur travail, qui s'oriente vers tous les publics identifiés majoritairement hors du champ des institutions et des grands groupes, quelques soient leur âge, leurs origines, leur territoire, leur condition sociale. Ces lieux sont en deal avec leur public et adaptent chaque projet et chaque économie de spectacle au temps, au moment, au public visé.

**« nous défendons l'idée d'une solidarité entre les acteur·rice·s du théâtre privé en France qui puisse inclure chaque lieu créateur de spectacle vivant. »**

Ces entrepreneurs·ses se sont regroupé·e·s autour de problématiques communes découlant d'une politique culturelle d'État niant leur existence et la portée de leur activité sur l'intérêt général. Ce regroupement a déjà permis de faire

**entendre une voix dans la crise sanitaire et la mise en place d'un certain nombre de soutiens, mais il a vocation à peser sur le long terme et infléchir certains modes de fonctionnement.**

En premier lieu, ces salles soumises à la taxe de 3,5% sur leur billetterie en faveur de l'ASTP souhaitent rentrer dans le système de solidarité qu'elles nourrissent par cette taxe. En effet, cette taxe abonde un budget aussi alimenté par une subvention du ministère de la Culture. Jusqu'à ce jour, 40% de cette taxe sont reversés aux lieux la payant en province et 50% sont reversés aux lieux situés à Paris. Ces mêmes lieux peuvent adhérer à Paris et bénéficier d'un système de garantie et de soutien sur leurs risques, tandis que les conditions requises pour en bénéficier sont inaccessibles aux théâtres de régions. Ce dispositif consiste aujourd'hui à taxer tout le territoire pour alimenter un système de soutien réservé à quelques membres issus de la capitale.

**« ces entrepreneurs se sont regroupés autour de problématiques communes découlant d'une politique culturelle d'État niant leur existence et la portée de leur activité sur l'intérêt général. »**

Nous demandons une refonte totale de ce dispositif et nous défendons l'idée d'une solidarité entre les acteur·rice·s du théâtre privé en France qui puisse inclure chaque lieu créateur de spectacle vivant.

Plus généralement, cette organisation a pour mission de créer entre ses membres une solidarité qui permette de proposer et protéger une diversité culturelle ancrée dans la réalité contrastée de notre pays. Elle a pour objet de favoriser la lutte contre les inégalités, de faciliter l'accès aux publics les plus éloignés par des réalités institutionnelles culturelles ou économiques. Par essence, nous travaillons sans concession pour jouer devant des salles pleines.

## Éric Fourreau



Éric Fourreau, fondateur et directeur de la maison d'édition L'Attribut

### Pouvez-vous nous présenter votre structure et ses activités ?

Depuis vingt ans, les éditions de L'Attribut publient des livres et les revues NECTART et DARD/DARD dans le but de fournir aux lectrices et lecteurs des clés d'analyse sur les enjeux artistiques et culturels et sur les politiques publiques. Au final, plus d'une cinquantaine de publications sont aujourd'hui au catalogue de la maison d'édition.

### Pourquoi vous êtes-vous engagé dans l'Appel des indépendants ?

Maison d'édition indépendante, L'Attribut se reconnaît pleinement dans l'Appel des indépendants en tant qu'acteur culturel indépendant et observateur du paysage culturel national où les structures indépendantes peinent à bénéficier d'une réelle reconnaissance et légitimité de la part des pouvoirs publics et à équilibrer leurs budgets, surtout en cette période. C'est pourquoi le dossier du numéro 11 de NECTART a porté sur cette question de l'indépendance, en partenariat avec l'Appel des indépendants.

### Une priorité pour réinventer le paysage culturel et médiatique de demain ?

Donner du sens à son action reste la base de toute démarche. En ces temps de crise, la coopération et les droits culturels doivent être fortement mobilisés.

### Comité Pluridisciplinaire des Artistes-auteurs et Artistes-autrices (CAAP)

Le CAAP, Comité Pluridisciplinaire des Artistes-Auteurs et des Artistes-Autrices, est une organisation syndicale nationale. Il défend les intérêts moraux et matériels des artistes-auteurs et des artistes-autrices quel que soit leur domaine de création artistique : œuvres littéraires et dramatiques, musicales et chorégraphiques, audiovisuelles et cinématographiques, graphiques et plastiques, ainsi que photographiques.

#### constats et diagnostic

**Les artistes-auteur·rice·s constituent un secteur économique mal identifié qui est dans l'angle mort des politiques publiques depuis des décennies. Simultanément, les industries culturelles ne se contentent pas d'exploiter les œuvres créées par les artistes-auteur·rice·s, elles exploitent les artistes-auteur·rice·ss eux·elles-mêmes.**

#### problèmes systémiques communs

● **Difficultés économiques: la sous-rémunération des artistes-auteurs tient systématiquement lieu de variable d'ajustement. L'économie de la culture se fait à la fois grâce et au détriment des artistes-auteur·rice·s eux·elles-mêmes. Précarité et incertitudes des métiers de la création; relations inéquitables avec leurs diffuseurs (exploitants des œuvres), déficit de régulation, déficit de négociations et abus de faiblesse; dégradations des conditions d'exercice et mutations (ubérisation, travail spéculatif, développement mondial non régulé de l'économie numérique...).**

● **Difficultés administratives: isolement et sous-information professionnelle; problèmes récurrents face aux diverses administrations qui ne discernent pas et méconnaissent les droits des artistes-auteurs et leurs dispositions spécifiques (sociales, fiscales, etc.). Conséquences: droits non respectés et défaut de recours aux droits existants.**

● **Déficit de dialogue social entre les représentant·e·s des artistes-auteur·rice·s et leurs diffuseurs, mais aussi entre les représentant·e·s des artistes-auteur·rice·s et les pouvoirs publics: absence de clarification concernant la représentation professionnelle des artistes-auteur·rice·s**

**et la défense de leurs intérêts collectifs (confusion entre syndicats, OGC, associations culturelles); défaut de structuration du dialogue social; financement, indépendance et liberté syndicales des artistes-auteur·rice·s non garantis... L'État décide lui-même de qui est invité à la table des négociations. À tout cela s'ajoute une carence d'élections professionnelles, prérogatives des syndicats d'artistes-auteur·rice·s bafoués, manque de régulation, relations déséquilibrées entre exploitants des œuvres et artistes-auteur·rice·s.**

#### 1. institution d'un Centre National des Artistes-auteurs.

##### constat

La création d'œuvres originales est une activité économique très spécifique et à part entière. La bonne gestion de la population qui compose ce secteur (les artistes-auteurs) passe par la création d'un opérateur public dédié aux divers métiers de la création.

##### proposition 1

Créer un Centre National des Artistes-auteurs.

##### modalités

Le CNAA aurait pour missions de mettre en place :

- un observatoire afin de mettre en œuvre un suivi statistique et qualitatif affiné et fiable des métiers de la création.
- un portail d'information fiable sur tous les aspects de l'exercice professionnel des artistes-auteurs et autrices qui facilite pour tou·te·s l'accès aux règles applicables aux artistes-auteurs et artistes-autrices.
- un service de médiation pour aider à «dénouer les litiges individuels opposant des artistes-auteurs et autrices à leur diffuseurs (éditeur·trice·s, producteur·trice·s, etc.).
- un pôle de négociations collectives sur tout sujet intéressant la condition des artistes-auteurs et autrices ainsi que leurs relations avec les exploitant·e·s des œuvres.

● un service dédié aux facteurs d'inégalités parmi les artistes-auteurs et autrices, selon l'origine sociale, géographique, ou le genre, et des mesures adaptées pour en neutraliser les effets.

● un fonds de soutien à la création qui permettra d'accroître par redéploiement la part des aides accordées directement aux artistes-auteurs et autrices dans l'ensemble des aides publiques allouées à la culture.

● un fonds d'aide d'urgence et de solidarité. La crise sanitaire va produire ses effets catastrophiques sur plusieurs années pour le secteur culturel en général et pour les artistes-auteurs et autrices en particulier. Il importe désormais de prévoir le guichet unique qui fait cruellement défaut pendant la crise sanitaire et qui, à l'avenir, permettra d'aider spécifiquement les artistes-auteurs et autrices à maintenir leur activité économique et à survivre.

#### 2. démocratie sociale et organisation d'élections professionnelles.

##### constat

Il n'appartient pas à l'État, ni aux exploitant·e·s des œuvres de choisir eux·elles-mêmes les interlocuteurs·trices représentant les artistes-auteurs et autrices dans le cadre d'un dialogue social. En démocratie, la seule représentativité légitime est celle obtenue par le vote des représenté·e·s eux·elles-mêmes. Il appartient aux artistes-auteurs et autrices d'élire leurs représentant·e·s. Depuis 2014, le régime de protection sociale des artistes-auteurs et autrices est privé de conseil d'administration, notamment faute d'organisation d'élections.

##### proposition 2

L'organisation d'élections professionnelles afin que les artistes-auteurs et autrices élisent leurs représentant·e·s, notamment pour constituer le conseil d'administration de leur protection sociale.

##### modalités

NB : Ces deux préconisations sont soutenues par de nombreuses organisations d'artistes-auteurs

#### 3. discerner et payer le travail de création d'œuvres.

##### constat

La rémunération de la création d'une œuvre ne relève pas juridiquement du droit d'auteur qui rémunère en aval l'exploitation de l'œuvre. Afin d'assurer une juste rémunération des artistes-auteurs et autrices pour le travail de conception d'une œuvre, avant et indépendamment de sa vente, de sa cession ou de son exploitation, des modifications sont nécessaires dans le code de la propriété intellectuelle (CPI) qui protège l'œuvre mais peu l'artiste-auteur et autrice vivant·e.

##### proposition 3

Nous proposons que l'article L111-1 du CPI soit complété comme suit « Toute commande d'œuvre de l'esprit constitue un louage d'ouvrage. Ce contrat, régi par l'article 1710 du code civil, doit être constaté par écrit entre les parties et établi distinctement de tout contrat relatif aux cessions de droits. »

#### 4. ne plus imposer unilatéralement aux artistes-auteur·rice·s une cession gratuite de leurs droits d'auteur.

##### constat

La cession gratuite des droits d'auteur doit être une faculté exclusive de l'artiste-auteur et autrice lui·elle-même, et non une faculté des exploitants des œuvres, ni une disposition imposée par un·e commanditaire, notamment via des règlements unilatéraux ou des formes de contrats adhésion.

##### proposition 4

Nous proposons que l'article L.122-7 du CPI soit complété comme suit « Toute cession de droits d'auteur à titre gratuit doit faire l'objet d'une mention distincte, justifiant l'intention libérale; étant précisé que la promotion de l'auteur ou de ses œuvres ne saurait constituer une intention libérale au sens du présent article. »

## Jeanne Lafitte-Boulart



Jeanne Boulart, co-fondatrice et co-directrice de Moï Moï, à Saint-Jean-de-Luz

### Pouvez-vous nous présenter votre structure et ses activités ?

Moï Moï regroupe un collectif d'artistes et activistes et un studio de créatif-ve-s spécialisé en ingénierie culturelle qui agit depuis le Pays Basque pour créer, provoquer la surprise et susciter l'étincelle. Toujours un goût pour le bricolage artistique, la poésie dans le détail et l'art de la fête, Moï Moï ne se lasse pas d'imaginer des projets transdisciplinaires, de lier et relier, de mêler la danse à la réflexion, de faire autrement et de répandre son optimisme. Moï Moï est à l'origine du festival Baleapop, du label de musique MMR, de la fabrique créative Garden Kolektiboa et de la webradio DIA!

### Pourquoi vous êtes-vous engagée dans l'Appel des indépendants ?

Car il est primordial de nous rassembler, unir nos forces et nous faire entendre pour mettre en avant la fragilité du secteur culturel et tenter de le sauver. Que seraient nos sociétés sans l'art pour créer du lien, nous maintenir debout et en vie, et nous donner de l'espoir face à un monde en chute libre ? Il faut aujourd'hui se réinventer et écrire une nouvelle page.

### Une priorité pour réinventer le paysage culturel et médiatique de demain ?

Penser et agir plus que jamais collectivement, car c'est tou-te-s ensemble que nous nous relèverons et œuvrerons pour la survie de la culture.

## 5. le droit doit protéger la partie faible du contrat.

### constat

Les œuvres sont fréquemment créées sur commande, mais sans que cela fasse nécessairement l'objet d'un contrat en bonne et due forme. Il résulte de cette mauvaise pratique professionnelle une situation d'insécurité juridique et de précarité économique fortement préjudiciable aux artistes-auteur-riche-s.

### proposition 5

Nous proposons que soit créé un article L. 132-46 du CPI rédigé comme suit : « Section VII - contrat de commande d'une œuvre (louage d'ouvrage) Article L.132-46 : Le contrat de commande d'une œuvre est un louage d'ouvrage au sens du code civil. Il est écrit. Il définit les caractéristiques essentielles de l'œuvre, les moyens requis pour sa réalisation, les modalités de sa livraison à la charge du commanditaire, les dispositions prises pour sa conservation, la rémunération de l'artiste-auteur-riche pour sa conception et sa réalisation, le budget affecté à sa réalisation et le prix de son éventuelle acquisition par le commanditaire. Il renvoie à un contrat séparé conclu conformément aux articles L.131-3 et L.131-4 du code de la Propriété intellectuelle pour toute autorisation et rémunération relatives à l'exploitation de l'œuvre. »

## 6. la nécessité d'accords collectifs avec les exploitants des œuvres.

### constat

Il importe d'habiliter clairement les syndicats ou associations professionnels à négocier des accords collectifs avec les exploitant-e-s des œuvres. De tels accords sont indispensables afin de protéger les artistes-auteurs et autrices quand ils et elles ne sont pas en mesure de négocier des conditions décentes, d'une part, au titre de leur travail de création et, d'autre part, au titre de leurs droits de propriété intellectuelle.

### proposition 6

Nous proposons que soit ajouté à l'article L131-4 du CPI l'alinéa suivant : « Les syndicats ou associations professionnels des artistes-auteurs sont habilités à recommander et négocier collectivement des barèmes minima de rémunération par mode d'exploitation des œuvres. Des accords conclus à

ce titre peuvent être rendus obligatoires à l'ensemble des intéressés par arrêté du ministre chargé de la Culture. »

Plus globalement nous préconisons une sécurisation juridique et une efficacité des accords collectifs conclus entre représentant-e-s des artistes-auteurs et autrices et représentant-e-s des exploitants des œuvres.

### proposition 7

Les accords entre les syndicats ou associations professionnels des artistes-auteurs et les organisations représentant les exploitant-e-s des œuvres peuvent être rendus obligatoires à l'ensemble des intéressé-e-s par arrêté du ministre chargé de la Culture.

## 7. lutter contre le travail spéculatif sous toutes ses formes.

### constat

Le travail spéculatif peut se résumer par l'injonction : « Travaille d'abord, on verra plus tard si tu es payé... ou non ». Le paiement d'une commande en redevances de droits d'auteur (paiement au succès) est une forme de travail spéculatif. Ce n'est pas la seule. Demander à une multitude de créateurs et créatrices de produire gratuitement un projet d'œuvre pour choisir au final l'un des projets qui est le seul rémunéré est une autre forme de travail spéculatif largement pratiqué par des commanditaires de n'importe quel secteur de l'économie, y compris le secteur public.

On ne compte plus les concours, « appels à contributions » ou appels d'offres qui demandent de fournir gratuitement des œuvres, notamment visuelles : concours de photos pour créer des banques d'images et agrémenter les sites internet ou les brochures touristiques des collectivités, concours de logos, concours de conception d'œuvres d'art public pour « animer » des murs ou alimenter des festivals qui attirent les touristes et alimentent l'économie locale, appels d'offres imposant la conception d'un projet artistique sans contrepartie, etc.

Il importe notamment de rendre clairement illicite le travail gratuit des artistes-auteurs et autrices dans les appels d'offres publics.

### proposition 8

Nous proposons que soit ajouté à l'article R2151-15 du code la commande publique l'alinéa suivant : « Toute étude, pré-projet, projet ou maquette réalisée pour un marché dont l'objet porte sur une œuvre de l'esprit constitue un investissement significatif donnant lieu au versement d'une prime par le pouvoir adjudicateur. »

Plus globalement nous constatons le manque d'exemplarité des pouvoirs publics en matière de commande publique à des artistes-auteurs et autrices.

Institué en 1951, le dispositif du 1% artistique est obligation légale qui consiste pour les personnes publiques à consacrer 1% du coût d'une construction publique à la commande (via des appels d'offres) ou à l'achat d'une ou plusieurs œuvres d'art originales à des artistes-auteurs et autrices vivant-e-s afin de les intégrer à l'ouvrage ou à ses abords. Le non-respect de cette obligation légale n'est assorti d'aucune pénalité. Il en résulte une explosion des « 0 % artistiques ».

### proposition 9

Nous préconisons la suppression de l'effet d'aubaine de la non-application du 1% par le recensement systématique en amont des bâtiments concernés et par le versement du montant du 1% dans un fonds mutualisé dédié à la création quand la procédure n'est pas appliquée par la personne publique ou qu'elle n'a pas abouti.

Le cahier des clauses administratives générales de prestations intellectuelles (CCAG) est la référence pour un marché ayant pour objet principal une prestation intellectuelle. Or il propose comme modèle deux options pour les clauses de propriété intellectuelle qui portent atteinte aux intérêts des artistes-auteurs et autrices.

### proposition 10

Nous préconisons une négociation avec les syndicats d'artistes-auteurs et autrices concernés pour réviser les clauses de propriété intellectuelle dans les marchés publics. En effet, les options du cahier des clauses administratives générales de prestations intellectuelles (CCAG PI) portent actuellement gravement atteinte aux droits moraux et patrimoniaux des artistes-auteurs et autrices.

### modalités

NB : l'ensemble de ces propositions est soutenu par l'USOPAVE (Union des Syndicats et Organisations Professionnels des Arts Visuels et de l'Écrit).

CAAP

# propositions

## artistes-plasticien-ne-s et travailleur-se-s de l'art

### Économie solidaire de l'art

Au début de l'été 2014, quatre artistes créent le groupe de réflexion Économie Solidaire de l'art, qui vise à améliorer la situation économique des artistes plasticien-ne-s et des travailleur-se-s de l'art en France\*. Aujourd'hui, alors que le groupe initial s'est agrandi, la page facebook réunit plus de 16 750 adhérent-e-s : artistes, critiques et commissaires, responsables d'institutions et d'associations, étudiant-e-s en écoles d'art, journalistes, professionnel-le-s de la culture...

**À l'origine et au centre d'une économie de l'art qui donne lieu à une intense activité, les artistes-auteur-trice-s, les indépendant-e-s et les professionnel-le-s du secteur travaillent – paradoxalement – pour la plupart d'entre eux, elles, dans une grande précarité.**

**Les logiques d'excellence qui régissent légitimement le monde de l'art ne justifient ni le travail gratuit ou précaire de ses acteurs et actrices, ni les écarts croissants entre la production des œuvres et la distribution de la valeur qui en résulte.**

Depuis des décennies, l'absence de véritable représentation des artistes-auteur-trice-s, le désintérêt patent des tutelles, la gestion erratique des organismes qui ont pour mission d'assurer la gestion et l'équilibre de leur régime de sécurité sociale, etc. ont conduit à des manques très graves et préjudiciables. Le non-respect de leurs droits sociaux les plus élémentaires – en particulier celui qui concerne leur régime de retraite – constitue notamment une véritable bombe à retardement.

Contrairement aux mouvements et aux réflexions menés autour du régime des intermittent-e-s du spectacle, les artistes-auteur-trice-s n'avaient encore jamais été capables d'ouvrir un débat à grande échelle sur les conditions d'exercice et de rémunération de leurs activités.

**Le projet Économie Solidaire de l'Art vise donc à discuter et à formaliser des dispositifs permettant d'améliorer significativement cette situation, en impliquant l'ensemble des professionnel-le-s concerné-e-s, dans un cadre institutionnel ou non, privé ou public.**

**Nous sommes en effet convaincu-e-s qu'il est aujourd'hui possible de dépasser l'individualisme et l'isolement des acteurs et actrices de notre secteur et d'inventer de nouvelles solidarités et soutiens à la création contemporaine. Le débat est ouvert; le groupe Économie Solidaire de l'Art invite le plus largement possible l'ensemble des professionnel-le-s de la filière à y participer. Notre projet est disponible sur notre page Facebook et sur notre site internet.**

#### Un projet en plusieurs volets

En 2016, Économie Solidaire de l'Art a créé une charte à l'attention de tous les acteurs et actrices des arts visuels en France, visant à faire valoir une éthique des situations de création et une rémunération pour toute intervention sollicitée auprès des artistes indépendant-e-s.

Depuis 2014, de très nombreux chantiers de travail (initiés par le ministère de la Culture, des associations, organisations d'artistes, etc) ont été mis en place en France. Économie Solidaire de l'Art prend part à ces chantiers et s'efforce d'intervenir et d'enrichir chaque débat de données techniques, philosophiques et politiques qui permettent une mise en perspective de l'ensemble des métiers de la création artistique.

À terme, nous visons à :

**1. Imposer une rémunération obligatoire et proportionnelle dans le cadre de toute prestation artistique sollicitée, quelle que soit la forme de cette dernière: en amont (création, préparation, étude, répétition, etc.), pendant (montage, publication, vernissage, lecture, dédicace, conférence, workshop, etc.), ou en aval (exposition, reproduction, diffusion). Rémunération proportionnelle au travail effectué et à l'ambition de l'événement et du lieu.**

**2. Instaurer une présence réelle, plurielle et régulièrement renouvelée des artistes-auteur-trice-s dans toutes les institutions régissant leurs métiers (Urssaf, Irceec...), au ministère de la Culture ainsi que dans les différentes commissions professionnelles: bourses, aides aux projets, jurys, ... à parts égales avec les financeurs et professionnel-le-s de l'art (critiques, galeristes, commissaires), dans les conseils d'administration des grands musées, etc.**

**3. Créer un fonds de soutien financé et alimenté par un prélèvement (pourcentage) réduit sur toutes les opérations et productions artistiques en France (au même titre que la TSA). Il serait consacré au développement des arts visuels: productions, construction et/ou aménagement d'ateliers d'artistes, investissements immobiliers en vue de l'acquisition d'espaces de travail et de diffusion, soutien aux artistes-auteur-trice-s et professionnel-le-s les plus précaires mais aussi à l'abondement et donc au renforcement des régimes de retraite de base et complémentaire. (On entend par opérations et productions artistiques: les créations, productions, ventes privées en galeries et salles de ventes, foires; billetteries privées et publiques des musées, fondations et festivals; vente d'images, reproduction d'œuvres auprès des banques d'images privées et publiques, etc.).**

Seraient éligibles à ce fonds celles et ceux qui ont la création artistique pour activité principale (affilié-e-s au régime de sécurité sociale des artistes). Sa mise en œuvre nécessiterait la création d'une instance représentative (ou son adossement à une structure existante), chargée de diffuser, convaincre et négocier auprès des différents acteurs et actrices privé-e-s et public-que-s de l'économie de l'art en France.

**4. Instaurer un pourcentage pour l'artiste à chaque vente et revente en galerie et revaloriser le pourcentage de droit de suite pour les artistes vivant-e-s.**

\* Économie Solidaire de l'Art: Pierre Beloüin, Carole Douillard, P. Nicolas Ledoux, Thierry Fournier (jusqu'en 2019), rejoints par Grégory Jérôme, Guillaume Aubry et Damien Beguet.

## Nathalie Miel



Nathalie Miel, directrice du Damier, à Clermont-Ferrand

#### Pouvez-vous nous présenter votre structure et ses activités?

Le Damier est un cluster d'entreprises culturelles et créatives, basé sur la Métropole clermontoise (50 membres dans les métiers de la musique, de l'image, du livre, de la communication, de l'événementiel, etc). Nos missions sont de fédérer, développer, promouvoir les entreprises des ICC (Industries Culturelles et Créatives) sur le territoire et de les accompagner dans leurs démarches d'innovation. Depuis octobre 2020, nous pilotons l'incubateur HUB-IC, qui accompagne 4 porteur-se-s de projets culturels innovants, leur permettant de passer d'une idée au lancement concret de leur activité.

#### Pourquoi vous êtes-vous engagée dans l'Appel des indépendants?

Ce que revendique l'Appel, se rassembler pour peser et avancer collectivement, correspond complètement au fonctionnement du Damier. Les valeurs de diversité, de collaboration, de «concurrence saine», sont au cœur de ce que nous défendons. Depuis notre création il y a 10 ans, nous avons toujours assuré sur notre territoire un rôle de représentation de nos membres et de valorisation du secteur des ICC, porté par une myriade de petites structures indépendantes. Nous nous situons dans une réflexion prospective sur la question de l'avenir du secteur. Il nous semblait donc naturel de rejoindre la dynamique pour porter plus loin ce travail.

#### Une priorité pour réinventer le paysage culturel et médiatique de demain?

Il est nécessaire de reconnaître aujourd'hui la capacité du secteur culturel et créatif à se réinventer, à innover, à développer de nouveaux modèles pour toucher tous les publics. Cela doit passer par la création d'espaces de dialogue qui amèneront à faire évoluer les cadres de l'intervention publique – mais aussi à développer de nouveaux partenariats privés – pour laisser davantage de place à l'innovation et aux nouveaux acteurs-trices / nouveaux projets.

# tribune

## ces métiers indispensables pourtant exclus de la filière

Claire Henocque



© Tim Douet

Après plusieurs années passées à travailler dans l'industrie du disque (BMG, Nocturne), les médias (MCM TV) et les festivals (Festival d'Île de la France), Claire Henocque devient agent en 2004 : au booking chez Azimuth Productions puis chez Mediacom Tour. En 2014, elle fonde Tour Makers, agence de booking et de conseil stratégique en projets artistiques qui travaille avec des artistes français et internationaux au niveau mondial. Elle a participé en mai 2020 à la mobilisation des professions indépendantes non reconnues officiellement par la filière afin de faire entendre leurs voix. Claire est membre du Parlement de l'Appel des indépendants.

**Il y a quelque chose de bon aux crises car elles remettent en perspectives des pratiques acceptées par toutes, qu'on ne questionne plus depuis (trop) longtemps. Et cette pandémie aura révélé le besoin de mettre à jour certains logiciels dans notre filière.**

**Acteur·rice·s essentiel·le·s et incontournables aux côtés des artistes, des producteur·trice·s de spectacles et de disques, des éditeur·trice·s, nous sommes une multitude d'artisan·e·s et de savoir-faire sans lesquels aucun projet culturel ne pourrait voir le jour. Acteur·rice·s de l'ombre, nos métiers sont souvent méconnus et en manque de reconnaissance, même au sein de la filière : managers d'artistes, attaché·e·s de presse, prestataires techniques, logistiques et administratifs, booker·euse·s et agent·e·s indépendant·e·s, studios d'enregistrements et de répétitions, agences de promotion spécialisées etc.**

**Nous sommes des milliers de structures indépendantes, TPE ou micro-entreprises qui, sans être productrices de disques ou de spectacles, créent de la valeur et des emplois, innovent dans leurs pratiques et leurs modèles. Nous ne portons pas forcément les investissements productifs, mais nos missions et notre accompagnement sont fondamentaux pour l'aboutissement de la création artistique.**

**« dans le panorama actuel, et notamment avec le développement ultra rapide des pratiques digitales, les métiers du conseil et du service à l'artiste sont appelés à exploser ces prochaines années. »**

**Aujourd'hui, ces milliers de structures, déjà confrontées à la fragilité économique intrinsèque du secteur, sont les grandes oubliées des aides consacrées à la culture. Nous sommes directement impactés par les annulations des concerts et la baisse des ventes de disques à l'heure où ceux-ci ne sont plus considérés comme des « biens essentiels » et où les rayons des magasins sont fermés.**

**Cependant, nous ne bénéficions pas du soutien du Centre National de la Musique, dont les Fonds de Secours, de Sauvegarde et de Compensation sont fléchés vers les producteurs·trices de spectacles et de disques, les diffuseur·se·s, les éditeur·trice·s et les distributeur·trice·s, à l'exclusion des autres métiers.**

**« dans le verbatim politico-administratif, nous sommes « le trou dans la raquette », « l'angle mort ». »**

**La plupart d'entre nous est également exclue des dispositifs d'aides transversaux : nos codes APE disparates ne rentrent pas dans les listes S1/S1bis du Fonds de Solidarité 1, les aides proposées par les Régions (Fonds de Solidarité 2) sont réservées aux entreprises ayant au moins un·e employé·e (en dehors du·de la dirigeant·e), les exonérations de charges ne concernent pas les dirigeant·e·s, et les mesures de chômage partiel sont inopérantes quand on n'a pas de salarié·e.**

**Nos corporations se sont donc fédérées pour se faire entendre, pour que notre nombre et notre valeur soient reconnus. Le MMF (syndicat historique des manager·euse·s), les Attaché·e·s de Presse indépendant·e·s (regroupé·e·s dans le syndicat APRES né en octobre 2020), et les Artisans des Spectacles (collectif de prestataires techniques et logistiques qui ne sont pas sous le régime de l'intermittence), ont envoyé dès le mois de mai 2020 un courrier commun adressé au CNM, au ministère de la Culture et à la Commission des Affaires Culturelles à l'Assemblée Nationale, alertant sur la vulnérabilité de nos structures et l'urgence à les préserver dans leur diversité ainsi que les milliers d'emplois qui en dépendent.**

**« acteurs·trices essentiel·le·s et incontournables aux côtés des artistes, des producteurs·trices de spectacles et de disques, des éditeurs·trices, nous sommes une multitude d'artisan·e·s et de savoir-faire sans lesquels aucun projet culturel ne pourrait voir le jour. »**

**Ce courrier demandait à être enfin considéré·e·s comme parties prenantes de la filière, membres à part entière de cette maison commune de la musique.**

**Six mois plus tard, après huit mois d'inactivité, et encore de longs mois à passer avant la reprise, nous attendons toujours le soutien concret des institutions, la considération juste de nos métiers et de notre contribution à la création artistique, la prise en compte de nos spécificités administratives, l'adaptation des dispositifs d'aides à nos réalités.**

**« les acteurs·trices culturel·le·s indépendant·e·s que nous sommes sont parties intégrantes de la filière, doivent prendre part aux discussions sur son avenir et être intégré·e·s dans les dispositifs d'aides sectoriels. »**

**Au-delà de la crise sanitaire, il semble urgent de reconsidérer la réalité de notre industrie, qui ne se limite pas à la production de disques et de spectacles, à la diffusion, la distribution et l'édition phonographiques. Dans le panorama actuel, et notamment avec le développement ultra rapide des pratiques digitales, les métiers du conseil et du service à l'artiste sont appelés à exploser ces prochaines années. Les acteurs·trices culturel·le·s indépendant·e·s que nous sommes sont parties intégrantes de la filière, doivent prendre part aux discussions sur son avenir et être intégré·e·s dans les dispositifs d'aides sectoriels.**

# propositions

## professions indépendantes des métiers exclus de la filière

### MMFF, Artisans des Spectacles et APRES

Propositions communes portées par le MMFF (syndicat historique des manager·euse·s), l'APRES (groupement des Attaché·e·s de Presse indépendant·e·s), et les Artisans des Spectacles (collectif de prestataires techniques et logistiques qui ne sont pas sous le régime de l'intermittence)

**Sur les dispositifs d'aide transversaux, nous avons besoin du Centre National de la Musique (CNM) pour intervenir auprès des ministères concernés, et défendre :**

**1. l'élargissement des critères du FDS 1 aux codes APE en usage dans la culture, avec rétroactivité depuis juillet 2020, et prolongation jusqu'à la fin de la crise sanitaire.**

NB : Les attaché·e·s de presse du cinéma, qui ont créé en mars l'association le CLAP (Cercle Libre des Attaché·e·s de Presse de cinéma), ont obtenu que la liste de l'annexe 1 soit étendue aux activités de conseil et d'assistance opérationnelle apportées aux entreprises et autres organisations de distribution de films cinématographiques en matière de relations publiques et de communication.

**2. la refonte des codes APE du champ culturel pour une meilleure identification et valorisation des métiers.**

**3. l'assouplissement des critères de l'URSSAF pour que les dirigeants de TPE du champ culturel puissent bénéficier des exonérations de cotisations sociales.**

**4. l'élargissement des critères du FDS 2 des Régions aux TPE sans salarié·e et/ou la mise en place de dispositifs de soutien à la trésorerie.**

**Au niveau sectoriel, et dans le cadre de la phase de concertation actuellement menée par le Centre National de la Musique (CNM), nous demandons :**

**5. la création d'une aide spécifique pour nos métiers qui soit adaptée à nos statuts juridiques.**

**6. la reconnaissance effective de nos professions comme étant génératrices de création artistique.**

**7. la mise en place d'un groupe de travail dédié aux professions indépendantes.**

**8. l'intégration de nos métiers dans les dispositifs d'aides sélectives.**

**9. le droit au crédit d'impôt pour nos clients (producteur·trices·phonographiques et de spectacles, éditeur·trice·s...) sur la base de nos interventions, au titre de prestataires essentiel·le·s de la filière.**

# propositions

## tiers-lieux culturels indépendants

### coordonnées par Ancoats, en collaboration avec un collectif d'acteur·rice·s de tiers-lieux culturels

Ancoats s'engage auprès des tiers-lieux, lieux intermédiaires, friches culturelles, *artist-run spaces*, et expériences d'urbanisme temporaires qui façonnent le paysage culturel, économique et social de la Ville telle qu'elle s'écrit aujourd'hui, et qui fédèrent l'ensemble des parties à l'échelle de chaque territoire d'expérimentation.

#### **1. vers une foncière culturelle ?**

**Favoriser l'économie d'échelle et maximiser le poids politique et financier des tiers-lieux culturels en mutualisant ressources foncières et immobilières pour faciliter l'émergence de communs culturels autonomes par la propriété (Initiative: La Main 9.3.0)**

#### **2. essaimage et transmission :**

**Encourager l'émergence des tiers-lieux sur le territoire national non pas par la duplication de modèles ou le parachutage d'opérateur·trice·s hors-sols mais par l'essaimage et l'accompagnement d'acteurs·trices locaux·ales afin d'éviter le syndrome de la coquille vide et d'ancrer ces nouveaux tiers-lieux au sein de communautés d'usage.**

#### **3. des dispositifs situés d'accompagnement :**

**Transformer les dispositifs de soutien public aux tiers-lieux en re-territorialisant les modes d'accompagnement, en prise avec les singularités des territoires et des acteurs·trices, et favoriser l'outillage pairs-à-pairs (sur le modèle existant du DLA).**

#### **4. une évaluation en commun :**

**À l'image des initiatives de la CNLII (Coordination Nationale des Lieux Intermédiaires et Indépendants), en dialogue avec la DGCA (Direction Générale de la Création Artistique), ou de Plateau Urbain avec le programme "Commune Mesure", favoriser des modes d'évaluation co-construit entre acteurs·trices et puissance publique pour orchestrer la convergence de l'impact recherché et des réalités de terrain.**

# propositions

## auteurs·trices/compositeurs·trices/ interprètes

### La Guilde des Artistes de la Musique (GAM)

La Guilde des Artistes de la Musique est le premier groupement d'intérêt géré par les artistes pour les artistes. Fondée en mars 2013 par les artistes Axel Bauer, Kent, Issam Krimi et Suzanne Combo, la GAM fédère la communauté des auteurs·trices-compositeurs·trices-interprètes. Elle les accompagne et les représente dans la défense de leurs droits et de leurs intérêts. Nous sommes convaincu·e·s que les artistes sont les premier·e·s créateurs·trices de valeur et qu'ils et elles doivent être enfin considéré·e·s et replacé·e·s au cœur de la filière musicale.

**Les auteurs·trices, les compositeurs·trices, les artistes de la musique jouent un rôle vital au sein de la filière musicale: ils·elles créent les œuvres qui seront ensuite commercialisées, exploitées et diffusées. Ils·elles représentent le tout premier maillon d'une chaîne créative et de production culturelle, dont dépendent de nombreux autres métiers. Ils·elles sont les garant·e·s de la vitalité, du dynamisme et de la diversité de la création musicale française qui rayonne ensuite par-delà les frontières hexagonales. Ce sont les artistes qui génèrent l'adhésion du public et la cohésion sociale alors que leur statut n'est paradoxalement que peu reconnu au sein de la société.**

Les artistes et les auteurs·trices souhaitent pouvoir aujourd'hui compter sur une politique publique de la musique ambitieuse, encourageante et en phase avec son temps. La mise en œuvre de cette politique publique passe nécessairement par la régulation d'un secteur en profonde mutation mais aussi par des moyens nouveaux et significatifs, directement fléchés vers les artistes et les auteurs·trices pour qu'ils·elles puissent créer aujourd'hui les œuvres qui seront exploitées et diffusées demain.

Les spectacles, la diffusion et la vente de disques étant empêchés du fait de la crise sanitaire, il est primordial d'investir dans la création artistique pour anticiper la relance économique du secteur musical.

#### **1. obtenir une place au sein de la maison commune de la musique: le CNM.**

À ce jour, seules les entreprises y sont accueillies. Les artistes souhaitent que le CNM devienne pour eux:

- **un lieu d'accueil** – la porte d'entrée pour tout artiste et auteur·trice professionnel·le·s fluidifiant l'accès et la compréhension des services, outils et dispositifs existants.
- **un lieu d'orientation, d'information et de conseil** – informations sur toutes les aides et les ressources existantes, conseils administratifs, entrepreneuriaux (outils de gestion, structuration...), juridiques (mise à disposition de l'aide d'un·e juriste)...
- **un lieu d'observation et de prospective** qui examine l'évolution des pratiques professionnelles des artistes et des auteurs·trices d'aujourd'hui et notamment sur l'auto-production, et mènent une réflexion sur les artistes et auteurs·trices de demain.
- **un guichet d'aide** pour les soutenir directement et très concrètement, dès le début de leur travail. Les auteurs·trices n'ont pas de revenus pour créer, ils et elles assument seul·e·s, sans soutien, une prise de risque considérable en investissant du temps et des capitaux propres.
- **un soutien à la formation**

#### **2. une meilleure exposition de la musique dans les médias.**

Nous demandons que le groupe audiovisuel public investisse dans des contenus de musique live de qualité, grand public et aux heures de grande écoute, qu'il valorise la création musicale dans sa diversité, portant une attention particulière à la place des femmes créatrices et artistes.

#### **3. une juste rémunération et un partage plus équitable de la valeur.**

Les interprètes et les auteurs·trices méritent de recevoir des rémunérations qui reflètent enfin la valeur générée par leur travail de création artistique. Cela doit passer par un plus juste partage entre les

plateformes et les ayant-droits, puis entre les labels et les artistes ou les organismes de gestion collective et les auteurs·trices. Les revenus du streaming sont extrêmement concentrés: 90% des revenus vont à 1% des artistes présents sur les plateformes. Cette situation représente un danger pour la diversité musicale et précarise les métiers des artistes et des auteurs·trices.

#### **4. des relevés de redevances efficaces, corrects, compréhensibles et modernes.**

La GAM estime qu'il est temps pour l'industrie de la musique de mettre en pratique des procédures de comptabilisation et de paiement des redevances rapides et efficaces. Les paiements aux artistes ne seront plus diminués par des déductions techniques injustifiées ou des procédures et transactions internes de retenue à la source. Les labels et autres ayant-droits devraient être tenus d'informer les artistes et autres titulaires de droits concernés de toute exploitation de leurs œuvres.

#### **5. une base de métadonnées mondiales qui crédite et enregistre efficacement.**

La GAM estime que les artistes et les auteurs·trices devraient être crédité·e·s pour leur travail pour chaque exploitation, et soutenir l'élaboration d'une base de données mondiale universellement accessible et normée qui recenserait les « passeports » des œuvres. Cela faciliterait la traçabilité des utilisations des œuvres et la réclamation des droits.

#### **6. concurrence loyale et meilleur équilibre des positions de négociations.**

La GAM estime qu'il est important d'améliorer la position de négociation des artistes afin que les parties négocient sur un pied d'égalité. Il est nécessaire de faciliter l'accès des artistes aux conseils d'un·e avocat·e, qui devraient être obligatoires avant toute signature.

#### **7. un plan de lutte en faveur de l'égalité femmes/hommes et contre les violences sexuelles dans l'industrie musicale.**

Il convient d'observer et d'analyser les raisons de l'absence des femmes aux postes de direction ou de direction artistique dans cette industrie, mais aussi les causes de l'évaporation des femmes artistes et créatrices entre les études supérieures et la vie professionnelle. Il est indispensable de mettre en place les mesures qui permettront de corriger tout un système qui empêche aujourd'hui une présence plus importante des femmes aux postes de direction, sur scène et dans les médias.

#### **8. un plan de préservation de la santé et du bien-être dans l'industrie musicale.**

L'enquête du collectif CURA parue en octobre 2019 a révélé le profond mal-être des femmes et des hommes évoluant dans les métiers de la musique. Il apparaît urgent de travailler collectivement à la mise en œuvre d'un plan de préservation de la santé et du bien-être des artistes et des professionnel·le·s de l'industrie musicale: il faut investir dans la prévention et créer un fond d'aide pour faciliter l'accès aux soins et encourager la guérison.

#### **9. des mesures d'urgence pour les auteurs·trices.**

La prolongation de leur accès au fonds de solidarité jusqu'à août 2021. Compte tenu du caractère différé de leurs revenus, le plus fort de l'impact du confinement sur les revenus des auteurs·trices se fera sentir à partir du mois de janvier 2021.

#### **10. des mesures d'urgence pour les interprètes: la garantie de tous les droits sociaux.**

Prolonger l'assurance-chômage jusqu'à un an après la période d'impossibilité de travailler, garantir l'accès aux congés, aux congés maternité, à la formation continue...

# propositions

## musiques actuelles

### Syndicat des Musiques Actuelles (SMA)

Créé en 2005, le Syndicat des Musiques Actuelles est une organisation d'employeurs-ses aujourd'hui composée de plus de 450 structures de la filière des musiques actuelles. Il représente ainsi des salles de concerts, des festivals, des producteurs-trices de spectacles, des labels, des centres de formation, des radios, ainsi que des fédérations et réseaux. Le SMA a pour rôle de renseigner et conseiller ses membres en matière juridique, sociale et fiscale. Il les représente aussi dans les instances paritaires professionnelles, telles que le Centre National de la Musique (CNM), l'Afdas ou au sein de 3 conventions collectives (CCNEAC, CCNSVP, CCNEP). Enfin, le SMA défend les intérêts du secteur des musiques actuelles auprès des pouvoirs publics pour une meilleure prise en compte.

**pour une nouvelle donne en faveur des musiques actuelles (parution en juin 2020):**

#### des dispositions réglementaires

**1. Nous demandons de la visibilité et un accord de principe ces tout prochains jours en vue de la reprise de l'activité dans les salles de concerts et les festivals à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au travers d'un plan co-construit avec le Gouvernement et les professionnel-le-s.**

**2. Nous demandons que la « clause du service fait » soit dès lors systématiquement levée et que les contrats passés soient payés en totalité.**

**3. Nous demandons que les obstacles réglementaires soient levés, notamment:**

- Le décret son
- La circulaire Collomb

#### des dispositions financières

**4. Nous souhaitons que les entreprises de l'ensemble du secteur des musiques actuelles, quelles que soient leurs formes juridiques, puissent continuer à bénéficier du dispositif d'activité partielle à taux plein tant que l'activité n'aura pas complètement repris.**

**5. Nous demandons aussi un assouplissement et une bonification des critères du FONPEPS (Fonds National pour l'Emploi Pérenne dans le Spectacle) pour faciliter les embauches à venir et soutenir la reprise de l'emploi.**

**6. Nous demandons un engagement pluriannuel en faveur du financement du CNM (Centre National de la Musique) ainsi que l'allocation de ressources extrabudgétaires à l'EPIC.**

**7. Nous demandons la création du fonds en faveur des festivals, conformément aux annonces du Président de la République en date du 6 mai.**

**8. Nous demandons, pour l'attribution des points de la subvention sélective du FSER (Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique) 2021, que soit attribué au minimum le nombre de points alloués à chaque radio pour la subvention sélective du FSER 2020 basée sur les activités 2019.**

#### des dispositions fiscales

**9. Nous demandons une défiscalisation totale des dons des mécènes (entreprises et particuliers).**

**10. Nous demandons, en plus de l'accélération des versements, que les Crédits d'Impôts Spectacle Vivant (CISV) et Production Phonographique (CIPP) soient bonifiés dès à présent et pendant toute la phase de relance.**

**11. Nous demandons que le disque puisse bénéficier du taux réduit de TVA de 5,5% comme d'autres objets culturels (livres, billetterie du cinéma, etc.).**

# propositions

## labels et distributeurs

### FÉLIN

Depuis 2009, la FÉLIN (Fédération nationale des Labels et distributeurs INdépendants) valorise le travail des labels indépendants et les accompagne. Elle travaille à des solutions concrètes avec tous les acteurs-trices de la filière musicale, pour renforcer la diversité culturelle et l'intérêt général. S'appuyant sur les fédérations régionales et ses labels adhérents, la FÉLIN représente aujourd'hui plus de 400 labels indépendants, acteurs de la création musicale indépendante et garants de la diversité culturelle et de sa démocratisation.

Depuis 2009, la FÉLIN défend la place du disque physique, centrale dans l'économie des labels indépendants TPE, en représentant 50 à 80% de leur chiffre d'affaires. Aujourd'hui, les distributeurs-trices se réinventent, au-delà de la pseudo opposition numérique / physique qu'ils-elles voient plutôt comme complémentaires, l'objet disque sera toujours le support physique de l'œuvre musicale. C'est donc naturellement que leur rencontre s'officialise avec la formalisation depuis janvier 2020 d'un regroupement des distributeurs physique et numérique indépendants, au sein de la FÉLIN, qu'elle s'attachera à défendre avec la même énergie.

**pour un modèle vertueux de l'industrie musicale ou les labels indépendants TPE, garants de la diversité musicale, ont toute leur place.**

**1. Garantir une place aux productions indépendantes au sein du paysage radiophonique et audiovisuel français, et spécifiquement dans les grands médias nationaux.**

**2. Œuvrer pour une meilleure rémunération du streaming et pour une meilleure visibilité des productions indépendantes sur les plateformes.**

**3. Moderniser la distribution physique indépendante pour renforcer les acteurs-trices français-es et la présence des productions indépendantes en bacs.**

**4. Valoriser l'objet disque, qui représente toujours 60% des revenus des labels. Notamment grâce à une baisse du taux de TVA à 5,5% qui donnerait un véritable souffle à tous les acteurs-trices du marché.**

**5. Accompagner les labels dans leur transition numérique qui est toujours en cours.**

**6. Favoriser l'accès aux dispositifs d'aide pour tous les indépendants: ôter le critère de francophonie du crédit d'impôts qui n'a plus lieu d'être et qui limite l'accès au dispositif à de nombreux labels.**

**7. En tant qu'acteur-riche européen-ne responsable, signataire de la charte pour la diversité d'IMPALA, agir pour un changement positif en terme de diversité: être antidiscriminatoire et délibérément inclusif-ve.**

**8. Encourager les femmes à entreprendre dans le secteur musical, grâce au mentorat et au pouvoir du modèle de réussite.**

**9. Valoriser les bonnes pratiques des labels indépendants en matière de respect de RSO.**

**10. Travailler de manière concertée avec les organisations de la musique, pour porter d'une seule voix claire et lisible, les messages en faveur de l'indépendance.**

# propositions

## labels

### IMPALA

IMPALA, l'association européenne des labels indépendants, a adopté en octobre 2020 une charte sur la diversité et l'inclusion qui énonce une série de douze engagements pris par l'organisation, dont elle rendra compte chaque année. Des défenseur·ses de la diversité seront nommé·e·s au sein d'IMPALA, et les principes de la charte seront intégrés dans l'ensemble des travaux de l'organisation. Une cartographie des meilleures pratiques européennes, des conseils pour les membres d'IMPALA, ainsi qu'une formation gratuite semestrielle sur l'inclusion sont en préparation. IMPALA s'engage également à soutenir ses membres dans la recherche de financements européens pour des projets autour de la diversité et l'inclusion, à lancer de nouveaux prix aux niveaux européen et national ainsi qu'un programme de sensibilisation.

La charte est visible sur le site d'[IMPALA](#).

#### Les 12 engagements

- 1. Mettre à la disposition de tou-te-s les membres une enquête dont les résultats seront agrégés de manière anonyme afin de mesurer, de manière régulière, la diversité du secteur en Europe.**
- 2. Cartographier et partager des exemples de bonnes pratiques à travers l'Europe, qu'il s'agisse de campagnes, d'enquêtes locales ou d'autres projets qui promeuvent la diversité et l'inclusion. Cette carte sera mise à jour régulièrement.**
- 3. Nommer un·e défenseur·se de la diversité au sein du conseil d'administration d'IMPALA et de chacun de nos comités. Il s'agira d'une personne différente dans chaque comité, le but étant d'encourager la réflexion de toute une série de personnes sur la diversité au sein de l'organisation.**
- 4. Lancer un nouveau programme de prix européens et nationaux afin de mettre en lumière les projets et les personnes qui travaillent sur les thèmes de la diversité et de l'inclusion, et reconnaître les personnes issues de la diversité lors des cérémonies de remise de prix.**

- 5. Mettre en œuvre un programme de sensibilisation par le biais d'associations nationales et avec les organisations communautaires pour s'assurer qu'IMPALA et ses membres surmontent les obstacles structurels et se diversifient, pour parvenir à un changement structurel à long terme.**

- 6. Proposer deux fois par an une formation sur les questions de diversité et d'inclusion aux employé·e·s, au conseil d'administration et aux membres.**

- 7. Élaborer des recommandations pour les membres sur l'élimination des préjugés et sur l'inclusion dans le cadre de recrutements, de la promotion musicale, des contrats avec les artistes, des supports promotionnels, ainsi que dans le choix des prestataires, tels que dans les relations publiques, la promotion radio, les agences presses, les consultant·e·s, les fournisseur·se·s, etc.»**

- 8. S'engager en faveur de l'égalité et de la diversité dans nos offres d'emploi et continuer à rémunérer nos stagiaires.**

- 9. Soutenir les initiatives pertinentes dans le domaine de la musique afin d'utiliser le pouvoir de la musique et de la culture comme catalyseur du changement social.**

- 10. Tenir les membres informé·e·s des financements européens disponibles et les aider à demander des financements pour des projets œuvrant à la promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion.**

- 11. Exprimer notre soutien à des problématiques spécifiques et utiliser notre voix à Bruxelles pour encourager l'UE à prendre l'initiative sur ces sujets.**

- 12. Demander aux médias et services de musique (en ligne et autres) de travailler avec nous sur les différentes façons de stimuler la diversité et l'accès au marché en Europe.**

# propositions

## spectacle vivant privé

### PRODISS

Créé en 1984 en France, le PRODISS est le premier syndicat national représentatif du spectacle vivant privé. Il représente 400 membres réparti·e·s dans toute la France : producteurs·trices, diffuseurs·ses, exploitant·e·s de salles et organisateurs·trices de festivals. 80% de ses adhérent·e·s sont des TPE, au chiffre d'affaires inférieur à un million d'euros.

- 1. Prolonger le chômage partiel aux conditions actuelles, pour les salarié·e·s jusqu'à juin 2021, jusqu'à la reprise normale de l'activité, pour les producteur·trice·s, diffuseur·se·s, festivals et salles.**

- 2. Accorder un moratoire sur les dates de début de remboursement du Prêt Garanti par l'Etat (PGE), et plus largement, le report a minima d'un an du début des remboursements.**

- 3. Avoir la possibilité de transformer le PGE en prêt participatif.**

- 4. Renforcer le crédit d'impôts autour de la création pour les producteur·trice·s de spectacles.**

- 5. Eviter la distorsion de concurrence secteur privé / secteur subventionné.**

- 6. Centre National de la Musique (CNM): obtenir des aides exceptionnelles renforcées aux entreprises du spectacle vivant musical et de variété, dans le champ de la taxe fiscale: garantir des aides massives aux entreprises. Et à terme: obtenir des financements nouveaux pour le CNM en mettant en place une taxe Musique au bénéfice de la filière dans son ensemble.**

- 7. Tenter de mettre en place un contrat cadre assurantiel, du type fonds de soutien mutualisé.**

- 8. Renforcer la lutte contre le marché noir de la billetterie, afin de garantir aux spectateur·trice·s l'accès aux spectacles.**

# Benedetta & Romain Play



**Benedetta & Romain Play,**  
fondateurs de Camion Bazar à Paris  
© Flavien Prioreau

Pouvez-vous nous présenter votre structure et ses activités?

Nous sommes Camion Bazar, société d'entrepreneur·euse·s de spectacle, et collectif de djs, scénographes, musicien·ne·s mais aussi scène mobile sur festival. En gros, la société gère la tournée du Camion Bazar (dj set, live ou stage), les différentes co-productions d'événements et le label Jaki Records. Un nouvel objectif était prévu: l'organisation d'un mini-festival en 2021.

Pourquoi vous êtes-vous engagés dans l'Appel des indépendants?

Parce que l'union fait la force, tou-te-s seul·e·s, on ne nous entendra pas, et rallier un mouvement sérieux, organisé, structuré et visionnaire nous a semblé la meilleure solution. Nous sommes bien conscients que la crise durera, et son impact se fera sentir pendant longtemps: reprendre l'activité comme elle a été laissée ne sera pas possible. Des changements, des ajustements sont nécessaires, et cela arrive aussi au moment d'un besoin de nouveauté, de renouveau de la scène, par le public et les artistes. Cette crise a accéléré le processus.

Une priorité pour réinventer le paysage culturel et médiatique de demain?

Réinventer le paysage culturel est LA priorité, au risque qu'il meure ou qu'il devienne une énorme machine purement financière sans âme. Il faut qu'on tienne bon et qu'on y mette toute notre âme. C'est un énorme défi mais c'est très stimulant, je pense que les meilleures idées naissent de ce genre de période.

# propositions

## de la nécessité d'une Convention citoyenne pour la culture

### Collectif CCC

La crise de la Covid-19 a révélé notre besoin immense de culture et d'arts. À l'heure de la distanciation sanitaire, la culture a permis de résister, de nous projeter, de partager et plus simplement de vivre ensemble.

Cette funeste pandémie est une opportunité de réinterroger sa place dans nos vies, et de l'intégrer comme vecteur des transitions – écologiques, solidaires, sociétales – tant souhaitées. Face aux défis économiques et sociaux et à la crise environnementale, la culture est nécessaire.

Parce que nous ne pouvons raisonnablement penser le monde d'après sans culture, la Convention citoyenne pour la culture permettra de répondre, dans un esprit de justice sociale, non à ce que l'on veut comme objet ou esthétique culturels, mais comment et où nous voulons faire l'usage pratique de l'art et de la culture.

Parce qu'il n'y a pas de spectacles sans spectateurs et spectatrices, pas de livres sans lecteurs et lectrices, pas d'œuvres sans public pour les apprécier, il nous semble que tout un chacun, Français·e et étranger·e·s vivant sur notre sol, agriculteurs et agricultrices, commerçant·e·s, cadres, professeur·e·s, ouvrier·e·s de l'industrie, personnes en précarité... a son mot à dire, sur sa manière de vivre la culture et sur ce qu'il·elle en attend désormais.

Ne s'agit-il pas, au fond, de faire la démonstration du besoin de recréer du commun, du partage et de l'imaginaire collectif ? L'art a bien toute sa place pour ré-enchanter et questionner ce monde afin de le rendre désirable.

Le succès rencontré par la Convention citoyenne pour le climat a été un signal fort. Ce type de protocole démontre l'appétence des citoyen·ne·s pour cette forme d'expression démocratique. Suivant les principes des conventions citoyennes, instances de construction, le schéma général pourrait être le suivant :

- Une période de débat ouvert à tous les citoyen·ne·s au travers d'une plateforme contributive en ligne qui permettra l'expression de toutes et tous, citoyen·ne·s comme professionnel·le·s autour de thématiques prédéfinies. Cette étape permettra d'affiner la problématique principale sur laquelle la Convention portera l'effort en priorité.

- Ensuite, une période de délibération citoyenne dans chaque région avec des citoyen·ne·s tiré·e·s au sort à l'image de la diversité de la population française. Les participant·e·s seront invité·e·s à élaborer collectivement des propositions. Elles et ils bénéficieront d'un corpus documentaire, statistiques, paroles d'acteurs et actrices culturel·le·s, interventions de groupements et syndicats... sur les enjeux culturels et seront guidé·e·s par des intervenant·e·s experts de la participation. Chaque étape fait l'objet d'analyses quantitatives, qualitatives et donne lieu à des synthèses alimentant les étapes suivantes. Ce débat est d'abord régional, puis devient national.

- Enfin, une période de débat sur la synthèse des conférences citoyennes sera organisée avec les professionnel·le·s du secteur. L'objectif de ce troisième temps est de mettre en présence les propositions citoyennes avec le fruit des réflexions issues des états généraux des indépendants et ceux des festivals afin qu'elles se nourrissent et s'inspirent.

Sa gouvernance et son pilotage demeureront indépendants. La transmission des propositions émanant des panels de citoyens sera portée sans filtre, celles-ci feront seulement l'objet des modifications réglementaires nécessaires.

Nous souhaitons qu'elle soit également le temps, en guise de travaux pratiques, d'une participation très concrète des citoyen·ne·s à travers des commandes artistiques citoyennes ambitieuses. Parce que comme l'écrivait Danièle Sallenave « on ne réclame pas ce dont on ne fait pas l'expérience ».

Cette démarche, initiée en mai 2020, a fait l'objet d'une lettre ouverte parue dans Libération le 15 juillet 2020 à destination de la ministre de la Culture, signée par plus d'une cinquantaine de personnalités : acteurs et actrices, artistes, élu·e·s, technicien·ne·s mais d'abord et avant tout citoyennes et citoyens.

## Jérémy Verrier



Jérémy Verrier, directeur de la Marbrerie, à Montreuil

### Pouvez-vous nous présenter votre structure et ses activités ?

Ouvert en 2016, La Marbrerie est située à Montreuil (93), c'est une ancienne friche industrielle réhabilitée en lieu artistique qui conjugue cantine, concerts, événements publics en tout genre et privatisations pour les entreprises. La Marbrerie est un lieu emblématique du « Grand Paris » et des nouveaux lieux culturels qui interrogent notamment notre rapport à la culture.

### Pourquoi vous êtes-vous engagé dans l'Appel des indépendants ?

La crise liée au Covid-19 est un révélateur. Le monde des arts et la culture est une galaxie qui relie de multiples métiers, tous inter-dépendants les uns des autres. La majorité de ces acteur·trice·s sont fragiles. Ils·elles recherchent et revendiquent leur indépendance qui leur permet d'être libres. Ces indépendants de la culture sont l'avenir, le bouillonnement essentiel pour création, la pensée et le vivre-ensemble de la société de demain. L'Appel des indépendants nous permet pour la première fois d'exister et d'alerter sur notre fragilité.

### Une priorité pour réinventer le paysage culturel et médiatique de demain ?

Il est urgent de considérer les entreprises culturelles comme nécessaires et essentielles pour notre société. Au même titre que les Entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire, nos organisations doivent pouvoir bénéficier (sous conditions) de facilités économiques et fiscales pour soutenir leur développement à long terme. Nos entreprises participent activement à la cohésion sociale, renforcent le lien territorial et réfléchissent à comment développer de nouvelles pratiques engagées.

# propositions

## musiques électroniques

### technopol

Depuis sa naissance en 1996 à Lyon, Technopol – Techno Parade a pour objectif de promouvoir les musiques et cultures électroniques auprès des pouvoirs publics, organismes professionnels et médias. Technopol organise la Techno Parade depuis 1998 afin de soutenir la scène électronique française et internationale en mettant à sa disposition un espace de diffusion unique et une forte exposition médiatique.

Les musiques électroniques constituent l'un des écosystèmes culturels les plus dynamiques de ces 30 dernières années : 40% de la musique française exportée dans le monde, 30% des jeunes de 18 ans à 25 ans écoutent des musiques électroniques. Pourtant, aucun cadre spécifique n'a été développé pour définir un cadre des pratiques nouvelles ayant émergées avec ces musiques. Face à cette crise sans précédent qui frappe l'ensemble de l'écosystème, il est temps de se projeter vers l'avenir et de développer de nouvelles pratiques, de nouveaux cadres réglementaires et de prendre des engagements pour l'écosystème des musiques électroniques plus inclusifs et durables. Les acteur·trice·s uni·e·s autour de la sphère électronique proposent ces 10 engagements et transformations pour créer l'écosystème des musiques électroniques de demain.

#### 1. circuits courts artistiques

**Privilégier et favoriser le développement des artistes locaux·ales dans le cadre de la reprise de l'activité festive pour que ceux·celles-ci puissent développer leur carrière en France et puissent se projeter à long terme.**

#### 2. écologie

**Prendre des engagements forts notamment pour la réduction de l'empreinte carbone des événements : réduire drastiquement la consommation de viande rouge (catering et public), encadrer les modes de déplacements en vue notamment de réduire les déplacements en avion (artistes et public), bannir certaines technologies dès maintenant (VR en temps réel, 4K, 8K), privilégier le réemploi et la seconde main pour le matériel technique et la décoration (lorsque cela est possible).**

#### 3. place des femmes / diversité / inclusion / mixité

**Les organisateur·trice·s de soirées / festivals / événements / l'Etat s'engagent à œuvrer pour une parité et mixité au sein de leurs programmations, dans l'ensemble des métiers des musiques électroniques — notamment aux postes décisionnaires — mais également au sein des comités attribuant des subventions tout comme leurs bénéficiaires.**

#### 4. free party

**Faire reconnaître la free party comme un pan à part entière des cultures électroniques et intégrer les free parties aux discussions avec le ministère de la Culture afin que leur interlocuteur·trice ne soit plus seulement le ministère de l'Intérieur pour des questions de répression, de sécurité et d'encadrement des événements.**

#### 5. warehouses et cultures alternatives

**Créer des assouplissements réglementaires (ERP, SSI, etc.) et des mesures compensatoires claires pour permettre aux événements alternatifs de s'exprimer dans des lieux nouveaux (entrepôts, friches, extérieurs, etc.) qui sont les lieux de diffusion culturelle de demain.**

#### 6. réduction des risques

**Les organisateur·trice·s de soirées / festivals / événements / l'Etat s'engagent à inclure les dispositifs de réduction des risques professionnels ou amateurs et de faciliter leur intervention en milieu festif. L'Etat s'engage à donner plus de moyens aux associations de RDR afin qu'elles puissent couvrir l'ensemble du territoire et le maximum d'événements tout au long de l'année.**

#### 7. statut de l'artiste électronique

**Repenser le statut de l'artiste afin qu'il soit adapté aux spécificités des musiques électroniques. Adapter le régime d'intermittence au métier de dj; adapter la loi pour permettre la possibilité aux micro-entrepreneurs·ses d'obtenir une licence et de facturer leurs spectacles. Donner la possibilité aux artistes de choisir le statut ou le régime le plus adapté à leur carrière.**

#### 8. labels électroniques

**Réformer les critères de la francophonie afin que les musiques électroniques comptent dans les quotas imposés aux radios; sensibiliser les radios et TV sur la place des musiques électroniques et l'absence de diffusion en média; encourager les plateformes de streaming à diffuser plus de playlists de musiques électroniques.**

#### 9. zones festives électroniques

**Identifier des espaces / zones géographiques propices à l'implantation d'événements de musiques électroniques selon les critères de spécificités de diffusion. Ces zones seront utilisées dans le cadre de la reprise d'activité événementielle (soirées, concerts, festivals) puis seront pérennisées. Ce travail devra être mené avec les territoires: Région, Département, Ville.**

#### 10. label spécifique pour les musiques électroniques

**Créer un label spécifique aux clubs de musiques électroniques, les « Club Culture ou Clubs Électros », pour les établissements disposant d'une licence d'entrepreneur·se de spectacles ; appliquant une TVA à 5,5% sur leur billetterie et payant la taxe parafiscale du CNV.**

## Clément Lejeune



Clément Lejeune, Président de la Fimeb, porte-parole de l'Appel des indépendants, à Bordeaux  
© Tim Douet

#### Pouvez-vous nous présenter votre structure et ses activités ?

La Fimeb est une union de 15 structures associatives bordelaises dans le champ des cultures électroniques. Notre objectif est d'agir pour le développement de la scène électronique bordelaise en soutenant, en valorisant et en complétant ce qui nourrit déjà notre territoire. Par le dialogue et l'intelligence collective, nous tentons de favoriser le partage entre les structures, de proposer des actions artistiques et événementielles structurantes pour l'écosystème et de formuler une voix et une vision commune auprès de nos différents partenaires.

#### Pourquoi vous êtes-vous engagé dans l'Appel des indépendants ?

D'emblée, l'Appel des indépendants a proposé des modalités de mobilisation collective assez inédites pour le secteur culturel (décentralisées, pluridisciplinaires, collaboratives, etc.). De plus, sans attendre les conséquences de ce que nous vivons actuellement, le curseur de l'urgence a été placé sur le besoin de réaffirmer ce pour quoi nous nous engageons au quotidien et sur la nécessité de formuler un nouveau contrat social et culturel où la diversité, la jeunesse, le pluralisme et l'indépendance auraient enfin toute leur place.

#### Une priorité pour réinventer le paysage culturel et médiatique de demain ?

Une des priorités pour ce paysage culturel et médiatique réside sûrement dans notre capacité à continuer à enrichir, structurer et porter la voix de ce tiers-secteur indépendant, pris en étau entre les grands groupes et les grandes institutions. L'enjeu est de faire de notre coopération concrète une preuve et un outil de notre survie et de notre raison d'être dans cet écosystème en pleine évolution.

# propositions

## design nocturne de l'intérêt général

### Association de Médiation pour un Usage Optimal de la Nuit (AMUON)

Créée en 2011 par le Réseau MAP et la CSLMF, AMUON a pour objet de fédérer, professionnaliser, observer et valoriser la filière Nuit en France et en Europe auprès des institutionnels et des publics.

AMUON s'appuie sur 3 axes :

- Médiation : établir le point d'équilibre entre les activités nocturnes, les riverains et les pouvoirs publics (« Les Pierrots de la Nuit ») à Paris, Bruxelles, Berlin, Rotterdam et Barcelone.
- Conseil auprès des décideurs publics : accompagnement de collectivités territoriales dans la mise en place de politiques publiques nocturnes et développement d'outils hybrides dédiés.
- Observation et prospective : productions d'études chiffrées, publications (« Les Nuits du Futur ») et opérations de promotion et de valorisation du secteur (« NightBreak 2022 : 1 pass, 3 nuits, 1001 soirées »).

Renaud Barillet et Frantz Steinbach, fondateurs de AMUON, ont été nommés en 2015 fédérateurs du « Pôle Nuit » par le ministre des Affaires Étrangères et du Tourisme et, en 2020, fédérateurs du « Comité de Filière Nuit, lieux musicaux festifs et de vie » qui rassemble et porte les enjeux des organisations professionnelles du secteur de la nuit.

#### propositions du Comité de Filière Nuit, lieux musicaux festifs & de vie/Nuits du Futur (liées au COVID)

##### 1.postulat

**Faire confiance à la filière des ERP du spectacle vivant et à ses professionnel·le·s, qui ont l'expertise de l'accueil du public, plutôt que de s'en remettre aux organisations « sauvages » ou de cercle privé, les deux étant beaucoup plus risquées sanitaires car non-régulées.**

##### 2.agenda officiel de planification

**Demander une planification claire et assumée par les pouvoirs publics de réouverture des établissements de nuit (debout et danse) (L debout, N debout, P) en jauge dégradée, avec des scénarii de projection jusqu'en décembre 2022 pour que la filière s'organise à la reprise.**

##### 3.crédit d'impôts bailleurs

**Renforcer le crédit d'impôt au bénéfice des bailleurs par l'État pour le secteur durement touché par la crise (lieux culturels) / renforcer la franchise totale afin qu'elle soit accordée pendant toute la période de fermeture, puis un loyer indexé sur le « taux d'effort ».**

##### 4.emploi

**Maintien du dispositif de l'activité partielle, pour les filières nuit et culture, à l'identique de sa forme actuelle jusqu'en décembre 2021 à minima, en veillant à lister l'ensemble des NAF impactés.**

##### 5.emploi

**Exonération de 100% des charges sociales sur les personnels repris en activité partielle ainsi que les indépendants pendant 12 mois après la reprise d'activité (2022/23) et financement de la problématique des congés payés pour les personnels salariés et les indépendants placés sous le régime des congés spectacles placés en activité partielle depuis le premier confinement.**

##### 6.fluides

**Annulation de charges des concessionnaires publics (électricité, gaz, eau... jusqu'à la fin de l'année 2021 et dégressif en 2022).**

##### 7.Centre National de la Musique (CNM)

**Aide exceptionnelle pour les ERP de type L, P et N debout (fonds de compensation) et élargissement de la mesure actuelle du CNM aux 3 licences d'entrepreneurs de spectacles.**

##### 8.Prêt Garanti par l'Etat (PGE)

**Possibilité de convertir les PGE en quasi fonds propres ou autres formes de conversion (obligations à terme...) ou en aide au maintien de l'emploi, au choix du de la bénéficiaire, et allonger la durée de remboursement plutôt que décaler les échéances sans modifier la durée.**

##### 9.mécénat

**Créer une nouvelle tranche de 0,5% de CA éligible au mécénat, selon la loi de juillet 1987, en faveur exclusive des entreprises culturelles administrativement fermées totalement ou partiellement depuis le 15 mars 2020 afin que les entreprises bénéficiaire et assujetties à l'IR-PIIS puissent faire des dons en nature au secteur. Autoriser ces dernières à délivrer un rescrit fiscal. Le but est de ne pas sur-solliciter l'Etat pour un plan de relance culturel. Les secteurs bancaires et des assurances sont particulièrement concernés.**

##### 10.classification

**Développer un label « établissement culturel » pour les locaux des bureaux et ERP couvrant l'ensemble des activités de création, de production et de diffusion culturelles, à l'image des CINASPIC (Constructions et Installations Nécessaires Aux Services Publics ou d'Intérêt Collectif). Ce label permettrait ensuite aux collectivités locales de « labelliser » et donc de classer administrativement l'ensemble des établissements concernés sur leurs territoires, comme c'est déjà le cas pour certains motifs (historique, administratif, associatif). Cette mesure administrative contraignante éviterait aux bailleurs de louer ou céder un local ayant cette vocation culturelle pour une autre destination, et leur imposerait à minima des démarches spécifiques.**

##### 11.ESS

**Assouplir l'éligibilité des entreprises culturelles à la labellisation « ESS », considérant la dimension hautement sociale, environnementale et économie circulaires des entreprises et opérateurs du secteur culturel. Le but est de pouvoir répondre à des appels à projets publics et privés, et bénéficier des dispositifs de co-financements de projets.**

##### propositions Nuits du Futur (hors Covid-19):

1. **Consolider les statistiques et données existantes autour de la vie nocturne par la création de « l'observatoire de la vie nocturne » par AMUON.**
2. **Valoriser la nuit culturelle et festive en créant un outil dédié de type marque ou label « Nuit » permettant de répertorier et stabiliser l'offre. Le Label permettrait des conditions réglementaires assouplies**
3. **Favoriser le financement des projets de tourisme de nuit en lançant des appels à projets territoriaux (en associant la Caisse des Dépôts et la banque des territoires) directement sur le fonds tourisme et former les personnels de la Banque des Territoires**
4. **Initier une campagne promotionnelle nationale et internationale autour de la vie nocturne française (cf. NightBreak 2022 développée par AMUON-Les Nuits du Futur).**

# lettre ouverte

## je suis un artiste du spectacle mort

Laurent Garnier



© Richard Bellia

Déjà 30 ans que Laurent Garnier fait danser la planète. Pionnier de la scène électronique, il a vécu l'euphorie du mouvement acid-house de Manchester avant d'agiter la nuit nocturne parisienne, depuis les platines du Luna jusqu'à celles du Palace, en passant par celles du Rex Club. Celui qui fait aujourd'hui partie des figures de proue de la scène française a répandu son message aux quatre coins du monde, depuis les raves jusqu'aux warehouses, des clubs aux festivals. En 2021, sort « *Off the record* » un documentaire biopic qui raconte la grande épopée mondiale de la techno à travers le regard de Laurent Garnier.

Tribune parue sur les réseaux sociaux de Laurent Garnier le 26 octobre 2020.

Chère madame  
la ministre de la Culture,

C'est étrange, mais à la fin de votre discours le 22 octobre dernier sur France 2, j'ai eu la fâcheuse impression de ne pas avoir été concerné par vos annonces.

N'étant pas non plus un grand expert du langage politique, j'ai, après votre intervention, demandé naïvement à ma femme si elle pensait que « *le monde de la nuit* » pouvait être inclus dans ce que vous avez appelé « *le secteur du spectacle vivant* ». Après tout, quand je suis sur scène, derrière des platines, tel·le un·e comédien·ne, un·e musicien·ne ou un·e danseur·se, j'ai l'impression de livrer, moi aussi, des prestations vivantes. Mais la moue dubitative que j'ai récoltée en guise

de réponse n'a pas vraiment apaisé mes craintes. Alors, pour en avoir le cœur net, j'ai dans la foulée appelé un ami (du métier) pour lui poser cette simple question : « Rassure-moi V., quand notre ministre parle du secteur du spectacle vivant, elle parle bien de nous aussi quand même ? ».

« pour nous la fête est terminée,  
et ce depuis maintenant huit longs  
mois... »

D'abord, ma question le fit rire – ce qui ne présageait rien de bien bon –, avant de me livrer sa réponse : « Ah non Laurent, nous on fait dorénavant partie du secteur du spectacle mort... Roselyne Bachelot l'a annoncé maintes fois, le monde de la nuit ne dépend pas d'elle, mais du ministère de l'Intérieur ! ».

« après tout, quand je suis  
sur scène, derrière des platines,  
tel·le un·e comédien·ne, un·e  
musicien·ne ou un·e danseur·se,  
j'ai l'impression de livrer, moi  
aussi, des prestations vivantes.  
(...) Ah non Laurent, nous on fait  
dorénavant partie du secteur  
du spectacle mort... »

Au début j'ai cru à une petite blague – V. peut s'avérer être assez blagueur ! – mais j'ai vite compris que derrière sa réponse cyniquement drôle, V. ne me racontait pas de carabistouilles.

C'est étrange, car en tant que Officier des Arts et des Lettres, Chevalier de la Légion d'Honneur (remise par un ex-ministre de la Culture qui a saisi de longue date la place éminente de la nuit dans le vaste espace de la culture et de la création) et dj globetrotter (comme d'autres artistes de notre pays, je fais indirectement rayonner la France depuis plus de 30 ans à l'étranger), je pensais bêtement que les choses avaient évolué et qu'avec mes petit·e·s camarades platinistes, nous avions dignement gagné notre statut et notre ticket d'accès au « monde de la culture ». Mais force est de constater qu'apparemment ce n'est toujours pas le cas.

Lors de votre allocution, vous avez parlé de la grande souffrance du cinéma et du monde du spectacle vivant. En effet, ces secteurs souffrent terriblement (comme beaucoup d'autres) depuis le début de la crise sanitaire. Mais fort heureusement pour eux, les salles de cinéma, les théâtres et certaines salles de concerts ont quand même pu rouvrir malgré un protocole sanitaire compliqué.

« des déséquilibres flagrants entre patrimoine et culture d'aujourd'hui, entre Paris et régions, entre culture classique et émergence, entre les « grandes maisons de la capitale » et le maillage territorial des indépendant·e·s... »

On entend aujourd'hui beaucoup parler de la colère des restaurateur·trice·s et des cafetier·ère·s due au couvre-feu. Mais là encore, même s'il est dramatique de constater qu'ils·elles tournent tou·te·s au ralenti, et de façon extrêmement contrainte, ils·elles ont quand même eu, tant bien que mal, quelques possibilités de réouverture.

En revanche, j'aimerais attirer votre attention sur le fait que, depuis début mars, le secteur « de la nuit et des clubs » (dont je fais intrinsèquement partie) est, quant à lui, totalement à l'arrêt. Pour nous la fête est terminée, et ce depuis maintenant huit longs mois.

Vous n'êtes pas sans savoir que comme les théâtres, les cinémas et les salles de spectacle, les clubs emploient (hormis les artistes et djs qui s'y produisent) la même pléiade de personnels divers et variés que dans le reste du paysage culturel.

« une fois encore, et ce maintenant depuis de trop longs mois, l'espace culturel de la nuit a lui été totalement ignoré. »

Que ce soit au bar, en salle, à la caisse, au vestiaire, au ménage, mais aussi les régisseur·ses, la sécurité, les intermittent·e·s, personnels techniques, sondiers·ères, les lighteux·ses, les vjs, les promoteurs·ses, bookers·ses, labels, graphistes, imprimeur·se·s...

Sans oublier l'impact économique indirect (fournisseurs, restauration, hôtellerie, transport, etc...). La liste est longue, mais surtout très similaire à celle du spectacle vivant.

Sur France 2, vous avez annoncé des chiffres relatifs aux aides adressées aux différents secteurs du cinéma et du spectacle vivant. Je ne reviens pas sur la répartition de ces moyens qui assument comme toujours des déséquilibres flagrants entre patrimoine et culture d'aujourd'hui, entre Paris et régions, entre culture classique et émergence, entre les « grandes maisons de la capitale » et le maillage territorial des indépendant·e·s... Mais une chose est certaine : une fois encore, et ce maintenant depuis de trop longs mois, l'espace culturel de la nuit a lui été totalement ignoré.

Le manque flagrant de considération, l'ignorance émanant de votre ministère envers le secteur de la nuit et des clubs est clairement interprété par beaucoup d'entre nous comme une forme de mépris incompréhensible. Car, que vous le vouliez ou non, les clubs et les lieux de cette culture nocturne étaient (quand ils étaient ouverts) des endroits bouillonnant de création, d'imagination et de partage.

« les clubs et les lieux de cette culture nocturne étaient (quand ils étaient ouverts) des endroits bouillonnant de création, d'imagination et de partage. »

J'étais, Madame la Ministre, sincèrement attentif et bienveillant quant à votre prise de fonction, impatient mais certain de vous voir nous représenter au même titre que les autres artistes, et affirmer le minimum de considération dû à notre secteur. Mais j'avoue qu'aujourd'hui, ne sachant plus très bien si je suis un « artiste du spectacle mort » un « artiste de l'intérieur », ou « pas un artiste du tout » je commence à avoir de sérieux doutes.

Bien à vous,

Laurent Garnier

# tribune

## la nuit est un espace de culture, de création et d'effervescence démocratique

Vincent Carry



© Julien Mignot

Acteur de la scène musicale indépendante lyonnaise de 1988 à 1997, puis journaliste, Vincent Carry prend la direction d'Arty Farty en 2002 et crée le festival Nuits sonores en 2003. En 2007, il assure la coordination de la candidature de Lyon au titre de Capitale Européenne de la Culture puis devient conseiller artistique du projet de la Gaîté lyrique à Paris. En 2011, Vincent imagine le projet European Lab, un forum international dédié aux enjeux démocratiques et sociétaux de la culture, puis Le Sucre en 2013. En 2015, Arty Farty initie la grande coopération We are Europe. Vincent œuvre également depuis 2017 à la mise en place d'un grand pôle d'accompagnement déployé dans le quartier de la Confluence à Lyon, composé du projet Hôtel71, hub créatif et incubateur de structures culturelles et médias indépendants, du lieu dédié à l'innovation H7, et enfin du foodcourt et lieu culturel Heat.

Tribune parue dans Libération le 26 octobre 2020.

**« la planète techno n'est pas seulement une boule à facettes béate et insouciante. Le « dancefloor » est redevenu un ring politique, un espace inédit de confrontation des idées, de contestation. »**

La ministre de la Culture, Roselyne Bachelot, a rappelé à plusieurs reprises, et avec insistance, notamment lors des États généraux des festivals qu'elle a organisés à Avignon, que les « discothèques » et le « monde de la nuit » n'entraient pas dans le spectre du ministère de la Culture,

renvoyant ainsi les acteurs de l'espace artistique de la nuit dans les bras du ministère de l'Intérieur et des préfets. Depuis longtemps, les acteurs-trices du secteur nocturne ont accepté avec fatalisme, parfois avec résignation, que leur travail soit considéré à travers le seul prisme de la sécurité, de l'hygiène, de la santé publique. Il s'agit là d'une erreur historique et d'une immense injustice.

**« les musiques électroniques ont conquis un autre sens: celui d'un regard légitime, bienveillant et inclusif sur la jeunesse et sur le monde qui nous entoure. »**

Erreur et injustice car oui, depuis plus de trente ans, le bel et libre espace de la nuit et la scène électronique qui l'habite, sont bien le creuset d'une extraordinaire effervescence culturelle, avec ses artistes dans toute leur infinie diversité, ses médias, ses festivals, sa chaîne de production et de médiation... Et bien entendu ses clubs, temples de la diffusion de cette culture auprès d'un immense public.

**« de nombreuses entreprises et structures se préparent à disparaître dans le silence et l'obscurité du couvre-feu. »**

**un regard bienveillant et inclusif sur la jeunesse**

Erreur et injustice qu'il vous faut, Madame la Ministre, corriger en urgence. Car au moment où le secteur est à genoux et où de nombreuses entreprises et structures se préparent à disparaître dans le silence et l'obscurité du couvre-feu, il est de la responsabilité du ministère de la Culture, comme certain·e·s élu·e·s locaux·ales ont commencé à le faire, de rappeler ce que ces centaines d'artistes, ces lieux, ces événements, cette grande chaîne de création ont apporté à notre pays, et pas seulement à son rayonnement culturel international (même si depuis 30 ans, sans la culture électronique, ce fameux « rayonnement français » eut été bien pathétique en matière de musique, et qu'il serait quand même la moindre des choses de s'en souvenir).

La planète techno n'est pas seulement une boule à facettes étincelante, béate et insouciante. Elle s'est conscientisée au fil des années, à travers le prisme de sa propre liberté, contestée et constamment mise en danger.

**« les « discothèques » et le « monde de la nuit » n'entraient pas dans le spectre du ministère de la Culture. (...) Il s'agit là d'une erreur historique et d'une immense injustice. »**

Longtemps réduite à une culture égoïstement festive et hédoniste par celles et ceux qui ne la comprenaient pas, les musiques électroniques ont – avec trois décennies d'histoire sur les dancefloors planétaires – conquis un autre sens: celui d'un regard légitime, bienveillant et inclusif sur la jeunesse et sur le monde qui nous entoure.

Les années fondatrices de la répression anti-techno, fin 80 et début 90; les relations corrosives entre une scène musicale, une partie des médias, le monde politique et les autorités; la lutte pour l'indépendance et l'invention de modèles alternatifs contre les géants de l'entertainment; le cosmopolitisme consubstantiel à cette culture émergente, mobile et universelle; l'espace de la nuit enfin, comme carrefour inégalable des libertés, des genres, des origines, des pratiques sexuelles ou des générations... Tout cela a progressivement et constamment « politisé » la scène techno.

**« revendiquer enfin l'espace de la nuit comme appartenant de plein droit à celui de la culture. (...) car il s'agit sans doute d'une opportunité essentielle de réengagement de la jeunesse dans le débat public. »**

Interpelée, elle a dû répondre de ses responsabilités, notamment envers la jeunesse, rappeler son ADN antiraciste, universaliste, et sa proximité pionnière dans les luttes menées par les communautés LGBT.

### mouvements démocratiques et sociaux

Aujourd'hui, le dancefloor est redevenu un ring politique, un terrain où le débat, de MeToo à Black Lives Matter, déborde largement le cadre des enjeux artistiques et esthétiques, bien au-delà des questions propres à la survie d'une scène ou des libertés et contraintes relatives à la nuit elle-même.

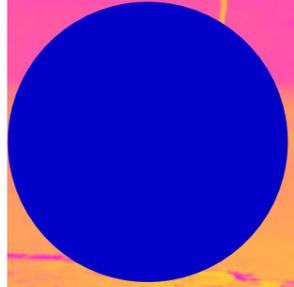
L'urgence des enjeux actuels: écologie, mouvements migratoires, post-colonialisme, lutte contre les inégalités, érosion démocratique, etc. a ouvert dans cet environnement de la nuit « post-techno » un espace inédit de confrontations des idées, de contestation, parfois de militantisme et d'activisme.

**« l'espace de la nuit enfin, comme carrefour inégalable des libertés, des genres, des origines, des pratiques sexuelles ou des générations. »**

Il est temps de s'en réjouir du côté du ministère de la Culture. Et de revendiquer enfin l'espace de la nuit comme appartenant de plein droit à celui de la culture, comme cela est le cas depuis des décennies à Berlin, Amsterdam ou New York. Car il s'agit sans doute d'une opportunité essentielle de réengagement de la jeunesse dans le débat public et le chaos démocratique que notre société traverse avec tant de fébrilité. À Tbilissi, à Hong-Kong, au Chili ou en Bolivie, en Ukraine, en Algérie, à Paris ou Beyrouth, les mouvements démocratiques et sociaux, la lutte contre les régimes autoritaires et le grand mouvement de la jeunesse pour le climat, trouvent un écho dans la nuit et dans sa représentation culturelle, artistique, festive et collective. Comment peut-on ne pas le voir? Loin des institutions classiques ou des lieux de pouvoirs, c'est en partie au cœur de la nuit, sur le dancefloor et dans ses à-côtés, dans les bars, les espaces de partage et de convivialité, que la jeunesse forge sa citoyenneté. Il serait plus que temps que le ministère de la Culture en fasse enfin le constat et prenne la responsabilité de ce secteur, de lui communiquer un peu d'intérêt, d'attention bienveillante, voire de reconnaissance.

# partie 5

# reset!



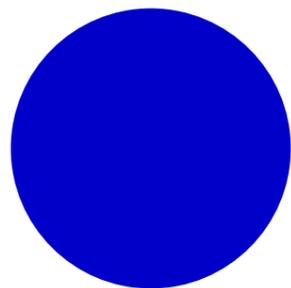
**1**  
**reset!,  
l'appel européen**  
**p.188**

**2**  
**portraits  
de signataires**

- Bassiani
- Are we Europe
- Canal180
- Kajet
- Green Music Initiative
- Elevate

**p.194**

# 1 reset!, l'appel européen



**Initiated by a group of independent structures in Lyon (France) in March, this call for hope and solidarity in the context of the current crisis was soon endorsed by more than 1600 French companies and organisations operating in the cultural, creative and media sectors (music, publishing, visual arts, digital media, live performance, cinema, magazines, radios, podcasts, photography, design, etc.). The objectives of this text are to open the call to all European independents and to claim a reset of European public policies in the field of culture and media.**  
— article written on 14 September 2020.

Initié en mars dernier par un groupe de structures indépendantes venues de Lyon (France), cet appel à l'espoir et à la solidarité dans le contexte de la crise actuelle a été rapidement soutenu par plus de 1 600 structures et organisations françaises qui opèrent dans les secteurs culturels, créatifs et médiatiques (musique, édition, arts visuels, médias, spectacle vivant, cinéma, magazines, radios, podcasts, photographie, design, etc.). Ce texte a pour objectif d'étendre cet appel à tous les indépendant·e·s européen·ne·s, et de demander un *reset* des politiques publiques européennes dans les domaines de la culture et des médias.  
— tribune écrite le 14 septembre 2020.

**we are alone, therefore, we have to come together.**

**Following the lockdown on all cultural services, venues, festivals, events, and through the application of social distancing measures incompatible by essence with our activities, it is an entire ecosystem of structurally fragile organisations, associations and companies which has been crippled.**

**We independents indeed find ourselves in a particularly critical situation among this colourful and pluriform fabric of actors facing different fates in the crisis. While a majority of established cultural institutions enjoying funding and stewardship from public authorities will power through this moment, the crisis has fueled the monopolistic appetite of international groups and state-owned investment funds, for which fragile independent structures are ideal targets, especially in Europe.**

**This is particularly true in the media and music industries and in this context, we believe the collective voice of European independents is more important than ever.**

**We form a constellation of organisations whose work is essential for local creative initiatives. We embody a cultural and media landscape which is rooted in everyday communities, which embraces youth and social differences.**

**We defend a vision and a craftsmanship that we consider essential to the diversity, the vigour and the very future of culture and media. We believe in the idea of European cooperation, of network-driven activities, of openness to other points of view. We are convinced that cross-sectoral co-construction will be the key to the future of culture and media.**

**laying the framework for a new cultural and social contract**

**This crisis highlights the vulnerability of the most fragile of our structures and continues to stress existing inequalities. The urgency is clear: saving the thousands of direct jobs and spill-over activities**

nous sommes seul·e·s, donc nous devons être ensemble.

Suite à la mise à l'arrêt de tous les services, lieux, festivals et événements culturels, et au travers de la mise en place de mesures de distanciation sociale, par essence incompatibles avec nos activités, c'est un écosystème entier d'organisations, d'associations et de sociétés structurellement fragiles qui a été paralysé.

En tant qu'indépendant·e·s, nous nous trouvons en effet dans une situation particulièrement critique au sein de ce tissu original et pluriforme d'acteurs·trices confronté·e·s à des destins différents dans ce contexte de crise. Pendant qu'une majorité d'institutions culturelles placées sous la responsabilité et la protection des pouvoirs publics sortiront indemnes de cette période, la crise a nourri l'appétit monopolistique des groupes multinationaux et des fonds d'investissement, pour lesquels les structures indépendantes fragiles sont des cibles idéales, particulièrement en Europe.

Ce phénomène est particulièrement avéré dans les industries de la musique et des médias, et, dans ce contexte, nous pensons que la parole collective des indépendant·e·s européen·ne·s est plus importante que jamais.

Nous formons une constellation d'organisations dont le travail est essentiel pour les initiatives créatives locales. Nous incarnons un paysage culturel et médiatique qui est enraciné au cœur des communautés de vie, tourné vers la jeunesse et conscient des différences sociales. Nous défendons une vision et un savoir-faire que nous considérons primordial pour la diversité, la vigueur et l'avenir même de la culture et des médias. Nous croyons à l'idée de coopération européenne, à des activités menées en réseau, à l'ouverture à d'autres points de vue. Nous sommes convaincu·e·s que la co-construction intersectorielle est la clé du futur de la culture et des médias.

dessiner les contours d'un nouveau contrat culturel et social

Cette crise met en lumière la vulnérabilité des structures les plus fragiles et contribue à accentuer les inégalités existantes. L'urgence est claire : sauver les milliers d'emplois directs et les activités

**threatened by the current collapse, while collectively reflecting on the model we want to adopt for the redefinition phase that will follow.**

**A clear trend of the current mobilisation of public authorities around Europe is to embrace a logic of “re-construction”; a return to the perceived normality which prevailed before this pandemic hurt our world. This approach, developed without proper concertation, obliterates the essential debate we need to have on the redefinition of cultural and media sectors.**

**We believe that this debate goes beyond the idea of a “European New Deal” for our ecosystem. Our intuition is that we need a new narrative, a new framework, and a new method in order to reset all parameters. Independents must be on the front line of this collective reimagining of the European cultural and media landscape. We need to reboot all operating procedures at economic, social, and political levels.**

**This includes a profound re-appraisal of public policies in the field of culture, and explore new leads at local, national and European levels: inequalities in access to culture, social fractures, generational gaps, fragile audiences, the climate and biodiversity crises, among a myriad of currently under-addressed themes.**

## **we cannot remain in the shadows of European cultural public policies**

**An important hurdle was cleared during the European Council on July 21st. A European recovery mechanism has been created, and the Creative Europe Programme will not be cut. But we must now fight to reshuffle the hierarchy of priorities in the use of financial resources at European level.**

**It is now paramount to redefine the way public policies are conceived at EU level, notably through the reallocation of financial resources towards a better recognition of social, democratic, and environmental emergencies. These topics are key battles for independent actors in the field of culture and media.**

qui sont menacées par l'effondrement actuel, tout en réfléchissant collectivement au modèle que nous voulons adopter pour la phase de redéfinition qui suivra.

L'une des tendances phare de l'actuelle mobilisation des pouvoirs publics en Europe est d'adopter une logique de «reconstruction» ; un retour à la conception de la normalité qui prévalait avant que cette pandémie ne frappe notre monde. Cette approche, développée sans véritable concertation, occulte le débat essentiel que nous devons avoir sur la redéfinition des secteurs culturels et médiatiques.

Nous pensons que ce débat va plus loin que l'idée d'un «new deal européen» pour notre écosystème. Notre intuition est que nous avons besoin de nouveaux récits, d'un nouveau cadre et d'une nouvelle méthode pour reparamétrer notre logiciel. Les indépendant-e-s doivent être en première ligne de cette réimagination collective du paysage culturel et médiatique européen. Il nous faut repenser toutes les procédures actuellement en vigueur au niveau économique, social et politique.

Cela inclut une réévaluation des politiques publiques dans le champ de la culture et l'exploration de nouvelles pistes à l'échelle locale, nationale et européenne. Les inégalités d'accès à la culture, les fractures sociales, les fossés générationnels, les publics «fragiles», la crise climatique et celle de la biodiversité font notamment partie des thèmes qui sont actuellement négligés.

nous ne pouvons pas rester dans l'angle-mort des politiques culturelles européennes

Un obstacle important a été franchi durant le conseil européen du 21 juillet 2020, avec la conception d'un plan de relance européen et le maintien du budget initialement alloué au programme Europe Créative. Mais il faut maintenant nous battre pour remanier la hiérarchie des priorités dans l'utilisation de ces ressources financières au niveau européen.

Il est essentiel que nous redéfinissions la manière dont les politiques publiques sont conçues au niveau de l'Union Européenne, notamment à travers la réaffectation de ressources financières vers une meilleure reconnaissance des urgences sociales, démocratiques et environnementales.

**But let us make no mistake: in order to take part in this fight, our grassroots cultural and media organisations cannot afford to be fragile. We need tools, shields, and armours. We cannot remain in the shadows of cultural public policies, especially at European level, where funding programmes are too often unreachable for small and medium cultural and media organisations, at both administrative and financial levels.**

**We need adapted programmes, specific and flexible funding lines which are tailor-made to the needs of our sectors.**

**This endeavour will necessarily be collaborative, it will embrace the digital dimension of our sectors and will focus on transmission of knowledge. Therefore, this initiative will necessarily be a European one.**

## **a foundation agreement for the future of media and culture independents**

**We believe this need for an alternative model is widely shared by cultural and creative sectors across Europe. We know this ambition is already the cornerstone of many engagements in Europe.**

**Our initiative aims to organise, through a cooperative and decentralised approach, a moment of collective reflection on the future of cultural and media sectors. We want to bring together all of those who share the ambition of redefining the functioning of independence, the interaction between sectors, their relationship with public authorities and with the private sector. We believe this should be the foundation agreement for a new European paradigm.**

**Before the end of the year, a European gathering will take place in Brussels, initiated by the organisers of this manifesto. It will be open to all independent structures, federations, networks, European projects, or advocacy organisations who wish to be involved. It should bring together all voices who wish to be heard.**

Ces sujets font partie des combats clés des acteurs·trices indépendant·e·s dans les domaines de la culture et des médias.

Pour autant, il ne faut pas nous méprendre : pour pouvoir participer à ce combat, nos organisations culturelles et médiatiques ne peuvent pas se permettre d'être fragiles. Nous avons besoin d'outils, de boucliers et d'armures. Nous ne pouvons pas rester dans l'angle-mort des politiques culturelles, particulièrement à l'échelle européenne, où les programmes de financement sont souvent inaccessibles pour les petites et moyennes organisations, autant au niveau administratif que financier.

Nous avons besoin de programmes ainsi que de lignes de financement spécifiques et flexibles, qui soient adaptés aux besoins de nos secteurs. Cette initiative sera nécessairement collaborative. Elle devra être pensée en pleine conscience de la dimension numérique de nos secteurs et se concentrer sur la transmission des connaissances. Par conséquent, elle sera forcément européenne.

## **un acte fondateur pour le futur des structures culturelles et des médias indépendants**

Nous pensons que ce besoin de modèles alternatifs est largement partagé par les secteurs culturels et créatifs partout en Europe. Nous savons que cette ambition est déjà aux fondements d'un grand nombre d'engagements sur le continent.

L'objectif de notre initiative est d'organiser, à travers une approche coopérative et décentralisée, un moment de réflexion collective sur l'avenir des secteurs culturels et médiatiques. Nous voulons rassembler tous celles et ceux qui partagent l'ambition de redéfinir le fonctionnement de l'indépendance, les interactions entre les secteurs, les relations avec les pouvoirs publics et le secteur privé. Nous pensons que cette action devrait être l'acte fondateur d'un nouveau paradigme européen.

Avant la fin de l'année, un rassemblement européen, initié par les auteurs·trices de ce manifeste, aura lieu à Bruxelles. Il sera ouvert à toutes les structures, fédérations, réseaux, projets européens et groupes d'intérêt indépendants qui souhaitent y prendre part. Toutes les voix qui souhaitent être entendues doivent y être associées.

**The groundwork for this meeting has already started in France, where hundreds of structures have organised workshops throughout the summer to define the contours of this future social contract. Similar initiatives should be encouraged to emerge all across Europe in the meantime. In this context, our initiative must be decentralised, transparent, open, and fully democratic. The redefinition of the European narrative for culture and media will not happen without us; it will emerge from us.**

**this will be the opportunity to co-construct:**

- **A political manifesto.**
- **A list of tangible proposals directed to policymakers (local and national elected officials, MEPs, culture ministers) in order to swiftly reorganise the order of priorities in the field of cultural policies at local, national and European levels.**
- **An advocacy platform which could monitor the progress of these changes in the field, everywhere in Europe.**

**« experience is not what happens to you; it is what you do with what happens to you » — Aldous Huxley**

**In the middle of this tsunami, we find ourselves in front of a clear choice: re-emerge together or perish alone.**

**This is not only an economic, social, and methodological issue. This is also a battle for our imaginaries and our way of life: those, in Europe and beyond, who bet on walls rather than bridges are unapologetically fighting new culture wars against women, LGBTQIA+ communities, migrants, democratic dissidents, artists and journalists. It is our duty, as publishers, producers, labels, cultural venues, independent festivals and media, to provide spaces to resist and counterattack.**

**To beat these odds, we need to be on the same team. This European foundation agreement could indeed be the bedrock of a “new world” based on principles of vitality, freedom of creation and pluralism.**

La préparation de cet événement a déjà commencé en France, où des centaines de structures ont organisé des workshops tout au long de l'été pour définir les contours de ce futur contrat social. Des initiatives similaires gagneraient à être encouragées et développées dans toute l'Europe. Dans le contexte actuel, notre initiative doit être décentralisée, transparente, ouverte et pleinement démocratique. La redéfinition du récit européen autour de la culture et des médias ne se produira pas sans nous; elle doit venir de nous.

**ce rassemblement sera une occasion de co-construire:**

- Un manifeste politique
- Une liste de propositions concrètes destinées aux décideurs·ses politiques (élu·e·s locaux·ales et nationaux·ales, député·e·s européen·e·s, ministres de la culture) afin de réorganiser rapidement la hiérarchie des priorités dans le domaine des politiques culturelles au niveau local, national et Européen
- Une plateforme destinée à la coordination d'actions de plaidoyer et permettant de suivre l'évolution de ces changements sur le terrain partout en Europe.

**« l'expérience, ce n'est pas ce qui nous arrive, mais ce que nous faisons avec ce qui nous arrive » — Aldous Huxley**

Au cœur de ce tsunami, nous nous trouvons face à un choix clair: ré-émerger ensemble ou périr seul·e·s.

Ce n'est pas seulement une question économique, sociale ou méthodologique. C'est aussi un combat pour nos imaginaires et nos modes de vie: ceux, celles qui, en Europe et au-delà, parient sur les murs plutôt que sur les ponts sont en train de mener de nouvelles guerres culturelles sans merci contre les femmes, les communautés LGBTQIA+, les migrants, les dissidents politiques, les artistes et les journalistes. Notre devoir, en tant qu'éditeur·rice·s, producteur·rice·s, labels de musique, lieux culturels, médias et festivals indépendants, est d'ouvrir des espaces de résistance et de contre-attaque.

Pour déjouer ces pronostics, il nous faut faire équipe. Cet acte fondateur européen pourrait ainsi devenir le socle d'un «nouveau monde» fondé sur des principes de vitalité, de liberté de création et de pluralisme.

**on behalf of / au nom de:**

**A4 – Associations for Contemporary Culture (Slovakia)**  
**Aarhus Makers (Denmark)**  
**Action Esti (Greece)**  
**Agora Europe (France - Italy)**  
**Are We Europe (Belgium)**  
**Arty Farty (France)**  
**Association of Independent Theaters (Iceland)**  
**Bassiani (Georgia)**  
**Bi:Pole (France)**  
**Booking United (Germany)**  
**c/o pop Festival & Convention (Germany)**  
**Cafébabel (Belgium)**  
**Canal180 (Portugal)**  
**ClubbingSpain (Spain)**  
**CTL Lisbon (Portugal)**  
**Drugstore (Serbia)**  
**Earth (United Kingdom)**  
**Earth Beat (Netherlands)**  
**EGDF (Transnational)**  
**Electropicales (France)**  
**Elevate Festival (Austria)**  
**Engelhardt promotions (Germany)**  
**EuropaNow (Italy)**  
**European Alternatives (Italy)**  
**European Creative Hubs Network (European network)**  
**European Lab (France)**  
**Fédération des Bookers et Managers Uni.e.s (Belgium)**  
**Filho Único (Portugal)**  
**Fimeb (France)**  
**gigmit (Germany)**  
**Global Grand Central (Transnational)**  
**Green Music Initiative (Germany)**  
**Ground control (France)**  
**HandShake (Germany)**  
**Identity.Education (Romania)**  
**Il Cantiere (Italy)**  
**INES (Germany)**  
**InFiné (France)**  
**Insomnia (Norway)**  
**KAJET (Romania)**  
**KC GRAD - European centre for culture and debate (Serbia)**  
**København's Frie Promotere (Denmark)**  
**Kolagokult (United Kingdom)**  
**KUD Mreza (Slovenia)**  
**Kulturfabrik (Luxembourg)**  
**KuratedBy (Belgium)**  
**La Mecànica (Spain)**  
**LaVallée (Belgium)**  
**Le Guess Who? (Netherlands)**  
**Le Sucre (France)**  
**Les Garages Numériques (Belgium)**  
**Liveurope (European network)**

**Macao (Italy)**  
**MIL (Portugal)**  
**Music Innovation Hub (Italy)**  
**Neptune Music (Germany)**  
**Not Quite (Sweden)**  
**Nova Cvernovka (Slovakia)**  
**Nuits sonores (France)**  
**On the Move (France)**  
**Oramics (Poland)**  
**ParisBCN (Spain)**  
**Pase Platform (Italy)**  
**PIP Den Haag (Netherlands)**  
**Pixelache (Finland)**  
**Plan B Art festival (Iceland)**  
**Playground Records (Spain)**  
**Pleiade Production (France)**  
**Radio Quantica (Portugal)**  
**Rebel Up (Belgium)**  
**Recoil Performance Group (Denmark)**  
**Resident Advisor (United Kingdom)**  
**Rewire Festival (Netherlands)**  
**Reworks Festival & Reworks Agora (Greece)**  
**Saltarinas (Spain)**  
**Seanaps Festival (Germany)**  
**SHAPE (European network)**  
**Sinchi (Netherlands)**  
**Sónar Festival & Sónar+D (Spain)**  
**SoPress / Tsugi (France)**  
**Space of Milk (Island)**  
**Summerclock (Portugal)**  
**SXDNS (Germany)**  
**Terraforma Festival (Italy)**  
**Thealingua (Germany)**  
**Theatre57 (United Kingdom)**  
**TIGHT Magazine (Ukraine)**  
**TodaysArt (Netherlands)**  
**Toplocentrala (Bulgaria)**  
**Trax Magazine (France)**  
**Uima (Netherlands)**  
**Under Bron (Sweden)**  
**Unsound (Poland)**  
**Urban Spree (Germany)**  
**Uzina (Albania)**  
**VibeLab (Netherlands)**  
**Village Underground (United Kingdom)**  
**Village underground (Portugal)**  
**We are Europe (European cooperation)**  
**Xeno entities (Germany)**

# signataires

## Bassiani



**Naja Orashvili**

**Bassiani's co-founder**  
Co-fondatrice de Bassiani

© Ana Boko

### infos

**BASSIANI is a techno / social club beneath the National Stadium of Tbilisi, Georgia. Established intentionally as a counterweight political statement to the conservative, oppressive system in 2014, in just two years it united and coordinated the new social movements which were emerging in Georgia. The women's rights, LGBTQIA+, labor rights, environmental activists, united on the dancefloor, brought the newly found strength, ideas and solidarity to the broader parts of the society to strengthen the fight against injustice, unequal social and political system. This energy not only put BASSIANI on the forefront of social movements in Georgia, but also brought recognition within the dance music and art communities and institutions internationally.**

### statement

**"The strength of unity and solidarity, the power of cooperation has been tested and challenged during the obstacles which BASSIANI had to face during the attacks from conservative groups and police raids which it survived for good. The power of empathy spread from the dancefloor to the city life has now many times shown that there's no alternative to better living rather than the one which is based upon those humane values. That's why the Reset! initiative looks as a natural continuation**

**of the long-standing joint efforts which all those independent actors - clubs, labels, art communities or media have already started in their own way. That's why we think that joining our forces and our communities will be the most effective way to not only survive these unusually hard times, but to also further develop, exchange and spread the ideas which we've been all working and fighting for."**

### infos

Bassiani est un club de techno et un lieu de sociabilisation situé sous le stade national de Tbilissi, en Géorgie. Établi en 2014 intentionnellement comme un contrepoids politique au régime conservateur et au système oppressif à l'œuvre dans le pays, il a réuni et coordonné en seulement deux ans les nouveaux mouvements sociaux émergeant en Géorgie. Militant·e·s des droits des femmes et des communautés LGBTQI, activistes du climat, des droits du travail et des politiques des drogues : toutes et tous se sont retrouvés uni·e·s sur le dancefloor du lieu, qui ont apporté de la force, des idées et une solidarité réinventée, renforçant la lutte contre les injustices et l'inégalité du système social et politique. Cette énergie a non seulement fait du Bassiani un acteur à l'avant-garde des mouvements sociaux en Géorgie, mais a également apporté au club la reconnaissance au sein des communautés et institutions des musiques électroniques et de l'art au niveau international.

### statement

« La force de l'unité et de la solidarité ainsi que le pouvoir de la coopération ont été éprouvés et remis en cause par des obstacles auxquels Bassiani a dû faire face lors des attaques des groupes conservateurs et des descentes de police auxquelles il a survécu. Le pouvoir de l'empathie qui s'est répandu du dancefloor à la ville a démontré à maintes reprises qu'il n'y a pas d'alternative à une vie meilleure que celle qui repose sur ces valeurs humaines. C'est pourquoi l'initiative *Reset!* apparaît comme la prolongation naturelle des efforts conjoints de longue date que l'ensemble des acteurs·trices indépendant·e·s – clubs, labels, communautés artistiques ou médias – ont déjà entamés, à leur manière. C'est pourquoi nous pensons qu'unir nos forces et nos communautés sera le moyen le plus efficace non seulement de survivre à ces temps exceptionnellement difficiles, mais aussi de développer, d'échanger et de diffuser les idées pour lesquelles nous travaillons et luttons tous. »

## Johan Weisz



**Johan Weisz,**  
fondateur de StreetPress, à Paris  
© William Parra

### Pouvez-vous nous présenter votre structure et ses activités ?

StreetPress est un média indépendant, d'enquête et de cultures urbaines qui existe depuis 10 ans et qui défend un journalisme de terrain, qui va au plus près des gens pour raconter la réalité de la société. C'est un média qui parle à une cible qui n'est pas adressée par les médias classiques: plus jeune et plus populaire que la moyenne des médias classique. Nous avons également une partie de production vidéo avec laquelle nous réalisons des séries documentaires et du brand content pour des marques et des institutions.

### Pourquoi vous êtes-vous engagé dans l'Appel des indépendants ?

Parce que nous croyons dans deux choses. D'abord, nous sommes convaincu·e·s que l'indépendance est l'essence de notre existence, en tant que média. Quand on parle de vie démocratique, de débats citoyens, le rôle d'un média est de se positionner comme étant engagé dans ce débat. En tant qu'acteur de la parole public, il se doit donc d'être indépendant. Ce n'est pas une neutralité ou une pseudo-objectivité: c'est le choix d'un regard autonome sur la société. Ce choix implique d'être fait en totale autonomie, sans contrainte de financements ou de rapports de pouvoir qui nous empêcheraient d'avancer. La seconde raison, c'est qu'on pense qu'il est important d'unir des forces face à des organismes publics ou privés qui ne regardent pas les indépendants tels qu'ils sont. C'est important de converger ensemble pour mener des combats.

### Une priorité pour réinventer le paysage culturel et médiatique de demain ?

Les médias indépendants sont des entreprises artisanales de productions éditoriales, de sens démocratique; il faut avant tout leur donner les moyens de faire ces métiers là. Nous sommes journalistes, réalisateur·trice·s, documentaristes, community manager·euse·s, data scientists... Nous produisons de l'information et animons le débat public: laissons-nous la marge de manœuvre pour le faire ! Simplifions les démarches de subventions, administratives, de financement bancaire, pour nous permettre de réaliser notre travail et de rester ces médiateur·rice·s de la parole publique, et que nous ne devenions pas des expert·e·s en subvention ou comptables à temps plein. Simplifions pour que les acteur·rice·s culturel·le·s et les médias consacrent leur temps à ce qu'ils·elles font le mieux: produire de l'information et animer la vie culturelle de notre société.



# signataires

## Are We Europe (NL)



**Kyrill Hartog**  
Are We Europe's co-founder and editor-in-chief  
co-fondateur et rédacteur en chef de Are We Europe



**Mick Ter Reehorst**  
Are We Europe's co-founder and director  
co-fondateur et directeur de Are We Europe

### infos

**Are We Europe is an independent magazine and collective of 600+ storytellers taking on European identity at this crucial moment in the continent's history. Featuring fresh writing and original illustrations, it was founded as an antidote to news about Brussels and Brexit.**

### statement

**"The Reset! initiative is an essential call for hope and solidarity — two things that are sorely needed during this crazy period. Are We Europe is glad to contribute, in its own small way, to the revitalization and survival of the cultural sector, which has suffered a big hit. Together with Arty Farty and many other amazing partners, we can make a difference."**

### infos

Are We Europe est un collectif et magazine indépendants composé de plus de 600 contributeurs qui s'emparent des questions d'identité européenne à un moment crucial de l'histoire du continent. Grâce à des récits renouvelés et des illustrations originales, le projet s'érige comme un remède aux informations liées à Bruxelles ou au Brexit.

### statement

« L'initiative *Reset!* est un appel essentiel à l'espoir et à la solidarité - deux choses dont on a cruellement besoin en ces temps si troubles. Are We Europe est heureux de contribuer, à sa manière, à la revitalisation et à la survie du secteur culturel, qui a été durement touché. Avec Arty Farty et de nombreux autres partenaires formidables, nous pouvons faire la différence. »

# signataires

## Canal180 (PT)



**Luis Fernandes**  
Canal180's executive producer  
Producteur exécutif de Canal180

### infos

**Canal180 is a media outlet that works as a platform for new topics, people, ideas and discussions. Over the last decade, Canal180 became not only a TV channel, but morphed into an ecosystem of broadcast, events, screenings and social media communication, delivering amultilayered discourse about worldwide cultural topics.**

**By making connections between artists and thinkers, musicians and activists, we aim to transform our areas of interest into specific themes, trying to find the pivotal questions in society and offering a clear and alternative point of view.**

### statement

**"As a platform that gives insight on social topics by amplifying creative independent new voices we believe we should be in the frontline of the debate to build a vision to shape and empower the European social cultural sector.**

**As we strongly believe in collaborative processes, it was clear to us that we should join this initiative to help on the construction of a cross-sectoral future for culture and media."**

### infos

Canal 180 est un média qui opère comme une plateforme pour promouvoir de nouveaux sujets et débats, de nouvelles idées et personnalités. En dix ans, Canal180, au-delà d'une simple chaîne de télévision, s'est transformé en un écosystème de diffusion, d'événements, de projections et de communication digitale, délivrant des messages sur des thématiques culturelles internationales.

En encourageant les connexions entre artistes, penseurs-ses, musicien-ne-s et activistes, l'équipe de Canal180 vise à transformer ses centres d'intérêts en thèmes spécifiques, en creusant pour poser les questions pertinentes qui traversent la société.

### statement

« En tant que plateforme qui propose des perspectives sur des sujets sociaux en donnant de l'ampleur à de nouvelles voix créatives et indépendantes, nous pensons que nous devons être au premier rang du débat pour construire une vision qui façonne et donne du pouvoir au secteur culturel européen. Nous sommes persuadé-e-s du rôle primordial des démarches collaboratives ; il était donc évident pour nous de rejoindre l'initiative *Reset!*, pour encourager la construction d'un futur d'échange et de partage pour les acteurs-trices culturel-le-s et les médias européens. »

# signataires

## Kajet (RO)



**Petrica Mogos & Laura Naum**

**The journal's co-founders**  
Co-fondateurs du journal

© **Nikita Dembinski**

### infos

**Kajet Journal is an annual magazine that seeks to decolonize Eastern European thought and imagination. Kajet is the magazine of the culturally inquisitive, of the contemporary cultural flâneur interested in what happens beyond the normative showcase of mainstream media. Blurring the boundaries established between journalism and academic writing and coherently merging visual arts with graphic design, Kajet is the platform that brings together European peripheries and margins.**

### statement

**"The current understanding of Europe needs to be changed because the system is lacking a cultural and artistic network of transnational solidarity and because the emerging states of alienation and precarity have a tendency to affect those who are already in dire circumstances. Because in such times of crises, traits such as cooperation and solidarity are desperately needed. Because it is especially now when the failing local mechanisms of support need to be replaced with a transnational space of togetherness and collaboration. Because, ultimately, Europe is a shared space built on a culture of solidarity."**

### infos

Kajet Journal est un magazine annuel qui vise à décoloniser les imaginaires et les pensées des citoyens d'Europe de l'Est. Kajet est le magazine du·de la curieux·se culturel·le, du·de la flâneur·se culturel·se contemporain·e intéressé·e par ce qui se passe au-delà des normes et de la vitrine proposée par les médias dominants. Brouillant les frontières établies entre le journalisme et l'écriture académique et fusionnant de manière cohérente les arts visuels avec le graphisme, Kajet est la plateforme qui rassemble les périphéries et les marges européennes.

### statement

« Kajet a choisi de rejoindre *Reset!* car le système manque d'un réseau culturel et artistique de solidarité transnationale, et parce que les états d'aliénation et de précarité qui émergent ont tendance à toucher celles et ceux qui sont déjà dans des circonstances difficiles. En ces temps de crise, la coopération et la solidarité sont donc des conditions absolument nécessaires, vitales à notre survie. Parce que c'est maintenant que les mécanismes de soutien locaux défailants doivent être remplacés par un espace transnational de solidarité et de collaboration. Parce qu'en définitive, l'Europe est un espace partagé construit sur une culture de solidarité. »

# signataires

## Green Music Initiative (DE)



**Green Music Initiative**

### infos

**Pan-European Green Music Initiative (GMI) is an independent cross-industry think-tank to inspire people in the music festival and events industry to run their operations greener and smarter, acting as an innovation and research agency for Europe's music and entertainment industries. The non-profit-organization brings together more than 150 festivals and 270 venues and reaches out to more than 3 million young Europeans through its activities.**

### statement

**"In these crazy times a collective approach is needed more than ever. With the growing demand for pan-European solidarity and joint cross-sectoral action across borders and cultural genres, a new social and cultural contract could help trace the way out of this crisis. Culture and its actors could pave the way for others to follow."**

### infos

Green Music Initiative (GMI) est un think tank intersectoriel indépendant qui incite le secteur des festivals de musique et de l'événementiel à mener des opérations de manière plus écoresponsables. Il opère comme une agence d'innovation et de recherche pour l'industrie musicale européenne. L'ONG rassemble plus de 150 festivals et 270 salles, et touche plus de 3 millions de jeunes européens à travers ses activités

### statement

« Dans ces temps incertains et cette période folle, une approche collective est plus importante et nécessaire que jamais. Au regard de la demande grandissante pour une solidarité européenne et d'actions conjointes entre les secteurs culturels, capables de dépasser les frontières artistiques et esthétiques, un nouveau contrat social et culturel pourrait aider à tracer une voie de sortie de cette crise. La culture et ses acteurs·trices pourraient inspirer d'autres secteurs à les suivre. »

# signataires

## Elevate festival (AT)



**Roland Oreski, Bernhard Steirer, Daniel Erlacher, Elevate's co-founders**

### infos

**Elevate is an annual interdisciplinary festival held in various venues in Graz, Austria, with a strong focus on cultural and socio-political topics. In addition to performances, concerts, installations and DJ sets, the interdisciplinary program offers workshops, film screenings, lectures and discussions. With its unique combination of critical-political discourse and art, contemporary electronic music and audio-visual experiments, the festival opens up a space for innovative content. Amongst the guests are Human rights experts, climate researchers and activists from all over the world, who gather in Graz once a year with musicians and artists, illuminating pertinent issues of our future.**

### statement

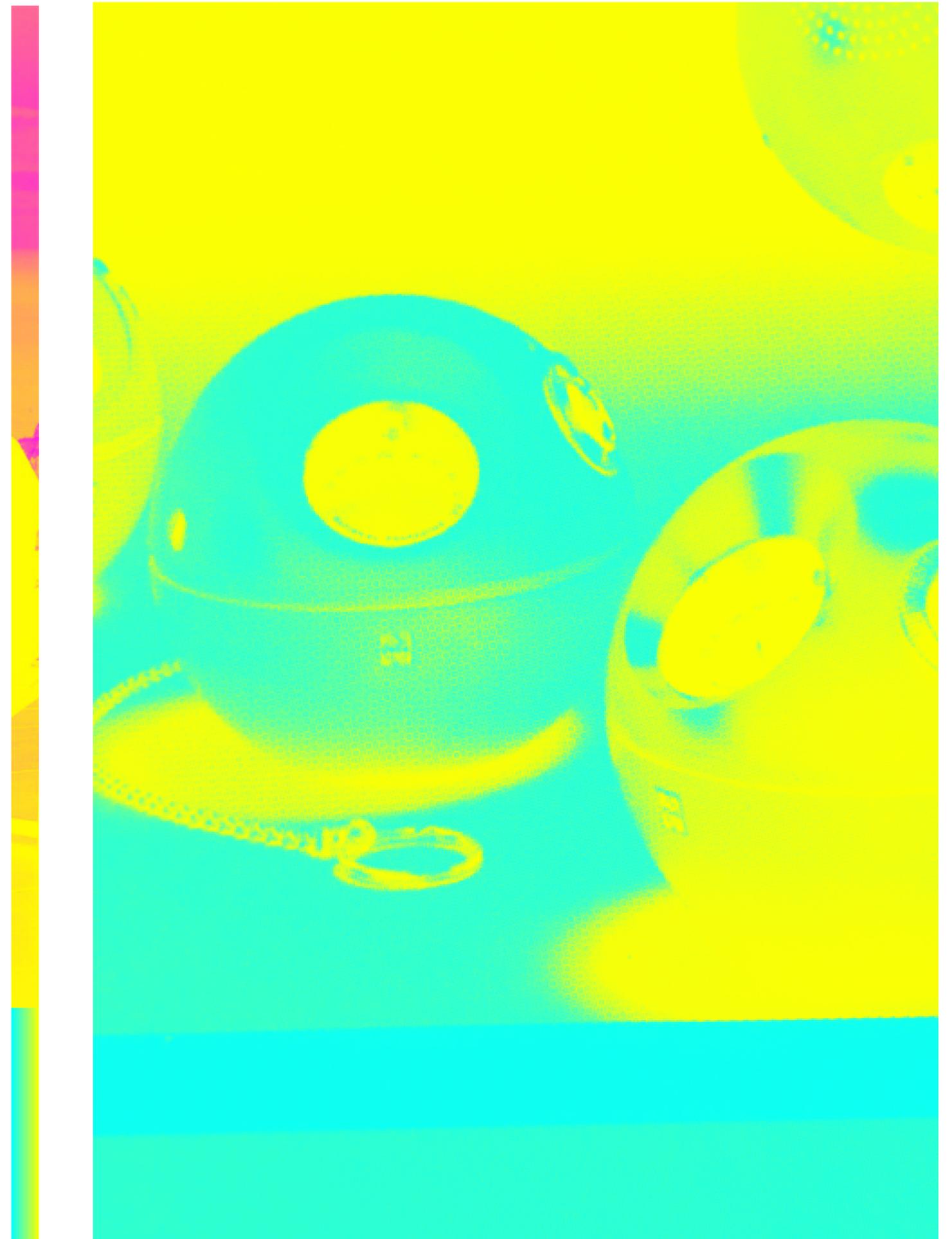
**"Not only in times of crisis it is important to cooperate internationally and collectively express important political demands. The cultural sector deserves to be heard, deserves to be respected. A collective initiative helps to call out policymakers and have a say in political processes."**

### infos

Elevate est un festival interdisciplinaire qui a lieu une fois par an dans des lieux divers de Graz en Autriche, avec un accent mis sur les sujets culturels et socio-politiques. En plus de performances, concerts, installations et dj sets, le programme propose des workshops, projections de films, conférences et discussions. Avec sa combinaison unique de discours politique critiques, d'art, de musiques électroniques contemporaines et d'expérimentations audiovisuelles, le festivals offre un espace pour du contenu innovant. Parmi les invité-e-s du festival, on retrouve des experts sur les droits de l'Homme, des chercheurs sur le climat, ainsi que des activistes du monde entier, qui se réunissent à Graz une fois par an avec des musiciens, artistes qui mettent en avant des enjeux pertinents pour notre avenir.

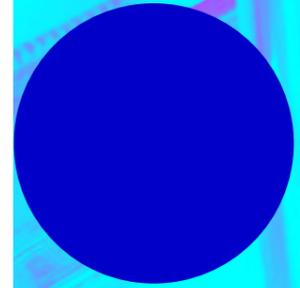
### statement

En temps de crise, et bien au-delà, il est important de coopérer à l'échelle internationale et exprimer collectivement des demandes politiques. Le secteur culturel a besoin d'être entendu, d'être respecté. Une initiative collective telle que Reset! peut aider à interpeller les élus et décideurs politiques pour avoir une voix au débat et dans le processus politique.



## **partie 6**

# **ressources**



### **1** **la démarche**

- workshops
- états généraux des structurelles culturelles et des médias indépendants

**p. 204**

### **2** **les acteur-ric-e-s**

- la liste des signataires
- la structuration de l'Appel

**p. 210**

### **3** **revue de presse**

**p. 228**

### **4** **interventions et débats au nom de l'Appel**

**p. 228**

### **5** **passer à l'action**

**p. 234**

### **6** **remerciements et partenaires**

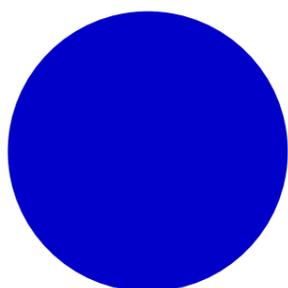
**p. 236**

### **6** **ours**

**p. 238**

# 1 la démarche

35 ateliers et  
15 réunions thématiques  
durant l'été 2020



## workshops

les 35 workshops organisés durant tout l'été pour préparer les états généraux

### Comment aller chercher les publics éloignés de la culture.

25 juin 2020

Ground Control (Paris)

Organisé par la Lune Rousse

### Les indépendants face à la crise

25 juin 2020

Hôtel71 (Lyon)

Organisé par Arty Farty

### Quel modèle pour quelle gouvernance ?

8 juillet 2020

Le New York (Bordeaux)

Organisé par la Fimeb

### Le livre, l'édition et la lecture: quelle actualité, quel avenir ?

8 juillet 2020

Halles du Faubourg (Lyon)

Organisé par Quais du Polar

### Émergence des tiers-lieux: comment repenser le travail coopératif et collaboratif ?

9 juillet 2020

Friche de l'autre Soie /

CCO La Rayonne (Vaulx-en-Velin)

Organisé par CCO La Rayonne

### États généraux des indépendants

15 juillet 2020

La Friche de la belle de Mai (Marseille)

Organisé par Bi:Pole

### Acteurs Culturels et médias indépendants/Quels freins et pistes de solution pour votre développement ?

16 juillet 2020

Le Damier (Clermont-Ferrand)

Organisé par Le Damier

### Indépendance

16 juillet 2020

Le New York (Bordeaux)

Organisé par la Fimeb

### L'éco-responsabilité dans le secteur culturel

17 juillet 2020

Hôtel71 (Lyon)

Organisé par AREMACS

### Accessibilité et prévention

17 juillet 2020

Hôtel71 (Lyon)

Organisé par AREMACS et CAGIBIG

### états généraux des indépendants

20 juillet 2020

La Galerie du Zéro (Nantes)

Organisé par AREMACS

### Pour une écologie coopérative et culturelle

21 juillet 2020

En ligne

Organisé par les étudiants en direction de projets culturels à l'Institut des Études Politiques de Grenoble

### Quel sens donner au circuit court dans le secteur culturel ?

21 juillet 2020

Darwin (Bordeaux)

Organisé par Darwin

### Comment transformer nos modèles pour les rendre plus résilients ?

22 juillet 2020

La Marbrerie (Montreuil)

Organisé par La Marbrerie

### L'espace public, nouveau terrain d'expérimentation ?

23 juillet 2020

Ground Control (Ground Control)

Organisé par Ground Control

### Médias indépendants

23 juillet 2020

Hôtel71 (Lyon)

Organisé par Le Petit Bulletin et Arty Farty

**Quels champs de coopération explorer entre acteurs culturels ?**

23 juillet 2020

**Le New York (Bordeaux)**

Organisé par la Fimeb

**Territoires**

23 juillet 2020

**POP (Arles)**

Organisé par POP

**Quels potentiels non exploités des relations entre lieux et artistes sur nos territoires ?**

23 juillet 2020

**La Forêt électrique (Toulouse)**

Organisé par La forêt Électrique

**Cultures et écologies les indépendants moteurs d'une transformation du secteur vers une culture et des médias décarbonés et solidaires**

23 juillet 2020

**Ground Control (Paris)**

Organisé par Ground Control

**Territoire, Financements, Usages & Pratiques, Coopération vs Compétition**

23 juillet 2020

**Champs Libres (Rennes)**

Organisé par Androgyne

**Coopération VS Compétition**

**Workshop 1: 24 juillet 2020**

**Macadam (Nantes)**

Organisé par Macadam.

**Workshop 2: 29 juillet 2020**

**Transfert & Co. Site des anciens abattoirs (Nantes)**

Organisé par Androgyne.

**Usages et Pratiques: comment innover dans nos métiers autour des usages et des pratiques de nos secteurs d'activités ?**

28 juillet 2020

**L'Entrepôt (Chenôve)**

Organisé par RISK

**Coopération vs Compétition: production culturelle et circuit-court, comment favoriser la création d'écosystèmes à l'échelle d'un territoire ?**

28 juillet 2020

**L'Entrepôt (Chenôve)**

Organisé par RISK

**États généraux des indépendants**

28 juillet 2020

**La Base paris (Paris)**

Organisé par AREMACS

**L'écoresponsabilité dans le secteur culturel**

28 juillet 2020

**DARWIN (Bordeaux)**

Organisé par AREMACS

**Quels nouveaux équilibres instaurer dans nos modèles économiques ?**

29 juillet 2020

**Fabrique Pola (Bordeaux)**

Organisé par FIFIB

**Le territoire / l'indépendance**

**Usages et pratiques**

**Coopération vs compétition**

30 juillet 2020

**Honey (Saint-Denis de La Réunion)**

Organisé par Electropicales

**L'indépendance de la culture: dépasser les clivages, les appréhensions et la répression face au droit**

31 juillet 2020

**FAR (Paris)**

Organisé par Jouclard Avocats.

**États généraux des indépendants**

5 août 2020

**La Base Marseille (Marseille)**

Organisé par AREMACS

**États généraux des indépendants**

20 août 2020

**La Meson (Marseille)**

Organisé par Bi:Pole

**États généraux des indépendants**

27 août 2020

**MAKEDA (Marseille)**

Organisé par bi:pole

**Financements des structures culturelles et médias indépendants**

17 septembre 2020

**Hôtel71 (Lyon)**

Organisé par Arty Farty

**Recycleries culturelles et événementielles: créer des réponses collectives pour permettre le réemploi des matériels et matériaux**

28 septembre 2020

**Hôtel71 (Lyon)**

Organisé par AREMACS

**Coopération, interdépendance, mutualisation, mise ne réseau: Comment développer et optimiser la mise en commun de ressources**

28 septembre 2020

**Hôtel71 (Lyon)**

Organisé par CAGIBIG

**Cloé Castellas**



Cloé Castellas, directrice de développement de POP (Plateforme Ouverte au Public), à Arles

**Pouvez-vous nous présenter votre structure et ses activités ?**

POP a pour vocation de devenir un lieu de vie utile pour son territoire en générant une économie circulaire de proximité. Trois pôles proposent des services du quotidien qui reposent sur un socle commun de capacités mutualisées entre ses opérateurs·trices: le pôle logistique, le pôle recyclage, le pôle accueil/hospitalité (accueillant des artisan·e·s, des bureaux, une cuisine ouverte, des événements). En s'engageant dans une démarche éco-citoyenne, POP et ses opérateurs·trices s'ouvrent à la transmission des savoirs-faire locaux et à la sensibilisation du public à la gestion des déchets sur le territoire.

**Pourquoi vous êtes-vous engagée dans l'Appel des indépendants ?**

La plateforme POP, en tant qu'écosystème dans lequel chacun peut se construire, est la concrétisation même de l'idée d'association des compétences qui m'est très chère depuis le début de ma carrière professionnelle. Artisan·e·s, artistes, associations, collectivités, entreprises et particuliers s'y retrouvent au quotidien afin de travailler en synergie sur, avec et pour le territoire arlésien. C'est pourquoi je me suis totalement retrouvée dans les valeurs véhiculées par l'Appel des indépendants et sa volonté de « penser collectif » dans le but de trouver des solutions communes.

**Une priorité pour réinventer le paysage culturel et médiatique de demain ?**

L'étape, consistant à regrouper les acteurs·trices, a été la première solution apportée par l'Appel; il me paraît à présent prioritaire de concrétiser ensemble les mesures pensées lors des états généraux. En mettant en place des mesures et outils permettant la transmission des expériences et la mutualisation des moyens, nous pouvons pousser encore plus loin la coopération transectorielle. Ces mesures faciliteront le développement d'un tissu commun et ainsi d'une voix commune auprès des institutions, organismes financiers, collectivités et autres entités. Ensemble, nous serons plus fort·e·s!

# états généraux des structures culturelles et des médias indépendants

## deux jours de rencontres à Lyon

### encore des États généraux dans le champ de la culture ?

Oui! Mais ceux-là étaient portés par une urgence vitale, une réaction organique, et venaient du terrain. 1600 structures culturelles et médias irriguant l'ensemble des territoires se sont reconnus spontanément dans l'Appel des indépendants, cri d'alerte face au risque de déviation de ces secteurs, et manifeste politique affirmant le rôle majeur de ces acteurs pour faire face aux défis du présent, dont la montée des inégalités et des radicalités.

Pendant tout cet été quasi sans festivals et événements, des acteur·rice·s culturel·le·s et médias, signataires de l'Appel, se sont réunis sur tout le territoire, par groupe autour de 35 workshops et 15 réunions thématiques. Ensemble, ils ont partagé leur bataille pour la survie de leur structure et la préservation des emplois et leurs réflexions pour dessiner un avenir soutenable et désirable, à travers un nouveau contrat culturel et social. Ces états généraux sont le fruit d'un travail artisanal et collégial et la concrétisation de la démarche de l'Appel des indépendants.

### les ateliers

Après analyse des réflexions et propositions issues du premier cycle d'ateliers organisés depuis juin 2020 dans toute la France ou déposées sur la plateforme de concertation, six grandes thématiques ont été identifiées et ont été approfondies lors des deux journées d'ateliers pendant les états généraux de Lyon.

Chaque atelier a été co-animé par deux signataires de l'Appel des indépendants pleinement engagé·e·s dans le processus des états généraux, et un « facilitateur·rice » extérieure. Un ou plusieurs grands témoins ont assisté aux discussions, en ont fait une restitution à chaud et ont mis les propositions en perspective à travers une contribution écrite au manifeste des états généraux (partie 3).

### rencontres sectorielles

L'Appel des indépendants réunit des structures de tous les secteurs de la culture et des médias; les ateliers étaient organisés autour de thématiques transversales, qui mobilisaient des représentant·e·s de toutes les disciplines. À l'issue des ateliers, des rencontres sectorielles, organisées par des structures signataires de l'Appel, ont permis d'affiner les réflexions et de consolider les propositions en fonction des problématiques spécifiques de certains secteurs d'activités. Les résultats sont inscrits dans les propositions sectorielles (partie 4).

mercredi 6 octobre 2020

**11.00–12.30**  
**plénière d'ouverture;**  
**Pour l'indépendance !**

**Théâtre Comédie Odéon**

**15.00–18.00**  
**ateliers**

**Coopérations** - Halles du Faubourg  
**Outillage et capacitation** - Hôtel71  
**Médiation et plaidoyer** - Ninkasi Gerland  
**Responsabilités**  
& **Jeunesse et transmission** - H7  
**Financements** - Le Sucre

**19.00–21.30**  
**temps convivial**

**HEAT**

mercredi 7 octobre 2020

**10.00–12.30**  
**ateliers**

**Médiation et plaidoyer** - Chromatique  
**Outillage et capacitation** - Comœdia  
**Financements**  
& **coopération** - Ninkasi Gerland  
**Responsabilités**  
& **Jeunesse et transmission** - H7

**12.30–15.00**  
**rencontres sectorielles**

**H7/HEAT**  
**Musiques électroniques** - Technopol  
**Édition** - Quais du Polar  
**Médias** - Unagi/Le Petit Bulletin  
**Tiers-lieux** - Le Damier & Ground Control  
**Spectacle vivant** - Théâtre Comédie Odéon  
**Cinéma** - Comœdia & La Forêt Electrique

**16.00–17.30**  
**temps artistique**

**Le Sucre**  
**Petites planètes**  
**powered by We are Europe**

**18.00–19.30**  
**plénière de clôture**

**Le Sucre**

**les intervenant·e·s,**  
**animateur·trice·s**  
**et grand·e·s témoins**

### responsabilités / jeunesse

**Maria Conjard** - Aremacs  
**François Pirola** - consultant indépendant  
**Yann Crespel** - coach Kaléido'Scop  
**Samuel Valensi** - The Shift Project  
**Michel Lussault** - Ecole urbaine de Lyon  
**Jacopo Rasmi** - auteur et maître de conférences

### coopération

**Mathilde Girault** - Ground Control  
**Jérôme Laupies** - Mediatone  
**Xavier Chantepy** - conseiller indépendant  
**Hichem El Garrach** - CAGIBIG  
**Emmanuel Négrier**  
directeur de recherche au CNRS

### outillage et capacitation

**Nathalie Miel** - Le Damier  
**Alexandra Jouclard** - avocate  
**Léna Geitner** - Ronalpia  
**Vincent Cavaroc** - Tropisme  
**Corinne Morel-Darleux** - autrice

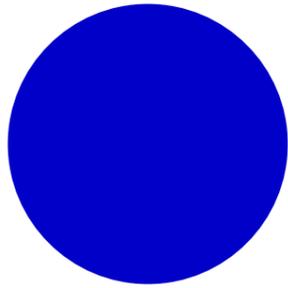
### financements

**Frédérique Joly** - Arty Farty  
**Dalya Daoud** - Six Neuf Médias / Rue89Lyon  
**Pierre Brini** - LABA  
**Adrien Biot** - KissKissBankBank Lyon  
**Nathalie Moureau** - professeure en sciences économiques, spécialisée en économie de la culture  
**Laurène Bonnaud** - Disclose  
**Vincent Guillon**  
Observatoire des Politiques Culturelles

### médiation et plaidoyer

**Ludivine Ducrot** - Grand Bureau  
**Anne-Caroline Jambaud** - Arty Farty  
**Cyril Tomas-Cimmino** - Bi:Pole  
**Elise Phangia** - Liveurope  
**Jean-Marie Durand** - journaliste indépendant  
**Lenny Benbara** - Le Vent se lève  
**Vincent Carry** - Arty Farty

# 2 les acteur·rice·s



**Le classement des 1600 structures signataires présenté ci-après est purement indicatif.**

**Il est le fait des contributeur·trice·s de ce Manifeste et non pas des structures elles-mêmes.**

**Il vise à donner une idée de la répartition sectorielle de ces structures mais ne témoigne pas du fait que nombre d'entre elles ont des activités et des projets multiples, qu'elles sont le plus souvent hybrides et qu'elles auraient donc pu être classées différemment ou apparaître dans plusieurs catégories.**

## les 1600 signataires de l'Appel

### Agences

ä f r o t o p i ä (Grand Paris)  
À vos souhaits (Grand Paris)  
A'tuin production (Lyon)  
Absolt (Grand Paris)  
Aftwrk prod (Saint-Etienne)  
Agence Culture Digitale (Grand Paris)  
Agence DEL IN (Lyon)  
Agence EHCO (Lyon)  
Agence Verbatim (Grand Paris)  
AMD (Avignon)  
Art Summer Production (Grand Paris)  
Atfull (Strasbourg)  
Benoît Labourdette production (Grand Paris)  
Big up Events (Montpellier)  
Bildung (Grand Paris)  
Black Speech Booking (Rocheservière)  
Bloc D (Lyon)  
Blurry bird agency (Grand Paris)  
Bureau Badass (Grand Paris)  
Céline\_Paul\_Studio (Grand Paris)  
Cheese Naan - Création Média (Lyon)  
CO2activity (Grand Paris)  
Collectif Overjoyed (Grand Paris)  
Com'Arty (Grand Paris)  
Come Home (Grand Paris)  
Compass Music (Grand Paris)  
Context (Nîmes)  
Cousu Main (Lyon)  
Cultiver l'inattendu (Lyon)  
designbydelphine (Marseille)  
Dooweet (Montpellier)  
Du bruit au balcon (Lyon)  
Ecllosion13 (Marseille)  
Ella Ella (Lyon)  
Estève Gili Design Graphique (Lyon)  
Et tuttiquanti... (Lyon)  
Extra l'agence (Lyon)  
Goodwill (Marseille)  
Hors-Lignes (Lyon)  
Hula Hoop (Lyon)  
IMAGISTA Films (Lyon)  
Ineria Communication (Lyon)  
KB Studios Paris (Grand Paris)  
L'ART IN Business (Lyon)  
La Riposte (Grand Paris)  
Le Mas Production (Auge-sur-Argens)  
Les Augures (Grand Paris)  
Les Filles sur le Pont (Grand Paris)  
Les multiples (Lyon)  
Lollypop Communication (Grand Paris)  
Loud Vibes (Grand Paris)  
Ma Globale production (Saint-Paul)  
Maison Message (Grand Paris)  
Mengrov (Lyon)  
Meteor Production (Grand Paris)  
Modjo Production (Lyon)  
Moneypenny (Grand Paris)  
MOX Musique (Grand Paris)  
Mykka Agency (Biarritz)  
N O U S (Bourg-en-Bresse)  
Nada Mas (Saint-Paul)  
Next Dance 6ème étage (Lyon)  
Nextone Agency (Grand Paris)  
NRV Promotion (Grand Paris)  
Oddity Factory (Bègles)  
Ogust Music (Grand Paris)  
Paris Barcelona (Lyon)  
Pas sage d'images (Lyon)  
Phunk promotion (Grand Paris)  
Pingpong (Grand Paris)  
Pirate, l'atelier graphique (Lyon)  
Popnshot (Grand Paris)  
Pronto (Grand Paris)  
S comme Studio (Arcachon)  
SabDesigner (Mont-de-Marsan)  
Salade Tomate Oignon (Bordeaux)  
Skal agence (Lyon)  
Slau (Marseille)  
Stardust ACP (Lyon)  
Studio Amour (Bordeaux)  
Studio MPBgraph Design Graphique (Montpellier)  
Sunny Road Factory (Grand Paris)  
Supernova Ateliers (Lyon)  
Suzette (Montpellier)  
Take It Easy Agency (Hourtin)  
The Hope Gallery (Lyon)  
Tilt edit (Grand Paris)  
Tomboy Lab (Biarritz)  
Total Blam Blam PR (Grand Paris)  
Tradespotting (Grand Paris)  
Trente-trois (Lyon)  
VBenBackstage (Grand Paris)  
Veev Com (Grand Paris)  
Velvet Coliseum (Jonzac)  
Vilaje (Grand Paris)  
Vincent Trouillard, studio graphique (Grand Paris)  
YA.R (Lyon)

**collectifs**

1001 Bass (Saint-Etienne)  
 1D Lab / Divercities (Saint-Etienne)  
 AADN (Lyon)  
 Acte Public Compagnie (Lyon)  
 Adrien M et Claire B (Lyon)  
 ALERT (Toulouse)  
 Alineaire (Grand Paris)  
 Anassa productions (Lyon)  
 Approche, graphismes  
 en Nouvelle-Aquitaine (Bordeaux)  
 Archipel (Marseille)  
 Arsupice Circus Cie (Lyon)  
 Art et Distorsions Numériques (Grenoble)  
 Artlambik (Marseille)  
 Artpixel (Montpellier)  
 Artranslation (Saint-Paul)  
 Arviva (Grand Paris)  
 Association Eco Art (Sacquenay)  
 AV Exciters (Strasbourg)  
 BARK Agency (Grand Paris)  
 Based MTP (Montpellier)  
 Bass couture (Mulhouse)  
 BassJump (Grenoble)  
 Blindsp0t (Lyon)  
 Bloomy (Lyon)  
 Bon Vivre (Nîmes)  
 Boundary Crossing (Toulon)  
 Boxxon (Clermont-Ferrand)  
 Bruit Blanc XYZ (Lille)  
 Bruit du frigo (Bordeaux)  
 Bruit Rose Music (Bordeaux)  
 C cédille (Saint-Afrique)  
 Calliopé Culture (Rouen)  
 Camion Bazar (Grand Paris)  
 Carton Mécanique (Saint-Leu)  
 Chantal (Nantes)  
 Chineurs de Lyon (Lyon)  
 Chineurs De Toulouse (Toulouse)  
 Ci-Events (Lyon)  
 Cie Barbarins Fourchus /  
 La Salle Noire (Grenoble)  
 Cie Du Savon Noir (Grenoble)  
 Cie IKB (Lyon)  
 Cie Maloya Métiss (Saint-Pierre)  
 Cie Meluzine (Saint-Etienne)  
 Cie Scarface ensemble (Strasbourg)  
 Cinégraphies (Arles)  
 Cmd+O (Bordeaux)  
 Coin Coin Productions (Lyon)  
 Collectif 75021 (Grand Paris)  
 Collectif À l'eau (Bordeaux)  
 Collectif Apaches (Grand Paris)  
 Collectif Brakage (Grand Paris)  
 Collectif Hors-sol (Grand Paris)  
 Collectif Lumos (Lyon)  
 Collectif Pétrole (Toulouse)  
 Collectif Résonance (Grenoble)

Collectif Scale (Grand Paris)  
 Collectif STP (Lyon)  
 Collectif Toujours (Caen)  
 Collectif unitaire69 (Lyon)  
 Collectif Urb'annale (Bourges)  
 Compagnie 1-0-1 (Vendôme)  
 Compagnie Alegria Kryptonite  
 (Montpellier)  
 Compagnie AntepriMA (Lyon)  
 Compagnie Croco fumé (Toulouse)  
 Compagnie du Chien jaune (Lyon)  
 Compagnie du Facteur Soudain (Lyon)  
 Compagnie du quart de seconde (Lyon)  
 Compagnie Frotter | Frapper (Lyon)  
 Compagnie l'air de rien ça joue (Lyon)  
 Compagnie Rouve - Théâtre le Repaire  
 de la Comédie (Lyon)  
 Compagnie TESTUDINES (Lyon)  
 Compagnie U. Gomina (Lyon)  
 Conceptual Violence (Grand Paris)  
 Contrast (Toulouse)  
 Cortège (Bordeaux)  
 Crème Fouettée (Grenoble)  
 Crème fraîche (Bordeaux)  
 Crybaby (Grand Paris)  
 Des Colérées (Grand Paris)  
 Des Idées Plein La Prod (Nantes)  
 Deviant Disco (Grand Paris)  
 Diskonected (Grand Paris)  
 Doxa Esta (Grand Paris)  
 Dub Diffusion (Toulon)  
 E:MC2 (Bayeux)  
 Eclectik (Lyon)  
 Eclipse collective (Bordeaux)  
 Ecume prod (Lyon)  
 Electric Rescue (Grand Paris)  
 ElectrobE2Chambre (Toulon)  
 Ensemble Correspondances (Caen)  
 Ephémère (Lyon)  
 Festival Qui Embrouille Qui (Grand Paris)  
 Folklore (Toulouse)  
 François X (Grand Paris)  
 Fresh Flavour (Nantes)  
 Frigo&Co - RBW (Lyon)  
 Hot Bodies of the Future! (Grand Paris)  
 Ineffable theatre (Lyon)  
 Jacky Banana (Lyon)  
 Jafar films (Lyon)  
 Klifen (Sadirac)  
 Konectic (Dijon)  
 L'aprèm Cool (Lyon)  
 L'Art à Tatouille CAPESTANG  
 L'Épicerie Séquentielle (Lyon)  
 L'Orangeade (Bordeaux)  
 La Bonne Fête (Lille)  
 La compagnie du Scarabée (Toulouse)  
 La Compagnie Nine Spirit (Marseille)  
 La compagnie transatlantique (Le Vicel)  
 La Finca (Strasbourg)  
 La Kollektive (Montpellier)  
 La Langue Ecarlate (Auch)

La Ligne Bleue Records (Grand Paris)  
 La Quarantaine (Grand Paris)  
 Laboratoire des Possibles (Marseille)  
 Laissez nous raver (Grand Paris)  
 Lantant Zamalak (Saint-Paul)  
 Lauzeta chœur d'enfants de Toulouse  
 (Toulouse)  
 Le Moulin à Disques (Lille)  
 Le P'ti Apéro Improvisé (Toulon)  
 Le Verrou (Bordeaux)  
 Les bandits manchots (La Pierre)  
 Les Elektrons Libres (Bordeaux)  
 Les fantômes de Saint Hilaire (Grand Paris)  
 Les Gros Nazes Evolution (Grenoble)  
 Les P'tits Potes (Bordeaux)  
 Les Viatiques (Bordeaux)  
 Libertango (Lyon)  
 Lili Label Cie (Clermont-Ferrand)  
 Magie noire (Montpellier)  
 Maison Eclose (Bordeaux)  
 Mambo musiques électroniques (Hyères)  
 MAPP NTS (Nantes)  
 Maraboutage (Marseille)  
 Max Drey (Strasbourg)  
 Melodia (Grand Paris)  
 Métaphore Collectif (Marseille)  
 Microondes (Toulouse)  
 Miraciolo (Montpellier)  
 MIZIK KO! (Aix-en-Provence)  
 Moi Moi (Saint-Jean-de-Luz)  
 Motion Sequence (Strasbourg)  
 Multiverse (Bordeaux)  
 Musique d'Apéritif (Bordeaux)  
 MYST (Grand Paris)  
 Nexus (Grand Paris)  
 No Need Name (Montpellier)  
 Nonumoi (Grand Paris)  
 Nos Urgences Collectifs (Montpellier)  
 Nover (Lyon)  
 Nuevo Mundo (Luc-en-Diois)  
 Octopxssy (Grand Paris)  
 Or Luminaria (Grand Paris)  
 Orchestre Lamoureux (Grand Paris)  
 Oro y negro (Saint Hilaire de Riez)  
 OSTINATO Productions-Editions  
 bat A (Grand Paris)  
 Otto e Mezzo Productions (Grand Paris)  
 Paf atelier (Grand Paris)  
 PailletteS (Marseille)  
 Papier de Soi Ateliers d'écriture  
 (Montpellier)  
 Paradox (Marseille)  
 Phonik (Bordeaux)  
 Physical Tool (Lyon)  
 Pistoleros (Grand Paris)  
 Playtronica (Grand Paris)  
 Plein phare (Toulouse)  
 Plusbellelanuit (Lyon)  
 Pomme Sanguine (Lyon)  
 Poto Feu Events (Saint-Etienne)

Productions Campagne Premiere  
 (Grand Paris)  
 Provocative Women for Music (Grand Paris)  
 Pulsare - producteur de rythmes (Lyon)  
 PULX (Montpellier)  
 Quatuors (Bordeaux)  
 Que Fleurisse Ton Oeil (Clermont-Ferrand)  
 Raw Paradigm (Grenoble)  
 RNST (Dijon)  
 Root's'n Culture (Grenoble)  
 Ryvage (Marseille)  
 Sagouins Crew (Toulouse)  
 Sankukai Production (Lyon)  
 Sara Diquelou Illustrations (Bordeaux)  
 Sauce Blanche (Grand Paris)  
 Senoi (Grenoble)  
 Sens Outdoor (Montpellier)  
 Sheep Underground (Lyon)  
 Shepurien (Grenoble)  
 Shlag family (Nantes)  
 Shlag family (Saint-Nazaire)  
 Smalla connexion (Tours)  
 SMB (Montpellier)  
 Sonanse (La Rochelle)  
 Souna Quintina (Digne-les-Bains)  
 STF compagnie (Avignon)  
 Studio Instant Fort (Antibes)  
 Studio Otaika (Grand Paris)  
 Supagroovalistic (Lille)  
 Super Daronne (Bordeaux)  
 T-S-P / POINT29 (Marseille)  
 Techno Access (Lille)  
 The Dare night (Grenoble)  
 The Future Is Female (Lyon)  
 The Green Room (Granville)  
 The Techno's Children (Toulouse)  
 tplt (Bordeaux)  
 Transit Collectif Photographies  
 (Montpellier)  
 Tropicold (Marseille)  
 TRYM (Grand Paris)  
 Tsunami (Clermont-Ferrand)  
 Urban Art up (Perpignan)  
 Usées Coutumes (Nantes)  
 Voogt (Marseille)  
 We Play Vinyl (Limas)  
 WSK (Lyon)  
 XLR project (Lyon)  
 Xtnt espace public (Grand Paris)

## festivals

3Peaks de Manapany (Saint-Joseph)  
A-nimé festival association (Nîmes)  
Alpireve (Grenoble)  
Apejs / festival modulations (Chambéry)  
Association Adénie / Festival La Grande Rioule (Domessin)  
ATOM Festival (Toulouse)  
Babel music XP (Marseille)  
Balerno! (Bègles)  
Beer Love Festival (Montpellier)  
Bel'Air Open Air (Toulouse)  
Beligh de Culture (Toulon)  
Black Bass Festival (Bordeaux)  
Bordeaux Open Air (Bordeaux)  
Bordeaux rock (Bordeaux)  
Château Perché / Perchépolis (Clermont-Ferrand)  
Cinekour (Saint-Denis)  
Coconut Music (Saintes)  
Colorama Festival - Biarritz Street art (Biarritz)  
Complètement Gaga festival (Saint-Etienne)  
Dancing Robots (Rennes)  
Delta Festival (Marseille)  
Dernier Cri (Montpellier)  
Ecrans mixtes (Lyon)  
Electronic Week (Grand Paris)  
Electropicales (Saint-Denis)  
Encore encore festival (Marseille)  
Escale du livre (Bordeaux)  
Été Indien(s) (Arles)  
European Lab (Lyon)  
Evasion festival (Lyon)  
Festimaj (Sèvrement)  
Festival 6e Continent (Lyon)  
Festival Al Andalus - DARD'ART (Montpellier)  
Festival artsscénics (Lisle-sur-Tarn)  
Festival Avec Le Temps (Marseille)  
Festival BAZR (Sète)  
Festival Blackwoodstock (Moindou - Nouvelles Calédonie)  
Festival Constellations (Toulon)  
Festival Couleurs Urbaines / Cultureplus (Toulon)  
Festival des arts burlesques (Saint-Etienne)  
Festival du film court francophone (Lyon)  
Festival du film jeune de Lyon (Lyon)  
Festival international du film indépendant de Bordeaux - Fibib (Bordeaux)  
Festival Jerk Off (Grand Paris)  
Festival La rue des artistes (Saint-Etienne)  
Festival Le Bon Air (Marseille)  
Festival Le Pied Orange / Association Rock Live (Le Val d'Atoll)

Festival Les Intergalactiques (Lyon)  
Festival Les Internationales de la Guitare - Sud de France (Montpellier)  
Festival Loire's Ondes (Nantes)  
Festival ManifestO (Toulouse)  
Festival MUS'iterrannée (Aix-en-Provence)  
Festival OFNI (Poitiers)  
Festival Parenthèse (Lyon)  
Festival Paroles et Musiques (Saint-Etienne)  
Festival YEAH ! (Lourmarin)  
Fiesta des Suds (Marseille)  
FrancOff (La Rochelle)  
Fusion Estivale (Orléans)  
FZL / Foreztival (Trelins)  
Hadra (Grenoble)  
Hoop' Festival (Excideuil)  
Insane Festival (Marseille)  
Kiosquorama Festival (Grand Paris)  
Knit Eat (Lyon)  
La Fête du Clip (Lyon)  
La Tête de l'Artiste (Béziers)  
Le chien à plumes (Dommarien)  
Le Sirk / Risk Party (Dijon)  
Les Îlots électroniques (Tours)  
Les Mauvais Gones (Lyon)  
Les Petites Folies (Lampaul-Plouarzel)  
Les Suds (Arles)  
Longevity (Strasbourg)  
Lyon BD (festival)  
Lyon Bière Festival (Lyon)  
Lyon City Demain (Lyon)  
Lyon Design (Lyon)  
Lyon Street Food Festival (Lyon)  
Marathon! Festival (Lyon)  
Marvellous Island festival (Grand Paris)  
Match festival (Rennes)  
Mirage festival (Lyon)  
MOKO Festival (Toulon)  
Motion Plus Design (Grand Paris)  
Music in love festival (Montluçon)  
Nancy Jazz Pulsations (Nancy)  
Natural Games (Millau)  
Neurolab Festival (Montpellier)  
NL Contest - Urban Sport & Art Festival (Strasbourg)  
Nuits noires (Lyon)  
Nuits sonores (Lyon)  
Octofolies (Pomarez)  
On Lâche Rien Sauf Les Chiens (Rennes)  
On vous ment festival (Lyon)  
Organ'Phantom (Bordeaux)  
Paco Tyson Festival (Nantes)  
Pampa Festival (Toulouse)  
Parallèle (Marseille)  
Peinture Fraîche festival (Lyon)  
Plages électroniques (Nice)  
Positive Education (Saint-Etienne)  
Productions du jardin - Festival Le jardin électronique (Lille)  
Reperkusound (Lyon)

Quais du Polar (Lyon)  
Rencontres Cinema-Nature (Dompierre-sur-Besbre)  
Rituel (Grand Paris)  
Sabotage / Festival MV (Dijon)  
Sachô Galiero (Limoges)  
Safari boat (Grand Paris)  
Sakifo (Saint-Pierre)  
Sarcus Festival (Grand Paris)  
Sideral Bordeaux Psych Fest (Bordeaux)  
Solifest (Bordeaux)  
Son Libre Festival (Montpellier)  
Superspectives (Lyon)  
Teenagekicks (Rennes)  
Texture / Texture Festival (Rennes)  
The Peacock Society Festival (Grand Paris)  
TLN festival (Toulon)  
Tribu de Nuit (Grand Paris)  
Un poing c'est court (Vaulx-en-Velin)  
Vidéoformes (Clermont-Ferrand)  
Vie sauvage (Bordeaux)  
VIVA (Castelnaudary)  
Volume4 Productions (Bordeaux)  
Wapitipi (Bordeaux)  
We love Green (Grand Paris)  
WYLD Festival (Toulouse)

## Maxence Knepper



Maxence Knepper,  
Président de plusbellelanuit, à Lyon

### Pouvez-vous nous présenter votre structure et ses activités ?

L'association PlusBelleLaNuit (PBLN) travaille depuis dix ans à organiser des événements culturels nocturnes, safes, bienveillants, ouverts à tout·e·s. À travers les soirées *Garçon Sauvage* et *Mutante* ou le festival *Intérieur Queer*, nous encourageons la culture queer et mettons en avant des artistes peu représenté·e·s du circuit électronique. Avec le *Café queer*, nous donnons aussi la parole à des militant·e·s et des activistes pour remettre en question les limites de la scène et des genres, et bousculer les stéréotypes.

### Pourquoi vous êtes-vous engagé dans l'Appel des indépendants ?

Suite aux multiples alertes lancées au gouvernement sur les indépendant·e·s qui se meurent, force est de constater que la culture club et festive n'est pas considéré comme un objet culturel. La méconnaissance de nos dirigeant·e·s de ce champ des arts vivants les relègue au simple divertissement, alors que ce sont des vecteurs sociaux, politiques et réflexifs majeurs. Cet écueil est contre-productif, alors que les ressources sont riches et plurielles, abordées par des structures conscientes des enjeux du mieux vivre ensemble.

### Une priorité pour réinventer le paysage culturel et médiatique de demain ?

Il faut rendre la culture et le monde de la nuit plus inclusif encore. Il y a 50 ans, les pouvoirs publics mettaient en place la décentralisation. Mais celle-ci demeure encore symbolique. Désormais, il faut investir les quartiers les plus éloignés des centres-villes, les campagnes les plus reculées. Il faut offrir à l'ensemble de la population cette bouffée de liberté et de diversité que la culture et la fête permettent.

## labels

#14 Records(Strasbourg)  
3rd Lab(Strasbourg)  
51 Degrees North Recordings (Bordeaux)  
909 connection (Toulouse)  
Alpine Records (Annecy)  
Amsem Records (Grand Paris)  
Archi Records (Besançon)  
Archipel Music (Grand Paris)  
Area Z (Toulouse)  
Association kika / EZ3kiel (Tours)  
Baby Showtime (Grand Paris)  
Bacchanales Productions (Lyon)  
BFDM (Marseille)  
Bigwax Distribution (Grand Paris)  
Blanc Manioc (Lyon)  
Born Bad (Grand Paris)  
Boussole Records (Toulouse)  
Boxon Records (Bordeaux)  
Caisson Gauche Records (Marseille)  
Candy Groove (Lyon)  
Cartes Records (Lyon)  
Carton-Pâte (Grenoble)  
Château Bruyant Records (Grand Paris)  
Citizen Records (Dijon)  
CMR - Chinese Man Records (Marseille)  
Cold Fame (Lyon)  
Comic Sans Records (Lyon)  
Contre Jour Records (Montpellier)  
Cosmic Wave Records (Lyon)  
Data-visions records (Tosse)  
December Square (Grand Paris)  
Different Mood (Marseille)  
Disques Flegon (Grand Paris)  
Distile Records (Grand Paris)  
Dora Dorovitch label (Rodez)  
Dreamcatcher Music (Marseille)  
Egrogore Collective (Toulouse)  
Elixion Records (Lyon)  
Emocia records (Amiens)  
Enlace records (Lille)  
Eradys Records (Grand Paris)  
ERR REC (Grand Paris)  
Esthétique Lab (Toulouse)  
Extend & Play (Marseille)  
Fortwin (Saint-Etienne)  
Frac Label (Grand Paris)  
Free Monkey Records (Marseille)  
French Gramm(Strasbourg)  
Friendsome Records (Grand Paris)  
Galant Records (Lyon)  
Green Piste Records (Paulhaguet)  
Hammerbass Records & Promotion (Grand Paris)  
Hard Fist (Lyon)  
Havah rec/lab (Bordeaux)  
Head Records (Montpellier)  
HEARec (Grand Paris)

Her Majesty's Ship (Grand Paris)  
Hold On Music (Grand Paris)  
Horizon (Lyon)  
I.O.T records (Marseille)  
I'm a Cliché (Toulouse)  
Imago records & production (Nice)  
InFiné (Grand Paris)  
Jarring Effects (Lyon)  
Kairos Club (Grand Paris)  
Kaonashi (Toulouse)  
Karnage Records (Toulouse)  
Kosen Production (Toulouse)  
L'autre Label (Bordeaux)  
La Ruche - Le Label (Lyon)  
La Tangente Label (Bordeaux)  
Label Affaire Records (Lyon)  
Label Comet Records (Grand Paris)  
Le cri du charbon (Saint-Etienne)  
Le Pop Club Records (Vétraz Monthoux)  
Linge Records (Montpellier)  
Lone Apache Records (Mulhouse)  
Make Me Prod (Marseille)  
Mare Nostrum Records (Montpellier)  
Mercredi Records (Grand Paris)  
Miaou Records (Bordeaux)  
Micronautics (Grand Paris)  
Misère Records (Lyon)  
Mouton Noir Records (Rouen)  
Multiversal Records - MVR (Lyon)  
Musiques des Sphères (Grand Paris)  
Nocta Numerica Records (Grand Paris)  
Nova J recordings (Grand Paris)  
Nowadays Records (Grand Paris)  
Nuance Records (Toulouse)  
Nymphony (Grenoble)  
October Tone (Strasbourg)  
Omakase (Marseille)  
Omezis(Strasbourg)  
OYÉ (Grand Paris)  
Pétrole records (Toulouse)  
Phonomagic (Grand Paris)  
POLAAR (Lyon)  
Pont Neuf Records (Grand Paris)  
Q8/Q8 Records (Toulouse)  
Quatre Records (Grand Paris)  
Raw Audio Distortion (Grand Paris)  
RBK records (Nantes)  
Ready Or Not Records (Grand Paris)  
Riptide Records (Lyon)  
Roche Musique (Grand Paris)  
Rotary RM (Grand Paris)  
Sahman Records (Lyon)  
Shouka (Grand Paris)  
Skryptöm (Grand Paris)  
So Happy in Paris (Grand Paris)  
Solid Shape Records (Marseille)  
South Line Records (Toulouse)  
Street Trash Records (Lyon)  
SuperBoom (Nantes)  
Talitres (Bordeaux)  
Tcheaz (Marseille)

Techno nothing else records (Vesoul)  
Toolong Records (Toulon)  
Toulouse Gouffre Club (Toulouse)  
Tour'n'sol prod (Grand Paris)  
Unanime Records (Amiens)  
Unusual Records (Lyon)  
Wame Factory /  
A-TRACTION records (Dijon)  
Way Of House (Nimes)  
Yearning (Bordeaux)

## lieux

1988LIVECLUB (Rennes)  
1K Sound Design (Brizon)  
A2MIMO (Montpellier)  
AJMI jazz club (Avignon)  
Alhambra Cinémarseille (Marseille)  
Amplitudes (Bordeaux)  
Aquarium Ciné-Café (Lyon)  
Arts en Scène (Lyon)  
Association AVEC - la gare (Maubec)  
Association Pegasus (Rennes)  
Association Sanovapiano Paradox (Lyon)  
Atelier ap'art (Villeurbanne)  
Atelier Bout d'Terre (Lyon)  
Atelier des Jardiniers (Grand Paris)  
Au Rikiki Théâtre (Lyon)  
Away Hostel & coffee shop (Lyon)  
B.A-BA (Grand Paris)  
Badaboum (Grand Paris)  
Bar au gorille (Gap)  
Baraque à sons (Arras)  
Baston (Lyon)  
Blackwood (Toulon)  
Bloo école (Lyon)  
Cabaret Aléatoire (Marseille)  
Cabinet musical du Dr Larsene, association  
Amicale Laique de Bègles (Bègles)  
CAC La Traverse (Grand Paris)  
Café Mancuso (Bordeaux)  
Cap Berriat (Grenoble)  
CCO - Laboratoire d'innovation sociale  
& culturelle (Villeurbanne)  
Chez Moune (Grand Paris)  
Chez Narcisse (Le Val d'Ajol)  
Chromatique (Lyon)  
CIAM (Bordeaux)  
Cinéma Comoedia (Lyon)  
Cinéma Le Zola (Lyon)  
Collectif Le Pylos (Grand Paris)  
Connexion Live (Toulouse)  
Creatis (Grand Paris)  
Darwin Ecosystème (Bordeaux)  
Databit Me (Arles)  
Diagonal Cinémas (Montpellier)  
Dieze Warehouse (Montpellier)  
Disorder (Saint-Etienne)

## Thomas Koffi



Thomas, Koffi, coordinateur chez MAP – Réseau des Musiques Actuelles de Paris

### Pouvez-vous présenter votre structure et ses activités ?

Le Réseau des Musiques Actuelles de Paris est une association à but non lucratif, créée en 2006 qui fédère 59 structures de l'écosystème musical parisien. Nos adhérent·e·s sont des studios, centres de formation, labels, producteurs·trices et organisateur·rice·s de spectacles, lieux de diffusion, festivals... qui s'engagent au quotidien pour le développement des musiques actuelles à Paris. Le Réseau MAP a pour missions d'accompagner ses adhérent·e·s dans leur structuration, d'en assurer l'observation et la promotion et de les représenter auprès des pouvoirs publics et des organismes professionnels.

### Pourquoi vous êtes-vous engagé dans l'Appel des indépendants ?

Faire partie d'un réseau au niveau national afin de faire reconnaître le statut pro des indépendants, leurs pratiques de travail et leurs problématiques face à la crise. J'avais participé le 22 juillet à La Marbrerie à un workshop sur la thématique: *Comment transformer nos modèles pour les rendre plus résilients ?* sortir des schémas basés sur la compétition et la surenchère pour aller vers davantage de coopération entre acteur·rice·s.

### Une priorité pour réinventer le paysage culturel et médiatique de demain ?

Développer les collaborations entre médias indés et acteur·rice·s culturel·le·s sur le plan éditorial et économique.

Cette proposition entre tout à fait en adéquation avec notre projet de création d'une plateforme web *Music in Paris*: la carte géolocalisée des salles, clubs, disquaires, studios et médias parisiens.

*Music In Paris*, de par son action collaborative sans objectif commercial a pour ambition d'être la « plateforme des plateformes d'informations » de présentation de l'actualité et des activités des acteurs et actrices de la filière musicale parisienne.

Djoon (Grand Paris)  
 Dock B (Grand Paris)  
 Dock des Suds (Marseille)  
 Doka Productions (Le Grand-Bornand)  
 Édit & pOllux (Saint-Gilles)  
 Espace et Tempo (Lyon)  
 Fabrique Pola 10 (Bordeaux)  
 Fastlane (Montpellier)  
 Fish & Shoes (Bordeaux)  
 Fuzz corporation l'Astrodome (Bordeaux)  
 Galerie Anne Clergue (Arles)  
 Galerie Helena Staub (Arles)  
 Galerie Omnius (Arles)  
 Glazart (Grand Paris)  
 Groom (Lyon)  
 Ground Control (Grand Paris)  
 Gyptis (Marseille)  
 Hangar FL (Bordeaux)  
 Heat (Lyon)  
 Hot Club (Lyon)  
 Iboat (Bordeaux)  
 Institut des médias avancés (Toulouse)  
 Jaspir (Grenoble)  
 Krakatoa (Bordeaux)  
 Kraspek Myzik (Lyon)  
 Krimmeri Alternative (Strasbourg)  
 KRUMPP (Nantes)  
 L'Antirouille (Montpellier)  
 L'Astrolab (Toulouse)  
 L'atelier Petit Poucet (Bordeaux)  
 L'embobineuse (Marseille)  
 L'entrepôt (Bordeaux)  
 L'imprimerie - café théâtre (Rive-de-Gier)  
 L'Officine 3.0 (Grand Paris)  
 L'Ampérage / Le Stud (Grenoble)  
 La Baleine (Marseille)  
 La Bella Rita (Mens)  
 La belle lurette (Bordeaux)  
 La Bellevilloise (Grand Paris)  
 La Boîte à MUS'(Aix-en-Provence)  
 La Boîte à SAndRine (Montpellier)  
 La Clé de Sol bis (Lyon)  
 La Fabuleuse Cantine (La Rochelle)  
 La Fenêtre (Montpellier)  
 La Forêt Électrique (Toulouse)  
 La Groenze (Strasbourg)  
 La Grooverie (Lyon)  
 La guinguette ensablée (Saint Hilaire de Riez)  
 La Halle Tropisme (Montpellier)  
 La Jetée (Montpellier)  
 La Kulture (Strasbourg)  
 La Machine du Moulin Rouge (Grand Paris)  
 La Marbrerie (Grand Paris)  
 La Meson (Marseille)  
 La Petite Halle de la Villette (Grand Paris)  
 La Petite Populaire (La Réole)  
 La Rotonde Stalingrad (Grand Paris)  
 La Salve (Lyon)  
 La Scierie (Avignon)  
 LAB Les Agités du Bokal (Le Tampon)

Laboratoires BX (Bordeaux)  
 Lantonnoir Ex Cousty-Bar (Besançon)  
 Le 193 (Grand Paris)  
 Le 6b (Grand Paris)  
 Le Barathym (Toulon)  
 Le Barboteur (Grand Paris)  
 Le Bois qui chante - atelier d'art (Lyon)  
 Le Cartel (Lyon)  
 Le Chapiteau - la belle de mai (Marseille)  
 Le Ciel (Grenoble)  
 Le Complexe du rire (Lyon)  
 Le Connexion Live (Toulouse)  
 Le Cri du Port (Marseille)  
 Le Damier (Clermont-Ferrand)  
 Le Discopathe (Montpellier)  
 Le Gueulard (Nilvange)  
 Le Hasard ludique (Grand Paris)  
 Le Kilowatt (Grand Paris)  
 Le LAB (Strasbourg)  
 Le Local (Strasbourg)  
 Le Makeda (Marseille)  
 Le Melville (Lyon)  
 Le Molotov (Marseille)  
 Le Nid de Poule (Lyon)  
 Le Petit Palace (Grand Paris)  
 Le Petit Salon (Lyon)  
 Le Port des Créateurs (Toulon)  
 Le Réel et son double (Pigny)  
 Le Sirius (Lyon)  
 Le Sonic (Lyon)  
 Le Studio - Club Arty (Grand Paris)  
 Le Sucre (Lyon)  
 Le Télégraphe (Toulon)  
 Le Théâtre de la Rencontre (Bordeaux)  
 Le Théâtre Volant (Marseille)  
 Le Trabendo (Grand Paris)  
 Le Transbordeur (Lyon)  
 Le Vent se Lève (Grand Paris)  
 Le Wagon Souk (Strasbourg)  
 Les Ateliers de la Rétine (Grenoble)  
 Les ateliers du vent (Rennes)  
 Les Ecuries (Grand Paris)  
 Les formations d'Issoudun (Issoudun)  
 Les Grands Voisins / Yes We Camp (Grand Paris)  
 Les Halles du Faubourg (Lyon)  
 Les Irresponsables Sonores (Valenciennes)  
 Les Rencontres Alternatives (Saint-Paul)  
 Les Triplettes Social Club (Ambérieu-en-Bugey)  
 LHOSTE (Arles)  
 Librairie l'Astragale (Lyon)  
 Lieu-Commun artist run space (Toulouse)  
 LLibrairie La Virevolte (Lyon)  
 Love Mi Tendeur - Le Chaudron (Aurillac)  
 Lyon Pub Crawls (Lyon)  
 Macadam (Nantes)  
 Mama Chap (Agon-Coutainville)  
 Manifesta (Lyon)  
 Maze (Grand Paris)  
 Mondes réels (Lyon)

Montevideo-Actoral-Soma (Marseille)  
 Motoco (Mulhouse)  
 Müca and kids (Bordeaux)  
 Ninkasi (Lyon)  
 NO/ID\*lab (Toulon)  
 Nomad' Café (Marseille)  
 Nouvelle guinguette (Montpellier)  
 Nu-Bahia (Montpellier)  
 Odyssée (Grand Paris)  
 Osmoz (Nancy)  
 Papa Club (Grenoble)  
 Parallele (Bordeaux)  
 Péniche Cancale (Dijon)  
 Péniche Loupika (Lyon)  
 Petit Bain (Grand Paris)  
 Photo Doc (Grand Paris)  
 Pingpong cowork (Millau)  
 Pinky Bar - café-concert (Nommay)  
 Pixel Museum (Strasbourg)  
 Poinçon (Grand Paris)  
 Point Ephémère (Grand Paris)  
 Poltred (Lyon)  
 Rex Club (Grand Paris)  
 Rockschool Barbey (Bordeaux)  
 Sacré (Grand Paris)  
 Slo Living Hostel (Lyon)  
 Studio 364 (Bordeaux)  
 Studio d'Ikken (Grand Paris)  
 Studio Lakanal (Montpellier)  
 Super5 (Lyon)  
 Superposition (Lyon)  
 Supersonic (Grand Paris)  
 Syndicat potentiel (Strasbourg)  
 Tangerine Journeys (Grand Paris)  
 Taverne Gutenberg (Lyon)  
 Terminal Club (Lyon)  
 Théâtre Comédie Odéon (Lyon)  
 Théâtre de Gerland (Lyon)  
 Théâtre de Lune (Lyon)  
 Théâtre des Asphodèles (Lyon)  
 Théâtre du Pélican (Clermont-Ferrand)  
 Théâtre El Duende (Grand Paris)  
 Théâtre Improvidence (Lyon)  
 Toï Toï Le Zinc (Villeurbanne)  
 Total Heaven (Bordeaux)  
 Total Record (Montpellier)  
 Trokson (Lyon)  
 Twiggy café (Toulon)  
 Urban Boat (Douai)  
 Vib'in records (Saint-Denis)  
 Vibration Roots (Saint-Paul)  
 Vicious circle (Toulouse)  
 WEBSET Formations (Libourne)  
 Xplose Sound Lab (Grand Paris)  
 XSES (Lyon)  
 Zénith (Saint-Etienne)  
 ZINC ZINC (Marseille)

## médias

14Radio (Deauville)  
 7magazine (La Réunion)  
 A vos marques... Tapage ! (Maussac)  
 Africultures (Grand Paris)  
 AKARU (Lyon)  
 ArKuchi (Lyon)  
 ARLYO (Lyon)  
 Artichaut Productions (Grand Paris)  
 Arty Paris (Grand Paris)  
 Audrey Grosclaude Publishing (Lyon)  
 Autres Brésils (Grand Paris)  
 AuxSons (Grand Paris)  
 BeaubFM (Limoges)  
 Beware! (Grand Paris)  
 Beyeah (Grand Paris)  
 Big City Life (Nantes)  
 Bigre Magazine (Nantes)  
 Blender Bookmagazine (Grand Paris)  
 Cafebabel (Grand Paris)  
 Campus FM (Toulouse)  
 Capsule d'Artiste (Lyon)  
 Carbone Copy (Grand Paris)  
 Censored magazine (Grand Paris)  
 Ciné Zooms (Marseille)  
 Cineartscene.info (Lyon)  
 CityCrunch (Lyon)  
 Clubxtrem (Lyon)  
 Clutch Magazine (Toulouse)  
 Coze Magazine (Strasbourg)  
 Culturel Lyon (Lyon)  
 Danses avec la plume (Lyon)  
 Délicieuse Musique (Bordeaux)  
 Des Colérées (Grand Paris)  
 DIPP - Vlipp (Nantes)  
 Divergence FM (Montpellier)  
 Dopplerparis (Grand Paris)  
 Dure Vie (Grand Paris)  
 Eclipse Collective (Bordeaux)  
 Eklektik (Grand Paris)  
 Electro News (Grand Paris)  
 Electrocorp (Bordeaux)  
 Enlarge your Paris (Grand Paris)  
 Esprit Festivalier (Brest)  
 ExitMag' (Lyon)  
 Feather Magazine (Bordeaux)  
 Fil constructeur (Marseille)  
 Flash (Toulouse)  
 FLUSH (Lyon)  
 Frichtiii (Grand Paris)  
 Friction Magazine (Grand Paris)  
 GBH Music (Grand Paris)  
 Grains de Sel (Lyon)  
 Grizette (Montpellier)  
 Hajde Creative (Lyon)  
 Hétéroclite (Lyon)  
 HomeCooking Share (Avignon)  
 îlots Magazine (Nantes)

Journal Ventilò (Marseille)  
Kao Mag (Grand Paris)  
Kibblind (Lyon)  
Kosmic Webzine (Lyon)  
Kultiv (Toulon)  
L'Agenda Stéphanois (Saint-Etienne)  
La Distillerie Musicale (Biarritz)  
La Fringale culturelle (Grand Paris)  
La Giclée (Lyon)  
La Grosse Radio (Grand Paris)  
La Scène-M Médias (Nantes)  
La Stud (Marseille)  
La Télé Libre (Grand Paris)  
Le Coquelicot Revue (Lyon)  
Le Grand Feat (Bordeaux)  
Le Petit agenda (Perpignan)  
Le Petit Bulletin (Lyon)  
Le Petit Bulletin (Saint-Etienne)  
Le Protocole Radio (Bordeaux)  
Le Rhume du Son (Grenoble)  
Le Sac à Son (Nîmes)  
Le Tangue (Saint-Denis)  
Le Type (Bordeaux)  
Lectures En Transitions (Lyon)  
Les Ambitieuses (Grand Paris)  
Les Deux Meufs (Marseille)  
Les Enfants Du Rhône Webradio (Lyon)  
Les Oreilles Curieuses (Grand Paris)  
Les prospecteurs du 7ème ART (Montargis)  
LINUPP (Grand Paris)  
Listen Up (Grand Paris)  
LOFI media (Toulouse)  
LOKKO (Montpellier)  
Longueur d'Ondes (Grand Paris)  
Lyon 1ere (Lyon)  
Lyon Can Do It (Lyon)  
Magazine FrancoFans (Rouillac)  
Magazine Let's Motiv Méditerranée (Montpellier)  
Make It Deep (Grand Paris)  
Matondi (Annonay)  
Mauvais Magazine (Grand Paris)  
MCOmedia (Nantes)  
Mint (Grand Paris)  
Mixmag (Grand Paris)  
Module Design (Lyon)  
Mood Magazine (Lyon)  
Mouvement Up (Grand Paris)  
Musicaléomentvotre (Grand Paris)  
Musiczone.info (Toulouse)  
Mute (Grand Paris)  
MX (Lyon)  
Nova Lyon (Lyon)  
Novo magazine (Mulhouse)  
Octant Studio (Bordeaux)  
Octopus Magazine  
OITO TV (Grand Paris)  
Ola Radio (Bordeaux)  
Patchouli FM (Lyon)  
Phonographe Corp (Grand Paris)  
Piñata Radio (Montpellier)

Polkatulk (Grand Paris)  
POLY magazine (Strasbourg)  
Pose ton Gone (Lyon)  
PRUN' (Nantes)  
Pull-Up MAG (Grenoble)  
Radio 666 (Hérouville Saint Clair)  
Radio Béguin (Lyon)  
Radio Brume (Lyon)  
Radio Campus Montpellier (Montpellier)  
Radio Campus Paris (Grand Paris)  
Radio Dijon Campus (Dijon)  
Radio Grenouille (Marseille)  
Radio Metal (Lyon)  
Radio Pluriel (Lyon)  
Rinse (Grand Paris)  
Rock'in'Shake (Nantes)  
RockUrLife (Grand Paris)  
Rockyrama (Lyon)  
Rue89 Strasbourg (Strasbourg)  
Rue89Lyon, site d'information et d'investigation (Lyon)  
Scenso TV (Grand Paris)  
Section26 (Grand Paris)  
Silence Éphémère (Grand Paris)  
Sixty Nine (Lyon)  
So Press (Grand Paris)  
SOL FM (Lyon)  
Sorties de secours (Lorient)  
Soundigger (Nantes)  
Sounds So Beautiful (Lyon)  
Sourdoreille (Grand Paris)  
Sparse Média (Dijon)  
Star Wax Magazine (Grand Paris)  
Street Press (Grand Paris)  
Studio K (Montluçon)  
SUN Le Son Unique (Nantes)  
Teazit (Lyon)  
The ARTchemists (Grand Paris)  
Trax (Grand Paris)  
Trax Magazine (Grand Paris)  
Tribune de Lyon (Lyon)  
Trips & Tips (Grand Paris)  
TSUGI (Grand Paris)  
Urban Art Paris (Grand Paris)  
WeeKult (Bordeaux)  
Yoshkä (Lyon)  
YourDJ (Montpellier)  
ZYVA, le mag musical gratuit (Lyon)

## prestataires

[zOz] photographie (Villeurbanne)  
3J MUSIC (Grenoble)  
7ème Sens (Lyon)  
99.media (Lyon)  
Agence Attila (Toulouse)  
Agence de Vérifications et d'Inspections Événementielles (Lessay)  
Agence SAMBA (Toulouse)  
Ahora studio (Perpignan)  
Alien Theory (Lyon)  
Ancoats (Grand Paris)  
Anne-Laure Bouzy promotion (Grand Paris)  
Apéro Cheers (Grand Paris)  
Arcade legends (Dijon)  
Archeostudia (Grand Paris)  
Aremacs (Lyon)  
Aremacs (Nantes)  
Aremacs IDF (Grand Paris)  
Aremacs Sud Est (Marseille)  
Aremacs Sud Ouest (Bordeaux)  
Argos communication (Montpellier)  
Ariane Réquin (Lyon)  
Astu'scène (Valence)  
Atelier java (Nantes)  
Atelier Ju (Le Mans)  
Atelier Outside (Lyon)  
Au Bon Déclat (Grand Paris)  
Audiofactory (Neuvecelle)  
AUM Audio (Toulouse)  
Averteck (Saint-Gilles les Hauts)  
Backstage SLV (Lyon)  
Bad Mekaniks Prod (Grand Paris)  
Ballegoie Affichage (Lyon)  
BB Photo-Vidéo (Rennes)  
Bikinitheorie (Nevers)  
Boomerang (Montpellier)  
Bureau d'études artistiques et techniques (Lodève)  
Bureau de Sophie Louvet (Grand Paris)  
Cagibig (Lyon)  
Capsule Works (Toulon)  
CECIL KA Photographie (Arles)  
Chill Masters (Toulouse)  
Clean's city (Lyon)  
Collectif Parenthèse (Grand Paris)  
Comm'On Digitlas (Perpignan)  
Créaction (Clermont-Ferrand)  
Culture de Gestion (Grand Paris)  
D-Pulp (Montluçon)  
David Boschet (Nantes)  
Daydream Productions (Nantes)  
De La Food (Strasbourg)  
Diazzo - projection d'images géantes (Nantes)  
Digilyt (Toulouse)  
Discordant Music (Lyon)  
DMX Production (Saint-André)

Douze1000 Prod (Nantes)  
Draw my event (Toulouse)  
E-magineurs (Lyon)  
Easy Sono (Dijon)  
Elo A (Nantes)  
ETICC Inspiration collective et créative (Le Mans)  
Evedia (Lyon)  
Festik (Toulouse)  
Fibrille (Grand Paris)  
Filmike (Mulhouse)  
Friche'n Cheap (Arras)  
Futura Production (Annecy)  
Gaia Concept (Grand Paris)  
gence DOM (Grand Paris)  
Give 'em Promotion (Bordeaux)  
Graine de sol coopérative (Lyon)  
Groover (Grand Paris)  
Hgraphic (Beaune)  
IBS (Anthy-sur-Léman)  
iDzia - Cécile-et-Thibault (Arles)  
Illusion & Macadam (Montpellier)  
Isabelle Storms Conseil (Grand Paris)  
J'Adore Ce Que Vous Faites! (Grand Paris)  
L'Afficheur Local (Quimper)  
L'Annexe du Spectacle (Marseille)  
L'YD reste (Val de Vurieu)  
L&Db (Lyon)  
La B0rdelaise (Grand Paris)  
La bise fraîche (Grand Paris)  
La Grihete (Lyon)  
La Percée (Grand Paris)  
La Réponse D/ (Grand Paris)  
La société nouvelle (Ambierle)  
LabFilms (Strasbourg)  
Lars prod (Grand Paris)  
Le bureau des acclimatations (Niort)  
Le Crieur (Grand Paris)  
Le Prisme (Toulouse)  
Le Rêve Africain (Grand Paris)  
Les Autres (Grand Paris)  
Les Connexions (Alba-la-Romaine)  
LMTOUR (Courcelles-le-Roi)  
Local Tech Projets Créations / LTTC (Lyon)  
Ma Petite Entreprise - Promoregie (Reims)  
Madinevent (Toulon)  
Mastersound (Grand Paris)  
Mathpromo (Toulouse)  
Menu Détail (Nantes)  
Mix Movement (Grand Paris)  
MKPLUS (Grand Paris)  
My French DJ (Grand Paris)  
Mystik event (Montpellier)  
ncisbrtrnd (Villette-sur-Ain)  
Neovista (Lyon)  
Nico PsyArt Studio (Poitiers)  
Notes in gammes (Narbonne)  
On Off Design (Bourg-lès-Valence)  
Palito Productions (Grand Paris)  
Parsiparla (Yzeure)  
Patchworks productions (Lyon)

Phénomène (Saint-Etienne)  
 Pikip Solar Speakers (Grand Paris)  
 PLF Events (Lyon)  
 Pop Up Market (Lyon)  
 Popamine (Nantes)  
 ProDiGes (Rodez)  
 Resotech (Lyon)  
 Salsa Pal Monte (Lyon)  
 Sandrine Soler communicarion (Grand Paris)  
 Sarah Bastin Redbookprojekt (Grand Paris)  
 Sin-Zéo Music (Strasbourg)  
 SMart (Lille)  
 SMD (Lyon)  
 Solid'arté (Lyon)  
 Somany (Lyon)  
 SonoCoop (Grenoble)  
 Squeezer (Grand Paris)  
 Stage OI - Technique Son lumière (Saint-Paul)  
 Studio Charlotte Verdu Giamarchi (Grand Paris)  
 Superpose Studio (Grand Paris)  
 SybeLine (Le Mans)  
 Tartine Prestation (Lyon)  
 Teckoff (Lyon)  
 Teddy Pécourt studio graphique (Grand Paris)  
 TLB Du Rhône (Lyon)  
 Un Petit Coin de Paradis (Bordeaux)  
 V2C (Belfort)  
 VanOut (Nantes)  
 VSS (Lyon)  
 Warmaudio (Lyon)  
 Zébulon Régie (Nantes)  
 Zecom (Marseille)

## fédérations et réseaux

A.M.I. (Marseille)  
 Agora Europe (France)  
 Ecutsa (Nantes)  
 édélab - Fédération des Labels  
 Indépendants du Grand Est (Strasbourg)  
 European Creative hubs Network (France)  
 Fédération de l'Art urbain (Grand Paris)  
 Fédération EIFEIL (Grand Paris)  
 Fédération Française de Musique (Grand Paris)  
 FIMEB (Bordeaux)  
 Freeform (Toulouse)  
 GE OPEP (Toulouse)  
 Kolet - Réseau des acteurs culturels du spectacle vivant de La Réunion (Saint-Denis)  
 L'Ardec (Montpellier)  
 La Guilde des Artistes de la Musique (Grand Paris)  
 Landes Musiques Amplifiées (L.M.A) (Saint-Vincent de Tyrosse)  
 LERKA (Saint-Denis)  
 Les Allumés du Jazz (Le Mans)  
 MAP - Réseau des Musiques Actuelles de Paris (Grand Paris)  
 Mila (Grand Paris)  
 Observatoire des politiques culturelles (Grenoble)  
 On the move (France)  
 PAM - Pôle des Acteurs de la filière Musicale en Région Sud (Marseille)  
 Pôle Culture & Patrimoines (Arles)  
 POP - Plateforme Ouverte au Public (Arles)  
 Renaissance des cités d'Europe (Bordeaux)  
 RIM - Réseau des indépendants de la musique (Bordeaux)  
 Show-co Arts (Saint-Paul)  
 SUD Culture Solidaires (Lyon)  
 Techno Parade (Grand Paris)  
 Technopol Paris (Grand Paris)  
 Welcome (Grenoble)

## musique

### producteurs

17H46 (Toulouse)  
 23:59 (Lyon)  
 512 Factory (Lyon)  
 Adone Productions (Grand Paris)  
 Amical Music Productions (Grand Paris)  
 Androgyne (Nantes)  
 Ariane Productions (Bordeaux)  
 Art Feast (Lyon)  
 Arts et Musiques (Marseille)  
 Bamboox (Lyon)  
 Arty Farty (Lyon)  
 Banzaï Lab (Bordeaux)  
 BeatBurst (Strasbourg)  
 Bleepmachine (Grand Paris)  
 Bon Esprit (Grand Paris)  
 Bonjour/bonsoir(Grand Paris)  
 Camomille Production (Grand Paris)  
 Cartel Concerts (Grand Paris)  
 CHKT (Dijon)  
 Club Voodoo (Toulouse)  
 Contre-Courant (Toulouse)  
 Control Production(Grand Paris)  
 DATOM (Dijon)  
 De Profundis (Toulon)  
 Dolphin Productions (Grand Paris)  
 Eldorado & co (Lyon)  
 Encore (Lyon)  
 Exil événements (Perpignan)  
 Exoria (Lyon)  
 Fall Industry (Toulouse)  
 Faster Than Light (Lyon)  
 Fu-Jo (Toulon)  
 Garmonbozia (Rennes)  
 Gérard Drouot Productions (Grand Paris)  
 Giro Music (Grand Paris)  
 GLDMT Events / Less Drama more Techno (Grand Paris)  
 GMix'Arts  
 Graines Electroniques (Lyon)  
 Groov' It Events (Lyon)  
 Happiness Therapy (Lyon)  
 Horizons (Lyon)  
 Infrason  
 Inncore Prod (Toulon)  
 Just A Little Beat (Lyon)  
 Kalima Productions (Grand Paris)  
 Kick My Bass  
 L'Esprit léger (Grand Paris)  
 La Dent Noire (Lyon)  
 La Lune rousse (Grand Paris)  
 La Musica Artists (Grand Paris)  
 La Veillée Pop (Grand Paris)  
 La Zintrie (Nancy)  
 Les Dénicheurs (Lyon)  
 Les Kiosques électroniques (Grand Paris)

LEZ (Lyon)  
 Love Reaction  
 Luxe Humide (Toulouse)  
 Magna Vox (Dijon)  
 MoonTrip (Toulouse)  
 Mouillette (Marseille)  
 Musical Riot (Marseille)  
 No Fridge (Grand Paris)  
 NSweatLodge (Nantes)  
 Outrance (Lyon)  
 Pandemic events (Nimes)  
 Papa Maman (Lyon)  
 PBOX (Lyon)  
 Peel Productions (Bordeaux)  
 Phase (Lyon)  
 Phonotus (Bordeaux)  
 Pick Up production (Nantes)  
 Possession (Grand Paris)  
 Prose Event (Lyon)  
 PYRAMiID (Lyon)  
 Recording (Toulon)  
 Regarts (Toulouse)  
 Ricochet sonore (Bordeaux)  
 Ritmo Fatale (Toulouse)  
 Roulez Jeunesse (Lyon)  
 Sombrero(Grand Paris)  
 Sons Of House 69 (Lyon)  
 Talowa Productions (Toulouse)  
 Tapage nocturne (Lyon)  
 The Hidden Side (Lyon)  
 Totaal Rez (Lyon)  
 UN Productions (Poitiers)  
 Unænime Collective (Sète)  
 Unknown events (Lyon)  
 Velours (Reims)  
 Voxlubile (Toulouse)  
 Zutique (Dijon)

### promoteurs

Acid Night (Lyon)  
 Allover production (Nice)  
 Apéros sonores (Lyon)  
 Association Alphonse (Bègles)  
 Association Praxitèle (Saint-Denis)  
 Braquage Sonore (Montpellier)  
 C'KEL PROD? (Saint-Etienne)  
 Canal113 (Bordeaux)  
 Cheminement(s) (Saint-Denis)  
 Dime On Music (Nice)  
 DrômArdTek Family (Montélimar)  
 Eddy Rumas (Grenoble)  
 FC TECHNO (Frasne)  
 Gaga Jazz (Saint-Etienne)  
 GK Prod (Puisserguier)  
 Herve Productions (Angers)  
 Hill Billy (Bordeaux)  
 L'heure du Live (Seignosse)  
 L'Interface (Toulouse)  
 Lab'Elles (Valence)  
 Labo T (Montpellier)

Le Cube dans le garage (Grand Paris)  
Litzic (Saint-Brieuc)  
Localolabo (Angers)  
M.A.D Brains (Caen)  
Microkosm (Bordeaux)  
Migal Productions (Biarritz)  
N.U.T.S (Montpellier)  
Nayah Event ! (Le Tampon)  
Pandemic Events (Montpellier)  
Phantastica (Montpellier)  
Sauce Prod (Bordeaux)  
Staccato (Miramont-de-Guyenne)  
System - D (Lille)  
T2O (Saint-Etienne)  
TBM - David Asko (Lille)  
Tchad House (Saint-Leu)  
We are rave (Bordeaux)

#### **tourneurs**

3M Productions (Vienne)  
A Gauche de La Lune (Lille)  
AFX (Lyon)  
AMS booking (Grand Paris)  
Another Moonrise Booking & Management (Orléans)  
Apex Prod (Bourgoin-Jallieu)  
Artik Ünit (Lyon)  
Atea Production (Grenoble)  
Avanti Music (Grand Paris)  
Azimuth Productions (Grand Paris)  
Ba Zique (Lille)  
Baam Productions (Lyon)  
Bi:Pole (Marseille)  
BL music (Grand Paris)  
Blue Neko Productions (Toulouse)  
Bluebird Booking (Arles)  
Bonheur Production (Montpellier)  
Combo Bongos (Nantes)  
Dérapage Prod (Bordeaux)  
Dionysiac Tour (Grand Paris)  
Dragon Why Productions (Grand Paris)  
Eben Productions (Metz)  
Epic Tour (Clermont-Ferrand)  
Full Full (Grand Paris)  
Imported Paris (Grand Paris)  
In Vivo (Uzès)  
Je...demain (Lyon)  
JerkoV (Toulouse)  
Julie Tippex (Grand Paris)  
KB productions (Lyon)  
KiéKi Musiques (Bordeaux)  
Klakson (Toulouse)  
Knightshift Agency (Grand Paris)  
Lagon Noir (Bordeaux)  
Lamastrock (Saint-Jean-de-Muzols)  
Le Pied Baladeur (Strasbourg)  
Le Potentiomètre (Toulon)  
Les Productions du Vendredi (Toulouse)  
Little Sister Music (Belfort)  
Living en Mars (Rennes)

Manu R' Eva - Booking /  
production (Bordeaux)  
Mégastars (Grand Paris)  
Melodyn (Brive-la-Gaillarde)  
Metronome Management & Booking (Lyon)  
Molpe Music (Grand Paris)  
Motel (Toulouse)  
Mov-A (Saint-Denis)  
Music For Ever Production (Mulhouse)  
Musiques en balade (Strasbourg)  
Muzo Creative (Grand Paris)  
My Favorite / Kongfuzi (Grand Paris)  
Nevez Productions (Landivisiau)  
Noailhac production (Vayrac)  
Octopus (Grand Paris)  
Oh La La Agency (Nancy)  
OHLALA Productions (Grand Paris)  
On the Road Again (Mirepoix)  
ONX - Onyx Agency (Lyon)  
Opus Live (Grand Paris)  
Panda-Events (Nice)  
Pandaroux - Agence de Booking  
(Strasbourg)  
Pedro Booking (Grand Paris)  
Pixel Booking (Lyon)  
PYPO Production (Nantes)  
Rage Tour (Rennes)  
Reference Prods (Grand Paris)  
Rendez-vous production (Caen)  
Rose Macadam Production (Strasbourg)  
Roy Music (Grand Paris)  
Spread The Word Agency (Lyon)  
Steer (Lyon)  
The Link Productions (Poitiers)  
Tipping Point Production (Strasbourg)  
Tour Makers (Grand Paris)  
Tsong Dao Prod (Pleslin Trigavou)  
Twin Vertigo (Angers)  
Vérone productions (Lille)  
Volume Production (Rouen)  
Voulez-Vous Danser (Grand Paris)  
Weird Planet (Lyon)  
WOOKAÏ (Grand Paris)  
Youz Prod (Mâcon)

#### **éditeurs**

Chez Emile Records (Marseille)  
KAA Production (Toulouse)  
Lalouline publishing (Caen)  
Les Editions Miliani (Grand Paris)

#### **management**

Alliance des Managers d'Artistes  
(Grand Paris)  
Art dans Désir (Grenoble)  
Double V Management d'artistes (Grand  
Paris)  
MA Cluster (Toulouse)  
Missouris Prod (Grand Paris)  
Nuit Sauvage Management (Grand Paris)  
Playtime (Toulouse)  
Samedi 14 (Lyon)  
Savoir Faire (Grand Paris)  
Silta Artist (Grand Paris)  
The DZ Factory (Grand Paris)  
Unicum Music (Grand Paris)  
ZYM Management (Marseille)

#### **production**

Artsolis (Grand Paris)  
Bokeh production (Grenoble)  
Capokaze (Grenoble)  
Grosso Modo Diffusion (Lyon)  
Hokhmat (Toulouse)  
La Clique production (Marseille)  
Penny Lane (Nantes)  
Sounds Like Hell (Lyon)  
S&O Production (Belfort)  
Studio Ana Zittra (Nice)  
Wouldi Publishing (Belfort)

#### **hors musique**

##### **producteurs**

3A Evénement (Mayenne)  
ADMAA / Allez Les Filles (Bordeaux)  
Aïta Productions (Brest)  
Aktiv (Grand Paris)  
Alternative Inner Motion -  
A.I.M Agence (Bordeaux)  
Antistatic Evénements et Promotion  
(Toulouse)  
Artscène (Grand Paris)  
Association Bout à bout (Bordeaux)  
Ausblick Live - production & booking  
(Grand Paris)  
Biscuit production (Clermont-Ferrand)  
Bordeaux Food Club (Bordeaux)  
Chez Ace (Grand Paris)  
Cie Chajar & Chams (Dijon)  
Compagnie Speira (Grand Paris)  
Cosmos Arts (Grand Paris)  
Couac productions (Grand Paris)  
DH management (Reims)  
Ek-Stasis prod (Toulouse)  
Flower Coast (Clermont-Ferrand)  
Fondivina (Lyon)  
France Métal (Mareuil-sur-Arnon)  
Gaya Prod (Grand Paris)  
GH production (Grand Paris)  
Grand Bonheur (Marseille)  
JPR Production (Rancennes)  
Karakib (Lyon)  
Kayamba (Mayotte)  
Kiwibunny corp (Grand Paris)  
Le Bureau de Lilith (Perpignan)  
La Chaudière Production (Lyon)  
La Petite (Toulouse)  
Louxor Spectacle (Lyon)  
Mediatone (Lyon)  
Monies Prod (Clermont-Ferrand)  
Music'al Sol (Carcassonne)  
No Logo productions (Besançon)  
Ordinaire (Strasbourg)  
OSF Productions (Grand Paris)  
Pictura Films (Lyon)  
Pleiade Production (Montpellier)  
Production La Grue (Auxerre)  
Retour de scène (Grenoble)  
Scène Libre (Grand Paris)  
Shellac (Marseille)  
Sinny Ooko (Grand Paris)  
Surprize (Grand Paris)  
Treichvision (Grand Paris)  
Vacarme Productions (Lyon)  
Virage production (Grand Paris)  
Vot Tak Tak (Bordeaux)  
Zakzik (Grand Paris)

### éditeurs

Actes Sud (Arles)  
Agullo Editions (Bordeaux)  
Caro.B Music Publishing (Grand Paris)  
Carole Fives (Lyon)  
Documents d'artistes - Réunion (Saint-Denis)  
Éditions deux-cent-cinq (Lyon)  
Editions du Blouson Noir (Bordeaux)  
Editions Ivoire-Clair (Bretignolles-sur-mer)  
Editions La Mer Salée (Nantes)  
Editions Le Clos Jouve (Lyon)  
Hippocampe éditions (Lyon)  
KloudBox (Bordeaux)  
L'Attribut (Toulouse)  
La Kora (Grand Paris)  
La Poule qui pond (Clermont-Ferrand)  
Lalouline publishing (Caen)  
LamaO Editions (Bordeaux)  
Le Collectif Karbone (Montpellier)  
Les curieux polyglottes (Lyon)  
Les Éditions de novembre / Chazaud  
Productions -(Grenoble)  
MAKOMIX (Hendaye)  
Médiapop Editions (Mulhouse)  
Odeva publishing (Besançon)  
OTTO (Toulouse)  
PF Editions (Saint Hilaire de Riez)  
Pli Éditions (Grand Paris)  
Popamine (Saint-Nazaire)  
Regain d'Avance Edition (Lille)  
Resonance Films (Lille)  
Studio Corpus (Lille)  
Trois Petits Points (Lyon)  
WTPL Music (Lille)  
Zebulo éditions (Saint-Gilles les hauts)

### producteurs

73notes (Nantes)  
Aglagla (Lyon)  
AOA Prod (Lyon)  
Association Art Massif (Grand Paris)  
De Bas Etages (Dijon)  
Gang of Food (Bordeaux)  
Hors-jeu (Toulouse)  
Kumquat prod (Cannes)  
L'éclectique (Toulon)  
La Caravane des Dix Mots (Lyon)  
La Métamorphose (Grenoble)  
Le Dernier Méridien (Lyon)  
Les Productions Du Pavé (Strasbourg)  
Ludus Events (Strasbourg)  
Marianne Danse (Lyon)  
Melting Films (Toulouse)  
Petites planètes productions (Grand Paris)  
Random Bazar (Strasbourg)  
Supersonic Films (Nice)  
Topophone (Toulouse)  
Wine up club (Grand Paris)

### promoteurs

20h40 Productions (Lille)  
Aporia Culture (Saint-Beauzély)  
Cheminement(s) (Saint-Denis)  
Epicerie Libre (Nantes)  
La Liaison (Caen)  
Le Cercle Besançon (Besançon)  
Neuvième Ruche (Caen)  
Notime (Lyon)  
Sinequanonart (La Rochelle)  
Yabette (Saint-Denis)  
Weven (Montpellier)  
What the Fest/Ex Tenebris Lux (Montpellier)

### tourneurs

Crossed Lab (Lyon)  
Du Beau Monde (Grand Paris)  
Full Full (Grand Paris)  
Mov-A (Saint-Denis)  
Music For Ever Production (Mulhouse)  
Nevez Productions (Landivisiau)  
Noailhac Production (Vayrac)

### management

Art dans Désir (Grenoble)  
MA Cluster (Toulouse)

### production

2 lucky production (Grand Paris)

### autres

Apnées (Grenoble)  
Atavism (Grand Paris)  
Bump (Toulon)  
Carnet de Route (Grand Paris)  
Ganesh (Marseille)  
Go fest (Grand Paris)  
Gros Oeuvre (Marseille)  
Imagineer (Grand Paris)  
Kulturbain Plus (La Crau)  
Kulturo (Grand Paris)  
La Cade (Toulon)  
La Graine (Marseille)  
Les bonnes ondes (Grand Paris)  
Lézarder (Grand Paris)  
Matière production (Grand Paris)  
Multifacettes (Nantes)  
Sylvie & Cie (Grand Paris)

# la structuration de l'Appel

## le Parlement

Le Parlement de l'Appel des indépendants réunit à ce jour 26 personnes, 13 hommes et 13 femmes, représentant·es de structures présentes sur de nombreux territoires et appartenant à différents secteurs. Cet organe collégial a été créé en mai 2020 dans un objectif de structuration de la démarche. Depuis, il se réunit chaque semaine afin de valider, après débat, l'ensemble des orientations et décisions relatives à l'Appel des indépendants, à l'organisation des états généraux, ou à l'écriture du manifeste. À date, il ne revendique pas une parfaite représentativité mais assume sa création organique et son esprit de collégialité.

### objectifs de la composition :

- Parité
- Représentativité du territoire
- Représentativité des secteurs
- Présence des fondateur·trice·s

### 26 membres :

Alexandra Jouclard (avocate, Paris)  
Anaïs Desrieux (indépendante, Bordeaux)  
Anne-Caroline Jambaud (Arty Farty, Lyon)  
Claire Henocque (Tour Makers, Paris)  
Clément Lejeune (Fimeb, Bordeaux)  
Clémentine Develay-Thieux (SLH Productions, Lyon)  
Cyril Tomas-Cimmino (Bi:Pole, Marseille)  
Dalya Daoud (Rue89Lyon, Lyon)  
Elise Phamgia (Liveurope, Bruxelles)  
Eric Fillion (Mediatone, Lyon)  
Fabien Hyvernaud (Ninkasi, Lyon)  
François Pirola (Quais du Polar, Lyon)  
Gaël Michel (Totaal Rez, Lyon)  
Jeanne Boulart (Moï Moï, Saint-Jean-de-Luz)  
Jérôme Laupies (Mediatone, Lyon)  
Laure Cohen (Bi:Pole, Marseille)  
Lenny Benbara (Le vent se lève, Paris)  
Mathilde Girault (Ground Control, Paris)  
Nadja Pobel (Le Petit Bulletin, Lyon)  
Nathalie Miel (Le Damier, Clermont-Ferrand)  
Quentin Gueriot (Trax, Paris)  
Sébastien Broquet (Le Petit Bulletin, Lyon)  
Thomas Bordese (Electropicales, La Réunion)  
Vincent Carry (Arty Farty, Lyon)  
Vincent Cavaroc (Tropisme, Montpellier)  
Sandrine Roudaut (éditions La Mer salée, Nantes)

### animation du Parlement :

Vincent Carry (Arty Farty, Lyon)

### secrétariat du Parlement :

Mara Kolb, Cassandre Guillaud, Hyacinthe Pavlides (Arty Farty, Lyon)

## les commissions

Notre fonctionnement s'appuie sur 4 commissions de travail :

- communication, médias, réseaux sociaux
- organisation, production et administration
- rédaction, politique, plaidoyer, Europe
- médiation, mobilisation

## le porte-parolat

### objectifs :

- faire tourner la représentation externe
- la rendre la plus chorale et diverse possible
- respecter la parité
- couvrir le territoire
- renouveler le porte-parolat tous les 6 mois
- choisir les porte-paroles parmi les membres du Parlement

### les six porte-paroles

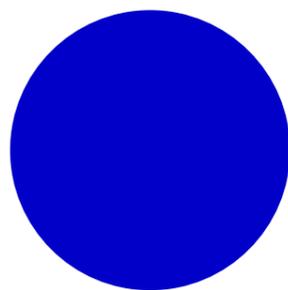
#### à partir de décembre 2020 :

Anne-Caroline Jambaud (Arty Farty, Lyon)  
Claire Henocque (Tour Makers, Paris)  
Mathilde Girault (Ground Control, Paris)  
Clément Lejeune (Fimeb, Bordeaux)  
Cyril Tomas-Cimmino (Bi:Pole, Marseille)  
Vincent Cavaroc (Tropisme, Montpellier)

# 3

# revue de presse

## sélection



## sélection presse

300 structures culturelles indépendantes menacées lancent des États généraux pour élaborer «une politique culturelle pour demain»

05 mai 2020  
France Info

Interview de Vincent Carry, invité de Marie Bernardeau

05 mai 2020  
France Info

Tout réinventer? Avec plaisir, dès lors qu'on n'orchestre pas un massacre social

05 mai 2020  
Libération

« Peut-on retrouver le sens de la fête? » Le Temps du débat, par Emmanuel Laurentin

05 juin 2020  
France Culture

Pour un secteur musical unifié

21 août 2020  
Sourdoreille

Invité plateau du JT 19/20

07 octobre 2020  
France 3 Auvergne Rhône-Alpes

Les indépendants de la culture organisent leurs États généraux

08 octobre 2020  
Le Monde

Les "indépendants" dans la tourmente: "Il y a un vrai risque de désert culturel dans un an ou deux"

08 octobre 2020  
Télérama

À Lyon, les acteurs culturels indépendants dans tous leurs États généraux

08 octobre 2020  
Libération

Protéger la culture indépendante

09 octobre 2020  
Nova Lyon

Reportage aux États généraux des structures culturelles et des médias indépendants

11 octobre 2020  
France 3 Auvergne Rhône-Alpes

Les États généraux des indépendants, sur la route du modèle culturel de demain

12 octobre 2020  
Beyeah

Reportage vidéo - Face à la crise, les structures indépendantes se réunissent

16 octobre 2020  
Trax

À Lyon, après l'appel, les indépendants s'engagent

16 octobre 2020  
La lettre du spectacle

Les États généraux de la culture ont rassemblé 150 acteurs indépendants à Lyon

22 octobre 2020  
Trax

« La réécriture du paysage culturel ne se fera pas sans nous »: la scène alternative vent debout face à la crise

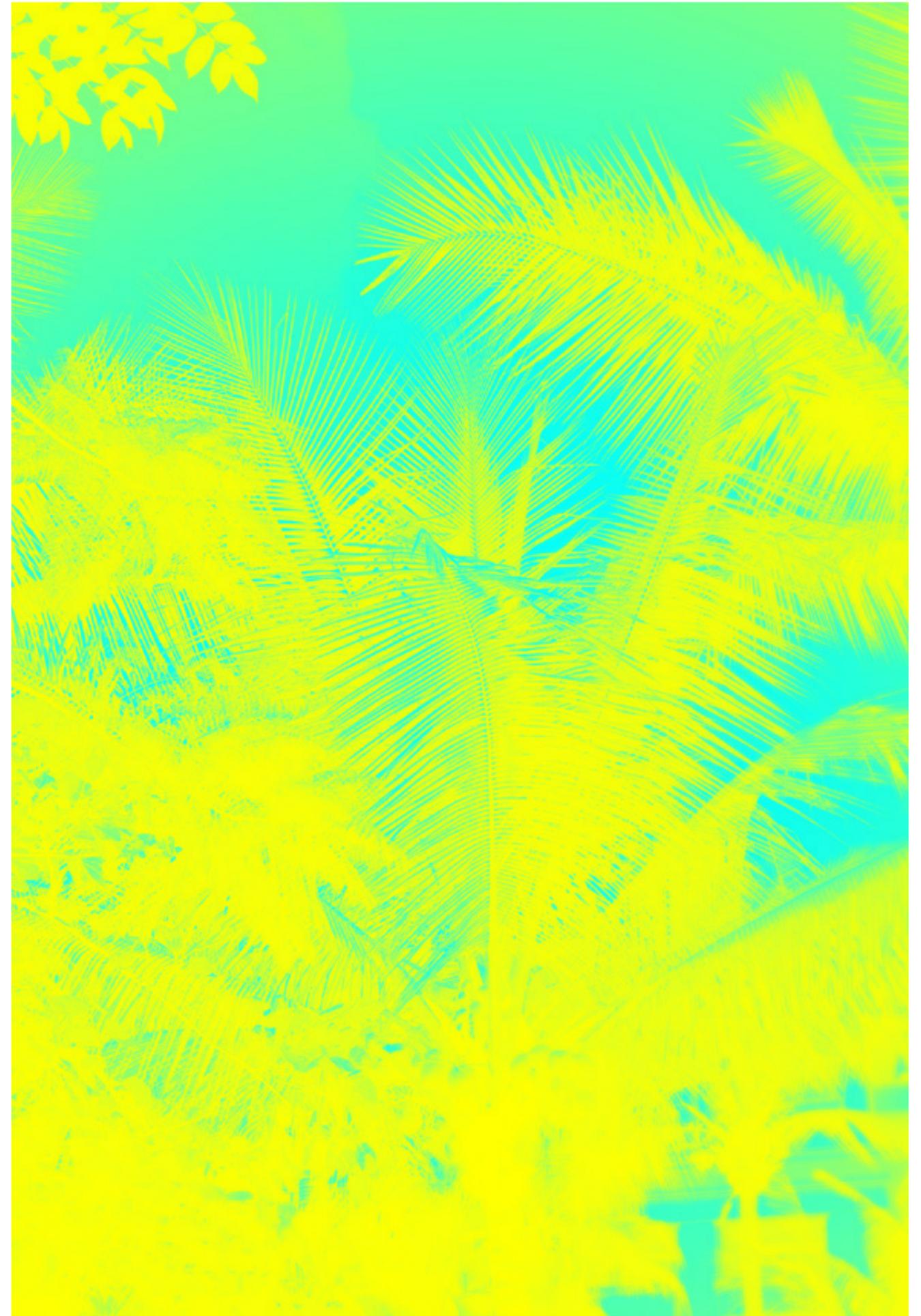
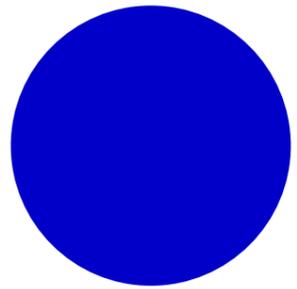
30 octobre 2020  
Mixmag

Plan de relance pour la culture: les indépendants réclament un rééquilibrage du budget

30 octobre 2020  
Trax

# **4** **interventions** **et débats au nom** **de l'Appel**

les signataires prennent  
la parole



### le petit bulletin, un média lyonnais indépendant face à la crise

11 mars 2020

Visiteurs du Mercredi

Hôtel71 - Lyon

**intervenants:**

Vincent Carry - Arty Farty  
Marc Renau - Petit Bulletin  
Seb Broquet - Petit Bulletin

### choc dans la culture

10 avril 2020

en ligne

Mediapart Live « À l'air libre »

**intervenants:**

Vincent Carry - Arty Farty

### danser demain

9 mai 2020

en ligne

Cycle danser demain par Technopol

**intervenants:**

Cyril Tomas-Cimmino - Bi:Pole

### du dancefloor comme ring politique à la refondation du secteur culturel indépendant

29 mai 2020

en ligne

Conférence collectif de designers Vraiment Vraiment

**intervenants:**

Vincent Carry - Arty Farty

### après la crise du Covid-19 et le confinement, quelle place pour la diversité culturelle à Paris? comment l'art et la culture participent à fabriquer du commun dans nos villes?

23 juin 2020

en ligne

Conférence Ville de Paris avec Frédéric Hocquard, maire adjoint chargé de la nuit

**intervenants:**

Vincent Carry - Arty Farty

### Comment aller chercher les publics éloignés de la culture?

25 juin 2020

Ground Control

Organisé par Ground Control

**intervenants:**

une douzaine de signataires de l'Appel

### nous sommes demain

27 août 2020

Cité universitaire internationale - Paris

Journées de l'Economie de Demain

**intervenants:**

Vincent Carry - Arty Farty

### en France, comment réinventer le secteur culturel?

- La Culture Autrement (1/2)

17 septembre 2020

Ground Control - Paris

Conférence

**intervenants:**

Antoine Pecqueur - journaliste  
Kevin Ringeval - Technopol

### danser demain: business as unusual

24 septembre 2020

Gaité Lyrique - Paris

Conférence organisée par Technopol dans le cadre de la Paris Electronic Music Week

**intervenants:**

Vincent Carry - Arty Farty  
Mathilde Girault - Ground Control

### atelier sur l'évolution des modèles économiques

2 octobre 2020

La Fabrica - Avignon

Etats généraux des festivals

**intervenants:**

Vincent Cavaroc - Tropisme  
animé par Emmanuel Négrier,  
directeur de recherche au CNRS

### tiers-lieux: retours d'expérience et perspectives

12 novembre 2020

en ligne

Diskover 2020

**intervenants:**

Vincent Cavaroc - Tropisme  
Mathilde Girault - Ground Control  
modération: **Éric Fillion** - Mediatone

### table ronde sur l'indépendance

16 novembre 2020

en ligne

Rencontres de la FEVIS

**intervenants:**

Anne-Caroline Jambaud - Arty Farty  
modération: **Antoine Pecqueur**

### culture et médias indépendants: interconnexions et hybridations

19 novembre 2020

Maison de la Radio - Paris et en ligne

Médias en Seine

**intervenants:**

Vincent Carry - Arty Farty  
Mathilde Girault - Ground Control  
Quentin Guériot - Trax

### l'appel des indépendant·e·s, engagé·e·s au présent et acteurs·trices de l'avenir

27 novembre 2020

en ligne

Babel Music XP (Marseille)

**intervenants:**

Vincent Carry - Arty Farty  
Paul Berthet - Aremacs  
Thomas Bordese - Electropicales  
Laure Cohen - bi:pole  
Claire Henocque - Tour Makers  
Anne-Caroline Jambaud - Arty Farty

## Cyril Tomas-Cimmino



Cyril Tomas-Cimmino, directeur de Bi:Pole, à Marseille  
© Tim Douet

### Pouvez-vous nous présenter votre structure et ses activités?

Bi:Pole est une maison d'artistes et une entreprise culturelle indépendante. Elle soutient le développement artistique dans sa globalité en alliant création, management, édition, communication et stratégie mais aussi production de tournées et booking. Engagée sur son territoire, l'Europe et le monde, elle œuvre pour la diversité et le décloisonnement des courants musicaux novateurs et alternatifs. Créée en 2010, Bi:Pole a, depuis, fondé plusieurs événements dont le Festival Le Bon Air.

### Pourquoi vous êtes-vous engagé·e dans l'Appel des indépendants?

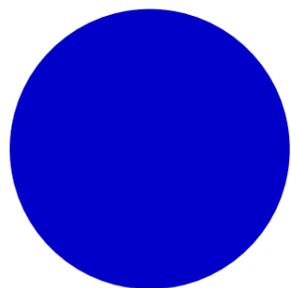
Nous rentrons en mars dernier au cœur d'une crise. Nous avons fermé nos lieux culturels, annulé des centaines de bookings et tous nos événements. Cette crise a creusé la fracture sociale: elle a mis en évidence l'inégalité des politiques, la fragilité de la diversité culturelle. On a continué coûte que coûte à stimuler les créations et les rencontres artistiques... On a engagé ensemble des débats, des réflexions, des idées sur de nouveaux modèles de coopération... Et cet Appel a été lancé au printemps dernier. Un Appel qui nous réunit toutes et tous à travers notre proximité de valeurs. Un Appel qui nous réunit par et pour cette notion d'indépendance.

### Une priorité pour réinventer le paysage culturel et médiatique de demain?

La fin de la crise doit aussi être la fin des efforts violents que vit le secteur culturel indépendant. La fin des trop grandes prises de risques qui sont encore requises pour nous maintenir à l'équilibre. Changer les lignes politiques pour changer nos lignes de conduite! Que nous soyons responsables et que nous mettions fin à la course, à la compétition, à l'hyper-consommation... offrir une place à de nouvelles expériences d'organisations culturelles.

# 5

## passer à l'action



### • soutenir la démarche

### • s'investir

### • faire avancer les propositions du Manifeste

Loin d'être un aboutissement, ce Manifeste est une étape. Il nous offre le socle d'un travail collectif, inédit – multi-sectoriel, multi-disciplinaire – légitimé tant par le nombre de structures qui se sont mobilisées que par leur grande diversité.

Il nous permet d'entrer dans une nouvelle phase: faire que nos propositions et nos interpellations puissent être utilisées comme un matériau à disposition des acteur·rice·s de la culture et des élu·e·s pour redessiner nos politiques culturelles.

Il constitue tout autant une série de ressources et d'idées à destination des médias et du grand public, invitant chacun·e à inventer la culture demain et à revisiter certaines pratiques qui relèvent avant tout de nos choix et engagements citoyens.

Notre souhait est que cette nouvelle phase intègre le plus grand nombre et que chacun·e puisse s'engager à la hauteur de ses motivations ou de ses possibilités.

Le projet que les structures culturelles et médias indépendants défendent a besoin du soutien de tou·te·s, acteurs et actrices culturel·le·s, élu·e·s, journalistes, chercheur·se·s, enseignant·e·s, public, spectateur·rice·s, artistes professionnel·le·s et amateur·rice·s, étudiant·e·s, etc.

### nous proposons une série d'outils mis à jour régulièrement:

- documents synthétiques de présentation, notamment pour organiser des rendez vous physiques en région, avec les élu·e·s, les collectivités, les organisations professionnelles,
- liste de 12 propositions clés,
- logo / picto / signature en pied de mail,
- modèle de courriers aux élu·e·s (maires, adjoint·e·s à culture, député·e·s, élu·e·s à la Région, ministre de la Culture, parlementaires européens, etc.),
- calendrier des échéances politiques clé,
- calendrier des actions de l'Appel.

### et pour les médias:

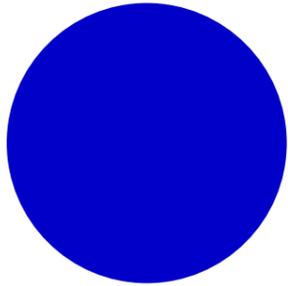
- communiqués de presse,
- revue de presse,
- contact des porte-paroles ou de profils par secteur d'activité,
- banque d'images.

### à retrouver sur le site de l'Appel.

Si vous souhaitez nous faire part de vos idées, écrivez-nous.

# 6

# remerciements



**un grand merci aux structures qui ont organisé les workshops et réunions thématiques, ainsi qu'aux lieux qui les ont accueillis:**

Androgyne, AREMACS, Arty Farty, La Base Marseille, La Base Paris, Bi:Pole, CAGIBIG, CCO La Rayonne, Champs libres, Le Damier, Darwin, L'Entrepôt, les étudiants en Direction de projets culturels à l'Institut des Etudes Politiques de Grenoble, Electropicales, la Fabrique Pola, FAR, Festival International du Film Indépendant de Bordeaux (FIFIB), la Fimeb, La forêt Électrique, Friche de l'Autre Soie / CCO La Rayonne, La Galerie du zéro, Ground Control Paris, Halles du Faubourg, Honey, Hôtel71, La Friche de la belle de Mai, Jouclard Avocats, La Lune Rousse, Macadam, MAKEDA, La Marbrerie, La Meson, Le New York, POP, Quais du Polar, RISK, Transfert & co - site des anciens abattoirs.

**un grand merci aux lieux qui ont accueilli les états généraux des structures culturelles et des médias indépendants à Lyon,**

Chromatique, Comœdia, Halles du Faubourg, H7, HEAT, Hôtel71, Ninkasi Gerland, Le Sucre, Théâtre Comédie Odéon

Merci à Saint-Pierre, les Herbes hautes, pour son hospitalité.

**ainsi qu'aux animateur·rice·s des ateliers et des rencontres.**

Merci aux bénévoles qui ont apporté leur contribution à l'organisation des états généraux à Lyon.

Merci à Agathe Levaufre, Julienne Ribes et Lucas Rostagnat, étudiants en master de Management et Action Culturelle & International à Sciences Po Lyon, pour leur participation active aux états généraux dans le cadre d'un projet collaboratif.

et à Daphné Ronfard, étudiante en master des Politiques publiques de la culture à Sciences Po Paris pour son précieux travail d'analyse des états généraux et concertations dans le secteur culturel qui sont antérieurs à notre initiative.

**Merci aux 1600 structures culturelles et médias indépendants qui ont rejoint l'Appel et participé à cette aventure collective depuis mars 2020.**

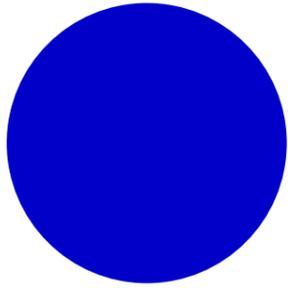
**merci aux soutiens qui ont permis l'organisation des Etats généraux à Lyon:**

Ville de Lyon  
Métropole de Lyon  
We are Europe

L'édition, l'impression et la diffusion de ce Manifeste ont été rendues possibles grâce au soutien de la Métropole de Lyon.

« Les structures culturelles et les médias indépendants rassemblés derrière l'Appel des indépendants ont fait le choix d'employer l'écriture inclusive dans ce manifeste, et ce afin d'assurer l'égalité de représentation de chacun·e. Aussi, ils ont choisi de conserver « Appel des indépendants » en ce sens que cette appellation recouvre la contraction de « Appel des structures culturelles et médias indépendants », et non pas la somme des personnes qui sont derrière ces structures. »

# 7 ours



## coordination générale du projet et de la rédaction:

Anne-Caroline Jambaud,  
Cassandra Guillaud, Mathilde Girault,  
Laurent Bigarella, Vincent Carry

## coordination contenus et maquette:

Chloé Krempf

## direction artistique, création et réalisation graphique:

ABM Studio

## photographes:

Tim Douet et Laurie Diaz

## contributeur-trice-s principaux·ales:

Alexandra Jouclard, Anne Grumet,  
Claire Henocque, Clément Lejeune,  
Clémentine Develay-Thieux,  
Damien Béguet, Éric Fillion, Fabien Miclet,  
François Pirola, Frédérique Joly, Ivan Roux,  
Mara Kolb, Pierre Brini, Seb Broquet

## contributeur-trice-s structures:

AREMACS (notamment Paul Berthet,  
Maria Conjard, Lauriane Gallet), CAGIBIG,  
Consentis, GoFest.travel, H/F Auvergne-  
Rhône-Alpes, Le Haut Conseil à l'Égalité  
entre les femmes et les hommes, Tribü,  
Nuits sonores durables et solidaires

## contributeur-trice-s tribunes:

Alexandre Cazac, Anne-Sophie Novel,  
Antoine Pecqueur, Arnaud Idelon, Corinne  
Morel-Darleux, Dorie Buryas, Emmanuel  
Négrier, Françoise Benhamou, Jacopo  
Rasmi, Jean-Marie Durand, Julia Cagé,  
Laurent Garnier, Nadja Pobel, Samuel  
Traversi et The Shift Project, Thomas  
Bordese, Vincent Carry, Vincent Cavaroc

## contributeur-trice-s:

Adrien M et Claire B, Agnès Salson  
et Mikaël Arnal, Alexis Tenaud et  
Maxime Durand, Anne-Caroline Jambaud,  
Benedetta et Romain Play, Blaise Mercier,  
Camille Mathon, Claire Henocque,  
Clément Lejeune, Clémentine Dramani-  
Issifou, Cléo Andreou, Cloé Castellas,  
Cyril Tommas-Cimmino, Dalya Daoud,  
Elise Nicolas, Elise Phamgia, Eric  
Fourreau, Flore, Jeanne Laffite Boulart,  
Jérémy Verrier, Johan Weisz, Julie  
Gammicchia, Lenny Benbara, Lucie  
Taurines, Martine Zussy, Mathilde Girault,  
Maxence Knepper, Maxime Ryckwaert  
et Thomas Berthelot, Nadège Agullo,  
Nathalie Miel, Nicolas Galina,  
Sandrine Roudaut, Thomas Bordese,  
Thomas Koffi, Vincent Cavaroc, Vincent  
Moon & Priscilla Telmon

## contribution des syndicats, réseaux et fédérations:

- **Ancoats et un collectif d'acteur·rice·s  
des tiers-lieux culturels**  
equipe@ancoats.paris
- **Artisans des Spectacles**  
lesartisansdespectacles@gmail.com
- **Association des Théâtres Privés  
en Régions (ATPR)**
- **Attaché·e·s de Presse  
Entraide Réseau Syndicat (APRES)**  
prmusiqueindes@gmail.com
- **Comité Pluridisciplinaire  
des Artistes-auteurs  
et Artistes-autrices (CAAP)**
- **Convention citoyenne de la culture**  
ccculture2020@gmail.com
- **Économie solidaire de l'art**  
contact@economiesolidairedelart.net
- **Épicerie séquentielle**  
contact@epiceriesequentielle.com
- **Fédération nationale des Labels  
et des distributeurs INdépendants (FÉLIN)**  
contact@fede-felin.org
- **Independent Music  
companies Association (IMPALA)**  
info@impalamusic.org
- **La Guilde des Artistes  
de la Musique (GAM)**  
suzanne.combo@lagam.org
- **Lyon BD**  
contact@lyonbd.com
- **Music Managers Forum France (MMFF)**  
mmffrance.contact@gmail.com
- **les Nuits du futur by AMUON**  
chloe@nightbreak.fr
- **Prodiss**  
prodiss@prodiss.org
- **les Rendez-Vous  
de la Bande Dessinée d'Amiens**  
bd@amiens.com
- **Réseau des Événements Littéraires  
et Festivals**  
contact@reseau-relief.fr
- **Syndicat de la Presse Indépendante  
d'Information en Ligne (SPIIL)**  
contact@spiil.org
- **Syndicat des Musiques Actuelles (SMA)**  
contact@sma-syndicat.org
- **Technopol**  
info@technopol.net

# **Appel des indépendants : notre Manifeste !**

**Nous, représentant·e·s de 1600 structures culturelles et médias, originaires de toute la France, de tous les territoires, et représentatif·ve·s de tous les secteurs culturels, nous sommes rassemblé·e·s, engagé·e·s et relié·e·s, derrière l'Appel des indépendants lancé en mars 2020.**

**Pendant près de 9 mois, nous avons travaillé ensemble pour dessiner, au-delà de la crise sanitaire, un avenir culturel commun.**

**Un horizon réinventé collectivement, depuis le terrain, en rupture avec trois décennies de conservatisme et en phase avec les priorités et urgences de notre temps: la reconquête démocratique, la résorption des fractures sociales et territoriales, l'affirmation du rôle de la jeunesse et l'écologie.**

**[www.appeldesindependants](http://www.appeldesindependants.fr)  
[.fr](http://www.appeldesindependants.fr)**

**[contact@](mailto:contact@appeldesindependants.fr)  
[appeldesindependants](mailto:contact@appeldesindependants.fr)  
[.fr](mailto:contact@appeldesindependants.fr)**

**L'édition, l'impression et la diffusion de ce Manifeste ont été rendues possibles grâce au soutien de la Métropole de Lyon.**